

UNIVERSITE DE NEUCHATEL
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Stratégies concessives dans deux débats politiques

Les duels présidentiels français de 2007 et de
2012

Emanuel Schardt
Février 2013

Mémoire de Maîtrise
Pilier : sciences du langage et de la communication
Option : linguistique du français moderne
Superviseur : prof. Marie-José Béguelin

Table des matières

1. Introduction générale	1
2. Etat de la question	5
2.1. Bref historique de la notion de concession	5
2.2. Définition de la notion de concession	7
2.2.1. Approche morphosyntaxique	7
2.2.2. Approche sémantique.....	15
3. Analyses de corpus.....	19
3.1. Aspects linguistiques	19
3.1.1. Marquage des concessions	19
3.1.2. Structure des énoncés	57
3.2. Aspects énonciatifs : le traitement du discours de l'autre.....	73
3.3. Aspects argumentatifs : forme et statut des contre-arguments.....	99
4. Conclusion générale	123
Bibliographie	129
Annexe 1 : transcription linguistique du débat de 2007	
Annexe 2 : transcription journalistique du débat de 2012	
Annexe 3 : conventions de transcription	

1. Introduction générale

Cadre et problématique de l'étude

Volontiers employée par les hommes politiques, présente plus généralement dans les discours polémiques ou conflictuels, utilisée enfin dans tous les domaines qui échappent aux certitudes et aux déterminismes stricts, la concession est une figure argumentative connue de la rhétorique depuis l'Antiquité. Décrite par la grammaire à partir du milieu du XIX^e siècle, elle a finalement attiré l'attention des linguistes dès la seconde moitié du XX^e siècle (cf. 2.1.). Dans une première approche, nous dirons que la concession consiste à donner son assentiment à une assertion émanant d'une autre source, en particulier d'un interlocuteur, pour ensuite y opposer un contre-argument et en limiter ainsi la portée (cf. 2.2.). C'est, par exemple, ce que fait Nicolas Sarkozy dans le débat présidentiel de 2007, lorsqu'il répond de la façon suivante à une proposition de Ségolène Royal : *bien sûr qu'il faut développer les énergies renouvelables l'éolien encore que on peut pas couvrir la France d'éoliennes lorsque vous les voyez vous voyez bien que ça pose aussi des questions sur le paysage* (cf. Annexe 1, p. 48, l. 16-22).

Malgré son importance en tant que procédé rhétorique, et même si elle n'est pas nouvelle en tant qu'objet d'étude, la concession garde bien des zones d'ombre. En linguistique, les recherches consacrées à la concession se sont surtout intéressées aux marqueurs (ANSCOMBRE 1983, 2002 et 2004 ; CONTI et BÉGUELIN 2010 ; FUCHS 1992 ; GETTRUP et NØLKE 1984 ; MELLET et MONTE 2005 ; MOREL 1996) et, dans une moindre mesure, à la structure (COUPER-KUHLEN et THOMPSON 2000) et à l'assise logico-sémantique des relations concessives (KÖNIG 1985 et 1991 ; MARTIN 1987). Ces investigations décrivent la concession pour elle-même, sous différents aspects, sans l'aborder comme une figure argumentative répondant à une stratégie persuasive.

La perspective rhétorique absente des travaux de linguistique est en revanche bien présente dans certaines études relevant de l'argumentation et de l'analyse du discours, en particulier dans celles de MARTEL et TURBIDE (2005) et de MARTEL (2008). Examinant un débat politique télévisé, ces deux chercheurs portent leur attention sur la fréquence d'utilisation de divers procédés rhétoriques, dont la concession, dans le

but de mettre en évidence la stratégie argumentative propre à chacun des participants. Seulement, se situant à un niveau d'analyse macro-discursif, ils traitent ces procédés comme autant de boîtes noires, sans prendre en considération leurs différents composants morphosyntaxiques et sémantiques.

La présente étude vise à jeter un pont entre les deux approches mentionnées ci-dessus. Nous chercherons à mettre en évidence une stratégie concessive chez chacun des participants aux duels présidentiels français de 2007 et de 2012, en considérant qu'une stratégie discursive persuasive se caractérise par le fait que « la sélection des procédés argumentatifs et rhétoriques résulte d'un acte non pas spontané mais prémédité, d'une action réfléchie et intentionnelle qui vise à faire admettre son opinion en discréditant celle des autres » (MARTEL et TURBIDE 2005 : 196). Dans cette perspective, nous décrirons les principales caractéristiques des concessions produites par les débatteurs, à savoir leur marquage et leur structure (cf. 3.1.), la façon dont le locuteur reprend le discours autre (cf. 3.2.) et la manière dont il y oppose une contre-argumentation (cf. 3.3.).

Au-delà de la description de stratégies concessives, notre investigation poursuit un second objectif, qui a trait à l'étude du discours politique. Il s'agit de montrer l'intérêt, en la matière, de considérations relevant de la linguistique à proprement parler, en particulier de la linguistique française. En sciences du langage, les recherches portant sur le discours politique relèvent principalement de l'analyse du discours et de la lexicométrie (cf. BONNAFOUS et TOURNIER 1995 ; LE BART 1998). A cet égard, il est significatif que chacune de ces deux branches ait vu la publication d'un ouvrage sur l'élection présidentielle française de 2007 (CALVET et VÉRONIS 2008 ; CHARAUDEAU 2008). La linguistique française, en revanche, fait figure de parent pauvre, avec des apports plus potentiels que réels à l'étude du discours politique (cf. RÉMI-GIRAUD 2010). C'est pourquoi nous avons souhaité « défendre et illustrer » la contribution de cette discipline, en adoptant une démarche pluridisciplinaire intégrant la linguistique de l'énonciation et l'argumentation.

Corpus

Le corpus que nous étudierons se compose des deux duels télévisés qui ont eu lieu entre les deux tours des élections présidentielles françaises de 2007 et de 2012 et

qui ont opposé Nicolas Sarkozy respectivement à Ségolène Royal et à François Hollande. Ce choix tient à différentes raisons liées à l'objet même de notre investigation. Nous avons d'abord supposé que les débats contradictoires, d'une façon générale, étaient propices à la formulation de concessions. Nous avons ensuite décidé d'examiner en particulier des duels présidentiels français en postulant que l'enjeu important de ces rencontres favorisait la mise en place de stratégies persuasives élaborées. Enfin, nous avons retenu non seulement le débat de 2012, mais aussi celui de 2007, dans le but de disposer de données en nombre suffisant, d'une part, et de pouvoir comparer plusieurs stratégies entre elles, d'autre part.

Nous avons choisi de ne prendre en considération que les concessions qui se rapportent à des propos tenus par l'interlocuteur au cours de l'échange. Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, nous disposons ainsi de données homogènes et comparables, qui, par ailleurs, représentent la très grande majorité des concessions de notre corpus. Ensuite, cela nous permettra, dans le chapitre 3.2., d'examiner comment le discours de l'autre est repris et récupéré. Enfin, si nous avions voulu tenir compte des concessions citant plus ou moins clairement, par des allusions plus ou moins voilées, des discours situés hors des deux rencontres télévisées, nous aurions été conduits à dépasser largement le cadre de la présente étude en menant de longues discussions sur le statut de concession ou non de tel ou tel énoncé.

Les conventions de transcription utilisées dans les exemples diffèrent d'un débat à l'autre. Celui de 2007 a été intégralement transcrit par le Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel, qui a gracieusement mis à notre disposition le résultat de son travail. Cette transcription figure dans l'Annexe 1, les conventions qui la régissent dans l'Annexe 3. En ce qui concerne le duel de 2012, nous n'avons pas de transcription linguistique de l'ensemble du débat. Comme il aurait été fastidieux et disproportionné de le transcrire nous-mêmes en entier pour ensuite n'exploiter que les extraits comportant des concessions, nous avons d'abord identifié les passages qui nous intéressaient à l'aide de la vidéo et d'une transcription journalistique, donnée dans l'Annexe 2, puis nous avons transcrit ces séquences selon les conventions 2006 de l'équipe DELIC (Description linguistique informatisée sur corpus), présentées dans l'Annexe 3. Dans les transcriptions linguistiques, les locuteurs

sont toujours désignés par une abréviation de leur nom de famille : Nicolas Sarkozy (SAR), Ségolène Royal (ROY), Arlette Chabot (CHA), Patrick Poivre d'Arvor (POI), François Hollande (HOL), David Pujadas (PUJ) et Laurence Ferrari (FER).

Structure de l'étude

Avant d'examiner les concessions de notre corpus, nous dresserons un état de la question de la notion de concession (2.) : nous survolerons d'abord son histoire (2.1.), puis nous nous attarderons davantage sur sa définition (2.2.), que nous aborderons avant tout sous un angle morphosyntaxique (2.2.1.), mais aussi sémantique (2.2.2.)¹. Après quoi nous plongerons dans les analyses de corpus (3.), qui représentent le cœur de notre investigation. Nous nous intéresserons successivement à trois types d'aspects des concessions, que nous avons déjà évoqués ci-dessus : les aspects linguistiques (3.1.), *id est* le marquage (3.1.1.) et la structure (3.1.2.) des concessions, les aspects énonciatifs (3.2.), à savoir la façon dont le discours de l'autre est repris, et les aspects argumentatifs (3.3.), c'est-à-dire la forme et le statut des contre-arguments. Chacun de ces (sous-)chapitres des analyses de corpus sera subdivisé en quatre parties consacrées chacune à l'un des duellistes des deux débats étudiés ici. Conformément à la démarche analytique adoptée dans le présent travail, les exemples seront toujours commentés sous l'angle du (sous-)chapitre dans lequel ils se trouvent : ils ne seront donc pas décrits dans leur intégralité en une seule fois, mais nombre d'entre eux apparaîtront en différents endroits et seront, à chaque fois, examinés sous un autre éclairage².

¹ Les parties de l'état des lieux consacrées à des aspects plus spécifiques de la concession se trouvent dans les (sous-)chapitres concernés : 3.1.2. Structure des énoncés, 3.2. Aspects énonciatifs : le traitement du discours de l'autre et 3.3. Aspects argumentatifs : forme et statut des contre-arguments.

² Afin de faciliter les renvois, les exemples seront numérotés en continu à travers les chapitres et conserveront le numéro de leur première mention.

2. Etat de la question

2.1. Bref historique de la notion de concession

Des *Topiques* d'Aristote au *Traité de l'argumentation* de PERELMAN et OLBRECHTS-TYTECA (1970), en passant par l'*Encyclopédie* de Diderot, la concession a d'abord été étudiée dans la longue tradition de la rhétorique (MOREL 1996 ; COUPER-KUHLEN et THOMPSON 2000). Les traités la décrivent généralement comme un mouvement argumentatif en deux temps, dans lequel l'orateur commence par reconnaître la validité d'un argument attribué à son adversaire, pour ensuite énoncer un contre-argument qui en limite la portée ou l'annule complètement (MOREL 1996) :

[La concession] exprime le fait que l'on réserve un accueil favorable à certains arguments réels ou présumés de l'adversaire. En restreignant les prétentions, en abandonnant certaines thèses, en renonçant à certains arguments, l'orateur peut rendre sa position plus forte, plus aisée à défendre [...] (PERELMAN et OLBRECHTS-TYTECA 1970 : 646).

De la rhétorique, la concession est passée à la grammaire vers le milieu du XIX^e siècle (MOREL 1996). Dans la tradition grammaticale, elle n'est plus considérée comme une construction discursive, mais comme une relation logique entre deux propositions. Les manuels la définissent comme l'expression tantôt d'une « opposition », tantôt d'une « restriction », tantôt d'une « cause qui n'a pas été suivie de l'effet attendu » (MOREL 1996 : 5) :

Un acte se produit quelquefois, non par l'effet d'une cause, mais malgré l'opposition que cette cause met à son accomplissement. (BRUNOT et BONY 1909 : 334)

L'opposition consiste à rapprocher deux faits qui, normalement, devraient s'exclure. [...] L'opposition exprimée par la subordonnée peut n'être que partielle : on a alors une concession ou une restriction (GALICHET et al. 1967 : 275-276, cités par MOREL 1996 : 6).

Après avoir transité par la grammaire, la concession a fini par atterrir dans le vaste champ des sciences du langage dans la seconde moitié du XX^e siècle. L'attention

des linguistes s'est portée sur différents aspects des constructions concessives, parmi lesquels on mentionnera en particulier :

- (i) les soubassements logico-sémantiques des relations concessives (KÖNIG 1985 et 1991 ; MARTIN 1987) ;
- (ii) les marqueurs de la concession (ANSCOMBRE 1983, 2002 et 2004 ; CONTI et BÉGUELIN 2010 ; FUCHS 1992 ; GETTRUP et NØLKE 1984 ; KÖNIG 1985 et 1991 ; MARTIN 1987 ; MELLET et MONTE 2005 ; MOREL 1996) ;
- (iii) l'ordre des propositions (COUPER-KUHLEN et THOMPSON 2000 ; MOREL 1996) ;
- (iv) le discours autre dans l'énoncé concessif (GARNIER et SITRI 2004 ; SALVAN 2004) ;
- (v) le procédé argumentatif que constitue la concession (MARTEL et TURBIDE 2005 ; MARTEL 2008).

Dans ce dernier cas, les sciences du langage rejoignent la première discipline à s'être intéressée à la concession, à savoir la rhétorique, et la boucle de l'histoire de la notion de concession est ainsi bouclée. Les différents composants ci-dessus seront examinés dans le présent travail, mais, avant de pouvoir plonger dans notre corpus, il nous faut définir plus précisément la notion de concession.

2.2. Définition de la notion de concession

La définition que l'on peut proposer du phénomène de la concession et la classification que l'on peut éventuellement en établir dépendent évidemment des critères que l'on retient. Ci-dessous, nous présenterons d'abord l'approche de MOREL (1996), fondée sur des critères morphosyntaxiques, puis celles de MARTIN (1987) et de KÖNIG (1985 et 1991), qui recourent à certaines propriétés sémantiques des constructions concessives.

2.2.1. Approche morphosyntaxique

MOREL (1996) définit la concession en se basant sur des critères morphosyntaxiques tels que l'ordre des propositions, la nature des marqueurs concessifs, etc. Elle est ainsi amenée à distinguer trois types de structures concessives, qui correspondent à trois valeurs différentes de la concession dans le discours : la concession logique, la concession rectificative et la concession argumentative.

La concession logique

Pour présenter la concession logique, nous partirons d'un exemple tiré d'une brochure publiée par un parti politique suisse³ :

- 1) **[B]** le Tribunal fédéral a décidé qu'un Palestinien marié à une Espagnole établie en Suisse avait le droit de vivre en Suisse. Et cela **[A]** bien que le Palestinien en question ait été condamné à plusieurs reprises, notamment pour trafic de drogue aggravé.

Dans la citation ci-dessus, la conjonction de subordination *bien que* marque une relation concessive entre deux propositions : B *le Tribunal fédéral a décidé qu'un Palestinien marié à une Espagnole établie en Suisse avait le droit de vivre en Suisse* et A *le Palestinien en question a été condamné à plusieurs reprises, notamment pour trafic de drogue aggravé* (cf. MOREL 1996). L'association de A et B n'est concessive que si l'on admet un énoncé implicite tel que 2),

- 2) Normalement, si **[A]** un étranger a été condamné à plusieurs reprises, notamment pour trafic de drogue aggravé, **[non B]** il ne devrait pas avoir le droit de rester en Suisse.

³ *Quelle politique à l'égard des étrangers souhaitez-vous ?*, document distribué dans tous les ménages suisses fin juillet 2010 par le parti de l'Union Démocratique du Centre (UDC), page 5.

dans lequel la proposition A est liée à une négation de B. Ainsi, l'on peut dire que deux propositions A et B posées ensemble se trouvent en relation concessive si A est normalement associé à non B, quels que soient par ailleurs l'ordre des deux termes et le lien formel entre eux (*bien que, malgré que, etc.*).

L'exemple et la définition ci-dessus de la concession logique font apparaître le rôle fondamental que jouent les croyances ou les connaissances partagées dans les énoncés concessifs (MOREL 1996). La citation 1) suppose en effet un accord tacite sur la relation exprimée en 2), qui relève de l'implicite, mais qui n'en est pas moins imposée par le recours à la conjonction *bien que* : celle-ci contraint le lecteur à donner une interprétation concessive à 1), donc à accepter la relation 2), que MOREL (1996) classe parmi les présupposés. Si, en 1), les propositions A et B étaient liées par *et* plutôt que par *bien que*, la relation entre A et B ne serait interprétée comme concessive que si l'on admettait *a priori* 2), mais ce dernier énoncé ne serait plus imposé. A ce stade déjà, on s'aperçoit que le choix du marquage de la concession est loin d'être anodin en termes stratégiques.

Nous avons vu qu'un énoncé est concessif s'il pose ensemble deux propositions A et B qui, d'après les croyances ou les savoirs partagés, sont anti-orientées. Il existe cependant des constructions concessives plus complexes, dans lesquelles A et B ne s'opposent pas directement, mais par les conclusions (C) que l'on peut en tirer (MOREL 1996). Nous le montrerons à l'aide d'un exemple issu d'un article paru dans un quotidien suisse⁴ :

- 3) **[A]** Bien qu'au Qatar, au Koweït ou à Bahreïn par exemple, les catholiques, anglicans et orthodoxes soient assez libres de mener leur vie pastorale, **[B]** au Pakistan, en Irak, en Egypte, au Nigeria, et dans d'autres pays, des chrétiens fuient leur pays lorsqu'ils en ont les moyens. Et vivent dans la peur.

En 3), le terme A n'exclut pas en lui-même B, mais l'on peut tirer de ces deux propositions des généralisations contraires : sur la base de A, l'on pourrait admettre (C₁) que *les chrétiens peuvent exercer librement leur foi dans les pays à dominante islamique*, alors que, à partir de B, le lecteur déduit (C₂) que *les chrétiens ne sont pas*

⁴ Aline Viredaz, Albert Longchamp et François-Xavier Amherdt, « N'abandonnons pas les chrétiens persécutés », *Le Temps*, 02.04.2012, page 10.

libres d'exercer leur foi dans les pays à dominante islamique, cette dernière conclusion (C₂) étant une négation de la première (C₁). Et c'est bien à la conclusion C₂ que veulent aboutir les auteurs de l'article, comme le montre son titre, « N'abandonnons pas les chrétiens persécutés ».

Les deux exemples de concession logique que nous avons vus jusqu'ici montrent que l'ordre des deux propositions A et B est relativement libre (cf. MOREL 1996) : *B, bien que A* en 1) et *Bien que A, B* en 3). En ce qui concerne le marquage de la concession logique, notons qu'il se fait typiquement par *bien que*, mais qu'il peut aussi se faire par d'autres conjonctions, telles que *même si, si... que, malgré, quoique*, etc. Enfin, pour ce qui est de leur valeur énonciative, les deux propositions A et B relèvent d'une seule et même énonciation, mais se distinguent néanmoins par leur statut : A, l'énoncé concédé, reçoit l'assentiment de l'énonciateur de la concession, mais il est donné comme validé par un support énonciatif différent, alors que B, l'énoncé asserté, est validé par l'énonciateur de la concession.

La concession rectificative

Nous avons vu précédemment, au sujet de la concession logique, que l'ordre des propositions A et B était relativement libre. Il n'en est pas ainsi dans le cas de la concession dite *rectificative*, de type *B, encore que A*, où la subordonnée concessive suit nécessairement la principale et modifie les conclusions que l'on peut en tirer (MOREL 1996). Nous le montrerons à l'aide d'un exemple, pris à nouveau dans la presse écrite⁵ :

- 4) **[B]** Président à la tête de la Chancellerie et du Contrôle des finances, Pierre-Yves Maillard endossera le costume d'un premier ministre virtuel. **[A]** Encore que la fonction baigne toujours dans le flou après son introduction en 2007.

On retrouve ici une relation sous-jacente du même type que dans la concession logique (*Normalement, si A, alors non B*). En effet, la citation 4) implique un énoncé tel que 5) :

- 5) Normalement, si **[A]** une fonction baigne dans le flou, **[non B]** on ne peut pas dire ce que fera la personne chargée de la remplir.

⁵ Marco Danesi, « Virer à gauche et maintenir l'équilibre : le cap vaudois », *Le Temps*, 27.04.2012, page 9.

Cependant, la concession logique et la concession rectificative se distinguent par leur valeur pragmatique (MOREL 1996). On le voit en comparant les exemples 1) et 4), qui illustrent respectivement ces deux types de concession. L'énoncé 1) affirme que l'on aurait de bonnes raisons de contester la possibilité pour le Palestinien en question de rester en Suisse, mais que, en l'occurrence, cette possibilité n'est pas invalidée, mais au contraire réalisée. Autrement dit, dans la situation présente, la relation sous-jacente 2) ne se vérifie pas dans les faits (non B ne se produit pas). En revanche, l'affirmation de la concessive dans la citation 4) conduit à une conclusion comme *Après tout, on ne peut peut-être pas dire que Pierre-Yves Maillard endossera le costume d'un premier ministre virtuel*. En d'autres termes, il est possible que la relation sous-jacente 5) se réalise dans la situation présente (non B peut avoir lieu) ; l'affirmation initiale n'est pas annulée, mais la concessive postposée met en cause sa validité, raison pour laquelle on parle ici de *concession rectificative*. Pour résumer, nous dirons que la différence pragmatique entre la concession logique et la concession rectificative est la suivante :

- la première, de type *B, bien que A*, affirme A et B, excluant du même coup non B, qui est normalement associé à A ;
- la seconde, de type *B, encore que A*, pose d'abord B, puis, avec la proposition A normalement associée à non B, elle introduit la disjonction B ou non B, qui a pour effet de rectifier la portée de l'affirmation de B.

Comme dans le cas de la concession logique, la mise en cause opérée par la concessive peut concerner non pas B directement, mais une conclusion C que l'on pourrait en tirer. Notons encore que la rectification peut avoir une portée plus ou moins grande et qu'elle peut même aller jusqu'à la négation totale de l'énoncé précédent, comme dans l'exemple (oral) ci-après (MOREL 1996 : 11) :

6) **[B]** J'irai aux USA le mois prochain **[A]** – encore que j'irai pas – parce qu'il y aura l'affaire d'EDF.

Pour terminer, récapitulons les principales propriétés de la concession rectificative, en nous appuyant, ici encore, sur l'étude de MOREL (1996). Comme nous l'avons relevé plus haut, la concession rectificative se déploie selon une structure syntaxique fixe, l'énoncé concessif apparaissant toujours en seconde position (B,

encore que A). La concessive est obligatoirement introduite par une conjonction : à part *encore que*, qui, d'après MOREL (1996), s'est spécialisée dans le marquage de la concession rectificative, l'on rencontre souvent aussi *quoique* dans cette fonction et, parfois, *bien que*. Enfin, sur le plan de l'énonciation, les propositions A et B sont assertées par un seul et même énonciateur, mais à deux niveaux différents : la concessive glose la principale qui la précède.

La concession argumentative

Certains énoncés constitués de deux propositions coordonnées combinent la valeur de la concession logique et celle de la concession rectificative : il s'agit de constructions de type *Certes A, mais B*, que MOREL (1996 : 15) appelle *concessions argumentatives*. Dans le premier terme (A), un élément linguistique « concessif » relevant de la modalité épistémique (adverbe, adjectif, locution, etc.) indique que l'assertion est validée par un support énonciatif différent de l'énonciateur, mais que ce dernier y donne néanmoins son assentiment. A la suite de MOREL (1996 : 20), nous qualifierons cet énoncé de *concedé*. Puis, dans le second terme (B), souvent introduit par *mais*, l'énonciateur émet une proposition qui limite l'assertion précédente, qui en restreint la portée ou qui en modifie la valeur de vérité. Nous nommerons cet énoncé *asserté* (MOREL 1996 : 20) ou *contre-argumentatif*. Par le mot de *marqueur*, nous désignerons aussi bien les éléments concessifs en A que les introducteurs – généralement adversatifs – de B.

Pour concrétiser notre propos, voici deux concessions argumentatives produites par Nicolas Sarkozy lors du débat présidentiel de 2007 :

- 7) SAR : **[A]** bien SÛR qu'il faut développer les énergies renouvelables, (..) l'éolien **[B]** (..) encore que (..) on peut pas couvrir la france d'éoliennes? (..) lorsque vous les voyez (..) vous voyez bien (..) que=ça pose aussi (..) des questions (..) sur le paysage? (Annexe 1, p. 48, l. 16-22)
- 8) SAR : **[A]** c'est bien beau d'ouvrir nos marchés? (..) je suis d'accord. (..) **[B]** mais sur la base de la REciprocité (1.0) .h et du même moment. (...) on ne peut pas ouvrir nos marchés (..) à des pays (..) qui n'ouvrent pas (..) les leurs. (Annexe 1, p. 69, l. 33-35)

Dans chacun des deux exemples ci-dessus, Nicolas Sarkozy commence par reprendre un énoncé auquel il donne son assentiment, mais dont il attribue la responsabilité à son interlocuteur (cf. concession logique) ; cette opération est marquée explicitement par *bien sûr que* en 7) et, de façon redondante, par *c'est bien beau de et je suis d'accord* en 8). Puis il revient sur cette proposition⁶ pour corriger les conclusions qui en étaient déductibles et pour en modifier la portée (cf. concession rectificative) ; ce mouvement contre-argumentatif est, lui aussi, introduit explicitement, par *encore que* en 7) et par *mais* en 8). Soit dit en passant, l'extrait 7) montre que, si *encore que* comporte une idée de rectification, son emploi n'en est pas pour autant limité à l'expression de la concession rectificative, contrairement à ce que suggère MOREL (1996).

On le voit, la concession argumentative est caractérisée par le dialogisme, c'est-à-dire par une énonciation dans laquelle certains points de vue sont attribués à d'autres sources que le locuteur actuel (cf. MOREL 1996 et CONSTANTIN DE CHANAY 2006 et 2010). Si ce type d'énonciation apparaît volontiers dans des situations de dialogue telles que les débats politiques, on peut le trouver aussi dans des contextes où il n'y a pas d'interaction verbale, p. ex. dans des discours politiques, qui sont monologiques, mais pas nécessairement monologiques. Les exemples 7) et 8) ci-dessus montrent en outre que le statut énonciatif des concessions argumentatives se caractérise aussi par la présence fréquente d'embrayeurs : *vous* en 7), *nos* et *je* en 8).

Au plan syntaxique, la concession argumentative prend souvent la forme d'une structure coordonnée (MOREL 1996), mais l'on peut aussi rencontrer des structures paratactiques. Au plan discursif, l'argument donné en premier est, dans la plupart des cas, l'élément concédé : porteur d'une valeur thématique, il est présenté comme l'objet d'un consensus entre les interlocuteurs et ne peut donc, en principe du moins, être contesté par le destinataire du discours. Le rhème, généralement en seconde position, se base sur cet élément concédé : il consiste en une contre-argumentation et il constitue le centre informatif de l'ensemble de l'énoncé. Le plus souvent, la

⁶ A la suite de MOREL (1996), nous employons *proposition* pour désigner l'un des constituants du système de la concession argumentative. Ce terme peut recouvrir des réalités grammaticales fort diverses, d'un lexème à toute une séquence discursive. La *proposition* ne se définit donc pas ici par des critères morphosyntaxiques, mais par sa fonction – discursive – de terme concédé ou asserté dans une structure concessive (en ce sens, le mot est équivalent à *énoncé*).

concession argumentative se déploie donc selon la structure typique thème-rhème. L'examen de notre corpus révélera cependant que cet ordre n'est pas aussi fixe que le prétend MOREL (1996) : nous verrons, dans la partie 3.1.2., différentes variations du schéma de base de la concession argumentative (cf. COUPER-KUHLEN et THOMPSON 2000).

D'un point de vue persuasif, l'intérêt de la concession argumentative réside notamment dans le fait que le thème est donné comme non contestable parce que supposé faire l'objet d'une convergence de vues. L'on accordera donc une attention particulière au traitement et aux transformations que subit le discours de l'autre dans les concessions argumentatives de notre corpus (3.2.).

Parmi les concessions argumentatives, on peut observer une forte variabilité concernant différentes dimensions, en particulier (i) les aspects linguistiques, notamment le marquage de la concession, (ii) le rapport entre énoncé concédé et discours de l'interlocuteur et (iii) les types d'arguments en jeu. Ces dimensions de variation sont illustrées par les exemples 9) à 11) ci-dessous.

9) SAR : **[A₁]** y⁷ a un deuxième point où: (.) on est en accord, (..) c'est qu'il >faut résoudre le problème de la dette<. (..) vous avez parfaitement raison. (...) **[B₁]** mais madame royal vous savez bien, et vous connaissez les chiffres comme moi, [...] ça fait d=puis combien de=temps (.) que=les budgets de=la france sont en déficit. (..) vingt-cinq ans. (.) .h on peut pas expliquer que l'endettement de la france (.) ça dépend de ces cinq dernières années. (..) .h **[A₂]** vous avez raison? (.) il faut réduire l'endettement de la france. (..) .h **[B₂]** le problème c'est >comment on le=fait. (Annexe 1, p. 5, l. 9-18)

En 9), nous avons une suite de deux concessions (signalées respectivement par A₁ B₁ et A₂ B₂) que produit Nicolas Sarkozy en réponse à Ségolène Royal. Il y marque une adhésion totale à un constat de son interlocutrice, à savoir le *problème de la dette*. Son acquiescement, insistant, est exprimé à trois reprises : deux fois dans la première concession (*on est en accord, vous avez parfaitement raison*) et une fois dans la seconde (*vous avez raison*). Nicolas Sarkozy reconnaît le caractère problématique d'un

⁷ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

fait, qu'il cherche ensuite à imputer aux gouvernements qui ont précédé celui dont il est membre (argument de causalité : cf. 3.3. et BUFFON (2002)).

10) SAR : **[A]** je=connais peut-être pas le=dossier madame? (..) **[B]** mais je=suis assez cohérent. (Annexe 1, p. 52, l. 26)

La concession qui se présente en 10) est très différente de la précédente. Relativement brève, elle exprime un accord du bout des lèvres (*peut-être*). La réticence manifestée ici par Nicolas Sarkozy s'explique par la nature de l'objet concédé : il s'agit d'un argument *ad personam* (cf. PERELMAN et OLBRECHTS-TYTECA 1970) qui donne une image très négative du locuteur (*je connais [...] pas le dossier*).

11) HOL : **[A]** alors vous pourrez dire (euh) (euh) j'ai une excuse (euh) la crise (euh) elle est là et personne ne la conteste **[B]** mais enfin + le chômage a plus augmenté en France qu'il n'a augmenté en Allemagne il est de six et demi pour cent de la population active nous sommes à dix (cf. Annexe 2, p. 5, l. 30-33)

La concession de l'exemple 11) se distingue des deux précédentes principalement par le statut de l'énoncé concédé. A l'aide du discours direct, François Hollande attribue à son contradicteur un argument que ce dernier n'a pas formulé, mais qu'il pourrait avancer. En cherchant ainsi à prévenir une objection potentielle, François Hollande recourt à une figure de la rhétorique classique, la prolepse. Ce type de concession est rare dans notre corpus, mais la citation 11) présente l'intérêt de soulever la question du rapport entre énoncé concessif et discours produit par l'interlocuteur.

Dans les deux débats politiques étudiés ici, la concession argumentative occupe une place prépondérante, presque exclusive, au détriment des deux autres types de concession. Par conséquent, et pour assurer la comparabilité des données, on se concentrera sur l'examen de la concession argumentative. Plus précisément, l'on s'intéressera aux trois angles d'attaque (i)-(iii) illustrés à l'aide des exemples 9) à 11) ci-dessus : les aspects linguistiques (3.1.), notamment le marquage de la concession (3.1.1.), les aspects énonciatifs (3.2.) et les aspects argumentatifs (3.3.). Etant donné la variation qui s'observe dans ces trois dimensions, l'on peut en effet s'attendre à y voir se développer différentes stratégies concessives. A présent, avant de pouvoir analyser les données de notre corpus, il nous faut encore compléter la définition et la typologie de MOREL (1996) en éclairant les soubassements logico-sémantiques de la concession.

2.2.2. Approche sémantique

Concession et univers de croyance

Nous avons vu ci-dessus, en définissant la concession par l'approche de MOREL (1996), que deux propositions A et B posées ensemble constituent une structure concessive si A est normalement associé à non B, ou si A mène à une conclusion C et B à non C⁸ (cf. 2.2.1.). Implicite, la relation *si A, -B* est considérée comme un présupposé par MOREL (1996). Cependant, MARTIN (1987 : 82) note qu'« en l'occurrence les critères habituels de la présupposition s'appliquent fort mal ». Pour le vérifier, faisons passer l'exemple 1) ci-dessus (cf. 2.2.1.) par le test de la négation :

12) **[B]** le Tribunal fédéral a décidé qu'un Palestinien marié à une Espagnole établie en Suisse n'avait pas le droit de vivre en Suisse. Et cela **[A]** bien que le Palestinien en question ait été condamné à plusieurs reprises, [...]

L'on remarque en effet que, si l'on soumet cette concession à la négation, la relation sous-jacente s'inverse : contrairement à 1), l'exemple 12) ci-dessus suggère que, suite aux condamnations dont le Palestinien a fait l'objet, le Tribunal fédéral aurait dû lui accorder le droit de vivre en Suisse. L'on ne peut donc rapporter aux présupposés la relation *si A, -B* qui se cache derrière une concession telle que *B, bien que A*.

MARTIN (1987) résout le problème du statut de la relation *si A, -B* à l'aide de la notion d'univers de croyance. Il faut entendre par là l'« ensemble des propositions qu'au moment où il s'exprime le locuteur tient pour vraies [...] ou qu'il cherche à accréditer comme telles » (MARTIN 1987 : 10). En produisant une concession telle que 1),

1) **[B]** le Tribunal fédéral a décidé qu'un Palestinien marié à une Espagnole établie en Suisse avait le droit de vivre en Suisse. Et cela **[A]** bien que le Palestinien en question ait été condamné à plusieurs reprises, notamment pour trafic de drogue aggravé.

le locuteur admet, d'une part, la vérité de A et de B dans l'univers de croyance m_o de l'énonciation en cours et il envisage, d'autre part, (*si A, -B*) dans un univers contrefactuel \bar{m} . Celui-ci correspond à l'univers des attentes, dans lequel tout incite le

⁸ Nous ne le précisons pas à chaque fois, mais les propos qui suivent sont valables aussi pour ce type de structure concessive.

locuteur à penser que *si A, ¬B*. Comme nous l'avons déjà relevé plus haut (cf. 2.2.1.), ces attentes relèvent d'une certaine conception des choses, d'une certaine idéologie, que la relation concessive impose.

Les analyses de MARTIN (1987) éclairent donc le statut de la relation implicative sous-jacente à toute structure concessive et permettent ainsi de mieux saisir le phénomène dans son ensemble. Mais elles fournissent aussi une grille de lecture qui permet de classer les différents marqueurs de la concession selon l'aspect qu'ils mettent en avant :

- (i) certains reflètent la relation décrite ci-dessus (*si*) ;
- (ii) d'autres expriment le fait que A et B se vérifient tous les deux simultanément dans m_o (*avec, alors que, tandis que, cependant, quand même, quand bien même*) ;
- (iii) d'autres encore soulignent l'opposition entre les attentes et les faits (*mais, malgré (que), néanmoins, en dépit de*) ;
- (iv) d'autres, enfin, mettent en évidence le parcours de mondes contrefactuels ; il s'agit souvent de mots de quantification ou d'intensité (*quoi que, où que, quelque... que, si... que, même (si), aussi, tout*).

Par ailleurs, le recours à l'idée d'univers de croyance permet à MARTIN (1987) d'expliquer le caractère polémique que prend souvent la concession, en particulier dans les débats politiques. Dans une situation dialogique (cf. 2.2.1.), le locuteur qui produit une concession abandonne à son adversaire un argument A qui, pour lui, n'invalide pas la proposition B qu'il veut faire admettre. La concession acquiert un statut polémique dès lors que la forme *si A, ¬B* appartient à l'univers de l'interlocuteur. Il en est ainsi dans l'exemple suivant, où Ségolène Royal répond à Nicolas Sarkozy au sujet de sa proposition de défiscaliser les heures supplémentaires pour *libérer la possibilité de travailler en France* (Annexe 1, p. 14, l. 24) :

- 13) ROY : **[B]** moi je crois que (.) votre proposition (.) est non seulement dangereuse (.) et inefficace. (..) pourquoi? (..) **[A]** et pourtant je fais le même constat que vous? (..) je crois qu'on ne travaille (.) pas suffisamment en france. (Annexe 1, p. 17, l. 2-5)

Dans cette construction concessive de type *B*, et *pourtant A*, la locutrice commence par déclarer son désaccord avec la proposition de son contradicteur, jugée *dangereuse et inefficace*, puis elle reconnaît, dans ses propres termes, la validité du constat de départ de Nicolas Sarkozy, à savoir *qu'on ne travaille pas suffisamment en France*. Elle exprime ainsi son refus de tirer d'une base commune les mêmes conclusions que son adversaire. Or, dans l'univers de ce dernier, est évidemment censée admise une relation telle que *si on ne travaille pas suffisamment en France, une solution efficace est de ne plus soumettre à l'impôt les heures supplémentaires*. D'où le caractère polémique de la concession de Ségolène Royal.

Concession et autres domaines sémantiques

Une autre approche sémantique, adoptée par KÖNIG (1985 et 1991), part du constat que les connecteurs concessifs ont une étymologie assez apparente. Aisément identifiables aux plans de la forme et du sens, leurs composants peuvent être rattachés à une autre signification, antérieure. De plus, dans les langues européennes, les marqueurs concessifs présentent une grande diversité, et il s'en forme constamment de nouveaux. Enfin, ces connecteurs apparaissent relativement tardivement dans l'histoire de la langue et lors de son acquisition par l'individu. Il semble donc que la concession soit une notion complexe, à facettes multiples, dont les marqueurs, issus d'autres domaines sémantiques, mettent en avant l'un ou l'autre de ces aspects. On le voit, les observations de KÖNIG (1985 et 1991) convergent ici avec celles de MARTIN (1987). Cependant, malgré certains points communs, la démarche davantage étymologique et morphologique de KÖNIG (1985 et 1991) le conduit à établir une classification des connecteurs concessifs sensiblement différente de celle de MARTIN (1987). Selon les publications, il en distingue quatre (KÖNIG 1991) ou cinq (KÖNIG 1985) catégories, définies en fonction de leurs affinités avec d'autres domaines sémantiques.

- (i) Certains marqueurs concessifs comportent un élément issu du domaine de la quantification universelle ou de l'expression du libre choix : *toutefois*, *tout... que*, *(com)bien que*, etc. Cette classe de connecteurs se retrouve dans celle du parcours de mondes contrefactuels de MARTIN (1987).

- (ii) Parmi les marqueurs de la concession, certains consistent en un élément originellement conditionnel ou temporel, auquel peut s'ajouter une particule d'emphase ou de focalisation : (*même*) *si, quand même, lorsque même*, etc. Cette catégorie de connecteurs regroupe des éléments que MARTIN (1987) attribue à trois classes différentes : expression de la relation implicative sous-jacente, vérité simultanée de deux propositions dans m_0 et parcours de mondes contrefactuels.
- (iii) D'autres marqueurs concessifs expriment la cooccurrence ou la coexistence remarquable de deux faits : *tout de même, cependant, n'empêche que*. On retrouve ici des éléments qui, pour MARTIN (1987), relèvent de la vérité simultanée de deux propositions, d'une part, et de l'opposition entre les attentes et les faits, d'autre part.
- (iv) D'autres connecteurs encore lexicalisent des notions telles que le conflit, l'obstination ou la dissonance et qui, à l'origine, ne pouvaient être attribuées qu'à des êtres humains : *en dépit de, au mépris de, mal gré*. MARTIN (1987) inclut ces marqueurs dans la catégorie de l'opposition entre les attentes et les faits.
- (v) Enfin, KÖNIG (1985) range dans un dernier groupe les connecteurs concessifs qui marquent d'une façon ou d'une autre le caractère causal ou factuel des propositions qu'ils relient. Dans cette catégorie, qui ne sera d'ailleurs pas reprise dans KÖNIG (1991), l'auteur ne donne pas d'exemples français, mais il cite l'all. *zwar*, qui, avec *gewiss*, a une valeur analogue à celle du fr. *certes*.

Les études sémantiques de MARTIN (1987) et de KÖNIG (1985 et 1991) ont pour nous un double intérêt. Elles nous aident à comprendre la notion de concession d'une façon générale, mais elles nous permettent aussi de saisir les nuances entre les différents marqueurs de la relation concessive. Ces considérations sémantiques pourront nourrir notre analyse du marquage des concessions dans le chapitre 3.1.1.

3. Analyses de corpus

Avant même d'aborder les dimensions linguistique, énonciative et argumentative de la concession, l'on peut faire un constat d'ordre général sur son emploi dans les duels présidentiels de 2007 et de 2012. Le comptage du nombre de fois où elle est utilisée par les débatteurs révèle en effet des différences intéressantes (cf. tableau 1).

	N. Sarkozy	S. Royal	Fr. Hollande	Total
2007	17	8	-	25
2012	14	-	18	32

Tableau 1 : Nombre de concessions argumentatives produites par les candidats lors des duels de 2007 et de 2012. Ne sont retenues que celles qui se rapportent à des propos tenus par l'interlocuteur au cours du débat (pour les raisons exposées dans l'introduction générale).

En 2007, Nicolas Sarkozy a émis à peu près deux fois plus de concessions que Ségolène Royal. En 2012, il s'est montré un peu moins « concédant », si l'on peut dire, moins surtout que son contradicteur François Hollande. Bien qu'élémentaires, ces observations ne sont pas anodines, étant donné que, d'une façon générale, la concession construit un *ethos* d'ouverture et d'écoute de l'autre (PLANTIN 2002), mais témoigne aussi « de fair-play et d'objectivité » (PERELMAN et OLBRECHTS-TYTECA 1970 : 646). Cependant, on ne peut tirer de données aussi sommaires que des conclusions très limitées. Pour comprendre les stratégies concessives des candidats, il nous faut donc étudier par le menu les aspects linguistiques, énonciatifs et argumentatifs des concessions de notre corpus.

3.1. Aspects linguistiques

3.1.1. Marquage des concessions

Pour commencer, nous examinerons de près les premières concessions argumentatives du débat de 2007, produites par Nicolas Sarkozy et emblématiques de sa façon d'exprimer la concession dans ce duel. Elles nous serviront de point de départ pour tenter de caractériser sa stratégie de marquage de la concession, que nous comparerons ensuite à celle de Ségolène Royal et à celle qu'il adoptera dans le duel de 2012. Nous terminerons cette partie de notre étude en cherchant à cerner la manière dont François Hollande marque la concession dans la rencontre de 2012.

Nicolas Sarkozy (2007)

Le débat de 2007 commence par une question d'Arlette Chabot sur la conception qu'ont les candidats de la présidence et du pouvoir. Ségolène Royal en profite pour dresser un bilan très négatif du gouvernement sortant et elle conclut son tour de parole en demandant à Nicolas Sarkozy s'il s'estime en partie responsable de la situation de la France. Ce dernier répond alors de la façon suivante (Annexe 1, p. 4, l. 20 à p. 5, l. 8) :

14) SAR : euh puisqu'une question m'est posée je=crois que=la-la moindre des courtoisies c'est d'y répondre?=[A₁]est-ce que je suis responsable d'une partie du bilan du gouvernement?=**oui** madame royal. (...) .hh vous avez parlé des violences? (..) je suis responsable? (..) j'ai été le=ministre de l'intérieur pendant
 5 quatre ans. (...) .hh [B₁] j'ai trouvé une situation qui était catastrophique. (..) qui d'ailleurs a compté pour beaucoup? madame royal. ((avale)) dans la défaite de vos amis? (..) du gouvernement auquel vous apparteniez à l'époque? .hh si en deux mille deux les français ont changé. (..) n'ont même pas qualifié le premier ministre que vous souteniez (..) pour le deuxième tour. (..) y⁹ avait bien une
 10 raison? (..) .h cette raison chacun l'a observée? (..) c'est parce que les violences (..) et la délinquance avaient (..) explosé. (..) et c'est dans ces conditions, (..) que j'ai été, (..) nommé ministre de l'intérieur.=[A₁']oh tout n'a pas été réussi? (..) .h [A₂] et y⁹ a un point où je=voudrais vous (..) d'ailleurs vous dire que=**je suis d'accord**. .hhh c'est que=sur les défaillances de la république (..) gauche et
 15 droite confondues nous avons chacun notre part. (..) et **vous avez raison** de dire qu'il faut pas avoir une vision (..) manichéenne. (..) .hh [B₂] **donc** sur le bilan en matière de violences? (..) en matière de=délinquance? (..) avec le même appareil statistique madame royal. (..) le même (..) rien n'a changé=c'est le même (..) à l'époque de daniel vaillant? et c'est le même maintenant. (..) .hh sur
 20 les cinq ans de=gouvernement jospin? (...) la violence (..) la délinquance (..) avaient augmenté de=dix-huit pour cent. (1.0) .h sur les cinq années (..) du gouvernement (..) du=m-quinquennat de jacques chirac? (..) la délinquance avec le même appareil statistique? (..) a diminué de dix pour cent. (..) [A₃] je dis

⁹ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

25 pas que=tout est résolu? (.) [B₃] ça fait **quand même** un million (.) de victimes (.) en moins? (..) c'est me semble-t-il suffisant? (..) pour que:: (.) je ne parte pas en courant lorsqu'on évoque le mot (.) bilan (..) sur la sécurité.

Dans cet extrait, Nicolas Sarkozy produit une suite de trois concessions au sujet de sa responsabilité dans le bilan de la sécurité en France¹⁰. Dans la première, l'adverbe *oui* (l. 3)¹¹ marque l'énoncé concédé (A₁), mais il n'y a pas d'élément signalant l'énoncé asserté, i.e. contre-argumentatif (B₁), qui commence à la ligne 5 ; l'on a donc affaire ici à une construction en parataxe. L'énoncé asserté s'étend jusqu'à la ligne 12 et se conclut par : *c'est dans ces conditions que j'ai été nommé ministre de l'intérieur*. Il est suivi d'un nouvel énoncé concédé (A₁'), *oh tout n'a pas été réussi* (l. 12), dont on peut se demander s'il se rattache à la première concession ou s'il s'agit du début de la deuxième concession du passage. Nous choisissons de l'inclure dans la première construction concessive, parce qu'il est suivi d'un segment qui semble introduire un nouvel élément thématique : *un point* (l. 13) désigne une « partie nettement délimitée » (TLF)¹² de l'argumentation de Nicolas Sarkozy et *d'ailleurs* (l. 13) confirme qu'il s'agit d'un « élément nouveau » (TLF)¹² qui y est ajouté. L'on voit donc, à ce stade déjà, que la structure des concessions argumentatives ne se limite pas à la suite A B correspondant au schéma *Certes A, mais B* décrit par MOREL (1996) (cf. 3.1.2.).

Avec le segment *et y a un point où* (l. 13) commence la deuxième concession de l'extrait, dont l'énoncé concédé (A₂) est marqué doublement par les constructions verbales *je suis d'accord* (l. 13-14) et *vous avez raison* (l. 15). Quant à l'énoncé asserté (B₂), il est introduit par un connecteur consécutif : *donc* (l. 16). Plus brève que les précédentes, la troisième et dernière concession de l'exemple 14) résume et conclut la première partie de la réponse de Nicolas Sarkozy concernant le bilan du gouvernement sortant (A₃ B₃, l. 23-26). Ici, seul l'énoncé contre-argumentatif (B₃) est marqué, par la locution adverbiale *quand même* (l. 24).

¹⁰ Comme en 2.2., les lettres A et B insérées dans les exemples signalent respectivement les énoncés concédés et assertés. Les indices permettent de distinguer différentes structures concessives dans un même tour de parole, et les lettres primes sont utilisées lorsqu'une même structure concessive comporte deux énoncés concédés ou assertés. Les caractères gras ne relèvent pas de la convention de transcription, mais servent à faciliter le repérage des marqueurs.

¹¹ Pour des raisons de mise en page et de commodité de lecture, nous ne reprenons pas la numérotation des lignes des transcriptions en annexe.

¹² TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE [en ligne], *Trésor de la Langue Française informatisé*, URL : <http://atilf.atilf.fr/>. (Consulté le 18 septembre 2012).

A noter que, en considérant la troisième concession de 14) comme étant de type argumentatif, nous ne suivons pas MOREL (1996), qui estime que *quand même* exprime une relation de concession logique lorsque la première proposition porte une valeur concessive. De façon générale, MOREL (1996) distingue la concession logique de la concession argumentative en invoquant des critères morphosyntaxiques, la première étant formée d'une proposition principale et d'une subordonnée, la seconde de deux propositions coordonnées. Or, en l'occurrence, il faut voir les deux propositions reliées par *quand même* (l. 23-26) comme un système coordonné, car il est possible d'introduire la seconde proposition par *mais* et de supprimer *quand même*. Par ailleurs, notre analyse est confirmée par RIEGEL *et al.* (2009), qui classent *quand même* parmi les connecteurs argumentatifs. Enfin, la valeur de la relation entre les deux énoncés est bien celle d'une concession argumentative, car le second terme a pour fonction de revenir sur le premier et d'en restreindre la portée.

Dans l'extrait 14), le marquage des concessions présente différentes caractéristiques qui concernent, d'une part, les énoncés concédés et, d'autre part, les énoncés assertés. Les premiers sont signalés par des éléments qui manifestent un acquiescement total (*oui*, l. 3 ; *je suis d'accord*, l. 13-14) ou qui évaluent la proposition concédée comme vraie (*vous avez raison*, l. 15) (pour ces deux types de marquage de la proposition concédée, cf. MOREL 1996 : 77). Ces idées d'adhésion complète et de vérité de l'énoncé concédé sont exprimées de façon maximale explicitement par les constructions verbales *je suis d'accord* (l. 13-14) et *vous avez raison* (l. 15). De plus, l'emploi des embrayeurs *je* et *vous* contribue à construire, au niveau des *ethos*, l'idée d'une connivence ou, du moins, d'un rapprochement du locuteur par rapport à l'allocutaire. Passer de *je* à *vous*, c'est en effet inclure l'autre dans la sphère de l'interlocution et signaler ainsi une volonté de dialogue, mais c'est aussi passer d'une énonciation centrée sur soi à une énonciation centrée sur l'autre et faire par là un « pas énonciatif » vers l'adversaire¹³. En somme, tout est entrepris ici pour renforcer, par le marquage de la concession, l'image d'un Nicolas Sarkozy accueillant

¹³ Les apostrophes *madame (Royal)* remplissent une fonction similaire à celle des embrayeurs de personne. Elles apparaissent davantage dans les énoncés assertés que dans les concédés, raison pour laquelle elles seront commentées en 3.3.

favorablement certains arguments de son adversaire et faisant ainsi preuve d'ouverture et d'écoute de l'autre (cf. PLANTIN 2002).

Ce procédé s'accompagne, du côté des énoncés assertés, d'une expression atténuée de la contre-argumentation. En effet, dans les trois concessions de l'exemple 14), l'anti-orientation des énoncés concédés et assertés n'est jamais soulignée. Dans la première, nous avons vu que l'énoncé contre-argumentatif (B₁) n'est pas marqué du tout : il revient à l'allocutaire d'inférer le lien entre les énoncés constituant la structure concessive sur la base de leur seul contenu propositionnel. Dans la deuxième concession, le connecteur consécutif *donc* (l. 16) introduisant l'énoncé asserté (B₂) ne présente pas celui-ci comme une contre-argumentation. Au contraire, *donc* est ici employé avec une valeur d'identification, qui pose le terme conséquent comme équivalent au terme antécédent (HYBERTIE 1996) ; plus précisément, il remplit une fonction méta-discursive qui consiste à introduire un commentaire explicitant l'énonciation précédente. Ainsi, la contre-argumentation (B₂) est donnée comme tirée de l'argument concédé (A₂). Enfin, dans la troisième concession, l'énoncé asserté (B₃) est signalé pour la première fois par un marqueur adversatif¹⁴ : *quand même* (l. 24). Cependant, comme nous l'avons vu dans la partie 2.2.2., celui-ci met en avant la concomitance temporelle des énoncés A et B plutôt que l'opposition entre les conclusions que l'on peut en déduire (MARTIN 1987).

Dans la suite du débat, le marquage de la concession chez Nicolas Sarkozy s'inscrit globalement dans le prolongement des observations ci-dessus, mais il réserve aussi certaines surprises. Il est récurrent que les énoncés concédés soient signalés de façon redondante, comme dans l'exemple 9) que nous avons déjà cité en 2.2.1. et que nous reprenons ci-dessous :

- 9) SAR : [A₁] y¹⁵ a un deuxième point où: (.) **on est en accord**, (..) c'est qu'il >faut résoudre le problème de la dette<. (..) **vous avez parfaitement raison**. (...) [B₁] **mais** madame royal vous savez bien, et vous connaissez les chiffres comme moi, [...] ça fait d=puis combien de=temps (.) que=les budgets de=la france sont

¹⁴ Est considéré ici comme *adversatif* tout connecteur dont le sémantisme comporte l'idée d'une anti-orientation argumentative des deux énoncés reliés.

¹⁵ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

en déficit. (..) vingt-cinq ans. (.) .h on peut pas expliquer que l'endettement de la france (.) ça dépend de ces cinq dernières années. (..) .h **[A₂]** **vous avez raison?** (.) il faut réduire l'endettement de la france. (..) .h **[B₂]** le problème c'est >comment on le=fait.< (Annexe 1, p. 5, l. 9-18)

Dans le déroulement de l'échange, cet extrait suit immédiatement celui de 14). Comme nous l'avons déjà relevé en 2.2.1., l'énoncé concédé (A₁) de la première structure concessive est doublement signalé, par *on est en accord* et par *vous avez parfaitement raison*. C'est aussi une constante chez Nicolas Sarkozy dans ce débat que d'employer des constructions verbales explicitant, d'une part, l'acquiescement et, d'autre part, la valeur de vérité positive des propos de son interlocutrice. Comme nous l'avons déjà relevé plus haut, la désignation de la personne des candidats dans l'expression de l'accord contribue à forger un *ethos* consensuel, en particulier dans *on est en accord*, où le même embrayeur réfère aux deux débatteurs ensemble. A noter encore l'emploi de l'adverbe *parfaitement*, qui porte l'expression de l'adhésion à son paroxysme.

Pour ce qui est du marquage de l'énoncé asserté (B₁), l'on rencontre ici pour la première fois une conjonction qui exprime la relation d'opposition argumentative (*mais*), alors qu'il s'agit déjà de la quatrième concession de Nicolas Sarkozy dans le débat. Cela montre bien la retenue dont fait preuve le candidat dans le marquage de la contre-argumentation. Si cette réticence paraît particulièrement forte au début de l'échange, elle ne l'empêchera pas, par la suite, d'employer *mais* dans près de la moitié de ses concessions. La tendance de Nicolas Sarkozy à ne pas mettre en avant l'opposition argumentative se retrouve dans la seconde concession de l'extrait 9), où les énoncés concédé (A₂) et asserté (B₂) forment à nouveau une structure paratactique.

Pour signaler l'énoncé concédé, Nicolas Sarkozy recourt volontiers à la locution adverbiale *bien sûr*, que nous avons déjà vue dans l'exemple 7) (2.2.1.) et que nous retrouvons en 15) ci-dessous :

15) SAR : **[A]** alors un dernier point, (..) >parce que c'est un point **d'accord**< (...) c'est sur l'hôpital. (..) **bien sûr** qu'il=y¹⁶ a un malaise de l'hôpital. (..) y¹⁶ a un million de=fonctionnaires dans l'hôpital. (..) .h l'hôpital c'est un lieu de toutes les douleurs, (.) de tous les malheurs, (.) et en même temps de=tous les bonheurs. (..) .hh ce personnel hospitalier [i]¹⁶ faut y penser:? (.) [i]¹⁶ faut le=soutenir. (..) >**[B]mais** madame< (.) qu'est-ce qui a désorganisé l'hôpital. (..) ce=sont les trente-cinq heures? (...) ce sont les trente-cinq heures qui ont mis à bas l'hôpital (.) public (.) français? (..) c'est ça la réalité des choses. (Annexe 1, p. 10, l. 33-40)

Bien sûr relève de la modalité épistémique (MOREL 1996) et il place au niveau des certitudes la vérité de l'énoncé qu'il introduit. Chez Nicolas Sarkozy, les éléments concessifs qui évaluent la valeur de vérité de la proposition concédée expriment presque toujours la certitude ou la vérité. Seule exception à cette règle, l'adverbe *peut-être*, que nous avons vu dans l'exemple 10), dans la partie 2.2.1.

Les marqueurs concessifs auxquels nous avons eu affaire jusqu'à présent exprimaient soit une évaluation de la valeur de vérité de l'énoncé concédé (*bien sûr, vous avez raison, etc.*), soit le degré de prise en charge du jugement par Nicolas Sarkozy (*oui, je suis d'accord, etc.*) (cf. MOREL 1996 : 77). L'on trouve cependant chez le candidat de droite une troisième catégorie d'éléments concessifs, plus inattendue, et que nous aborderons avec l'exemple 16) :

16) SAR : **[A]** vous dites et **c'est sympathique?** (.) et **c'est juste.** (..) il faut aider les pme françaises. (..) **[B]** permettez que je=vous pose la question? (..) est-ce que vous allez comme c'est prévu dans le programme socialiste (..) généraliser les trente-cinq heures à tout le monde? (..) notamment aux pme. (Annexe 1, p. 14, l. 20-23)

Dans l'exemple 16), nous retrouvons différents aspects déjà bien connus de l'expression de la concession chez Nicolas Sarkozy, notamment une redondance du marquage de l'énoncé concédé (*c'est sympathique, c'est juste*), des éléments concessifs maximale-ment explicites (constructions verbales) et l'absence d'un

¹⁶ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

connecteur introduisant l'énoncé asserté (parataxe). Ce qui est nouveau et particulièrement intéressant ici, c'est le premier élément signalant l'énoncé concédé : *c'est sympathique*. Contrairement aux autres marqueurs que nous avons commentés jusqu'ici, celui-ci n'exprime ni une évaluation de la valeur de vérité de l'énoncé concédé ni le degré de sa prise en charge par l'énonciateur (cf. MOREL 1996), mais un sentiment censé avoir inspiré la proposition de Ségolène Royal d'*aider les PME françaises*. Nicolas Sarkozy construit ainsi de son opposante un *ethos* de politicienne portée par ses états affectifs, opposé à l'*ethos* de bon sens et de pragmatisme qu'il se forge par ailleurs¹⁷. Cela revient à porter un regard condescendant sur la candidate socialiste, à lui attribuer une naïveté d'enfant, une incapacité à diriger les affaires de l'Etat, et à se placer corollairement dans une position de supériorité. Cette interprétation est confirmée par le second élément concessif, *c'est juste*, qui pose Nicolas Sarkozy en juge évaluant les propositions de son adversaire. Par ailleurs, l'on peut voir dans ce marqueur une référence à l'« ordre juste » prôné par Ségolène Royal au cours de sa campagne : c'est, pour Nicolas Sarkozy, une façon de s'approprier le slogan de Ségolène Royal et de se présenter comme celui qui est en mesure de décider ce qui relève ou non de cet « ordre juste ». Enfin, le marqueur *c'est juste* a pour fonction d'indiquer que, malgré la distance condescendante introduite par *c'est sympathique*, Nicolas Sarkozy approuve dans une certaine mesure les propos de son interlocutrice.

Un peu plus loin, le marqueur *c'est sympathique* est employé une nouvelle fois par le candidat de droite, mais avec un effet quelque peu différent :

17) SAR : [A₁] vous me dites (.) il faut créer des nouveaux emplois dans la fonction publique. (.) **okay** (.) **d'accord** (.) **pourquoi pas**. (.) **c'est sympathique?** (.) [B₁] vous payez comment? (..) est-ce qu'on fait comme l'a demandé François Hollande? (..) une nouvelle CSG? (..) et est-ce que vous pouvez dire aux Français qui nous écoutent aujourd'hui (..) que si vous êtes élue? (...) y¹⁸ aura? ou non. (..) une nouvelle CSG. (..) parce que [A₂] **c'est bien beau de**=dire aux gens, (..) on

¹⁷ Cf. p. ex. Annexe 1, p. 42, l. 19-20 : *j'essaie de regarder les choses avec PRAGmatisme (.) et avec bon sens*.

¹⁸ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

va faire de=nouvelles dépenses. (..) **[B₂]** **mais** c'est avec leur argent? (dont on) parle. (...) c'est l'argent de[s]¹⁹ français? (..) c'est l'argent qui taxe le travail? (...) c'est l'argent qui fait en sorte qu'y¹⁹ a tant de délocalisations? [...] (Annexe 1, p. 14, l. 40-47)

Dans cet exemple, Nicolas Sarkozy produit deux concessions sur la création d'emplois dans la fonction publique. La première est marquée par quatre éléments concessifs (*okay, d'accord, pourquoi pas, c'est sympathique*), mais ne comporte aucun connecteur signalant l'énoncé contre-argumentatif (B₁), qui prend la forme d'une suite de questions. La seconde concession est introduite par la locution *c'est bien beau de* et articule l'énoncé asserté (B₂) au concédé (A₂) par la conjonction *mais*.

Comme précédemment, le marqueur *c'est sympathique* sert à porter un regard méprisant sur les propos de Ségolène Royal, partant sur la candidate elle-même. Cependant, au-delà de cette expression de supériorité, il y a ici un rejet du discours de Ségolène Royal, comme le montrent les questions qui constituent la contre-argumentation (cf., à ce sujet, la partie 3.3.). L'on a donc affaire à un énoncé qui, d'un point de vue morphosyntaxique, se présente comme une concession, mais qui, d'un point de vue pragmatique, ne concède aucun contenu propositionnel. Ainsi, la forme concessive de l'énoncé et en particulier les marqueurs de l'énoncé concédé (A₁) relèvent d'un dispositif ironique. L'on peut considérer que l'ironie est progressivement introduite par l'ordre décroissant du degré d'adhésion des éléments concessifs, fort pour les deux premiers (*okay* et *d'accord*) et faible pour le troisième (*pourquoi pas*).

Dans la seconde concession de l'exemple 17), la locution *c'est bien beau de* remplit une fonction similaire en bien des points à celle de *c'est sympathique*. Le *beau* relevant, lui aussi, des émotions, le marqueur *c'est bien beau de* contribue à construire de Ségolène Royal un *ethos* de politicienne portée par ses états affectifs. Dans son ensemble, cette seconde concession renforce une conclusion déjà induite par la première, à savoir que les sentiments censés guider la candidate l'amènent à faire des propositions irrecevables. Comme *c'est sympathique*, et peut-être même davantage encore, *c'est bien beau de* produit une mise à distance qui annonce déjà la contre-

¹⁹ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

argumentation (B₂) introduite par *mais*. Enfin, si, en l'occurrence, la concession marquée par *c'est bien beau de* est elle aussi ironique, cet élément concessif peut, tout comme *c'est sympathique*, signaler un énoncé concédé auquel Nicolas Sarkozy adhère dans une certaine mesure, comme le montre l'exemple suivant, déjà cité en 2.2.1. :

- 8) SAR : **[A] c'est bien beau** d'ouvrir nos marchés? (...) **je suis d'accord.** (...) **[B] mais** sur la base de la REciprocité (1.0) .h et du même moment. (...) on ne peut pas ouvrir nos marchés (...) à des pays (...) qui n'ouvrent pas (...) les leurs. (Annexe 1, p. 69, l. 33-35)

Les deux éléments concessifs *c'est sympathique* et *c'est bien beau de* ont donc, dans notre corpus, des valeurs très semblables, au-delà de certaines nuances qui les distinguent. Moins lexicalisé, le premier exprime peut-être l'idée de condescendance plus fortement encore que le second. Cependant, tous deux opèrent une mise à distance de l'argument concédé et, de par leur sémantisme, renforcent la composante d'émotivité de l'*ethos* de Ségolène Royal, mettant par là même en cause sa capacité à gouverner le pays. Enfin, autant *c'est sympathique* que *c'est bien beau de* peuvent être utilisés de façon ironique, sans pour autant être spécialisés dans ce type d'emploi.

Avant de passer aux concessions de Ségolène Royal, nous proposons, ci-dessous, deux tableaux qui synthétisent, tout en précisant leur poids quantitatif, les caractéristiques du marquage de la concession chez Nicolas Sarkozy. Le tableau 2 concerne les éléments signalant les énoncés concédés et le tableau 3 ceux introduisant les énoncés assertés.

Cat. grammaticale des marqueurs		Constructions verbales		Constructions adverbiales, adverbes	Total
		Avec embrayeurs de pers.	Sans embrayeurs de pers.		
Signification des marqueurs					
Valeur de vérité de la proposition	Certaine, vraie	5	1	4	10
	Possible	0	0	1	1
Degré d'adhésion	Fort	3	0	5	8
	Faible	0	0	1	1
Affectif		0	4	0	4
Total		8	5	11	24

Tableau 2 : Nombre d'éléments concessifs produits par Nicolas Sarkozy lors du duel de 2007, classés en fonction de leur signification et de leur catégorie grammaticale.

D'une façon générale, le tableau 2 fait apparaître la forte tendance de Nicolas Sarkozy à marquer ses énoncés concédés, étant donné que ses 17 concessions comportent un total de 24 éléments concessifs. Un peu plus de la moitié de ceux-ci (13 sur 24) sont des constructions verbales, c'est-à-dire des formulations maximale-ment explicites, et un tiers exactement (8 sur 24) comportent des embrayeurs de personne. Au plan de la signification, une grande partie des marqueurs concessifs (18 sur 24) expriment soit la certitude ou la vérité de la proposition concédée (10), soit une forte adhésion du locuteur à celle-ci (8). Les éléments qui attribuent certains sentiments à Ségolène Royal (4) occupent une place un peu à part, mais ne sont pas négligeables pour autant. En somme, chez Nicolas Sarkozy, le marquage des énoncés concédés pourvoit son *ethos* d'une forte composante d'ouverture et d'écoute de l'autre. Les embrayeurs de personne y ajoutent une idée de consensus, voire de connivence. Enfin, ponctuellement, certains éléments concessifs ont pour fonction de donner un trait d'émotivité à l'*ethos* de la candidate socialiste ; c'est, soit dit en passant, dans ce sens que Nicolas Sarkozy exploite le fameux épisode de la colère de Ségolène Royal.

Parataxe (juxtaposition)		5
Marqueurs adversatifs	Simultanéité (<i>quand même</i>)	1
	Opposition (<i>mais</i>)	9
	Rectification (<i>encore que</i>)	1
Marqueurs autres	Consécution (<i>donc</i>)	1

Tableau 3 : Marquage de la contre-argumentation dans les concessions produites par Nicolas Sarkozy lors du duel de 2007.

Le tableau 3 montre que le marquage des énoncés assertés suit une tendance diamétralement opposée à celle du marquage des énoncés concédés, avec les mêmes effets sur l'*ethos* de Nicolas Sarkozy. Ses 17 concessions ne comportent, en tout et pour tout, que 12 connecteurs introduisant une contre-argumentation, soit deux fois moins que d'éléments concessifs. Dans un peu plus de la moitié des concessions seulement (9), l'énoncé asserté est signalé par un marqueur exprimant l'opposition, et dans environ un tiers des concessions (5), il n'est introduit par aucun connecteur. Ainsi, Nicolas Sarkozy atténue la formulation de ses contre-arguments, ce qui peut contribuer à le débarrasser de l'*ethos* de brutalité qui lui colle à la peau et que Ségolène Royal ne manque d'ailleurs pas de lui rappeler²⁰.

Au fond, chez Nicolas Sarkozy, le marquage des concessions vise à remporter deux grands enjeux du débat : se donner une stature présidentielle et faire perdre la face à son opposante. En se montrant ouvert aux propositions de son adversaire et en adoucissant l'expression de la contre-argumentation, il cherche à faire preuve de sa capacité à se placer au-dessus des querelles partisans et à devenir ainsi le président de *tous les Français* (cf. Annexe 1, p. 82, l. 48). En même temps, par des éléments concessifs tels que *c'est juste* en 16) ou *vous avez raison* en 9) et en 14) (l. 15), il se place dans une position supérieure qui l'autorise à juger de la pertinence ou non du discours de Ségolène Royal. Non content de cela, il recourt à des marqueurs relevant de l'affectif pour présenter la candidate socialiste comme une enfant bien *sympathique*, mais incapable de diriger les affaires de l'Etat.

Ségolène Royal (2007)

Chez Ségolène Royal, le marquage des concessions ne suit pas des régularités aussi fortes que chez Nicolas Sarkozy, et ce d'autant moins que la candidate de gauche

²⁰ Cf. Annexe 1, p. 38, l. 44, et p. 73, l. 5.

produit moins de concessions que son vis-à-vis. L'on peut cependant considérer que c'est en soi une tendance que de formuler peu de concessions. Et l'on peut aussi voir des tendances dans le fait que Ségolène Royal souligne moins les énoncés concédés et, surtout, marque davantage les énoncés assertés que Nicolas Sarkozy.

Ségolène Royal formule sa première concession après treize minutes de débat, à un moment où son contradicteur, plus zélé en la matière, en a déjà produit cinq :

18) ROY : **[A] bien sûr?** (..) on peu::t (.) faire euh: (.) améliorer l'efficacité du service public (..) on peut évaluer l'efficacité du service public (..) .h **[B] mais** il faut dire très clairement (.) aux français, (...) lorsque vous leur dites (.) qu'il y²¹ aura deux-cent-vingt-cinq-mille (.) fonctionnaires (.) en moins? (..) où (.) vous allez les retirer=moi je crois (..) tout le contraire de ce que vous venez de dire (..) c'est-à-dire (..) que ce sont des services publics (..) efficaces (..) qui garantissent AUSSI la compétitivité économique d'une entreprise. (..) .h et: la compétitivité (.) économique de l'économie française. [...] (Annexe 1, p. 7, l. 6-15)

L'énoncé concédé (A) est marqué par la locution adverbiale *bien sûr*, que Nicolas Sarkozy emploie volontiers, mais que Ségolène Royal n'utilisera qu'une seule fois dans tout l'échange. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, cet élément concessif sert à placer au niveau du certain la valeur de vérité de l'énoncé qui le suit. Notons cependant au passage que, en l'occurrence, *bien sûr* introduit deux propositions modalisées par *on peut* et qu'il n'évalue donc comme une certitude qu'une « possibilité de faire », alors que, chez Nicolas Sarkozy, *bien sûr* marque soit une « nécessité de faire », soit un constat non modalisé : non seulement le modalisateur *pouvoir* diminue la portée de la concession marquée par *bien sûr*, mais il fait aussi apparaître Ségolène Royal comme peu déterminée à l'action, contrairement à son contradicteur (cf. 3.2.). Pour ce qui est de la contre-argumentation (B), elle est d'emblée signalée par une conjonction adversative qui met en avant la relation d'opposition entre l'énoncé concédé et l'énoncé asserté (*mais*).

Contrairement à Nicolas Sarkozy, non seulement Ségolène Royal marque toujours ses énoncés assertés, mais encore elle le fait parfois avec plus d'insistance :

²¹ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

19) ROY : &enfin tous les fonds publics tout se tient? (..) dans ces fonds [publics.]

SAR : [ah euh
tout se +(plaint) ((sic))+²² parce que vous pensez [que=c'est vous] qui
gérez l'assurance maladie?

ROY : [PARFAitement] (1.3)
[A]non? ce=n'est pas moi [qui gère] l'assurance maladie?&

SAR : [ah bon.]

ROY : &[B]mais c'est >quand même< de l'argent public qui=est dépensé
[des cotisa]tions qui sont payées&

SAR : [mais certes]

ROY : &sur les salaires (Annexe 1, p. 15, l. 47 à p. 16, l. 8)

Cet échange fait partie d'une controverse sur la faisabilité de la proposition de Ségolène Royal de créer des postes dans la fonction publique hospitalière en compensant cette augmentation par une diminution dans d'autres domaines. Nicolas Sarkozy affirme que c'est impossible parce que chaque fonction publique a son propre budget. Ségolène Royal rétorque que *tout se tient dans ces fonds publics*. C'est alors que, par une question tout oratoire, le premier amène la seconde à formuler une concession²³. L'énoncé concédé (A), introduit par *non*, entérine la validité de ce que suggère la question de Nicolas Sarkozy, à savoir que le président de la République n'est pas aux commandes de l'assurance maladie. L'énoncé asserté (B) est doublement signalé, par *mais* et par *quand même* : c'est là une façon de mettre en évidence la contre-argumentation, qui asserte que *de l'argent public* est en jeu et qui vise ainsi à étayer le projet de redéploiement de fonctionnaires défendu par Ségolène Royal. Notons la réaction de Nicolas Sarkozy à cette concession, plus précisément à l'énoncé contre-argumentatif (B) : par *mais certes*, il approuve l'énoncé asserté par Ségolène Royal, mais il ne reconnaît pas pour autant sa valeur d'argument en faveur de la

²² Nous modifions la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

²³ A propos du statut de concession argumentative de cet énoncé, cf. ci-dessus les remarques concernant la troisième concession de l'exemple 14).

position de cette dernière, car, un peu plus loin, il réaffirme l'impossibilité de *redéployer entre l'Etat et l'assurance maladie* (Annexe 1, p. 16, l. 12).

Ailleurs, l'anti-orientation argumentative des énoncés concédé et asserté est soulignée par le sémantisme du connecteur qui les relie. Nous le verrons à l'aide de l'exemple 13), que nous avons déjà cité dans la partie 2.2.2. :

13) ROY : **[B]** moi je crois que (.) votre proposition (.) est non seulement dangereuse (.) et inefficace. (..) pourquoi? (..) **[A]** et **pourtant je fais le même constat** que vous? (..) je crois qu'on ne travaille (.) pas suffisamment en France. (Annexe 1, p. 17, l. 2-5)

Ici encore, nous ne suivons pas MOREL (1996) quant à la valeur de la relation marquée par *pourtant* : concession logique d'après elle, concession argumentative à nos yeux. L'on doit en effet considérer que l'énoncé concédé (A) et l'énoncé asserté (B) qui le précède entretiennent non un rapport de subordination, mais de coordination : le connecteur *et* placé avant *pourtant* en est une marque univoque. En choisissant de voir dans la concession de l'exemple 13) une concession argumentative en raison notamment de sa structure coordonnée, nous rejoignons GARDES-TAMINE (2004) et RIEGEL *et al.* (2009), qui décrivent *pourtant* comme un coordonnant et non comme un subordonnant.

L'on commentera dans la partie 3.1.2. l'ordre des propositions de la concession 13), qui ne correspond pas à celui qui s'observe généralement. Ce qui nous intéresse ici, c'est l'adverbe *pourtant*, qui, en l'occurrence, introduit l'énoncé concédé, mais qui pourrait tout aussi bien introduire l'énoncé asserté si les deux étaient permutés. Selon les analyses de MOREL (1996), la préposition *pour* contenue dans *pourtant* trace un cadre de référence à l'intérieur duquel s'interprète la classe d'objets dénotée par *tant*. Non seulement *pour* marque une frontière, mais il indique aussi que, au-delà de celle-ci, les objets ne présentent pas, ou du moins pas au même degré, les propriétés définitoires de la classe. L'adverbe *tant*, lui, signale une opération de repérage entre plusieurs procès : dans le cas présent, *faire le même constat que Nicolas Sarkozy, croire qu'on ne travaille pas suffisamment en France*, d'une part, et *croire que la proposition de Nicolas Sarkozy est dangereuse et inefficace*, d'autre part. En outre, *tant* implique un dépassement du cadre de référence délimité par *pour* et le constat que certaines

conclusions exclues à l'intérieur de la classe (*croire que la proposition de Nicolas Sarkozy est dangereuse et inefficace*) se trouvent validées.

Les considérations ci-dessus montrent que *pourtant* fait partie des marqueurs qui, selon MARTIN (1987), soulignent l'opposition entre les attentes (définies par le cadre de référence) et les faits (situés hors du cadre de référence) ou qui, dans les termes de KÖNIG (1985 et 1991), expriment la cooccurrence ou la coexistence remarquable de deux faits. En employant un tel connecteur, Ségolène Royal met en avant l'anti-orientation argumentative des énoncés concédé et asserté, ce qu'elle fait par ailleurs, comme nous l'avons déjà relevé, en marquant toujours – et parfois même doublement – la contre-argumentation. En signalant ainsi ses énoncés assertés et, plus généralement, en formulant relativement peu de concessions, la candidate socialiste cherche à donner à son *ethos* une composante de fermeté et de force de caractère. Cependant, cette image se trouve atténuée par la modalité de la possibilité en 18) et par l'affirmation réitérée de *je crois* en 13) et en 18), qui font apparaître Ségolène Royal comme une femme idéaliste et contemplative plutôt que comme une politicienne déterminée à agir (cf. 3.3.).

En parallèle, mais dans une moindre mesure, se dessine une image de nuance, avec l'emploi de marqueurs tels que *seulement* pour introduire l'énoncé asserté :

20) ROY : [vous savez très bien] que chaque (.) cas (..) est un problème (.) est une misère. (...) donc euh (.) c'est très difficile=

SAR : =c'est pour ça [que=je fais du cas par cas.

ROY : [à résoudre (..) individuellement.

SAR : c'est pour ça q-

ROY : [A] eh bien nous ferons du cas par cas. (..) [h [B] **seulement** nous ne ferons pas croi-&

SAR : [eh ben (alors) (...) eh ben la poli]tique d'immigration (.) monsieur poivre d'arvor (.) ne changera pas? (.) [c'est une nouvelle? (Annexe 1, p. 79, l. 20-27)

Dans la concession qu'elle produit ici, Ségolène Royal commence par donner son assentiment à un principe général en politique d'immigration, qui consiste à *faire du*

cas par cas (A). Puis, par l'adverbe *seulement*, elle introduit une restriction (*nous ne ferons pas croire*) qui semble concerner non des actions ou des procédures relevant de la politique d'immigration, mais leurs effets sur l'opinion publique (B). Même si, en l'occurrence, sa proposition est interrompue, la candidate socialiste, en marquant l'énoncé asserté par *seulement* ici, ou par *sauf que* ailleurs, ajoute à son *ethos* une composante de nuance et de finesse, à côté de celle de fermeté que nous avons mise en évidence plus haut. Remarquons au passage que Nicolas Sarkozy retourne cette concession à son avantage en réagissant immédiatement à l'énoncé concédé de son adversaire et en l'empêchant de formuler sa contre-argumentation : cela lui permet de suggérer que la politique d'immigration proposée par Ségolène Royal s'inspire en tous points de celle qu'il a lui-même menée en tant que ministre de l'Intérieur.

Du côté des énoncés concédés, si Ségolène Royal ne multiplie pas les marqueurs autant que Nicolas Sarkozy, il lui arrive néanmoins d'employer des introducteurs redondants et/ou maximale-ment explicites. Mais elle le fait dans une optique stratégique tout à fait différente de celle de son opposant. En effet, à la différence de Nicolas Sarkozy, elle ne cherche pas à souligner, d'une façon générale, les concessions qu'elle formule, mais à mettre en avant, localement, les énoncés concédés sur lesquels se fondera sa contre-argumentation :

21) ROY : sur le (.) S:UR l'hôpital public qui est une question euh:: (.) cruciale, (...) essentielle, (..) puisque c'est aussi euh: (.) sur le maintien des petits hôpitaux, (..) la présence euh de santé sur l'ensemble du territoire national. (..) .h **[A] comme vous venez de le dire? (.) très justement? (..) en effet (..) les trente-cinq heures (..) dont (.) d'ailleurs les infirmières et les aides soignantes et tous les personnels hospitaliers (..) se réjouissent? (.) parce qu'ils travaillent de nuit? (.) .h et d'ailleurs lorsque vous la=leur aviez proposé de travailler plus (..) pour gagner plus? (..) vous avez vu que=cette proposition n'a pas eu beaucoup de succès dans l'hôpital et je: .hh j'ai rencontré encore récemment (.) .h les infirmières? (.) et en effet elles ne souhaitent pas travailler plus?=parce qu'elles travaillent déjà dans des horaires et des conditions extrêmement difficiles.=**[B]alors** oui? (.) .hh (.) il va falloir créer des postes dans la fonction**

5

10

publique (.) hospitalière (.) .h et ces postes (.) ont été (.) insuffisants (.) au moment des trente-cinq heures (Annexe 1, p. 11, l. 7-18)

Dans le déroulement du débat, les propos que tient Ségolène Royal en 21) sont précédés d'une intervention où Nicolas Sarkozy affirme que les trente-cinq heures ont *mis à bas l'hôpital public français* (cf. exemple 15) ci-dessus). La candidate socialiste produit une concession introduite par deux éléments successifs : le premier, *comme vous venez de le dire très justement* (l. 4), explicite la concession au maximum et souligne la justesse de l'argument concédé, qui est ensuite confirmée par le second élément, *en effet* (l. 4). A peine entamée, la proposition concédée (*les trente-cinq heures*, l. 4-5) est interrompue par une longue chaîne de subordinées et d'incises, qui ne se termine qu'à la ligne 12. Sans achever son énoncé concédé (A), la locutrice formule un énoncé asserté (B) marqué par l'adverbe consécutif *alors* (l. 12-14).

Même si la proposition concédée (A) reste inachevée, l'on comprend, grâce au contexte, que Ségolène Royal reconnaît la désorganisation qu'a entraînée la réduction du temps de travail à l'hôpital public. Car, si pour Nicolas Sarkozy ce constat est un argument pour remettre en question les trente-cinq heures, pour son opposante, c'est un argument pour créer des postes dans la fonction publique hospitalière, comme le montre l'énoncé asserté (B). Et c'est ici la raison pour laquelle l'énoncé concédé est autant souligné : il ne s'agit pas tant, pour la candidate socialiste, de mettre en avant la concession en tant que telle, que de montrer avec insistance que l'argument avancé par son contradicteur sert à renforcer une conclusion à laquelle elle souhaite aboutir. Cela explique aussi la présence du marqueur consécutif *alors* (l. 12), qui, en l'occurrence, signale une relation de cause à conséquence entre les deux énonciations A et B constituant la concession (cf. HYBERTIE 1996).

L'on trouvera, dans les tableaux 4 et 5 ci-dessous, une synthèse quantitative des marqueurs de la concession employés par Ségolène Royal :

Cat. grammaticale des marqueurs		Constructions verbales		Constructions adverbiales, adverbes	Total
		Avec embrayeurs de pers.	Sans embrayeurs de pers.		
Signification des marqueurs					
Valeur de vérité de la proposition	Certaine, vraie	1	1	3	5
	Possible	0	0	0	0
Degré d'adhésion	Fort	2	0	2	4
	Faible	0	0	0	0
Affectif		0	0	0	0
Total		3	1	5	9

Tableau 4 : Nombre d'éléments concessifs produits par Ségolène Royal lors du duel de 2007, classés en fonction de leur signification et de leur catégorie grammaticale.

On le voit, d'une façon générale, Ségolène Royal a nettement moins tendance que Nicolas Sarkozy à formuler des concessions et à les marquer : celui-ci produit 24 éléments concessifs (tableau 2) pour 17 concessions (tableau 1), celle-là 9 éléments concessifs (tableau 4) pour 8 concessions (tableau 1). Il y a aussi une légère différence dans la répartition des marqueurs en fonction de leur catégorie grammaticale : chez Ségolène Royal, les éléments adverbiaux, moins explicites que les éléments verbaux, représentent un peu plus de la moitié, alors que, chez Nicolas Sarkozy, nous avons constaté l'inverse. En revanche, chez les deux candidats, le nombre de marqueurs comportant des embrayeurs de personne s'élève exactement à un tiers du nombre total d'éléments concessifs. Enfin, au plan de la signification, notons que l'on ne trouve, chez la candidate socialiste, aucun marqueur affectif et potentiellement ironique, comme *c'est sympathique* ou *c'est bien beau de*.

Parataxe (juxtaposition)		0
Marqueurs adversatifs	Simultanéité (<i>quand même</i>)	1
	Opposition (<i>mais, pourtant</i>)	5
	Restriction (<i>sauf que, seulement</i>)	2
Marqueurs autres	Consécution (<i>alors</i>)	1

Tableau 5 : Marquage de la contre-argumentation dans les concessions produites par Ségolène Royal lors du duel de 2007.

Le marquage de la contre-argumentation suit aussi des tendances diamétralement opposées chez les deux débatteurs : alors que Nicolas Sarkozy n'introduit que 12 énoncés assertés sur 17, Ségolène Royal produit au total 9 connecteurs pour 8 énoncés assertés. Les marqueurs employés par les deux candidats diffèrent en partie : à côté d'éléments exprimant l'opposition, Ségolène Royal recourt à des connecteurs comportant une idée de restriction. Cependant, le marquage de l'anti-orientation argumentative présente aussi des similitudes chez les deux politiciens : Ségolène Royal utilise un élément indiquant l'opposition dans un peu plus de la moitié de ses concessions, c'est-à-dire dans la même proportion que Nicolas Sarkozy.

Après examen du marquage des concessions de Ségolène Royal, force est de constater que celles-ci non seulement ne relèvent pas de visées stratégiques aussi claires que celles de Nicolas Sarkozy, mais qu'elles sont aussi traversées par certaines contradictions. Ségolène Royal, en produisant beaucoup moins de concessions que son adversaire, en soulignant moins ses énoncés concédés et en marquant davantage les énoncés assertés, semble vouloir renforcer la composante de fermeté et de détermination de son *ethos*. Cette observation s'accorde avec la perception générale d'une « pugnacité inattendue » chez la candidate (LORDA MUR 2010 : 17). Cependant, l'image qu'elle donne ainsi entre en contradiction avec d'autres éléments que l'on trouve dans ses concessions, notamment les nombreux *je crois*, qui la font davantage apparaître comme une femme contemplative prononçant une sorte de profession de foi. De plus, à vouloir se montrer ferme, Ségolène Royal risque de sembler fermée et de renier ainsi l'image de femme de dialogue qu'elle se construit par ailleurs (notamment par l'annonce maintes fois réitérée de discussions entre les partenaires sociaux). Elle risque enfin de ne pas faire correspondre suffisamment son *ethos* aux exigences du profil présidentiel, qui requiert la capacité à écouter l'autre et à dépasser les oppositions entre partis.

Nicolas Sarkozy (2012)

Dans sa première concession face à François Hollande (22), Nicolas Sarkozy utilise à nouveau un marqueur relevant de l'affectif, l'adjectif *beau*, et il le reprendra ultérieurement dans une de ses dernières concessions (23) :

22) SAR : juste un mot sur le rassemblement + **[A]** le rassemblement c'est un **très beau** mot c'est une **très belle** idée + **[B]** **mais** il faut y mettre des faits (cf. Annexe 2, p. 2, l. 8-9)

23) SAR : **[A]** vous venez de nous faire un **beau** discours on en avait la larme à l'œil + **[B]** **mais** c'est le même François Hollande + qui quand il s'enflamme en mimant François Mitterrand + dans les meetings dit + je ne garderai aucun des magistrats + aucun des < policiers + aucun des préfets + aucun des préfets + qui ont travaillé + aux côtés de Nicolas Sarkozy

HOL : non là vous avez fait une euh erreur d'interprétation + vous n'étiez pas dans ces réunions visiblement + est-ce que vous m'avez une phrase là-dessus > (cf. Annexe 2, p. 50, l. 5-14)

Grammaticalement, le marqueur *beau* est ici employé un peu différemment qu'en 2007 : en l'occurrence, il est intégré syntaxiquement à la proposition concédée (A), alors que, en 2007, il faisait partie d'une construction verbale (*c'est bien beau de*) qui remplissait le rôle d'introducteur de l'énoncé concédé. Au plan discursif, *beau* présente à nouveau l'ambiguïté que nous avons déjà observée dans le débat de 2007 pour *c'est bien beau de*. L'adjectif est employé ironiquement en 23), comme l'indique le commentaire *on en avait la larme à l'œil*, qui ne peut, à l'évidence, être interprété littéralement. En 22) en revanche, *beau* n'a pas de valeur ironique, car l'énoncé asserté (*mais il faut y mettre des faits*) repose sur la validité de l'énoncé concédé (*le rassemblement c'est un très beau mot c'est une très belle idée*).

En ce qui concerne son effet « éthique », relevons que *beau* est utilisé, en 22) comme en 23), en rapport avec le langage. Il permet de présenter François Hollande comme un beau parleur, dont le discours, de pure circonstance, ne se traduit pas dans les faits. Il apparaît donc que ce marqueur ayant trait aux sentiments n'a pas ici la même fonction qu'en 2007, où il a servi à dépeindre Ségolène Royal comme une politicienne qui se laisse guider par ses émotions.

Si, en 22) et en 23), Nicolas Sarkozy emploie un marqueur adjectival, dans toutes les autres concessions du débat de 2012, il utilise des éléments adverbiaux ou des constructions verbales pour signaler l'énoncé concédé. Le point commun de ces marqueurs – et une différence importante par rapport à 2007 – c'est que, à de rares

exceptions près, ils portent sur la valeur de vérité de la proposition concédée, mais pas sur le degré de sa prise en charge par l'énonciateur (cf. MOREL 1996) :

24) HOL : mais voilà si un quinquennat se termine alors qu'il a été heurté et s'il n'y a pas eu comme vous dites de violence(s) + je pense que le mérite en revient à toute la société française +

SAR : **[A]** je n'ai pas **évidemment** le seul mérite + **[B] mais** je ne peux pas être le seul coupable non plus monsieur Hollande (cf. Annexe 2, p. 3, l. 36-41)

25) SAR : nous avons un taux de chômage qui a augmenté deux fois moins que nos partenaires de la zone euro + **[A] il est vrai + qu'**en Allemagne il a moins augmenté **[B] pourquoi + parce que** dans le même temps (où) il y a dix ans nous faisons seuls contre le reste du monde les trente-cinq heures le chancelier Schröder qui a par ailleurs soutenu ma candidature + faisait + les accords compétitivité-emploi la T.V.A. {Taxe à la Valeur Ajoutée} délocalisation et toutes les réformes qu'aujourd'hui vous refusez (cf. Annexe 2, p. 6, l. 30-36)

Dans les extraits 24) et 25), les éléments concessifs indiquent que le locuteur évalue positivement la valeur de vérité de la proposition concédée (A) : ils sont, à cet égard, emblématiques de la façon dont Nicolas Sarkozy signale ses énoncés concédés dans le duel de 2012. L'exemple 25) illustre une autre caractéristique du marquage de la concession chez Nicolas Sarkozy dans ce débat : lorsque l'élément concessif consiste en une construction verbale, il ne comporte presque jamais d'embrayeur de personne, contrairement à ce que l'on a pu observer dans le face-à-face de 2007, où foisonnaient les *vous avez raison* et autres *je suis d'accord*.

Nous l'avons évoqué, il y a quelques exceptions aux tendances générales présentées ci-dessus. Ainsi trouve-t-on deux concessions où l'énoncé concédé (A) est marqué par un élément spécifiant non pas la valeur de vérité de la proposition, mais le degré auquel l'énonciateur y adhère :

26) SAR : monsieur Hollande + vous ramenez le nucléaire de soixante-quinze + à cinquante < pour cent + vous le réduisez

HOL : en deux mille vingt-cinq >

SAR : **[A] mais oui [B] mais** + quand un président de la République prend une décision + ça s'impose aux autres qui le suivent il faut au contraire le développer (cf. Annexe 2, p. 46, l. 37-42)

27) SAR : il n'y a pas un + gouvernement + où il n'y a pas un statut particulier pour le chef d'Etat mais il y a quelque chose que les Français doivent savoir + c'est quand {sic} un président de la République est président de la République + toutes les procédures + le délai de prescription + est interrompu + ce qui fait + qu'une fois la présidence terminée chacun rend des comptes + on l'a bien vu + avec Jacques Chirac + il est vrai qu'on ne l'a pas vu avec François Mitterrand + mais on l'a bien vu avec Jacques Chirac < + **[A]** alors si il faut une évolution **pourquoi pas** + **[B]** vous n'allez pas me mettre sur le dos + un statut dont j'ai hérité

PUJ : bien il est vingt-trois heures trente + messieurs + on va clore + s'il vous plaît > (cf. Annexe 2, p. 55, l. 23-28)

Les deux exemples ci-dessus montrent que, dans le débat de 2012, Nicolas Sarkozy réduit à un minimum les éléments concessifs exprimant le degré de prise en charge du jugement. En effet, en 26), l'adverbe *oui*, seul marqueur à indiquer une adhésion forte, est entouré de deux *mais* qui rendent la contre-argumentation prédominante ; en 27), la construction adverbiale *pourquoi pas* signale une faible prise en charge et qui plus est, elle se rapporte à une proposition conditionnelle.

La présence d'un embrayeur de personne dans un élément concessif est un fait encore plus rare dans les concessions formulées par Nicolas Sarkozy en 2012 :

28) PUJ : alors réponse sur ce point et puis on change de chapitre peut-être < si vous en êtes d'accord

SAR : **[A]** bon (m-) mon- mon- > mon- monsieur Hollande peut me reprocher bien des choses et **je le comprends bien [B]** pas de pas assumer mes responsabilités voyez-vous on m'a même reproché le contraire + hein + euh j'ai toujours assumé mes responsabilités + et je considère que c'est normal quand on est président de la République (cf. Annexe 2, p. 10, l. 13-16)

Dans l'exemple 28), la construction verbale *je le comprends bien* est le seul marqueur concessif de Nicolas Sarkozy à comporter un embrayeur de personne. Comme

précédemment pour l'expression du degré d'adhésion, le candidat de droite prend soin ici de limiter autant que possible le recours à de tels éléments. Ainsi, il choisit le pronom *le* pour désigner son adversaire, qui se trouve dès lors rejeté hors de la « sphère de la locution », dans l'univers de la « non-personne » (MAINGUENEAU 1999 : 23). S'il exclut François Hollande de l'interlocution, Nicolas Sarkozy prend soin, par l'apostrophe *voyez-vous*, d'établir un contact avec les deux journalistes David Pujadas et Laurence Ferrari, vers qui il se tourne au moment d'énoncer cette interpellation : à travers les deux présentateurs, qui sont les auditeurs de son discours dans le contexte immédiat du débat, Nicolas Sarkozy s'adresse à l'ensemble des téléspectateurs, qu'il pose en témoins de son assertion. Par ailleurs, le marqueur concessif de 28) occupe une place un peu à part en raison du sémantisme du verbe *comprendre*, qui n'implique ni la vérité de l'argument concédé ni sa prise en charge par l'énonciateur.

En évitant d'employer des embrayeurs de personne dans le marquage des énoncés concédés et en s'abstenant d'en utiliser pour référer à son opposant, Nicolas Sarkozy se donne un *ethos* beaucoup plus distant qu'en 2007. A ces caractéristiques s'ajoute la forte prédominance d'éléments concessifs exprimant la valeur de vérité de la proposition concédée, au détriment de ceux qui spécifient le degré d'adhésion. Par ce dispositif, le candidat de droite se construit davantage un *ethos* d'objectivité que de consensus ou d'ouverture à l'autre. Pour ce qui est des énoncés assertés, Nicolas Sarkozy les marque davantage qu'en 2007 et, pour ce faire, il emploie le plus souvent l'adversatif *mais*. Les exemples 22), 23), 24) et 26) ci-dessus illustrent abondamment cette tendance, la citation 26) présentant même une double utilisation de *mais*.

Il arrive cependant que l'énoncé asserté soit signalé par le marqueur de causalité *parce que* précédé d'une question en *pourquoi*. C'est le cas dans l'extrait 25), où il n'y a pas d'autre connecteur introduisant la contre-argumentation. Dans l'exemple 29), en revanche, le causatif *parce que* est utilisé en combinaison avec l'adversatif *mais* :

29) SAR : **[A]** enfin un dernier mot sur + ces dix pour cent de chômeurs **c'est exact c'est un chiffre exact** monsieur Hollande + qui sont formés **[B] mais** savez-vous **pourquoi** + **parce que** la compétence de formation est aujourd'hui partagée entre les syndicats + les régions + et l'Etat Pôle emploi + l'Etat verse aux régions cinq milliards quatre + pour payer la formation savez-vous l'année dernière +

sur les cinq milliards quatre + de crédit(s) de formation versé(s) par l'Etat + pour la formation professionnelle à disposition des régions savez-vous combien ont été dépensés + quatre + vous croyez vraiment que c'est de la faute de l'Etat simplement + (cf. Annexe 2, p. 9, l. 16-20)

L'emploi de *parce que* pour marquer l'énoncé asserté concorde avec le recours à de nombreux éléments concessifs ayant trait à la valeur de vérité de l'énoncé concédé (*c'est exact* dans l'extrait ci-dessus) : il place l'argumentation au niveau des faits, des relations de cause à effet, et pose ainsi Nicolas Sarkozy en détenteur du savoir. Cet effet se trouve renforcé dans l'exemple ci-dessus par les deux occurrences de *savez-vous*, que l'on commentera davantage en examinant les aspects argumentatifs de la concession dans la partie 3.3.

Les tableaux 6 et 7 ci-dessous présentent une synthèse chiffrée de la façon dont Nicolas Sarkozy marque ses concessions en 2012 :

Cat. gramm. des marqueurs		Constructions verbales		Constructions adverbiales, adverbes	Adj.	Total
		Avec embroyeurs de pers.	Sans embroyeurs de pers.			
Signification des marqueurs						
Valeur de vérité de la proposition	Certaine, vraie	0	6	2	0	8
	Possible	0	0	0	0	0
Degré d'adhésion	Fort	0	0	1	0	1
	Faible	0	0	1	0	1
Affectif		0	0	0	3	3
Compréhension		1	0	0	0	1
Total		1	6	4	3	14

Tableau 6 : Nombre d'éléments concessifs produits par Nicolas Sarkozy lors du duel de 2012, classés en fonction de leur signification et de leur catégorie grammaticale.

Le tableau 6 ci-dessus fait ressortir deux grandes tendances que suit le signalement des énoncés concédés chez Nicolas Sarkozy en 2012. La première, c'est un marquage relativement modéré : en 2012, le candidat de droite formule 14 éléments concessifs pour 14 concessions, alors que, en 2007, il en a produit 24 pour 17 concessions. Soit dit en passant, si, en l'occurrence, le nombre de marqueurs correspond exactement au nombre de constructions concessives, ils ne sont pas pour autant répartis également

entre celles-ci : certaines en comportent deux (cf. exemples 22) et 29) ci-dessus) et d'autres aucun. La seconde tendance que met en évidence le tableau 6, c'est que plus de la moitié des éléments concessifs ont trait à la valeur de vérité de la proposition concédée, qu'ils placent au niveau des certitudes ou du vrai, et que, parmi ces éléments, la plupart sont des constructions verbales sans embrayeurs de personne. En revanche, les marqueurs exprimant le degré d'adhésion à la proposition concédée sont très peu nombreux : il n'y en a que 2 sur les 14 concessions. Ce sont là des différences importantes par rapport au débat de 2007, où l'on comptait proportionnellement moins d'éléments portant sur la valeur de vérité, davantage de constructions verbales avec des embrayeurs de personne et bien plus de marqueurs exprimant le degré de prise en charge.

Parataxe (juxtaposition)		4
Marqueurs adversatifs	Simultanéité	0
	Opposition (<i>mais</i>)	10
	Rectification	0
Marqueurs autres	Cause (<i>parce que</i>)	2

Tableau 7 : Marquage de la contre-argumentation dans les concessions produites par Nicolas Sarkozy lors du duel de 2012.

Du côté du marquage des énoncés contre-argumentatifs, le tableau 7 confirme que la principale différence entre le débat de 2007 et celui de 2012 concerne l'expression de l'opposition par l'adversatif *mais* : l'on trouve 9 *mais* pour 17 concessions dans le premier et 10 *mais* pour 14 concessions dans le second. En outre, avec 2 *parce que*, l'idée de causalité fait son apparition parmi les introducteurs des énoncés assertés. Enfin, de façon générale, le marquage des énoncés contre-argumentatifs gagne proportionnellement en importance, quoique seulement de façon légère, étant donné que le nombre de connecteurs reste stable (12), mais que le nombre de concessions est un peu plus bas en 2012 (14 contre 17 en 2007).

Le contexte du débat de 2012 diffère de celui de 2007, notamment en ce que Nicolas Sarkozy se trouve face à un homme et qu'il doit défendre son bilan présidentiel. Cette nouvelle donne requiert d'autres stratégies discursives, en particulier concessives. Néanmoins, le nombre de concessions formulées par le candidat ne change pas beaucoup (17 en 2007 et 14 en 2012), car il cherche toujours à

donner une impression d'écoute et d'ouverture, afin de ne pas laisser à François Hollande le monopole du *rassemblement* et de se montrer apte à être le président de *tous les Français* (cf. notamment Annexe 2, p. 2, l. 8-15). Le marquage, lui, présente d'autres tendances qu'en 2007.

Face à Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy se montre consensuel et se construit une image d'homme de dialogue, en employant de nombreux éléments concessifs, en particulier pour marquer son adhésion, et en recourant souvent à des embrayeurs de personne, mais il instaure aussi une relation condescendante, notamment par l'utilisation de marqueurs relevant de l'affectif. Avec François Hollande, Nicolas Sarkozy cherche également à prendre une position supérieure, mais de façon quelque peu différente : il adopte une posture d'expert, de détenteur du savoir, par exemple à travers des marqueurs tels que *il est vrai* ou *c'est exact*, tout en présentant son adversaire comme un beau parleur. Par ailleurs, le président sortant semble distant et moins consensuel, car ses éléments concessifs, nettement moins nombreux, n'expriment guère l'idée d'adhésion et ne comportent quasi pas d'embrayeurs de personne.

François Hollande (2012)

Chez le candidat socialiste de 2012, le marquage des énoncés concédés est inversement proportionnel à la production de concessions en général. En effet, alors que l'élu corrézien est, dans notre corpus, le champion du nombre de concessions formulées, il s'abstient fréquemment de signaler ses énoncés concédés, comme l'illustrent les exemples 30) et 31) ci-dessous :

30) HOL : **[A]** enfin le blocage de trois mois c'est pas une solution durable + **[B]**
mais il faut qu'on y voie clair **quand même** sur les mécanismes de distribution
(cf. Annexe 2, p. 17, l. 4-5)

31) SAR : le président de la République représente la France

HOL : **[A]** représente la France **[B]** **mais** il n'est pas la France (cf. Annexe 2, p. 33, l. 1-3)

Dans les deux citations ci-dessus, les énoncés concédés (A) ne sont pas marqués, alors que la contre-argumentation (B) est soulignée par les adversatifs *mais* et *quand même* en 30) et *mais* en 31).

Si, chez François Hollande, le marquage des énoncés concédés est avant tout caractérisé par sa propre absence, il l'est aussi par des éléments qui minimisent la portée de la concession :

11) HOL : **[A]** alors vous pourrez dire (euh) (euh) j'ai une excuse (euh) la crise (euh) elle est là et **personne ne la conteste [B] mais** enfin + le chômage a plus augmenté en France qu'il n'a augmenté en Allemagne il est de six et demi pour cent de la population active nous sommes à dix (cf. Annexe 2, p. 5, l. 30-33)

32) HOL : et enfin **[A]** vous nous dites formation **on est tous d'accord** sur la formation **[B]** dix pour cent seulement dix pour cent des demandeurs d'emploi dans notre pays + et vous êtes président de la République + (euh) donc dix pour cent des demandeurs d'emploi se voient proposer une formation (cf. Annexe 2, p. 8, l. 7-9)

Dans 11) – déjà cité en 2.2.1. – et dans 32) ci-dessus, les énoncés concédés (A) sont marqués respectivement par les constructions verbales *personne ne [...]* *conteste* et *on est tous d'accord*, qui produisent des effets tout à fait similaires. Dans les deux cas, l'élément concessif présente l'argument concédé comme une évidence, comme l'objet d'un consensus universel. En affirmant un fait généralement reconnu ou une idée acceptée par *tous*, la concession n'apparaît guère comme un pas fait vers l'adversaire en particulier. Elle a dès lors un poids minimal.

Comme les extraits 11) et 32), l'exemple 33) montre qu'une construction verbale, marqueur concessif maximale explicitement, peut être employée pour minimiser la portée de la concession :

33) HOL : donc la proposition de monsieur Sarkozy + euh n'est pas du tout appropriée à l'immigration légale elle est appropriée à l'imm- à la lutte contre l'immigration illégale + **[A]** par ailleurs + que **je peux comprendre [B] mais** qui doit d'abord toucher les filières clandestines (cf. Annexe 2, p. 35, l. 16-18)

La concession de l'exemple 33) est constituée de deux relatives appositives coordonnées par *mais* : la première (A) sert à concéder et la seconde (B) à contre-argumenter. Ainsi, tout comme son opposant, François Hollande signale une de ses concessions à l'aide du verbe *comprendre* et de l'embrayeur *je*, mais la similitude

s'arrête là. Dans la citation 28), la construction *je le comprends bien* exprimait la compréhension de Nicolas Sarkozy pour François Hollande tout en maintenant ce dernier à distance par le pronom *le*, comme on l'a vu. En revanche, dans l'extrait 33) ci-dessus, le candidat socialiste manifeste sa compréhension pour une action politique, *la lutte [...] contre l'immigration illégale*, mais il le fait de façon atténuée en recourant à la modalité de la possibilité (*je peux*). La modalisation en *pouvoir* et l'utilisation du verbe *comprendre*, qui n'implique pas l'adhésion de l'énonciateur (cf. extrait 28) ci-dessus), diminuent la portée de la concession.

Dans l'exemple 34) aussi, l'élément concessif employé réduit le poids de l'argument concédé, quoique de façon différente encore :

34) HOL : **[A]** vous dites il n'y a pas eu de violence(s) + (euh) **heureusement** + **[B]** et ça tient + aussi (euh) aux organisations syndicales + à tous ces mouvements qui se sont créés à un certain nombre de passions qui ont pu être évitées + à de nombreux élus locaux + j'allais dire à ces corps intermédiaires qui ont permis euh d'apaiser de réconcilier et d'éviter qu'il y ait et ce n'est jamais bon + violence(s) ou euh irruption euh de manifestations (euh) ou euh de cortèges qui peuvent dégénérer (cf. Annexe 2, p. 3, l. 23-27)

Cet extrait suit une intervention où Nicolas Sarkozy affirme que l'absence de violence durant son quinquennat, en particulier lors de réformes difficiles, témoigne de l'esprit de rassemblement qui l'a constamment animé. L'adverbe *heureusement* employé ici pour marquer l'énoncé concédé (A) a une valeur similaire à celle qu'aurait, à un niveau de langue moins soutenu, la locution *encore heureux* : il évalue positivement le contenu de la proposition (cf. GEZUNDHART 2000) tout en suggérant que l'on pouvait s'attendre à pire (cf. BUCHI 2008). La situation aurait pu être pire s'il n'y avait pas eu les *organisations syndicales, tous ces mouvements qui se sont créés, de nombreux élus locaux, etc.*, comme l'explique ensuite l'énoncé contre-argumentatif (B). Mais auparavant, en marquant l'énoncé concédé par *heureusement*, François Hollande indique déjà que, s'il reconnaît qu'*il n'y a pas eu de violence(s)*, il refuse de mettre cela sur le compte de l'esprit de rassemblement de Nicolas Sarkozy. Ainsi, la portée de l'argument invoqué par ce dernier se trouve diminuée considérablement.

Avec *heureusement*, nous avons abordé à nouveau le champ des sentiments, étant donné que, d'une façon générale, cet adverbe se rapporte à la perception affective globale d'un événement par le locuteur (MOLINIER et LEVRIER 2000). Dans le même sous-ensemble d'éléments concessifs, on retrouve, chez François Hollande, l'adjectif *beau*, qui sert lui aussi à minimiser la concession :

35) HOL : [A] vous nous dites les accords compétitivité-emploi (euh) la **belle** idée que vous avez lancée + [B] **sauf que** ça va avoir comme conséquence qu'il n'y aura plus de durée légale de travail puisque (euh) employeurs et euh partenaires sociaux qui se mettront d'accord + j'en conviens dans une entreprise + considéreront qu'il n'y a plus de durée légale du travail plus d'heures supplémentaires + mais simplement un arrangement + donc on va là aussi + euh un démantèlement d'un principe qui était celui de la durée légale du travail (cf. Annexe 2, p. 10, l. 7-12)

L'adjectif *beau* est intégré dans une proposition nominale exclamative qui opère une concession au sujet des *accords compétitivité-emploi* : François Hollande reconnaît que c'est une *belle idée* (A). Suit un long énoncé contre-argumentatif (B) introduit par *sauf que*, un marqueur à valeur de restriction que nous avons déjà rencontré chez Ségolène Royal. Toutefois, l'énoncé asserté (B) ne réduit pas seulement la portée de l'énoncé concédé (A), mais il l'annule complètement : lorsque François Hollande arrive à la conclusion que les accords compétitivité-emploi correspondent à un *démantèlement [...] de la durée légale du travail*, l'on comprend en effet qu'il n'adhère en rien à la *belle idée* de Nicolas Sarkozy. L'on a donc affaire ici à une concession ironique. D'une part, l'extrait 35) répond en tous points à la définition de la concession qui a été donnée en 2.2. : l'énonciateur pose ensemble deux énoncés anti-orientés A et B, A étant donné comme validé par un support énonciatif différent, mais recevant néanmoins l'assentiment de l'énonciateur. D'autre part, d'un point de vue pragmatique, l'énoncé contre-argumentatif (B) amène à la conclusion que François Hollande ne concède rien à son opposant concernant les accords compétitivité-emploi. Le caractère ironique de la concession en général et du marqueur *belle* en particulier représente encore un moyen de minimiser le poids de l'objet concédé.

La tendance du candidat de gauche à ne pas employer de marqueur dans ses énoncés concédés ou à réduire la portée de ceux-ci a pour corollaire une mise en évidence de la relation contre-argumentative, notamment par l'utilisation – volontiers redondante – de connecteurs exprimant l'opposition. Le fait que l'adversatif *mais* soit le connecteur le plus fréquemment employé à cet effet correspond à une tendance générale dans les concessions argumentatives, tous corpus confondus (MOREL 1996), et qui se trouve illustrée, dans le cas présent, par les exemples 30), 31), 11) et 33). L'on peut cependant voir se dessiner une stratégie dans le nombre relativement élevé de *mais* par rapport au nombre total de concessions (cf. tableau 9 ci-dessous) et dans leur utilisation répétée pour une même concession :

36) SAR : monsieur Hollande + avant d'insulter cet homme < + le C.S.M. {Conseil Supérieur de la Magistrature} + le C.S.- monsieur Hollande je vous pose une question +

HOL : je n'insulte personne je dis qu- c'est pas le l'homme que je mets en cause c'est celui qui l'a nommé >

SAR : le C.S.M. a-t-il donné son accord +

HOL : **[A] mais** le C.S.M. a pu donner son accord **[B] mais** c'est vous < qui avez fait la proposition

SAR : parfait > (cf. Annexe 2, p. 51, l. 7-14)

37) HOL : la décision que vous avez prise est de vous retirer avant les Américains

SAR : non c'est en accord avec eux < + à la suite d'un entretien + monsieur Hollande non non

HOL : et d- **[A] mais** euh c'est en accord avec eux **[B] mais** v- la décision que vous > avez prise c'est de vous retirer avant eux (cf. Annexe 2, p. 56, l. 44 à p. 57, l. 5)

L'exemple 36) s'insère dans un échange polémique au sujet de l'indépendance de la justice. François Hollande suggère que ce principe n'a pas été respecté durant la présidence de Nicolas Sarkozy, en invoquant notamment la nomination du directeur de cabinet du ministre de la Justice, François Molins, au poste de procureur de la République de Paris. Nicolas Sarkozy cherche à mettre cette nomination à l'abri de

tout soupçon en rappelant qu'elle s'est faite avec l'accord du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Comme souvent, il amène son contre-argument par une question posée à l'interlocuteur (cf. 3.3.), *le C.S.M. a-t-il donné son accord*, à laquelle François Hollande répond par une concession. Il reconnaît que *le C.S.M. a pu donner son accord* (A), puis, pour mettre en cause néanmoins son adversaire, il signale que c'est ce dernier qui *a fait la proposition* (B). Si François Hollande atténue l'argument concédé en employant le verbe modalisateur *pouvoir* (cf. 3.2.), il souligne en revanche fortement la contre-argumentation en utilisant deux fois l'adversatif *mais*, une fois à l'initiale de l'énoncé concédé (A) et une fois pour introduire l'énoncé asserté (B). Cette façon de mettre en avant la relation contre-argumentative par le marquage s'observe à plusieurs reprises chez le candidat de gauche, notamment en 37), alors que Nicolas Sarkozy n'y recourt qu'une seule fois dans le même débat.

Une autre façon de mettre en avant la contre-argumentation consiste à marquer doublement l'énoncé asserté. François Hollande le fait en adjoignant à l'adversatif *mais* un autre connecteur d'opposition, comme dans l'exemple 38) ci-dessous, ou, plus fréquemment, en y ajoutant un élément exprimant la simultanéité, comme en 39) plus bas.

38) SAR : troisième élément vous parlez du déficit + comm- de la balance commerciale + **[A]** il est de soixante-dix milliards c'est exact + **[B]** savez-vous pour combien pèse l'énergie fossile + dans les soixante-dix milliards de déficit + le savez-vous au moins

HOL : oui oui je le sais mais euh < vous savez vous savez vous s- + non mais

SAR : ben dites-le hein si vous le savez mais pardon j- > je si si vous le savez vous le dites + **[B suite]** c'est soixante-trois < milliards + alors permettez (m-) + mais non c- ce n'est pas e- + mon- + mon- mons- + mons- + monsieur Hollande + m- monsieur Hollande je voudrais terminer + monsieur monsieur Hollande

HOL : **[B] non mais** v- vous savez que ça a toujours pesé dans le commerce extérieur + puisque il y a toujours eu un prix du pétrole qui a été élevé **[A]** il l'est plus en ce moment **[B'] mais il n'empêche** en enlevant le l'effet du prix du pétrole vous avez le déficit du commerce extérieur > < le plus élevé

PUJ : Nicolas Sarkozy > termine [...] (cf. Annexe 2, p. 8, l. 30-36)

Dans cet extrait, Nicolas Sarkozy commence par produire une concession pour réagir au reproche que lui fait François Hollande d'une balance commerciale plus déficitaire que jamais. L'énoncé contre-argumentatif (B) de Nicolas Sarkozy prend d'abord la forme d'une question : *savez-vous pour combien pèse l'énergie fossile dans les soixante-dix milliards de déficit*. François Hollande, tout en prétendant connaître la réponse (*oui oui je le sais*), cherche à esquiver et ne donne pas le chiffre demandé par son adversaire. Pour l'acculer, Nicolas Sarkozy l'interrompt et fournit lui-même la réponse à sa question : *c'est soixante-trois milliards*. C'est là le cœur de sa contre-argumentation, qui consiste à se disculper en montrant qu'une très grande partie du déficit du commerce extérieur s'explique par un facteur sur lequel il n'a aucun pouvoir. C'est alors que François Hollande lui coupe à son tour la parole en formulant une concession relativement complexe de par sa structure et très intéressante de par son marquage. D'abord, les deux marqueurs d'opposition *non mais* introduisent un énoncé contre-argumentatif (B) qui suggère que, le prix du pétrole ayant toujours été *élevé*, l'augmentation du déficit de la balance commerciale doit être imputée à Nicolas Sarkozy et non à l'énergie fossile. Cet énoncé asserté est suivi d'un bref énoncé concédé (A) non marqué, *il l'est plus en ce moment*, par lequel François Hollande admet une augmentation du prix du pétrole et décharge ainsi potentiellement et partiellement le président-candidat de la responsabilité du déficit commercial de la France. Enfin, les deux marqueurs adversatifs *mais* et *il n'empêche* introduisent un second énoncé contre-argumentatif (B') qui affirme que le coût de l'énergie fossile ne suffit pas à expliquer le creusement du déficit commercial et met ainsi en cause la gestion de Nicolas Sarkozy.

Dans l'exemple 38), le marquage et la structure mettent en avant la contre-argumentation au détriment de la concession à proprement parler. En effet, l'énoncé concédé (A), relativement bref, est entouré de deux énoncés assertés (B et B') qui en réduisent la saillance (cf. 3.1.2.). Alors que l'énoncé concédé n'est pas marqué, chacun des deux énoncés assertés est introduit par deux marqueurs qui, d'une façon générale, comportent une idée d'opposition : *non* rejette la validité des propos de l'interlocuteur, *mais*, employé deux fois, signale un contre-argument et *il n'empêche*

souligne que ce contre-argument n'est pas invalidé par l'énoncé concédé (cf. 2.2.2.). Ces différents procédés servent à renforcer l'expression de la contre-argumentation.

Dans l'exemple 39) ci-dessous, la contre-argumentation est aussi soulignée, mais de façon quelque peu différente :

39) HOL : les < Etats-Unis et l'Allemagne

SAR : non /s-, j-/ juste pour termin- >

HOL : ont fait < mieux que nous

SAR : **[A]** sur > l'ensemble de la période c'est certain **[B_{SAR}/A_{HOL}]** mais sur depuis deux mille neuf + la France est le seul pays qui n'a pas connu + un trimestre de récession c'est un fait vous < en prenez acte c'est très bien

HOL : **[B] mais avec** une croissance > + tellement faible que nous sommes aujourd'hui à zéro sept quand les Allemands (euh) sont à un peu plus de un et quand les Américains seront à deux (cf. Annexe 2, p. 13, l. 1-5)

Comme précédemment, la concession de François Hollande répond à une concession de Nicolas Sarkozy, plus précisément à l'énoncé asserté (B_{SAR}). François Hollande, plutôt que de reprendre le contenu de cette proposition dans un énoncé concédé, enchaîne directement par un énoncé contre-argumentatif (B) (cf. 3.1.2.). Il n'en demeure pas moins que l'on a bien affaire à une concession et non à une simple réfutation, car la contre-argumentation de François Hollande repose sur la validité de l'assertion de Nicolas Sarkozy, qui fait donc office d'énoncé concédé (A_{HOL}) pour le premier. C'est ce qu'indiquent les connecteurs employés par le candidat de gauche. En effet, si *mais* signale une relation d'opposition entre deux arguments, *avec* souligne que ces deux arguments anti-orientés se vérifient tous les deux simultanément (cf. 2.2.2.). Ici aussi, le Corrèzien met en évidence la contre-argumentation, en s'épargnant la formulation d'un énoncé concédé et en produisant immédiatement un énoncé asserté (B) introduit par deux marqueurs, en premier lieu par l'adversatif *mais*.

L'on trouvera, dans les tableaux 8 et 9 ci-dessous, une synthèse quantitative du marquage de la concession chez François Hollande.

Cat. gramm. des marqueurs		Constructions verbales		Constructions adverbiales, adverbes	Adj.	Total
		Avec embrayeurs de pers.	Sans embrayeurs de pers.			
Signification des marqueurs						
Valeur de vérité de la proposition	Certaine, vraie	0	0	1	0	1
	Possible	0	0	0	0	0
Degré d'adhésion	Fort	1	1	1	0	3
	Faible	0	0	0	0	0
Affectif		0	0	1	1	2
Compréhension		1	0	0	0	1
Total		2	1	3	1	7

Tableau 8 : Nombre d'éléments concessifs produits par François Hollande lors du duel de 2012, classés en fonction de leur signification et de leur catégorie grammaticale.

Le tableau 8 montre que François Hollande, le débateur qui, dans notre corpus, formule le plus grand nombre de concessions, est en même temps de loin celui qui marque le moins ses énoncés concédés, avec seulement 7 éléments concessifs sur 18 concessions. De plus, il privilégie légèrement les éléments adverbiaux et adjectivaux, moins explicites que les constructions verbales (telles que *on est tous d'accord*, en 32)).

Parataxe (juxtaposition)		1
Marqueurs adversatifs	Simultanéité (<i>quand même</i>)	1
	Opposition (<i>mais, non, il n'empêche</i>)	17
	Restriction (<i>sauf que</i>)	1
Marqueurs autres	Concomitance (<i>et, avec</i>)	4

Tableau 9 : Marquage de la contre-argumentation dans les concessions produites par François Hollande lors du duel de 2012.

Le tableau 9 montre que les connecteurs signalant les énoncés assertés suivent, chez François Hollande, une tendance diamétralement opposée à celle des éléments concessifs. En effet, avec 23 marqueurs contre-argumentatifs pour 18 concessions, François Hollande est le candidat qui souligne le plus ses énoncés assertés, et avec 17 connecteurs exprimant l'opposition, celui qui met le plus en avant cet aspect de la relation concessive.

Par le grand nombre de concessions qu'il produit, François Hollande se montre à l'écoute de son adversaire, conformément à sa volonté – affichée pendant toute la campagne – d'apparaître en homme du rassemblement. Sur ce point, il se distingue nettement de Ségolène Royal qui, en 2007, s'était enfermée dans une certaine contradiction, comme nous l'avons suggéré plus haut, en cherchant à donner une image de femme de dialogue tout en formulant relativement peu de concessions. L'ouverture dont fait preuve ainsi le candidat de gauche ne l'empêche pas de prendre une posture très distante par rapport à son interlocuteur et à ses propos, en employant très peu d'éléments concessifs et d'embrayeurs de personne, beaucoup moins encore que Ségolène Royal en 2007. De plus, les marqueurs concessifs qu'il utilise ont généralement pour effet de réduire la portée de la concession, une stratégie qu'il est, dans notre corpus, le seul à mettre en œuvre. A l'inverse, l'expression de la contre-argumentation est renforcée considérablement par le marquage, caractérisé par de très nombreux connecteurs d'opposition. Ce trait est beaucoup plus marqué chez François Hollande que chez la candidate socialiste lors de la présidentielle précédente.

Dans son ensemble, le marquage des concessions de François Hollande contribue à lui construire un *ethos* de fermeté et de rigueur. C'est là un enjeu important pour le Corrèzien, qui cherche à se défaire de l'image de mollesse que d'aucuns lui attribuent²⁴. Cependant, il y a un autre enjeu encore pour le candidat socialiste dans le débat de l'entre-deux-tours qui explique le marquage de ses concessions : il s'agit de mettre en cause autant que possible le bilan de Nicolas Sarkozy. De fait, sur les 18 concessions de François Hollande, 12 portent sur le quinquennat du président-candidat (cf. 3.3.). L'on comprend mieux dès lors la posture distante du candidat socialiste, sa façon de minimiser la portée de ses concessions et de mettre en exergue la contre-argumentation. Ainsi, François Hollande se montre critique et intransigeant envers le bilan de Nicolas Sarkozy, qu'il attaque par ses concessions.

Jusqu'à présent, nous avons vu différentes stratégies persuasives se dessiner dans le marquage des concessions. Il n'y a cependant pas lieu de penser que ces

²⁴ C'est ainsi que, lors de son meeting au Bourget, François Hollande a martelé que « présider la République, c'est être ferme » (*Le Figaro*, 22.01.2012).

stratégies se limitent au marquage. En restant à un niveau d'analyse proprement linguistique, nous tenterons de cerner, dans la partie 3.1.2., comment elles se manifestent dans la structure des énoncés.

3.1.2. Structure des énoncés

Pour MOREL (1996), la concession argumentative est obligatoirement composée de deux termes qui se suivent dans un ordre fixe et invariable : une proposition concédée en premier, puis une proposition assertée. L'étude d'un corpus comme le nôtre révèle cependant que la réalité est plus complexe, comme nous l'avons déjà évoqué en 2.2.1., en présentant la concession argumentative, et en 3.1.1., en examinant le marquage des premières concessions de Nicolas Sarkozy dans le débat de 2007. Car, si l'on peut effectivement considérer que le schéma *Certes A, mais B* présente la structure élémentaire de la concession argumentative, cet ordre peut faire l'objet de différentes variations loin d'être anodines en termes stratégiques.

COUPER-KUHLEN et THOMPSON (2000) décrivent différents « schémas concessifs » (« concessive patterns ») en s'inscrivant dans une approche relevant essentiellement de l'analyse conversationnelle, ce qui les amène à inclure dans leurs considérations les énoncés sources des concessions. Etant donné le cadre et la problématique de la présente étude (1.), nous nous concentrerons, pour notre part, sur la structure des concessions elles-mêmes. Les deux chercheuses montrent qu'il existe un « schéma concessif fondamental » (« Cardinal Concessive pattern »), dans lequel l'ordre des propositions correspond à celui – le seul – qu'envisage MOREL (1996) : A B, où, rappelons-le, A représente la proposition concédée et B la proposition assertée. COUPER-KUHLEN et THOMPSON (2000) observent que, dans leur corpus, composé surtout de conversations familières et radiophoniques, cette structure concessive élémentaire fait l'objet de deux types de variations : inversion de l'ordre des propositions (B A) et absence de proposition contre-argumentative explicite (A).

Comme le relèvent COUPER-KUHLEN et THOMPSON (2000), l'ordre des énoncés entraîne un certain nombre de conséquences sur la suite du discours et de l'interaction. En effet, l'énoncé qui se trouve en dernière position a, de ce fait, une certaine proéminence, il bénéficie d'une plus grande attention et il est donc généralement davantage développé que l'énoncé précédent. Ainsi, lorsque l'ordre des propositions correspond au schéma concessif fondamental, c'est l'énoncé contre-argumentatif qui est saillant et que le locuteur élabore. C'est ce que l'on observe le

plus souvent dans notre corpus²⁵. En revanche, lorsque l'ordre canonique est inversé et que l'énoncé asserté précède l'énoncé concédé, celui-ci est proéminent et, par conséquent, reçoit plus d'attention dans la suite de l'échange. Pour des raisons stratégiques et argumentatives évidentes, cette saillance de l'énoncé concédé n'est pas nécessairement souhaitable pour le locuteur qui formule une concession de type B A. Il peut alors, selon COUPER-KUHLEN et THOMPSON (2000), recourir à deux procédés pour annuler cet effet ou, du moins, l'atténuer. Le premier consiste à réitérer un énoncé contre-argumentatif après l'énoncé concédé, c'est-à-dire à produire une structure concessive B A B'. La seconde façon de contrer la proéminence de A, c'est de le minimiser par le lexique et par la prosodie.

Le second type de variations du schéma concessif fondamental est moins fréquent dans le corpus de COUPER-KUHLEN et THOMPSON (2000) et ne s'observe pas du tout dans le nôtre : une proposition assertée (B) implicite, qui doit donc être inférée à partir de la proposition concédée (A) et du contexte. En revanche, l'on trouve dans nos données un phénomène que n'ont pas relevé COUPER-KUHLEN et THOMPSON (2000) : l'absence de proposition concédée (A) chez le locuteur, qui se contente d'un énoncé asserté (B). Dans ce cas, la concession est formulée par coénonciation (JEANNERET 1999) : la contre-argumentation (B) enchaîne directement sur un énoncé de l'interlocuteur, qui fait office d'énoncé concédé (A)²⁶. Il n'est pas surprenant que l'on ne trouve pas exactement les mêmes variations structurelles dans les deux corpus, étant donné que nous étudions des interactions à caractère beaucoup plus conflictuel que COUPER-KUHLEN et THOMPSON (2000). L'analyse de la structure des concessions dans notre corpus nous permettra d'en apprendre davantage non seulement sur les variations du schéma concessif fondamental en général, mais aussi et surtout sur leur fonction stratégique et persuasive dans les duels présidentiels français de 2007 et de 2012.

²⁵ WINDISCH (1987 : 51), en étudiant un corpus de courriers de lecteurs dans des journaux suisses romands, constate aussi que les concessions sont généralement formées d'un énoncé concédé très bref suivi d'une longue série d'« *assaults* contre tous les arguments de l'adversaire ». Il remarque que « ce sont bien ces *assaults* qui constituent l'élément fondamental du discours ».

²⁶ Nous avons déjà rencontré cette configuration en 3.1.1., dans l'exemple 39).

Nicolas Sarkozy (2007)

Sur les dix-sept concessions que produit Nicolas Sarkozy dans le débat de 2007, une grande majorité de quinze présentent une structure A B conforme au modèle de MOREL (1996) et au schéma concessif fondamental de COUPER-KUHLEN et THOMPSON (2000). Deux cependant sont construites de façon quelque peu différente, dont la toute première qu'il formule (Annexe 1, p. 4, l. 20 à p. 5, l. 8) :

14) SAR : euh puisqu'une question m'est posée je=crois que=la-la moindre des courtoisies c'est d'y répondre?=[A₁]est-ce que je suis responsable d'une partie du bilan du gouvernement?=oui madame royal. (...) .hh vous avez parlé des violences? (..) je suis responsable? (..) j'ai été le=ministre de l'intérieur pendant
 5 quatre ans. (...) .hh [B₁] j'ai trouvé une situation qui était catastrophique. (...) qui d'ailleurs a compté pour beaucoup? madame royal. ((avale)) dans la défaite de vos amis? (..) du gouvernement auquel vous apparteniez à l'époque? .hh si en deux mille deux les français ont changé. (..) n'ont même pas qualifié le premier ministre que vous souteniez (..) pour le deuxième tour. (..) y²⁷ avait bien une
 10 raison? (..) .h cette raison chacun l'a observée? (..) c'est parce que les violences (..) et la délinquance avaient (..) explosé. (..) et c'est dans ces conditions, (..) que j'ai été, (..) nommé ministre de l'intérieur.= [A₁']oh tout n'a pas été réussi? (..) .h [A₂] et y'a un point où je=voudrais vous (..) d'ailleurs vous dire que=je suis d'accord. .hhh c'est que=sur les défaillances de la république (..) gauche et
 15 droite confondues nous avons chacun notre part. (..) et vous avez raison de dire qu'il faut pas avoir une vision (..) manichéenne. (..) .hh [B₂] donc sur le bilan en matière de violences? (..) en matière de=délinquance? (..) avec le même appareil statistique madame royal. (..) le même (..) rien n'a changé=c'est le même (..) à l'époque de daniel vaillant? et c'est le même maintenant. (..) .hh sur
 20 les cinq ans de=gouvernement jospin? (...) la violence (..) la délinquance (..) avaient augmenté de=dix-huit pour cent. (1.0) .h sur les cinq années (..) du gouvernement (..) du=m-quinquennat de jacques chirac? (..) la délinquance avec le même appareil statistique? (..) a diminué de dix pour cent. (..) [A₃] je dis pas que=tout est résolu? (..) [B₃] ça fait quand même un million (..) de victimes

²⁷ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

25 (.) en moins? (..) c'est me semble-t-il suffisant? (..) pour que:: (.) je ne parte pas en courant lorsqu'on évoque le mot (.) bilan (..) sur la sécurité.

Dans l'exemple 14), nous avons une suite de trois concessions dont nous avons déjà commenté le marquage en 3.1.1. C'est la première qui nous intéresse ici, en raison de sa structure A B A' quelque peu différente du schéma concessif fondamental : ce dernier se retrouve dans les deux premiers termes (A₁ B₁), mais l'énoncé asserté (B₁) est suivi d'un second énoncé concédé (A₁') ; l'on peut donc considérer qu'il s'agit d'une forme élaborée du schéma concessif fondamental. Nous ne reviendrons pas sur les raisons, déjà exposées en 3.1.1., qui nous conduisent à attribuer A₁' à la première concession et non à la deuxième.

En réitérant un nouvel énoncé concédé (A₁') après l'énoncé contre-argumentatif (B₁), Nicolas Sarkozy souligne les arguments qu'il abandonne à son adversaire, et ce procédé est en cohérence avec sa stratégie de marquage des concessions (3.1.1.), en particulier au début de l'échange, où il multiplie les éléments concessifs exprimant l'adhésion aux propos de l'interlocuteur et la vérité de ceux-ci. Plus précisément, en ajoutant que *tout n'a pas été réussi* après avoir formulé une contre-argumentation censée le décharger, Nicolas Sarkozy fait montre d'une certaine capacité d'autocritique, voire d'une certaine humilité. D'ailleurs, la saillance que reçoit A₁' de par sa position finale dans cette construction est atténuée par le fait que celle-ci est suivie de deux concessions de type A B qui, elles, se terminent par l'énoncé contre-argumentatif.

Plus loin dans le débat, Nicolas Sarkozy produira une seconde concession de type A B A' :

7) SAR : **[A]** bien SÛR qu'il faut développer les énergies renouvelables, (..) l'éolien (..) **[B]** encore que (.) on peut pas couvrir la france d'éoliennes? (..) lorsque vous les voyez (.) vous voyez bien (.) que=ça pose aussi (.) des questions (..) sur le paysage? **[A']** (..) le solaire (..) les biocarburants (.) <dont j'ai proposé la défiscalisation (.) à CENT pourcents, (..) parce que je CROIS à l'agriculture française, (...) je veux que les Agriculteurs français (.) les PAYsans français (.) puissent vivre de leur TRAvail (..) avec des prix qui leur soient GARantis (.) dans

une europe (..) qui fait la PREFérence (...) communautaire. (Annexe 1, p. 48, l. 16-26)

Dans la concession de l'exemple 7), que nous avons déjà citée en partie en 2.2.1., la syntaxe et la fonction de la structure A B A' diffèrent quelque peu de ce que nous avons pu observer en 14) ci-dessus. Ici, l'énoncé asserté (B) se présente comme une parenthèse : le second énoncé concédé (A') poursuit une énumération commencée dans le premier (A). Par ailleurs, le A' est ici beaucoup plus long qu'il ne l'était dans la première concession de l'exemple 14), car il remplit un rôle différent. Il ne s'agit plus pour Nicolas Sarkozy de faire son autocritique, mais de profiter de l'idée générale qu'il concède (*développer les énergies renouvelables*) pour avancer une proposition concrète dans ce domaine (*les biocarburants dont j'ai proposé la défiscalisation à cent pourcents*) et, de fil en aiguille, se profiler sur d'autres sujets (l'agriculture et la politique européenne). Sa proposition au sujet des biocarburants lui permet en particulier de montrer que son programme de développement des énergies renouvelables va plus loin, sur certains points, que celui de son adversaire : Ségolène Royal a précédemment évoqué une *TVA tendant vers zéro* (Annexe 1, p. 44, l. 28), lui parle d'une *défiscalisation à cent pourcents*.

L'on retrouve un procédé tout à fait similaire dans la concession de l'exemple 40) :

40) SAR : **[A]** bien sûr qu'il faut développer les énergies. (..) de substitution.=je=pense notamment à nos départements et territoires d'outre-mer. (..) où²⁸ le solai:re, (..) l'éolien:, (..) la biomasse, (..) peuvent faire quelque chose d'extraordinaire. (.) je crois que=c'est d'ailleurs une opportunité pour les départements et territoires d'outre-mer. (..) CONSIDERABLE. (..) je=pense qu'à la REunion par exemple (.) on peut leur donner (.) l'INDépendance énergétique (.) en investiss(ement) MASSivement (.) dans la biomasse. (..) **[B]** mais REfuser le dév=loppement (..) des nouvelles filières nucléaires, (..) je pense que c'est une erreur. (Annexe 1, p. 53, l. 36-43)

²⁸ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

La concession ci-dessus présente la structure de base A B, mais comporte une variation dans les proportions des énoncés. En effet, celles-ci ne reflètent pas la tendance très générale de laisser peu de place à la concession proprement dite et de développer les contre-arguments, qui, dans un corpus comme le nôtre, correspondent souvent à des points du programme du candidat. En 40), c'est l'énoncé concédé (A) qui fait l'objet d'un développement argumentatif et l'énoncé asserté (B) qui reste bref et sommaire. Cette inversion des proportions canoniques s'explique par la volonté, déjà relevée en 7), d'aller « chasser sur les terres » de l'adversaire, de ne pas simplement abandonner un point de discussion à Ségolène Royal, mais au contraire de tirer profit de l'argument concédé pour se profiler sur une question qui lui est chère. En l'occurrence, Nicolas Sarkozy reconnaît la nécessité de *développer les énergies de substitution* et, comme il a lui-même des propositions à ce sujet, la concession qu'il produit constitue une occasion de les présenter. De plus, ce petit exposé lui permet de montrer qu'il n'en reste pas à l'idée générale de *développer les énergies de substitution*, mais qu'il a des plans plus concrets et plus élaborés que son opposante. Ainsi, le candidat de droite tente de s'attirer les faveurs de l'électorat écologiste malgré sa position pro-nucléaire exprimée dans l'énoncé contre-argumentatif (B).

Ségolène Royal (2007)

Comme son contradicteur, la candidate socialiste formule des concessions qui, dans leur majorité, présentent une structure de type A B conforme au modèle de MOREL (1996) et au schéma fondamental de COUPER-KUHLEN et THOMPSON (2000). Il y a cependant, chez Ségolène Royal, une plus grande proportion de concessions qui s'en écartent. En effet, sur un total de huit constructions concessives, deux inversent l'ordre canonique des propositions.

13) ROY : **[B]** moi je crois que (.) votre proposition (.) est non seulement dangereuse (.) et inefficace. (..) pourquoi? (..) **[A]** et pourtant je fais le même constat que vous? (..) je crois qu'on ne travaille (.) pas suffisamment en france. (..) on ne travaille pas suffisamment parce qu'il y a trop de personnes (.) au chômage. (..) .hh alors si vous désaxonérez, (.) les heures supplémentaires (.) qu'est ce qui va se passer, (..) un employeur, (.) aura davantage intérêt, (.) à donner des heures supplémentaires à un salarié? (.) qu'à recruter (.) un

nouveau salarié. (.) or nous sommes le pays qui subit à la fois le taux de chômage des jeunes le plus élevé? (.) et le taux de chômage des seniors (.) le plus élevé. (Annexe 1, p. 17, l. 2-14)

Dans la concession de l'exemple 13), dont nous avons déjà commenté le marquage en 3.1.1., Ségolène Royal commence par réfuter la proposition de Nicolas Sarkozy de libérer de l'impôt les heures supplémentaires (cf. Annexe 1, p. 14, l. 24-30). L'adverbe *pourquoi* semble indiquer une intention de développer cet énoncé contre-argumentatif, mais ce programme discursif change ensuite avec l'introduction de l'énoncé concédé *et pourtant je fais le même constat que vous je crois qu'on ne travaille pas suffisamment en France*. Par cette formulation générale et imprécise, Ségolène Royal paraît donner son assentiment à l'idée de son opposant de *libérer la possibilité de travailler en France* (Annexe 1, p. 14, l. 24) en exonérant d'impôts les revenus des heures supplémentaires. Et c'est bien ainsi que Nicolas Sarkozy comprend cet énoncé concédé, car il acquiesce de la tête lorsque Ségolène Royal le formule.

Cependant, Ségolène Royal joue sur l'ambiguïté du pronom *on*, car ce qu'elle entend par *on ne travaille pas suffisamment* ne correspond nullement à la proposition émise précédemment par Nicolas Sarkozy. On le voit lorsqu'elle développe son énoncé concédé : *on ne travaille pas suffisamment parce qu'il y a trop de personnes au chômage*. Il apparaît ici que la candidate de gauche donne au pronom *on* un sens collectif, alors que, pour son adversaire de droite, il a un sens individuel. Une fois l'ambiguïté levée, l'énoncé concédé devient le point de départ d'un développement réfutant la proposition de Nicolas Sarkozy et s'inscrivant ainsi dans la continuité de l'énoncé contre-argumentatif initial. C'est donc un véritable tour de force que réalise ici Ségolène Royal en transformant, en cours de route, sa réfutation en concession pour ensuite mieux développer sa contre-argumentation.

41) ROY : ce que j'observe c'est que vous ne reviendrez pas non plus sur les
trente-cinq heures&

SAR : [si?]

ROY : &[ET] vous ne les (.) vous ne les avez pas remises en cause, (.) .h donc

[B] elles ne sont pas responsables&

SAR : [(mais)]

ROY : &[de] tous les maux de=la terre, (.) .h comme le dit également le médef (.) j'ai rencontré la présidente du médef la première chose qu'elle m'a dite c'est revenez sur les trente-cinq heures. (.) .h je dis c'est quand même pas sérieux (.) y²⁹ a quand même d'autres sujets sur lesquels discuter=je dis vous voulez qu'on revienne? (.) .h et qu'on annule les trente-cinq heures? (.) elle m'a dit non. (.) donc (.) dont acte²⁹. (.) c'est donc (.) un acquis social (.) important. (.) **[A]** mais? (.) ça a créé des difficultés dans des petites entreprises, (.) .h c'est vrai (.) parce qu'elles ont été appliquées de façon trop uniforme. (.) donc? (.) nous <rediscuterons> (..) des trente-cinq heures pour savoir si oui (.) ou non (.) et de quelle (.) de quelle façon (.) elles peuvent (.) être généralisées (.) et dans quelles branches. (.) .hh ce sera (.) ce seront les PArtenaires sociaux qui vont (.) en discuter. (Annexe 1, p. 23, l. 41 à p. 24, l. 13)

Dans l'extrait 41), Ségolène Royal se réfère à son adversaire et à la présidente du MEDEF (Mouvement des entreprises de France) pour aboutir à la conclusion que la réforme des trente-cinq heures constitue un *acquis social important*. C'est là une contre-argumentation par rapport à l'évaluation que faisait plus tôt Nicolas Sarkozy de la loi sur les trente-cinq heures en affirmant qu'elle représentait *une catastrophe généralisée pour l'économie française* (Annexe 1, p. 10, l. 43). Puis, dans un deuxième temps, Ségolène Royal reconnaît certaines *difficultés* créées par les trente-cinq heures et la nécessité d'en *rediscuter*.

D'une façon générale, les deux constructions concessives de type B A produites par Ségolène Royal en 13) et en 41) renforcent la composante de fermeté de son *ethos* en ce qu'elles commencent par un énoncé contre-argumentatif et qu'elles se présentent donc, dans un premier temps, comme une réfutation, mais elles donnent aussi de la candidate une image de nuance en ce que l'énoncé concédé qui suit montre la capacité de Ségolène Royal à revenir sur sa réfutation et à en réduire la portée, même si, comme dans l'exemple 13), ce n'est qu'une apparence. Cependant, c'est ailleurs encore que réside la force argumentative et persuasive des deux concessions ci-dessus. Dans les deux cas, l'énoncé concédé (A), en seconde position, sert de base au développement de certaines idées de Ségolène Royal : en 13), la désambiguïsation

²⁹ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

de A donne lieu à un discours contre-argumentatif et, en 41), l'énoncé concédé sert à justifier le dialogue social constamment revendiqué par la candidate socialiste. Ainsi, Ségolène Royal utilise les arguments qu'elle concède pour conforter ses propres positions.

Nicolas Sarkozy (2012)

Dans le débat de 2012, comme dans le duel de 2007, la structure des concessions de Nicolas Sarkozy se conforme le plus souvent au schéma A B (MOREL 1996 et COUPER-KUHLEN et THOMPSON 2000). Seule une concession s'en écarte, mais la variation qu'elle présente n'est pas anodine, car elle semble poursuivre les mêmes visées stratégiques que le marquage (3.1.1.) :

42) HOL : d'abord euh sur euh le droit de vote vous y étiez favorable en deux mille huit c'est pas il y a très longtemps + il y a pas très longtemps

SAR : **[B]** sous condition de réciprocité > (cf. Annexe 2, p. 40, l. 16-18)

Il est question, dans cet exemple, du droit de vote aux élections municipales pour les immigrés non membres de la Communauté européenne. Précédemment, Nicolas Sarkozy a pris soin d'exposer les raisons pour lesquelles il n'y donne plus son assentiment (cf. Annexe 2, p. 37, l. 27-38), mais François Hollande veut évidemment profiter de l'aubaine que représente le changement d'avis de son opposant pour présenter ce dernier comme une girouette, raison pour laquelle il souligne, dans l'extrait ci-dessus, que Nicolas Sarkozy était favorable au droit de vote pour les immigrés non communautaires en 2008, c'est-à-dire *il y a pas très longtemps*. C'est alors que le candidat de droite formule l'énoncé contre-argumentatif (B) *sous condition de réciprocité*, qui enchaîne sur l'affirmation *vous y étiez favorable en deux mille huit* et qui en limite la portée.

Il s'agit bien d'une concession, même si Nicolas Sarkozy n'émet qu'une contre-argumentation, car celle-ci repose sur la validité de l'énoncé *vous y étiez favorable en deux mille huit*, qui est donc concédé à François Hollande. Seulement, ce qui est particulier ici – et intéressant stratégiquement, c'est que Nicolas Sarkozy continue cet énoncé en y ajoutant un contre-argument, plutôt que de citer d'abord l'énoncé de son opposant pour ensuite y opposer un contre-argument. En un certain sens, la concession à laquelle nous avons affaire ici présente la structure fondamentale A B,

mais l'énoncé concédé (A) est formulé par l'interlocuteur, et Nicolas Sarkozy enchaîne immédiatement par un contre-argument (B). C'est là un phénomène de *coénonciation*, « un cas particulier de production à deux d'une unité de discours et de construction à deux d'une unité de sens » (JEANNERET 1999 : 2). Ce procédé produit au moins deux types d'effets ici. D'une part, en n'énonçant qu'une contre-argumentation, Nicolas Sarkozy se montre moins consensuel qu'en 2007 et ajoute une touche de fermeté à son *ethos*, conformément au dispositif déployé dans le marquage de ses concessions (cf. 3.1.1.). D'autre part, la coénonciation fait apparaître la contre-argumentation comme une continuation du discours de l'adversaire, qui s'en trouve infléchi et réorienté au plan argumentatif.

François Hollande (2012)

Chez le candidat socialiste aussi, une grande majorité des concessions se conforme au schéma concessif fondamental A B (MOREL 1996 et COUPER-KUHLEN et THOMPSON 2000). Elles sont cependant plus nombreuses que chez Nicolas Sarkozy à s'en écarter : sur les dix-huit concessions de François Hollande, quatre présentent une variation structurelle qui met en avant la contre-argumentation d'une façon ou d'une autre.

A deux reprises, François Hollande formule une concession de type B A B', où l'ordre canonique des propositions est inversé et l'énoncé concédé (A), en deuxième position, est suivi d'un second énoncé contre-argumentatif (B') qui a notamment pour effet d'atténuer la saillance de A (cf. COUPER-KUHLEN et THOMPSON 2000). Nous avons déjà rencontré l'une de ces deux constructions concessives dans l'exemple 38) (3.1.1.) et nous examinerons donc ici la seconde, citée dans l'extrait 43) ci-dessous :

43) HOL : [B] quand + Lionel Jospin a quitté + la responsabilité du pays en deux mille deux + (et) il y avait déjà un prix du pétrole + et il y avait déjà un pétrole cher + les comptes extérieurs de la France étaient équilibrés + aujourd'hui + les comptes extérieurs de la France sont déficitaires de soixante-dix milliards [A] avec euh une facture pétrolière qui a (euh) sensiblement augmenté [B'] mais pas + plus de trente pour cent donc votre déficit du commerce extérieur est d'ailleurs structurel ça fait cinq ans + cinq ans + qu'il s'est euh (euh) accru chaque année + donc voilà le le bilan (cf. Annexe 2, p. 10, l. 1-5)

Dans un premier énoncé asserté (B), François Hollande compare la situation de la France avec celle de 2002 pour attribuer le déficit de la balance commerciale à la gestion de Nicolas Sarkozy. Suit un bref énoncé concédé (A) qui valide un argument préalablement invoqué par Nicolas Sarkozy pour mettre ce déséquilibre sur le compte du coût des énergies fossiles. Enfin, un second énoncé asserté (B') vise à montrer que celles-ci ne sont pas responsables d'un déficit *structurel* qui s'est *accru chaque année* du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Par ses concessions de type B A B', François Hollande met particulièrement en évidence la contre-argumentation : il apparaît ferme et sans complaisance envers son adversaire, par des structures concessives qui ont pour but principal de critiquer le bilan du président sortant et de présenter ce dernier comme ayant échoué.

La contre-argumentation est aussi mise en avant dans l'exemple 33) ci-dessous, par un habile enchaînement de deux concessions de type B A et A B respectivement :

33) HOL : [B₁] donc la proposition de monsieur Sarkozy + euh n'est pas du tout appropriée à l'immigration légale [A₁] elle est appropriée à l'imm- à la lutte contre l'immigration illégale + [A₂] par ailleurs + que je peux comprendre [B₂] mais qui doit d'abord toucher les filières clandestines (cf. Annexe 2, p. 35, l. 16-18)

Dans la première concession de l'extrait ci-dessus (B₁ A₁), François Hollande commence par mettre en cause une réponse de Nicolas Sarkozy en affirmant son inadéquation à la question posée, celle de *l'immigration légale* : s'il en restait là ou s'il développait cette idée, l'on aurait affaire ici à une réfutation. Mais comme il enchaîne en reconnaissant l'adéquation de la proposition de son adversaire à un problème apparenté, celui de *l'immigration illégale*, l'on doit considérer l'ensemble de son énoncé comme une concession dont la proposition assertée (B₁) précède la concédée (A₁). La saillance que reçoit celle-ci en raison de sa position finale dans l'énoncé est atténuée par le fait qu'elle est suivie d'une seconde concession (A₂ B₂ ; cf. 3.1.1.) qui, elle, se termine par la proposition contre-argumentative. Il n'est sans doute pas anodin que ces deux structures concessives soient étroitement liées aux plans syntaxique et thématique, la seconde étant formée de deux relatives appositives coordonnées et portant sur un objet introduit par la première : tout se passe comme si la première

concession en appelait une seconde venant réduire encore davantage le terrain argumentatif laissé à l'adversaire.

Comme nous l'avons déjà relevé chez Ségolène Royal dans le débat de 2007, l'emploi d'une construction concessive de type B A revient à souligner la contre-argumentation, bien que de façon moindre sans doute que l'utilisation d'une structure B A B'. Le fait de commencer par contrer l'argument de l'adversaire avant de faire une concession renforce en effet l'image de fermeté et de détermination de l'énonciateur. Et la saillance conférée à l'énoncé concédé par l'inversion de l'ordre canonique peut être réduite ou annulée par les différents procédés observés chez François Hollande et chez Ségolène Royal.

Pour mettre en évidence la contre-argumentation, François Hollande recourt à une troisième et dernière variation du schéma concessif fondamental (COUPER-KUHLEN et THOMPSON 2000), que nous avons déjà relevée chez Nicolas Sarkozy dans le même débat : il formule un énoncé contre-argumentatif qui enchaîne immédiatement sur une affirmation de son interlocuteur, l'ensemble de la concession étant ainsi produit par coénonciation (cf. JEANNERET 1999) :

39) HOL : les < Etats-Unis et l'Allemagne

SAR : non /s-, j-/ juste pour termin- >

HOL : ont fait < mieux que nous

SAR : **[A]** sur > l'ensemble de la période c'est certain **[B_{SAR}/A_{HOL}]** mais sur depuis deux mille neuf + la France est le seul pays qui n'a pas connu + un trimestre de récession c'est un fait vous < en prenez acte c'est très bien

HOL : **[B]** mais avec une croissance > + tellement faible que nous sommes aujourd'hui à zéro sept quand les Allemands (euh) sont à un peu plus de un et quand les Américains seront à deux (cf. Annexe 2, p. 13, l. 1-5)

Dans l'exemple 39), déjà cité en 3.1.1., François Hollande émet un énoncé contre-argumentatif (B) qu'il coordonne au second terme d'une structure concessive A B formulée par son adversaire. Le Corrèzien produit bien ici une concession et non une réfutation, car sa contre-argumentation (B) requiert la validité de l'assertion préalable de Nicolas Sarkozy (B_{SAR}). Dès lors, celle-ci remplit deux fonctions : pour le candidat de

droite, il s'agit d'une contre-argumentation (B_{SAR}) à l'intérieur d'une structure concessive A B ; pour le candidat de gauche, c'est un énoncé qu'il concède (A_{HOL}) sans le reformuler et auquel il joint, par coénonciation, un énoncé contre-argumentatif (B). En renonçant à citer l'argument qu'il concède et en enchaînant immédiatement par un contre-argument, François Hollande se montre offensif envers Nicolas Sarkozy et envers son bilan. De plus, comme nous l'avons déjà vu chez Nicolas Sarkozy dans l'exemple 42) ci-dessus, la coénonciation fait apparaître le contre-argument comme un développement du discours de l'adversaire. Ainsi, le dire de l'autre est récupéré et réorienté de sorte à se retourner contre lui.

En somme, dans notre corpus, la structure des concessions ne varie pas autant que leur marquage, mais les écarts par rapport au schéma concessif fondamental (COUPER-KUHLEN et THOMPSON 2000) sont significatifs en ce qu'ils sont en cohérence avec la stratégie qui se manifeste dans le marquage. Par ailleurs, tous les débatteurs ne recourent pas également au potentiel qui réside dans la variation de la structure des énoncés. Les concessions de Nicolas Sarkozy s'éloignent relativement peu du modèle A B. Dans le duel de 2007, deux constructions A B A' et une concession où A est allongé au détriment de B renforcent, d'une façon générale, l'image d'un politicien consensuel qui valorise les idées de l'autre et qui cherche à les intégrer dans son propre positionnement. Cependant, nous avons aussi vu dans ces variations des stratégies plus locales : se montrer capable d'autocritique dans un cas, aller « chasser sur les terres » de l'adversaire dans les autres. Un quinquennat plus tard, le seul écart structurel que l'on peut relever chez Nicolas Sarkozy est diamétralement opposé à ceux de 2007. Recourant à la coénonciation (JEANNERET 1999), Nicolas Sarkozy, plutôt que de citer le discours de son contradicteur, enchaîne immédiatement par une contre-argumentation (B) : il semble que l'enjeu, pour le candidat de droite, ne soit plus de faire preuve d'ouverture et d'écoute de l'autre, mais de se défendre avec fermeté contre les attaques de son rival socialiste. Par ailleurs, ce procédé permet aussi à Nicolas Sarkozy d'enraciner sa contre-argumentation dans les propos de François Hollande, de les infléchir en défaveur de ce dernier, un peu comme s'ils appelaient eux-mêmes le contre-argument venant les détruire ou, du moins, réduire leur portée.

Proportionnellement, les concessions de Ségolène Royal varient davantage que celles de Nicolas Sarkozy : deux structures inversant l'ordre canonique des propositions (B A) contribuent à construire un *ethos* de combativité et de détermination, par l'immédiateté de la contre-argumentation, mais aussi de nuance, par le retour sur l'énoncé asserté, qui s'avère dès lors ne pas être une simple réfutation, mais une partie d'un ensemble plus complexe, une concession. Ces inversions n'amènent pas pour autant la locutrice à développer l'énoncé concédé (A) : ce sont plutôt pour elle des occasions d'établir un lien entre le discours de Nicolas Sarkozy et ses propres positions, comme si celles-ci étaient confortées par les arguments de celui-là. Enfin, François Hollande est le champion, non seulement du nombre de concessions, mais aussi du nombre de variations, avec deux structures B A B', une inversion de l'ordre canonique (B A) et une coénonciation (JEANNERET 1999) par laquelle le candidat socialiste se contente de formuler un énoncé asserté (B). Ces différentes variations ont en commun de mettre en avant la contre-argumentation : elles visent avant tout à renforcer les attaques contre le président sortant, en particulier contre son bilan.

En analysant les aspects linguistiques des concessions de notre corpus, nous avons identifié des stratégies variant d'un candidat à l'autre et d'un duel à l'autre. Entre le débat de 2007 et celui de 2012, Nicolas Sarkozy semble changer complètement de stratégie : dans le premier, mettant l'accent sur les arguments concédés, il se pose en homme de dialogue et cherche à instaurer un rapport d'entente ; dans le second en revanche, soulignant moins ce qu'il concède et plus ce qu'il asserte, il tient son contradicteur à distance et se défend contre les assauts de ce dernier. Au-delà de ces différences, il y a toutefois une constante dans la stratégie du candidat de droite : dans les deux cas, il se place dans une position de supériorité par rapport à son vis-à-vis. Seulement, le genre de supériorité qu'il instaure n'est pas tout à fait le même avec les deux adversaires : paternel et condescendant face à la naïveté enfantine qu'il attribue à Ségolène Royal, il se pose en expert objectif face à un François Hollande présenté comme un beau parleur.

La candidate socialiste n'adopte pas une stratégie aussi nette que son contradicteur : bien moins encline à la concession, elle rate une occasion de montrer qu'elle est réellement la femme de dialogue qu'elle prétend. Ségolène Royal ne cherche pas non plus à se construire un *ethos* de supériorité comme Nicolas Sarkozy, mais elle fait preuve d'une habileté particulière à conforter ses propres positions à partir du discours de son opposant. François Hollande partage avec Ségolène Royal le fait de ne pas adopter de position de supériorité « éthique », mais il se distingue d'elle en ce qu'il recourt beaucoup plus à la concession et manifeste une stratégie aux lignes très claires : la minimisation des arguments concédés s'accompagne d'une forte mise en valeur des contre-arguments, le tout servant à renforcer ses attaques contre le président sortant, en particulier contre son bilan.

Par l'étude des aspects linguistiques des concessions, nous avons pu découvrir certaines stratégies chez les duellistes des élections présidentielles françaises de 2007 et de 2012. Un examen approfondi des énoncés eux-mêmes et de leurs contenus doit nous permettre d'enrichir et de nuancer les conclusions que nous avons pu tirer jusqu'à présent. Ainsi, dans la partie 3.2., nous nous intéresserons aux énoncés concédés et à la façon dont le discours de l'autre y est intégré et représenté.

3.2. Aspects énonciatifs : le traitement du discours de l'autre

En définissant la concession argumentative en 2.2.1., nous avons évoqué les enjeux persuasifs qui résident dans l'énoncé concédé du fait qu'il est censé faire l'objet d'un consensus et ne peut dès lors, en principe du moins, être contesté par l'interlocuteur (MOREL 1996). Etant donné l'importance stratégique de l'énoncé concédé et de la façon dont le discours de l'autre y est repris, le faible nombre d'études consacrées à ce sujet a de quoi surprendre. Il y a bien GARNIER et SITRI (2004 : 570), qui s'intéressent aux « modalités de reprise du discours autre dans l'énoncé concessif ». Cependant, elles définissent la concession, de façon plus restrictive que nous, non comme une stratégie argumentative, mais uniquement comme « une forme syntaxique repérable à une série de morphèmes », ce qui revient à ignorer toutes les concessions non marquées et à faire l'économie de la question, centrale pour nous, de l'effet de telle ou telle forme de reprise. En examinant, dans un corpus d'énoncés tirés de quotidiens, la « mise en relation du discours en train de se tenir avec un discours autre », GARNIER et SITRI (2004 : 570) font des observations qui peuvent être intéressantes dans une perspective grammaticale ou dans une réflexion sur le statut énonciatif des segments concédés, en particulier dans la presse écrite, mais qui ne sont guère pertinentes dans notre description de stratégies concessives dans un corpus de débats politiques.

En revanche, notre étude profitera davantage de la recherche de SALVAN (2004) sur le discours rapporté dans la concession. *A priori*, son questionnement semble assez éloigné du nôtre, car la chercheuse examine la concession logique dans un corpus littéraire, *Les Liaisons dangereuses*, en adoptant une perspective « textuelle, et particulièrement narrative » (SALVAN 2004 : 561). Cependant, elle décrit des stratégies discursives qui pourraient bien avoir un pendant dans les débats politiques. SALVAN (2004) constate que, dans son corpus, la concession est souvent employée dans des visées polémiques et non consensuelles. L'énonciateur-scripteur fait subir aux énoncés de l'autre certaines manipulations discursives : il donne au discours qu'il reprend un nouvel environnement syntagmatique et lui confère ainsi une autre fonction argumentative.

C'est le cas, par exemple, dans l'énoncé concédé « tout *monstre* que vous dites que je suis » (Valmont à Merteuil, lettre IV, citée par SALVAN 2004 : 564) : le discours de l'autre étant repris dans un enchâssement syntaxique en *dire que*, la concession ne porte pas sur le dit, sur le contenu propositionnel, mais sur le dire, sur l'acte accompli. Reconnaître non pas l'énoncé de l'autre, mais son énonciation, c'est se placer au degré zéro de la concession, c'est faire la plus petite concession possible. L'on voit dans cette illustration combien la façon de citer les propos d'autrui dans un énoncé concédé peut réduire leur portée argumentative.

SALVAN (2004 : 566) cite un autre exemple instructif des enjeux stratégiques auxquels donnent lieu les énoncés concédés : dans « malgré la *chaleur* que j'ai pu mettre à défendre M. de Valmont » (la Présidente de Tourvel à Madame de Volanges, lettre XXXVII), l'auxiliaire *pouvoir* indique non seulement « l'attribution du dit à une autre source énonciative », mais aussi « un regard critique sur cette énonciation rapportée, non pas potentiel ou doute, mais refus et négation » (SALVAN 2004 : 567). La chercheuse arrive à la conclusion que, dans son corpus, le traitement du discours second va bien au-delà d'une mise à distance : il est manipulé de telle sorte qu'il devient partie intégrante d'une contre-argumentation.

Le constat de SALVAN (2004), fondé sur l'examen de concessions logiques dans un corpus littéraire, est aussi (et peut-être même surtout) vrai pour les différentes formes de reprise du discours de l'autre dans les débats politiques. En effet, TORCK (1994 : 29) conclut son étude de la diaphonie et de l'interaction dans le débat politique en soulignant que « la reprise diaphonique n'est jamais un « emprunt » innocent et neutre » : il s'agit plutôt d'une « récupération » qui consiste pour le locuteur à « puiser selon ses besoins » dans le discours de son destinataire, à « exploiter le dire et le dit en sa faveur ou contre l'autre », à « manipuler derrière le couvert de l'identité des mots ou des énoncés pour faire prévaloir son discours et ses raisons comme les seules légitimes ».

Les observations de SALVAN (2004) et de TORCK (1994) représentent des indices supplémentaires en faveur des enjeux persuasifs postulés par MOREL (1996) dans les énoncés concédés des concessions argumentatives. Cependant, nous ne disposons d'aucune description du traitement du discours autre dans ce type de concession, car

SALVAN (2004) n'examine que des concessions logiques et TORCK (1994) ne s'intéresse pas spécifiquement à la concession, mais, plus généralement, à différentes formes de reprise du discours de l'autre dans le débat politique. Nous espérons donc combler une lacune en étudiant, dans une perspective stratégique, le traitement du discours de l'autre dans les énoncés concédés de notre corpus. Ce faisant, nous serons attentifs, entre autres, aux dimensions suivantes :

- (i) *La forme de reprise du discours de l'autre.* Dans le premier exemple de SALVAN (2004) mentionné ci-dessus, nous avons vu combien l'emploi du discours indirect (DI) pouvait réduire la portée de la concession. Il s'agira donc d'observer les différents types de citation, qui peuvent relever du discours rapporté (DR), mais ne le doivent pas nécessairement. En effet, n'est pas considérée comme un DR une reprise consistant uniquement en une réaffirmation de certains contenus propositionnels énoncés préalablement par un autre locuteur. Tel que défini par AUTHIER-REVUZ (1992 et 1993), le DR ne constitue pas une simple ré-assertion, mais une représentation d'un autre acte d'énonciation. Si l'on s'en tient aux formes explicites que sont le discours direct (DD) et le discours indirect (DI), cette représentation d'une parole autre se caractérise par certaines marques, notamment par la présence d'un verbe de parole introductif.
- (ii) *Les verbes modalisateurs.* Le second exemple de SALVAN (2004) ci-dessus montre que l'utilisation d'un verbe auxiliaire modalisant la proposition concédée peut en diminuer la prise en charge par l'énonciateur, voire la nier complètement. Ce n'est là qu'une des possibilités offertes par toute une palette de verbes modalisateurs dont on cherchera à décrire les occurrences et les effets.
- (iii) *Le lexique.* Dans les concessions étudiées par SALVAN (2004), les principaux signifiants du discours de l'autre sont repris littéralement, et les manipulations discursives reposent sur le nouveau moule syntagmatique dans lequel se retrouvent les propos cités. Il est cependant aussi possible de faire intervenir l'axe paradigmatique et de modifier l'orientation argumentative du discours de l'autre en employant des termes différents.

Etant donné le cadre et les dimensions du présent travail, les trois aspects ci-dessus du traitement du discours autre dans les énoncés concédés ne seront pas décrits de façon exhaustive et systématique. Nous nous limiterons à relever les tendances et les faits saillants qui ont une pertinence stratégique.

Nicolas Sarkozy (2007)

Dans le débat de 2007, la grande majorité des énoncés concédés formulés par Nicolas Sarkozy ne relèvent pas du DR, c'est-à-dire qu'ils ne consistent pas à représenter un acte d'énonciation, mais à reprendre des propos de l'adversaire en réaffirmant leur contenu :

44) SAR : alors (.) la relance de la croissance (.) c'est encore plus intéressant, (..) vous n'avez (.) donné (.) aucun moyen (..) pour >relancer< (.) la croissance. (.) >moi j'en ai un,< (..) >parce que [A] vous avez raison?< (..) >il faut relancer la croissance.< (.) le problème de la France? (..) .h c'est qu'y³⁰ a grosso modo un pourcent de croissance de moins (..) que les grandes démocraties, (.) les grandes économies qui progressent dans le monde. (.) [B] pourquoi. (..) pour une raison? madame royal (..) c'est parce qu'on travaille moins que=les autres. (..) quel est le levier pour obtenir un pourcent de=croissance de plus. (...) c'est respecter le=travail (..) récompenser l- (.) travail (..) considérer le=travail? (.) valoriser le=travail. [...] (Annexe 1, p. 14, l. 1-9)

Dans la concession de l'extrait 44), marquée par *vous avez raison*, Nicolas Sarkozy commence par approuver la proposition de *relancer la croissance*, un objectif préalablement exposé par Ségolène Royal. Non content de reprendre cette idée générale, il l'étaye ensuite par un argument émanant de lui-même : *le problème de la France c'est qu'y a grosso modo un pourcent de croissance de moins que les grandes démocraties, les grandes économies qui progressent dans le monde*. En insérant cette brève analyse de son propre cru dans l'énoncé concédé (A), Nicolas Sarkozy se pose en expert de l'économie qui ne se limite pas à dire des généralités et qui sait établir un diagnostic précis du problème à résoudre. Puis il confortera cette posture d'expert dans l'énoncé asserté (B) : en l'introduisant par la question *pourquoi*, il présentera sa contre-argumentation comme une explication des mécanismes économiques à l'œuvre

³⁰ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

dans le problème de la croissance (cf. 3.3.). En somme, en ré-assertant, dans l'énoncé concédé (A), une idée précédemment émise par son opposante, Nicolas Sarkozy se l'approprie pour ensuite mieux la développer et se présenter en politicien qui perçoit avec exactitude les enjeux de la situation. Nous avons déjà vu des procédés similaires dans les concessions des exemples 7) et 40) (3.1.2.), relatives aux énergies dites *renouvelables* ou *de substitution*, où Nicolas Sarkozy cherche à montrer dans les énoncés concédés mêmes qu'il a des propositions plus concrètes et plus élaborées que son adversaire.

Dans la concession de l'exemple 15), déjà citée en 3.1.1., Nicolas Sarkozy utilise à nouveau l'énoncé concédé pour soigner différentes facettes de son *ethos* :

15) SAR : **[A]** alors un dernier point, (..) >parce que c'est un point d'accord< (...) c'est sur l'hôpital. (..) bien sûr qu'il=y³¹ a un malaise de l'hôpital. (..) y³¹ a un million de=fonctionnaires dans l'hôpital. (..) .h l'hôpital c'est un lieu de toutes les douleurs, (..) de tous les malheurs, (..) et en même temps de=tous les bonheurs. (..) .hh ce personnel hospitalier [i]³¹ faut y penser:? (..) [i]³¹ faut le=soutenir. (..) >**[B]**mais madame< (..) qu'est-ce qui a désorganisé l'hôpital. (..) ce=sont les trente-cinq heures? (...) ce sont les trente-cinq heures qui ont mis à bas l'hôpital (..) public (..) français? (..) c'est ça la réalité des choses. (Annexe 1, p. 10, l. 33-40)

Dans la concession ci-dessus, Nicolas Sarkozy commence par reconnaître qu'il y a un *malaise de l'hôpital*. Il reprend ainsi très brièvement un constat de Ségolène Royal, qui, au sujet de l'hôpital public français, mentionnait une *dégradation [des] conditions de travail*, une *montée des inquiétudes* et un personnel ayant *tiré la sonnette d'alarme* (Annexe 1, p. 6, l. 43 à p. 7, l. 3). Il ajoute ensuite qu'il y a un *million de fonctionnaires dans l'hôpital*, une précision qui lui permet de se positionner, comme dans l'extrait 44) ci-dessus, en expert qui connaît les données chiffrées du problème dont il parle. Cette composante objective de son *ethos* est ensuite contrebalancée par une évocation personnelle et toute subjective du milieu hospitalier : *l'hôpital c'est un lieu de toutes les douleurs, de tous les malheurs, et en même temps de tous les bonheurs*. Par cette

³¹ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

déclaration empreinte de *pathos*, Nicolas Sarkozy montre non seulement qu'il est un homme sensible, capable d'émotions, mais aussi qu'il sait par expérience de quoi il parle, qu'il n'est pas « déconnecté de la réalité », bref, qu'il est un homme de terrain qui partage le vécu des Français.

Dans l'exemple 15) comme dans l'extrait 44), la reprise du discours de Ségolène Royal est relativement brève, la plus grande partie de l'énoncé concédé étant constituée des différents « ajouts » que nous avons commentés. En ré-assertant l'argument concédé plutôt que d'employer un DR pour l'énoncer, Nicolas Sarkozy se l'approprie pleinement, conformément à l'adhésion forte qu'il marque par ailleurs. Et en y ajoutant des considérations de son propre cru, il exploite l'énoncé concédé pour développer certains aspects de son image.

L'utilisation que fait Nicolas Sarkozy du DD semble répondre à une stratégie bien précise. Il est frappant de constater que les trois occurrences du DD chez lui se trouvent dans des concessions marquées par des éléments relevant des émotions et que, dans deux cas, il s'agit de concessions ironiques :

16) SAR : **[A]** vous dites et c'est sympathique? (.) et c'est juste. (..) il faut aider les pme françaises. (..) **[B]** permettez que je=vous pose la question? (..) est-ce que vous allez comme c'est prévu dans le programme socialiste (..) généraliser les trente-cinq heures à tout le monde? (..) notamment aux pme. (Annexe 1, p. 14, l. 20-23)

17) SAR : **[A₁]** vous me dites (.) il faut créer des nouveaux emplois dans la fonction publique. (.) okay (.) d'accord (.) pourquoi pas. (.) c'est sympathique? (.) **[B₁]** vous payez comment? (..) est-ce qu'on fait comme l'a demandé François Hollande? (..) une nouvelle CSG? (..) et est-ce que vous pouvez dire aux Français qui nous écoutent aujourd'hui (..) que si vous êtes élue? (...) y³² aura? ou non. (..) une nouvelle CSG. (..) parce que **[A₂]** c'est bien beau de=dire aux gens, (..) on va faire de=nouvelles dépenses. (..) **[B₂]** mais c'est avec leur argent? (dont on parle. (...)) c'est l'argent de[s]³² Français? (..) c'est l'argent qui taxe le travail? (...)

³² Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

c'est l'argent qui fait en sorte qu'y³³ a tant de délocalisations? [...] (Annexe 1, p. 14, l. 40-47)

Les concessions des extraits 16) et 17) ont déjà été commentées pour leur marquage en 3.1.1. Dans l'exemple 16), l'énoncé concédé, qui prend la forme d'un DD, est signalé par les constructions verbales *c'est juste* et *c'est sympathique*. Alors que *c'est juste* instaure entre les candidats une relation hiérarchique de type maître-élève, où le maître est habilité à évaluer le dire de son élève, *c'est sympathique* attribue ce dire à une naïveté et une émotivité enfantines. Le DD contribue à donner une position supérieure à Nicolas Sarkozy et il participe au regard condescendant posé sur Ségolène Royal. En effet, c'est bien parce que le DD représente un acte d'énonciation qu'il permet à Nicolas Sarkozy d'émettre un jugement sur cet acte et de prendre ainsi une posture dominante. L'extrait 17) semble confirmer cette interprétation de l'emploi du DD par le candidat de droite. L'on y trouve deux concessions ironiques marquées notamment par *c'est sympathique* pour la première et par *c'est bien beau* pour la seconde (cf. 3.1.1.). Comme précédemment, le DD permet de formuler au sujet du dire de Ségolène Royal le jugement quelque peu méprisant qu'expriment ces deux marqueurs.

Cependant, dans l'exemple 17), le DD remplit encore une autre fonction, en établissant une « distance énonciative maximale » entre discours citant et discours cité. Nous définissons cet éloignement par les caractéristiques suivantes, décrites par AUTHIER-REVUZ (1992 et 1993) :

- Dans le DD, les deux actes d'énonciation relèvent de deux modes sémiotiques différents : le syntagme introducteur est en mode standard, le message cité en mode autonome. Dans le premier, l'énonciateur *fait usage* de ses mots à lui pour décrire la situation d'énonciation rapportée, dans le second, il *fait mention* des mots du propos cité pour montrer celui-ci « dans sa matérialité signifiante » (AUTHIER-REVUZ 1992 : 40). Dans le DI, en revanche, discours citant et cité se rejoignent dans le mode standard : l'énonciateur *fait usage* de ses propres termes pour reformuler le contenu du message rapporté.

³³ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

- Corollairement, le DD comporte deux constructions syntaxiques bien distinctes, le syntagme introducteur pouvant être suivi d'éléments de nature grammaticale extrêmement diverse – exclamation, onomatopée, « phrase » complète, etc. (AUTHIER-REVUZ 1992 et 1993). Au contraire, le DI ne présente qu'une seule construction, tout à fait régulière, le verbe de dire ayant pour COD une complétive ou un SN.
- A l'hétérogénéité sémiotique et syntaxique du DD s'ajoute une hétérogénéité déictique (AUTHIER-REVUZ 1993). En effet, alors que les embrayeurs présents dans le syntagme introducteur s'interprètent en fonction de la situation d'énonciation actuelle, ceux qui se trouvent dans la partie citée se comprennent par rapport à la situation rapportée, telle qu'elle est représentée dans le syntagme introducteur. Le DI, lui, ne connaît qu'un seul cadre de repérage déictique, celui de la situation d'énonciation effective.

Ainsi, le DD disjoint le discours citant et le discours cité, là où le DI les intrique l'un dans l'autre. Or, dans l'exemple 17), cette séparation des deux actes d'énonciation sert la mise en place d'un dispositif ironique. En effet, si l'on considère l'ironie comme « une sorte de citation par laquelle le locuteur dans son dire même prendrait ses distances à l'égard d'un sujet qui proférerait sérieusement l'énoncé » (MAINGUENEAU 1999 : 148), il est cohérent stratégiquement de souligner cette prise de distance par un DD.

Le DD ne rapporte pas nécessairement un discours qui a été tenu tel quel antérieurement (AUTHIER-REVUZ 1992 et 1993). Le fait que le message cité y soit « montré » en tant que chaîne signifiante n'implique en effet nullement qu'il s'agisse d'une reproduction textuelle d'un dire précédent. AUTHIER-REVUZ (1993 : 14) illustre ce constat par l'exemple suivant : « Ce que nous disent les tragédies de Racine c'est : « l'homme est condamné au malheur » », où les mots « montrés » par le locuteur actuel sont implicitement interprétables comme des mots choisis par lui-même, comme le résultat d'une opération de reformulation. De même, dans l'exemple 17) ci-dessus, Nicolas Sarkozy représente par le DD des propos quelque peu différents des paroles réelles de Ségolène Royal. Le candidat de droite attribue à son opposante l'énoncé *il faut créer des nouveaux emplois dans la fonction publique* et son corollaire

on va faire de nouvelles dépenses. En réalité, le second n'a pas été prononcé par Ségolène Royal, mais Nicolas Sarkozy l'infère à partir du premier. Cependant, même celui-ci n'a pas été formulé tel quel par la socialiste, qui affirmait un peu plus tôt la nécessité de *créer des postes dans la fonction publique hospitalière* et l'impossibilité de *diminuer le nombre de fonctionnaires* (Annexe 1, p. 11, l. 17 et 19). Pour Nicolas Sarkozy, ces assertions signifient que le nombre total de fonctionnaires augmenterait si Ségolène Royal était élue présidente, alors que cette dernière a bien précisé qu'il s'agirait de *diminuer* les postes de fonctionnaires dans certains domaines, *au ministère des finances et notamment dans les services des douanes, pour en créer là où les besoins sont les plus criants* (Annexe 1, p. 11, l. 23-25), ce qui revient à en maintenir le nombre total et non à l'augmenter. On le voit, les reformulations auxquelles procède Nicolas Sarkozy reposent sur une activité sélective d'écoute et sur des choix interprétatifs orientés. En fin de compte, elles lui permettent d'ironiser sur le discours adverse et, par là même, de le décrédibiliser (cf. ci-dessus et 3.3.).

Parmi les caractéristiques du traitement du discours de l'autre dans les concessions de Nicolas Sarkozy, relevons encore une tendance marquée à employer l'auxiliaire modal *falloir*, en particulier dans des constructions verbales exprimant des actions à entreprendre. On en trouve des illustrations dans les exemples ci-dessus : 44) *il faut relancer la croissance*, 15) *ce personnel hospitalier [i] faut y penser [i] faut le soutenir*, 16) *il faut aider les PME* et 17) *il faut créer des nouveaux emplois*. Au total, on compte onze occurrences de *il faut* dans les dix-sept concessions de Nicolas Sarkozy. Ce dernier reprend ainsi comme des nécessités des contenus – notamment des actions – que Ségolène Royal présente généralement comme des projets ou des propositions. Il en résulte, pour Nicolas Sarkozy, l'image d'un politicien déterminé à passer à l'action³⁴.

En ce qui concerne le lexique, les termes repris littéralement dans l'énoncé concédé peuvent y recevoir une tout autre orientation argumentative, comme le relève notamment TORCK (1994) et comme l'illustre la première concession formulée par Nicolas Sarkozy (cf. 3.1.1. et 3.1.2.) :

³⁴ C'est ainsi d'ailleurs qu'il se décrit au début de l'échange : *la passion de ma vie elle porte un nom c'est l'action je veux faire* (Annexe 1, p. 3, l. 10-11).

14) SAR : euh puisqu'une question m'est posée je=crois que=la-la moindre des courtoisies c'est d'y répondre?=[A]est-ce que je suis responsable d'une partie du bilan du gouvernement?=oui madame royal. (...) .hh vous avez parlé des violences? (..) je suis responsable? (..) j'ai été le=ministre de l'intérieur pendant quatre ans. (..) .hh [B] j'ai trouvé une situation qui était catastrophique [...]
(Annexe 1, p. 4, l. 20-25)

De prime abord, l'énoncé concédé (A), en particulier le lexique, semble reprendre fidèlement les propos de Ségolène Royal. Nicolas Sarkozy commence par reformuler au discours indirect libre (DIL) la question posée par son adversaire (*est-ce que je suis responsable d'une partie du bilan du gouvernement*) pour ensuite y répondre par l'affirmative (*oui madame Royal*). Puis il évoque succinctement les *violences* (*vous avez parlé des violences*), en écho au bilan sécuritaire très négatif dressé par Ségolène Royal, et il réitère l'affirmation de sa responsabilité (*je suis responsable*).

Le terme *responsable*, un des mots-clés de la concession ci-dessus, est cité littéralement par Nicolas Sarkozy, renforçant ainsi l'impression de reprise fidèle du discours de l'autre. A la première occurrence chez Nicolas Sarkozy, dans la question au DIL, *responsable* a bien le sens que lui donnait Ségolène Royal, à savoir que le bilan du gouvernement est en partie imputable au candidat de droite. A la seconde occurrence cependant (*je suis responsable*), le mot peut prendre un autre sens, plus favorable à Nicolas Sarkozy : par *je suis responsable*, on peut en effet comprendre que le ministre de l'Intérieur sortant assume ses responsabilités, un attribut constitutif d'un *ethos* positif. Derrière l'identité de la forme peut donc se cacher un glissement de sens qui change l'orientation argumentative du terme. Au final, ce procédé permet de placer dans la bouche de l'autre le propos que l'on veut tenir soi-même. L'on retrouve ce type de stratégie dans l'emploi de connecteurs consécutifs à la place d'adversatifs, qui permet de présenter la contre-argumentation comme une suite logique du discours de l'autre (cf. 3.1.1.).

Dans la concession de l'exemple 14) ci-dessus, il y a encore un autre mot-clé qui, sous le couvert de l'identité, sert de pivot à une réorientation argumentative : celui de *violences*. Dans le discours de Ségolène Royal, les *violences* sont décrites assez précisément, à l'aide de chiffres qui font état d'une augmentation des agressions entre

2002 et 2007. Nicolas Sarkozy en revanche ne fait que mentionner les *violences*, sans autre précision. Ainsi, il ne concède aucune hausse des agressions, mais seulement l'existence de *violences*, ce qui, en soi, ne peut mettre en cause sa gestion de la sécurité. Par ailleurs, un peu plus loin, il donnera sa version du bilan sécuritaire du gouvernement sortant : *la délinquance [...] a diminué de dix pour cent*, ce qui correspond à *un million de victimes en moins* (Annexe 1, p. 5, l. 4-6). Etant donné cette évolution des *violences*, c'est tout à son avantage que Nicolas Sarkozy y reconnaît une part de responsabilité.

Dans ses énoncés concédés, Nicolas Sarkozy n'abandonne pas simplement un point de discussion à son adversaire : habile duelliste, il récupère le discours de l'autre pour mieux se profiler, pour préparer sa contre-attaque ou pour attribuer un *ethos* négatif à Ségolène Royal. C'est dans ce détournement que réside, nous semble-t-il, la cohérence des différentes caractéristiques du traitement du discours autre que nous avons commentées ci-dessus.

Ségolène Royal (2007)

Comme nous l'avons déjà relevé pour le marquage des concessions, il n'y a pas, chez Ségolène Royal, de stratégie aussi claire que chez son adversaire. Il est donc avantageux d'examiner, ici encore, ses énoncés concédés par opposition à ceux de Nicolas Sarkozy. Les deux débatteurs se distinguent en effet par les verbes modalisateurs qu'ils emploient ou non. Nous avons vu que Nicolas Sarkozy utilise volontiers (onze fois) la construction *il faut* dans ses énoncés concédés pour indiquer la modalité de la nécessité. Ségolène Royal, elle, n'introduit cette modalité que dans une seule concession, avec l'auxiliaire *devoir* :

45) ROY : **[A]** je pense (.) en effet que les technologies doivent avancer, (..) .h **[B]**
mais qu'on ne peut pas aller vers le tout nucléaire (Annexe 1, p. 53, l. 16-17)

D'un point de vue « éthique », il existe une différence importante entre l'utilisation de *devoir* dans *les technologies doivent avancer* et l'emploi de *falloir* dans les nombreux *il faut* de Nicolas Sarkozy. En effet, lorsque le candidat de droite introduit par *il faut* la mention d'une action à entreprendre (*relancer la croissance, aider les PME, etc.*), il laisse entendre que le futur président initiera cette action ou, du moins, qu'il aura quelque rôle à y jouer ; en revanche, lorsque Ségolène Royal

reconnaît que *les technologies doivent avancer*, elle ne suggère aucune implication du chef de l'Etat dans ce processus. Ainsi, elle donne une image plus passive, plus hésitante, peut-être, que son contradicteur – et ce, d'autant plus qu'elle est plus réticente à recourir à la modalité de la nécessité.

La composante de passivité que Ségolène Royal donne à son *ethos* se trouve renforcée par l'emploi de la modalité de la possibilité, qui ne s'observe pas du tout chez Nicolas Sarkozy :

18) ROY : **[A]** bien sûr? (..) on peu::t (.) faire euh: (.) améliorer l'efficacité du service public (..) on peut évaluer l'efficacité du service public (..) .h **[B]** mais il faut dire très clairement (.) aux français, (...) lorsque vous leur dites (.) qu'il y³⁵ aura deux-cent-vingt-cinq-mille (.) fonctionnaires (.) en moins? (..) où (.) vous allez les retirer [...] (Annexe 1, p. 7, l. 6-11)

Dans l'exemple 18), déjà cité en 3.1.1., Ségolène Royal formule un énoncé concédé (A) comportant deux affirmations modalisées par l'auxiliaire *pouvoir*. En présentant seulement comme une possibilité la proposition de Nicolas Sarkozy de réaliser des économies dans la fonction publique, la candidate de gauche prend ses distances par rapport à cette idée, car elle ne suggère nullement qu'elle entend agir en ce sens. Ainsi, elle minimise la portée de sa concession et, surtout, elle apparaît une nouvelle fois bien peu entreprenante et bien peu encline à l'action, nonobstant la présence de *il faut* dans l'énoncé contre-argumentatif (B). En effet, en l'occurrence, la modalisation par *falloir* ne sert nullement à exprimer la nécessité de prendre telle ou telle mesure – comme c'était le cas chez Nicolas Sarkozy (cf. ci-dessus), mais à enjoindre à ce dernier de préciser sa proposition (cette contre-argumentation sera commentée en 3.3.).

Dans l'extrait 18), Ségolène Royal emploie encore un autre moyen que la modalisation pour affaiblir le poids de la concession : la reformulation même du discours de Nicolas Sarkozy. Ce dernier a fait au préalable une proposition très concrète et très précise : *on remplacera un départ sur deux à la retraite* (Annexe 1, p. 5, l. 35-36). L'énoncé concédé de Ségolène Royal se rapporte à cette idée, mais ne la reprend pas telle quelle. En effet, *évaluer* et *améliorer l'efficacité du service public*

³⁵ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

n'implique pas nécessairement que l'on supprime des postes comme le propose le candidat de droite. Ainsi, Ségolène Royal n'approuve pas explicitement le non remplacement d'un départ sur deux à la retraite, et la portée de sa concession s'en trouve réduite.

On observe aussi un procédé de minimisation de la concession dans l'exemple 41), que nous avons déjà commenté dans la partie 3.1.2. en raison de sa structure :

41) ROY : **[B]** [...] donc (.) dont acte³⁶. (.) c'est donc (.) un acquis social (.) important. (.) **[A]** mais? (.) ça a créé des difficultés dans des petites entreprises, (.) .h c'est vrai (.) parce qu'elles ont été appliquées de façon trop uniforme. (.) donc? (.) nous <rediscuterons> (..) des trente-cinq heures pour savoir si oui (.) ou non (.) et de quelle (.) de quelle façon (.) elles peuvent (.) être généralisées (.) et dans quelles branches. (.) .hh ce sera (.) ce seront les PArtenaires sociaux qui vont (.) en discuter. (Annexe 1, p. 24, l. 3-13)

Ici, Ségolène Royal reconnaît que le régime des trente-cinq heures *a créé des difficultés dans des petites entreprises*. Cet énoncé concédé fait écho à – et contraste avec – l'affirmation de Nicolas Sarkozy selon laquelle *les trente-cinq heures [...] ont été une catastrophe [...] généralisée pour l'économie française* (Annexe 1, p. 10, l. 42-43). Par différents moyens, Ségolène Royal réduit la portée du jugement concédé. D'abord, le terme de *difficultés* donne une ampleur relativement modeste au phénomène en question, comparativement à la *catastrophe* évoquée par le candidat de droite. Ensuite, chez Ségolène Royal, les entités touchées par ce phénomène (*des petites entreprises*) ne représentent qu'une partie de l'ensemble qui est affecté selon Nicolas Sarkozy (*l'économie française*). Enfin, l'article indéfini *des* employé deux fois par la socialiste présente les réalités désignées comme des cas particuliers, alors que Nicolas Sarkozy place son diagnostic au niveau le plus général (cf. notamment l'article défini *l'*).

Dans l'exemple 13), déjà commenté en 3.1.1. et en 3.1.2., l'argument concédé n'est pas seulement minimisé, il est réduit à néant :

14) ROY : **[B]** moi je crois que (.) votre proposition (.) est non seulement dangereuse (.) et inefficace. (..) pourquoi? (..) **[A]** et pourtant je fais le même

³⁶ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

constat que vous? (..) je crois qu'on ne travaille (.) pas suffisamment en France.
(..) on ne travaille pas suffisamment parce qu'il y a trop de personnes (.) au chômage. (..) .hh alors si vous désaxonnez, (.) les heures supplémentaires (.) qu'est ce qui va se passer, (..) un employeur, (.) aura davantage intérêt, (.) à donner des heures supplémentaires à un salarié? (.) qu'à recruter (.) un nouveau salarié. (.) or nous sommes le pays qui subit à la fois le taux de chômage des jeunes le plus élevé? (.) et le taux de chômage des seniors (.) le plus élevé. (Annexe 1, p. 17, l. 2-14)

A priori, nous avons ici une structure qui répond en tous points à notre définition initiale de la concession argumentative (2.2.1.) : deux énoncés A et B sont posés ensemble, dans l'ordre B A en l'occurrence, ils mènent à des conclusions opposées, et A est présenté comme émanant d'une autre source que l'énonciateur, mais validé par celui-ci. Seulement, dans le cas présent, l'anti-orientation argumentative est un leurre qui repose sur l'ambiguïté de l'expression *on ne travaille pas suffisamment*, en particulier du pronom *on*. Comme nous l'avons relevé en 3.1.2., Ségolène Royal, en explicitant son énoncé concédé, montre qu'elle donne un sens collectif au pronom *on* : *on ne travaille pas suffisamment parce qu'il y a trop de personnes au chômage*. Or, pour que A et B s'opposent au plan argumentatif et pour que A puisse être considéré comme une reprise d'un propos de Nicolas Sarkozy, il faut donner au pronom *on* un sens individuel. Cette interprétation s'impose dans un premier temps, étant donné que Ségolène Royal prétend faire *le même constat* que Nicolas Sarkozy. Mais lorsqu'elle lève l'ambiguïté, l'énoncé A se vide de ce contenu concessif et reçoit une nouvelle interprétation, foncièrement contre-argumentative.

D'un point de vue stratégique, cette concession-leurre trouve son intérêt dans le fait que la contre-argumentation finalement développée par la candidate socialiste semble découler du discours adverse, qui paraît ainsi s'autodétruire. A noter, pour terminer, que cette concession ambiguë représente le pendant, chez Ségolène Royal, des concessions ironiques que l'on trouve chez Nicolas Sarkozy : dans les deux cas, l'énonciateur fait mine de concéder quelque chose à son adversaire, mais ne lui cède en réalité pas un millimètre de terrain.

Nicolas Sarkozy (2012)

Dans le débat de 2012, Nicolas Sarkozy recourt encore moins au DR qu'en 2007 et il n'emploie pas du tout le DD. La quasi-totalité de ses énoncés concédés font écho à un propos de François Hollande sans le représenter comme acte d'énonciation. Autres différences par rapport au duel précédent, Nicolas Sarkozy n'utilise pas du tout l'auxiliaire modal *falloir* et il ne cherche pas à se profiler en insérant dans les énoncés concédés des considérations de son propre cru. En ce sens, l'activisme et les multiples facettes qui transparaisaient en 2007 ont laissé place à une certaine sobriété. Il y a au moins deux explications à cela. D'une part, Nicolas Sarkozy évite ainsi de montrer son côté « hyper-président », qui a pu irriter pendant son quinquennat et qui lui est implicitement reproché par François Hollande³⁷. D'autre part, plus de la moitié de ses concessions se rapportent à son bilan, en réaction à des attaques et des critiques de François Hollande à ce sujet, et ne semblent dès lors guère propices à de tels procédés « éthiques ».

Cependant, Nicolas Sarkozy utilise un autre moyen que le DD pour répondre à des visées stratégiques similaires. Nous avons vu, dans le duel de 2007, que le DD était employé exclusivement dans les concessions marquées par des éléments relevant de l'affectif, notamment les concessions ironiques, où il permettait à Nicolas Sarkozy de porter un jugement condescendant sur le dire de Ségolène Royal. En 2012, l'on retrouve deux concessions, dont une ironique, comportant des marqueurs issus du champ des émotions (cf. 3.1.1.). Or, ces deux concessions se caractérisent aussi par le fait que Nicolas Sarkozy formule dans l'énoncé concédé un commentaire méta-discursif sur des propos tenus préalablement par François Hollande :

22) SAR : juste un mot sur le rassemblement + **[A]** le rassemblement c'est un très beau mot c'est une très belle idée + **[B]** mais il faut y mettre des faits (cf. Annexe 2, p. 2, l. 8-9)

23) SAR : **[A]** vous venez de nous faire un beau discours on en avait la larme à l'œil + **[B]** mais c'est le même François Hollande + qui quand il s'enflamme en mimant François Mitterrand + dans les meetings dit + je ne garderai aucun des

³⁷ Cf. Annexe 2, p. 48, l. 34-35.

magistrats + aucun des < policiers + aucun des préfets + aucun des préfets + qui ont travaillé + aux côtés de Nicolas Sarkozy

HOL : non là vous avez fait une euh erreur d'interprétation + vous n'étiez pas dans ces réunions visiblement + est-ce que vous m'avez une phrase là-dessus > (cf. Annexe 2, p. 50, l. 5-14)

Dans l'extrait 22), qui se situe au commencement du débat, Nicolas Sarkozy produit un commentaire métalinguistique sur le terme de *rassemblement*, un des mots clés de la campagne de François Hollande, préalablement employé par ce dernier pour caractériser la présidence qu'il entend mener. Dans l'exemple 23), tiré de la fin du duel, Nicolas Sarkozy réagit à la séquence où François Hollande, par la longue série d'anaphores *moi président de la République*³⁸, évoque à nouveau sa conception de la présidence. Dans les deux cas, le commentaire méta-discursif et les marqueurs qu'il comporte (cf. 3.1.1.) présentent François Hollande comme un beau parleur, dont les discours ne se traduisent pas dans les faits (22) ou se contredisent (23). Par les énoncés concédés (A) de ces deux extraits, Nicolas Sarkozy adopte une posture critique par rapport aux propos que tient François Hollande sur sa façon d'envisager le rôle du chef de l'Etat ; les énoncés contre-argumentatifs (B) préciseront pourquoi ses paroles ne doivent pas être prises pour argent comptant. En 2007, le DD était constitutif d'une distance condescendante avec Ségolène Royal et son discours : le dire de la candidate, mis en scène par le DD, était présenté comme une expression de ses affects, de sa naïveté et, au bout du compte, de son incompetence (cf. ci-dessus). En 2012, les commentaires méta-discursifs de Nicolas Sarkozy introduisent une distance critique par rapport aux paroles de François Hollande : jugées creuses (22) et contradictoires (23), elles apparaissent comme des propos enjôleurs dont il convient de se défier.

Il est particulièrement intéressant de noter l'emploi des embrayeurs de personne dans l'énoncé concédé ironique de l'exemple 23) : *vous venez de nous faire un beau discours on en avait la larme à l'œil*. Par les personnes qu'il choisit de désigner, Nicolas Sarkozy met en place deux camps : d'un côté, il y a François Hollande le « beau parleur », de l'autre, les auditeurs de son discours (*nous, on*), c'est-à-dire Nicolas

³⁸ Cf. Annexe 2, p. 48, l. 37 à p. 49, l. 34. Nous entendons ici *anaphore* au sens rhétorique du terme.

Sarkozy, les journalistes, mais aussi et surtout les électeurs-télespectateurs. Par les embrayeurs *nous* et *on*, ces derniers se trouvent inclus dans la posture critique et ironique de Nicolas Sarkozy, qui consiste à refuser de se laisser duper par le *beau discours* du candidat socialiste.

Si, en 22) et en 23), le commentaire méta-discursif marque un refus de se laisser prendre aux belles paroles de François Hollande, il exprime, dans l'exemple 28), la volonté de ne pas se laisser affecter par les critiques du candidat socialiste :

28) PUJ : alors réponse sur ce point et puis on change de chapitre peut-être < si vous en êtes d'accord

SAR : **[A]** bon (m-) mon- mon- > mon- monsieur Hollande peut me reprocher bien des choses et je le comprends bien **[B]** pas de pas assumer mes responsabilités voyez-vous on m'a même reproché le contraire + hein + euh j'ai toujours assumé mes responsabilités + et je considère que c'est normal quand on est président de la République (cf. Annexe 2, p. 10, l. 13-16)

Dans cette concession, dont nous avons examiné le marquage en 3.1.1., Nicolas Sarkozy prend de la distance par rapport aux reproches de François Hollande, non seulement en adoptant une position méta-discursive, mais aussi en employant l'auxiliaire modal *pouvoir*. En relevant que les nombreuses critiques de l'adversaire font partie du *possible* dans le débat, il suggère qu'elles font partie du « jeu » et que François Hollande est simplement dans son rôle en les formulant. Cette interprétation est confirmée par le marqueur *je le comprends bien*, que nous avons commenté en 3.1.1. Ainsi compris, l'énoncé concédé (A) de Nicolas Sarkozy peut se paraphraser de la façon suivante : « si François Hollande m'adresse autant de reproches, ce n'est pas parce que mon bilan serait particulièrement mauvais, mais parce que c'est son rôle en tant que candidat de l'opposition ». Par là, Nicolas Sarkozy marque un refus d'entrer en matière sur les blâmes de François Hollande, ce qu'il fait par ailleurs en utilisant la non-personne pour désigner ce dernier (*monsieur Hollande, le* ; cf. 3.1.1.). Car en excluant son vis-à-vis de l'interlocution, Nicolas Sarkozy évite de se laisser entraîner dans un échange avec François Hollande au sujet des critiques exprimées par ce dernier.

Dans le débat de 2007, nous avons vu que Nicolas Sarkozy parvenait à changer la valeur de certains termes repris littéralement à Ségolène Royal. Dans le duel de 2012, il modifie aussi parfois l'orientation du discours adverse dans ses énoncés concédés, mais il le fait plus ouvertement, par le choix du lexique ou de la formulation :

46) SAR : enfin sur monsieur Jospin décidément vous êtes fâché avec les chiffres + vous êtes (euh) de l- de la Cour des comptes vous devriez co- connaître les chiffres + **[A]** monsieur Jospin a bénéficié d'une période de croissance extraordinaire + tant mieux pour lui + **[B]** mais le commerce extérieur en deux mille et en deux mille un + il était en déficit (cf. Annexe 2, p. 10, l. 35-38)

La concession de l'exemple 46) s'inscrit dans une longue polémique au sujet des comptes extérieurs de la France. Tout commence lorsque François Hollande reproche à Nicolas Sarkozy un déficit commercial de 70 milliards d'euros (Annexe 2, p. 7, l. 36-39). Par une structure concessive, le président-candidat reconnaît ce chiffre, mais l'attribue avant tout au prix de l'énergie fossile (Annexe 2, p. 8, l. 30-33). Produisant à son tour une concession (38), François Hollande admet que le prix du pétrole a augmenté, tout en soulignant qu'il a toujours été élevé et que, sans tenir compte de ce facteur, le déficit commercial du quinquennat finissant reste le plus élevé. Il répétera le même argument un peu plus loin, dans une nouvelle concession (43), en précisant notamment qu'en 2002, à la fin du gouvernement Jospin, les comptes extérieurs de la France étaient équilibrés. C'est à cet argument que fait écho la concession de l'extrait 46) ci-dessus.

Lorsque, dans l'exemple 43), François Hollande oppose le déficit commercial du quinquennat de Nicolas Sarkozy à l'équilibre des comptes extérieurs en 2002, tout en rappelant que le pétrole était déjà cher, il cherche à montrer que les chiffres négatifs du commerce extérieur doivent être imputés à Nicolas Sarkozy et non à des facteurs externes. Par l'énoncé concédé (A) de l'extrait 46) ci-dessus, Nicolas Sarkozy reconnaît indirectement le solde positif du commerce extérieur en 2002, mais il l'explique par une *période de croissance extraordinaire* dont Lionel Jospin aurait *bénéficié*. Il parvient ainsi, tout en admettant implicitement l'argument de son adversaire, à détruire la conclusion que celui-ci en tire. Le fait invoqué par François Hollande n'est pas contesté, mais placé dans un contexte qui lui ôte sa valeur argumentative. En effet, si

les bons chiffres du commerce extérieur à la fin du gouvernement Jospin sont dus à une *période de croissance extraordinaire*, la comparaison de François Hollande entre 2002 et 2012 ne permet plus de mettre en cause Nicolas Sarkozy parce que l'excédent de 2002 ne peut plus être attribué à la bonne gestion de Lionel Jospin.

Dans l'énoncé concédé de l'exemple 47) ci-dessous, le discours citant est un peu moins éloigné du discours cité que dans l'extrait 46), mais il reformule néanmoins l'argument concédé de sorte à en changer la valeur :

47) PUJ : alors Nicolas < Sarkozy vous répond et on va passer peut-être + à la politique étrangère

SAR : s- + sur la présidence de la Commission des finances + la > majorité aurait pu la garder c'est la présidence la plus prestigieuse + c'est elle qui certifie les comptes de l'Etat + c'est un député socialiste **[A]** il est vrai + que vous avez imité à juste titre ce que nous avons fait + au Sénat + **[B]** mais comment osez-vous dire + comment osez-vous dire + que j'ai eu une présidence partisane + alors que dans la majorité on m'a reproché un nombre incalculable de fois + de faire la part trop belle + à ceux qui m'avaient combattu + à ceux qui n'avaient pas mes idées (cf. Annexe 2, p. 54, l. 4-9)

L'exemple 47) s'insère lui aussi dans une polémique, qui concerne, cette fois-ci, le caractère partisan ou non de la présidence de Nicolas Sarkozy. Précédemment, pour illustrer son impartialité, Nicolas Sarkozy a mentionné la présidence de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, qu'il a dit avoir *donnée* à la minorité (Annexe 2, p. 53, l. 21-32). Un argument immédiatement contesté par François Hollande, qui a rappelé que le président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale n'était pas nommé par le chef de l'Etat, mais par les parlementaires, ajoutant, pour étayer ses dires, *nous avons fait la même chose au Sénat* (Annexe 2, p. 53, l. 29).

C'est cette proposition que reprend l'énoncé concédé (A) ci-dessus, mais, par la reformulation, il en change l'orientation argumentative. En effet, lorsque François Hollande affirme *nous avons fait la même chose au Sénat* (Annexe 2, p. 53, l. 29), il cherche à montrer que le chef de l'Etat n'a aucune influence sur les nominations dans les commissions parlementaires, partant que l'argument de Nicolas Sarkozy en faveur de son impartialité ne tient pas. Pour citer ce propos, Nicolas Sarkozy choisit une

formulation qui lui donne une tout autre valeur : *il est vrai que vous avez imité à juste titre ce que nous avons fait au Sénat*. Au cœur de la réorientation argumentative, il y a l'embrayeur de personne *nous*, qui, à lui seul, rétablit l'argument de Nicolas Sarkozy selon lequel ce dernier serait bien pour quelque chose dans la nomination d'un député socialiste à la présidence de la commission des Finances de l'Assemblée nationale et ne pourrait donc être accusé d'avoir été un chef d'Etat partisan. Le verbe *imiter* et la locution adverbiale *à juste titre* « enfoncent le clou » en confirmant le caractère exemplaire de cette nomination, partant de la présidence même de Nicolas Sarkozy.

François Hollande (2012)

Chez François Hollande, le traitement du discours de l'autre dans les énoncés concédés se caractérise notamment par l'emploi du DD, comme l'illustrent ses deux premières concessions :

34) HOL : **[A]** vous dites il n'y a pas eu de violence(s) + (euh) heureusement + **[B]** et ça tient + aussi (euh) aux organisations syndicales + à tous ces mouvements qui se sont créés à un certain nombre de passions qui ont pu être évitées + à de nombreux élus locaux + j'allais dire à ces corps intermédiaires qui ont permis euh d'apaiser de réconcilier et d'éviter qu'il y ait et ce n'est jamais bon + violence(s) ou euh irruption euh de manifestations (euh) ou euh de cortèges qui peuvent dégénérer (cf. Annexe 2, p. 3, l. 23-27)

48) HOL : **[A]** vous nous dites (euh) euh j'ai euh assumé un certain nombre X des réformes difficiles **[B]** mais à quel prix pour les Français + à quel prix pour euh les injustices qui ont été creusées les inégalités qui ont été aggravées (cf. Annexe 2, p. 3, l. 30-32)

L'exemple 34) a déjà été commenté en 3.1.1. pour son marquage, et le 48) se situe un peu plus loin dans le même tour de parole. Dans les deux énoncés concédés (A), le DD instaure une « distance énonciative maximale » entre discours citant et cité : comme nous l'avons vu ci-dessus, le DD opère une séparation nette entre le dire de l'adversaire et l'énonciation actuelle en faisant intervenir deux modes sémiotiques différents et deux cadres de repérage déictique distincts (AUTHIER-REVUZ 1992 et 1993). De plus, la reprise par le DD n'implique aucune prise en charge des affirmations rapportées, aucune adhésion à celles-ci : dans l'énoncé concédé de 34), seul le

marqueur *heureusement* signale que François Hollande approuve le contenu du propos qu'il cite, alors que, dans l'énoncé concédé de 48), rien n'indique son accord avec l'assertion qu'il rapporte. C'est là un autre aspect de la mise à distance des arguments concédés par le DD.

Relevons, dans l'exemple 48), l'emploi du pronom *nous*, que nous avons déjà rencontré chez Nicolas Sarkozy, dans l'extrait 23) ci-dessus. Comme nous l'avons vu, l'utilisation de cet embrayeur est très efficace en termes persuasifs, car il range du côté de l'énonciateur les électeurs-télespectateurs et leur attribue sa posture vis-à-vis de l'adversaire. Chez le candidat de droite, le public se voyait ainsi inclure dans une attitude critique par rapport au *beau discours* de François Hollande. Ici, il s'agit plutôt d'un regard critique porté sur le bilan de Nicolas Sarkozy. Par le DD, ce dernier est mis en scène : assis sur le banc des accusés, il défend son bilan, seul (*j'*) contre François Hollande et l'ensemble des Français (*nous*), qui lui demandent des comptes. Si nous avons d'abord observé ce procédé chez Nicolas Sarkozy, il est cependant davantage employé par François Hollande, qui recourt à la construction *vous nous dites* dans trois énoncés concédés, mais aussi en dehors de ses concessions. Comme Nicolas Sarkozy ne le met en œuvre qu'à la fin du débat, alors que, chez François Hollande, il apparaît seulement dans la première moitié de l'échange, il n'est pas exclu que le premier se soit inspiré du second.

Nous avons vu plus haut, en examinant les énoncés concédés produits par Nicolas Sarkozy en 2007, qu'il n'y avait pas nécessairement une correspondance textuelle entre le dire de l'autre et sa citation par le DD, mais que celui-ci pouvait reformuler celui-là de sorte à le décrédibiliser. Le DD peut même représenter un acte d'énonciation totalement fictif, en des termes qui n'avantagent guère celui auquel cet acte est attribué :

12) HOL : alors **[A]** vous pourrez dire (euh) (euh) j'ai une excuse (euh) la crise (euh) elle est là et personne ne la conteste **[B]** mais enfin + le chômage a plus augmenté en France qu'il n'a augmenté en Allemagne il est de six et demi pour cent de la population active nous sommes à dix (cf. Annexe 2, p. 5, l. 30-33)

L'exemple 11), déjà mentionné en 2.2.1. et en 3.1.1., est la seule concession de notre corpus à porter sur des propos fictifs imputés à l'adversaire. Ce statut particulier est

clairement signalé par l'auxiliaire modal *pouvoir* au futur, qui présente l'énoncé concédé comme une anticipation sur l'argumentation de Nicolas Sarkozy. Plus encore que dans l'extrait 48) ci-dessus, le président-candidat est ici mis en scène dans la posture défensive d'un accusé comparaisant au tribunal. Invoquant *une excuse*, le Nicolas Sarkozy que construit François Hollande semble fuir ses responsabilités plutôt que de les assumer.

Nous avons vu que l'emploi du DD par François Hollande lui permet d'écarter le dire de son adversaire et de ne pas le prendre en charge. Un effet similaire est produit par la brièveté de certaines de ses citations :

32) HOL : et enfin **[A]** vous nous dites formation on est tous d'accord sur la formation **[B]** dix pour cent seulement dix pour cent des demandeurs d'emploi dans notre pays + et vous êtes président de la République + (euh) donc dix pour cent des demandeurs d'emploi se voient proposer une formation [...] (cf. Annexe 2, p. 8, l. 7-9)

Dans l'énoncé concédé (A) de l'exemple 32), dont nous avons commenté le marquage en 3.1.1., le propos que François Hollande prête à Nicolas Sarkozy se limite au strict minimum, puisqu'il tient dans le seul mot clé *formation*. Ce terme renvoie au *gigantesque effort de formation* précédemment appelé de ses vœux par le candidat de droite (Annexe 2, p. 7, l. 20). En ne reprenant que le mot clé (*formation*), sans les termes valorisants pour Nicolas Sarkozy (*gigantesque, effort*), François Hollande évite de se faire le « porte-parole » de son opposant et d'attribuer à ce dernier un *ethos* positif.

Dans l'exemple 33) ci-dessous, déjà commenté en 3.1.1. et en 3.1.2., l'on peut observer une double prise de recul, par rapport au dire de l'adversaire et par rapport à sa personne :

33) HOL : **[B₁]** donc la proposition de monsieur Sarkozy + euh n'est pas du tout appropriée à l'immigration légale **[A₁]** elle est appropriée à l'imm- à la lutte c-contre l'immigration illégale + **[A₂]** par ailleurs + que je peux comprendre **[B₂]** mais qui doit d'abord toucher les filières clandestines (cf. Annexe 2, p. 35, l. 16-18)

Notons d'abord que François Hollande produit ici un commentaire méta-discursif sur un propos de Nicolas Sarkozy, un procédé que nous avons déjà identifié chez ce dernier dans les exemples 22) et 23) cités ci-dessus. Si, chez l'un comme chez l'autre, c'est un moyen de se distancier du discours de l'adversaire, les effets produits ne sont pas tout à fait les mêmes dans les deux cas parce que l'objet et le contenu du commentaire diffèrent de l'un à l'autre. Chez Nicolas Sarkozy, nous avons vu qu'il marque une posture critique envers des propos où François Hollande évoque sa conception de la présidence. Ici, François Hollande évalue la pertinence d'une *proposition* de Nicolas Sarkozy par rapport à un problème politique précis : relevant l'inadéquation de la réponse de son interlocuteur à la question initiale de *l'immigration légale*, François Hollande reproche à Nicolas Sarkozy d'être « hors sujet »³⁹ et se pose en juge autorisé, partisan d'une stratégie nuancée là où Nicolas Sarkozy agit de manière indifférenciée. Comme Nicolas Sarkozy face à Ségolène Royal (cf. ci-dessus, extraits 16) et 17)), il se place dans une position de supériorité et il met en cause l'aptitude de son opposant à gouverner. Seulement, la mise en cause ne se fait pas exactement de la même façon dans les deux cas : alors que Nicolas Sarkozy attribue à Ségolène Royal une naïveté et une émotivité enfantines, François Hollande impute plutôt à son rival une incapacité intellectuelle à répondre aux questions et à suivre *l'ordre du jour*³⁹.

Dans son commentaire méta-discursif, François Hollande ne s'adresse pas directement à son adversaire, mais le désigne comme une non personne (*monsieur Sarkozy*), un procédé que nous avons déjà observé chez Nicolas Sarkozy dans l'exemple 28) ci-dessus. En excluant son contradicteur de la « sphère de la locution » (MAINGUENEAU 1999 : 23), François Hollande souligne le caractère définitif et non négociable de son commentaire et confirme que celui-ci est bien à comprendre comme une évaluation effectuée depuis une position de supériorité.

Nous terminerons avec l'exemple 36) (cf. 3.1.1.), où l'auxiliaire modal *pouvoir* est utilisé pour jeter un regard critique sur la valeur de l'argument concédé :

³⁹ Cf. un peu plus loin : *vous n'étiez pas dans l'ordre du jour, vous n'étiez pas dans le sujet* (Annexe 2, p. 35, l. 29-30).

36) SAR : monsieur Hollande + avant d'insulter cet homme < + le C.S.M. {Conseil Supérieur de la Magistrature} + le C.S.- monsieur Hollande je vous pose une question +

HOL : je n'insulte personne je dis qu- c'est pas le l'homme que je mets en cause c'est celui qui l'a nommé >

SAR : le C.S.M. a-t-il donné son accord +

HOL : **[A]** mais le C.S.M. a pu donner son accord **[B]** mais c'est vous < qui avez fait la proposition

SAR : parfait > (cf. Annexe 2, p. 51, l. 7-14)

Rappelons que cet extrait s'inscrit dans la polémique sur l'indépendance de la justice sous la présidence de Nicolas Sarkozy, qui se voit reprocher par François Hollande, entre autres, la nomination du directeur de cabinet du ministre de la Justice comme procureur de la République de Paris. Pour défendre ce choix, le président-candidat cherche à faire admettre à son adversaire que le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a donné son aval. Il y parvient, puisque François Hollande reconnaît que *le C.S.M. a pu donner son accord*. Seulement, en glissant l'auxiliaire *pouvoir* dans son énoncé concédé (A), François Hollande met en doute cet argument. Il ne conteste pas le fait lui-même, la réalité de l'accord du CSM, car, peu avant, il a dit savoir exactement quelles nominations avaient eu lieu sans avis du CSM⁴⁰. Le doute porte plutôt sur la valeur que revêt ce fait en tant qu'argument : pour François Hollande, il ne suffit pas à légitimer la nomination en question, comme le montrera plus clairement encore la contre-argumentation (B).

Comme le laissaient prévoir les travaux de MOREL (1996) et, surtout, de SALVAN (2004) et de TORCK (1994), l'examen de notre corpus montre que le traitement subi par le discours de l'autre dans les énoncés concédés n'est pas anodin et qu'il sert les intérêts persuasifs de celui qui produit la concession. Les procédés mis en œuvre présentent une grande diversité, qui se traduit par des différences interindividuelles et inter-situationnelles. L'on peut toutefois les classer selon deux axes, « éthique » et argumentatif : le premier a trait aux procédés qui visent à construire un *ethos* négatif

⁴⁰ Cf. Annexe 2, p. 50, l. 41.

de l'adversaire ou un *ethos* positif de l'énonciateur, le second se rapporte à ceux qui ont pour but de réduire l'argument concédé ou de préparer la contre-argumentation.

Dans le débat de 2007, les énoncés concédés de Nicolas Sarkozy remplissent avant tout une double fonction « éthique » : le candidat de droite en tire profit, d'une part, pour se profiler sur différents terrains et, d'autre part, pour attribuer un *ethos* négatif à sa rivale. En 2012, Nicolas Sarkozy adopte une stratégie différente : au plan « éthique », il prend une posture distante et critique par rapport au discours de son adversaire ; au plan argumentatif, davantage qu'en 2007, il reformule le discours de l'autre de sorte à donner à certains énoncés concédés une valeur contre-argumentative. Ségolène Royal parvient, moins que son contradicteur, à exploiter ses énoncés concédés pour se construire un *ethos* favorable : par opposition à Nicolas Sarkozy, elle donne l'impression de ne pas être pressée de passer à l'action. En revanche, d'un point de vue argumentatif, elle fait preuve d'une certaine habileté à réduire, par la reformulation, la portée de l'argument concédé. François Hollande, lui, ne recourt pas à la minimisation comme sa camarade socialiste et il parvient, mieux qu'elle, à tirer parti de ses énoncés concédés au plan « éthique ». En effet, comme chez Nicolas Sarkozy en 2007, c'est surtout là que réside la force de ses énoncés concédés. De même que son rival, il se place dans une position de distance, mais, chez lui, c'est aussi une position d'accusation, dans laquelle il prend soin d'inclure les téléspectateurs.

Après cet examen des énoncés concédés et de la façon dont ils traitent le discours de l'autre, nous compléterons notre étude des stratégies concessives par une analyse, dans le chapitre 3.3., des énoncés contre-argumentatifs. Nous nous intéresserons en particulier à la manière dont les contre-arguments sont introduits et à la relation qu'ils entretiennent avec les arguments concédés.

3.3. Aspects argumentatifs : forme et statut des contre-arguments

Il s'agira, dans ce troisième et dernier chapitre d'analyses de corpus, d'étudier les concessions en tant que lieux d'une confrontation argumentative. Au-delà des moyens linguistiques exprimant les contre-arguments, se posera la question du statut de ceux-ci du point de vue d'une théorie de l'argumentation. Nous tenterons d'y répondre en nous référant à BUFFON (2002), qui reprend la classification établie par PERELMAN et OLBRECHTS-TYTECA (1970). Cette grille de lecture est constituée de quatre grandes catégories d'arguments :

- (i) Les arguments fondés sur une *relation quasi logique* font intervenir des rapports tels que l'identité, la transitivité ou l'inclusion.
- (ii) Les arguments fondés sur une *relation fonctionnelle* « s'appuient [...] sur des liaisons reconnues dans les actes ou dans les choses » (BUFFON 2002 : 178) : liaisons de succession, comme le lien de cause à effet, ou liaisons de coexistence, comme la relation d'une personne à ses actes.
- (iii) Les arguments fondés sur une *relation de ressemblance*, à la différence des précédents, créent ou complètent la réalité en « faisant apparaître des liaisons nouvelles entre les choses » (BUFFON 2002 : 200). Ils regroupent notamment l'analogie et l'argumentation inductive.
- (iv) Les arguments par *dissociation de notions* se distinguent des trois autres types en ce qu'ils consistent non à « rapprocher des éléments initialement séparés », mais au contraire à « briser une unité établie en plusieurs éléments » (BUFFON 2002 : 207). Par la dissociation, ce qui semblait un se trouve divisé en une paire de notions hiérarchisées, p. ex. *apparence/réalité, moyen/fin* ou *lettre/esprit*, où le second terme est considéré comme supérieur au premier. Cet argument permet de lever des incompatibilités ou de neutraliser des amalgames.

Le traité de BUFFON (2002) présente un intérêt particulier dans la mesure où il ne se limite pas à une description générale de l'argumentation, mais cherche aussi à mettre en évidence les spécificités rhétoriques de différents genres de discours, notamment du discours politique. Comme celui-ci porte sur le caractère utile ou nuisible de décisions prises ou à prendre, les arguments mettant en jeu des *liens*

causaux y occupent une place prépondérante. L'on peut en distinguer deux catégories, suivant qu'ils s'intéressent aux causes ou aux conséquences.

Les arguments *de causalité*, ou *d'imputation*, peuvent soit viser à établir un lien entre l'acteur et la situation, soit à dissocier l'un de l'autre (BUFFON 2002) :

- Arguments *de liaison*
 - L'argument *du mérite* permet à l'acteur de mettre à son crédit une situation avantageuse.
 - L'argument *de responsabilité* attribue à l'adversaire la responsabilité d'une situation négative.
- Arguments *de dissociation*
 - L'argument *de chance* refuse à l'adversaire le mérite d'une situation favorable.
 - L'argument *de justification* permet à l'acteur d'imputer aux circonstances une situation négative que l'on pourrait mettre à son compte.

Dans le discours politique, BUFFON (2002) recense, de façon non exhaustive, six types d'arguments et contre-arguments tenant aux conséquences, aussi appelés *pragmatiques* ou *ad consequentiam*. Ils portent sur une action envisagée, qu'ils déconseillent ou, au contraire, recommandent d'entreprendre :

- L'argument *de l'effet pervers* consiste à critiquer une mesure en affirmant qu'elle aggravera la situation qu'elle est censée améliorer. S'y opposent l'argument *du péril imminent*, qui invoque un danger contre lequel il faut se prémunir par la réforme en question, et l'argument *de l'escalade*, qui montre que l'échec des actions antérieures appelle une mesure de plus grande portée.
- L'argument *de la mise en péril* stipule que la réforme annoncée compromet des acquis importants. On peut le contrer par l'argument *de la synergie*, qui affirme que l'action envisagée produira des effets d'autant plus positifs qu'elle interagira avec les dispositions prises antérieurement.
- L'argument *de l'inanité* consiste à montrer que la mesure en discussion ne permet pas d'atteindre le but visé, qu'elle ne changera rien. S'y oppose

l'argument *du déterminisme historique*, qui inscrit la réforme en question dans un progrès historique continu que l'on ne pourrait arrêter.

- L'argument *de l'engagement fatal* attaque une politique en affirmant qu'elle entraîne une autre action moins désirable, qui provoquera elle-même une autre action encore moins souhaitable, etc. Au contraire, l'argument *du gaspillage* stipule qu'en ne menant pas cette politique, on réduit à néant tous les efforts passés.
- L'argument *de la prédiction autocréatrice* affirme que les croyances – erronées – de l'adversaire finiront par créer leur propre réalité. On peut le contrer par l'argument *de la défense préventive*, selon lequel c'est l'autre qui est à l'origine de ces croyances.
- L'argument *de l'excès de volonté* reproche à l'opposant de chercher à obtenir par une action volontaire ce qui ne peut advenir que spontanément. Le contre-argument correspondant est celui *de la démission*, qui fait grief à l'autre d'abdiquer face au problème en question.

Si BUFFON (2002) a le mérite de s'intéresser aux spécificités du discours politique, il n'opère cependant pas de distinction entre les différents types de discours politique. Or le débat télévisé présente des particularités propres dont il nous faut tenir compte. C'est pourquoi nous compléterons les considérations de BUFFON (2002) par les analyses de TROGNON et LARRUE (1994), qui relèvent que, dans les débats, un argument important consiste à soulever une contradiction chez l'adversaire. Ce procédé visant toujours à discréditer l'opposant, il s'agit d'un argument *ad hominem*. TROGNON et LARRUE (1994) décrivent deux types de contradiction :

- La contradiction *de dicto* affecte des dires. On en accuse l'adversaire en affirmant qu'il se contredit lui-même ou qu'il contredit une personne avec laquelle il est censé s'accorder. Ainsi, on lui reproche de parler irrationnellement.
- La contradiction *mixte* intervient entre des dires et des comportements. Elle est très fréquente dans les débats politiques parce qu'« on y évalue presque nécessairement la cohérence des débattants, c'est-à-dire le rapport entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font, ce qu'ils avaient promis et ce qu'il en est advenu,

ce qu'ils affirment et ce qui se passe effectivement » (TROGNON et LARRUE 1994 : 99).

Comme dans le chapitre consacré aux aspects énonciatifs (3.2.), le cadre et les objectifs du présent travail ne nous permettent pas d'étudier de façon exhaustive et détaillée la contre-argumentation dans les concessions des duellistes. Il s'agira, ici encore, de mettre en évidence les principales tendances, ainsi que les différences d'un candidat à l'autre et d'un débat à l'autre.

Nicolas Sarkozy (2007)

Chez Nicolas Sarkozy, la forme des énoncés contre-argumentatifs est principalement caractérisée par l'emploi d'apostrophes et de questions introductrices. Ces deux tendances sont illustrées par l'exemple 44) ci-dessous, déjà cité en 3.2. :

44) SAR : **[A]** vous avez raison?< (..) >il faut relancer la croissance.< (..) le problème de la france? (..) .h c'est qu'y⁴¹ a grosso modo un pourcent de croissance de moins (..) que les grandes démocraties, (..) les grandes économies qui progressent dans le monde. (..) **[B] pourquoi. (..) pour une raison? madame royal** (..) c'est parce qu'on travaille moins que=les autres. (..) **quel est le levier** pour obtenir un pourcent de=croissance de plus. (...) c'est respecter le=travail (..) récompenser l- (..) travail (..) considérer le=travail? (..) valoriser le=travail. (..) .hh il y a (..) dix pays? (..) en europe? qui ont le plein emploi. (..) dix. (...) euh:: cinq de vraiment très forts? (..) euh je pense au danemark, (..) à la suède, (..) à l'irlande, (..) au royaume-uni? (..) dans une certaine façon l'espagne. (1.1) **ça d=vrait vous frapper? madame royal?** (..) y⁴¹ en a pas un seul d'entre eux qui=a fait le partage du temps de travail. (...) .h y⁴¹ en a pas un s:eul d'entre eux qui a fait les trente-cinq heures. (Annexe 1, p. 14, l. 3-17)

Dans cette concession comme dans d'autres, les apostrophes *madame Royal* produisent un effet similaire à celui des embrayeurs de personne dans les marqueurs des énoncés concédés (cf. 3.1.1.). Relatives à la fonction phatique du langage (cf. JAKOBSON 1963), ces interpellations participent à la mise en scène d'une volonté de dialogue et posent Nicolas Sarkozy en homme ouvert à l'autre, cherchant le contact avec l'autre.

⁴¹ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

Les deux questions qui introduisent ici la contre-argumentation (*pourquoi* et *quel est le levier* [...]) renforcent l'image d'homme de dialogue que Nicolas Sarkozy cherche à transmettre, mais elles le placent aussi dans une position de supériorité par rapport à Ségolène Royal. En effet, par ses questions-réponses sur les raisons du problème de croissance de la France et sur la façon d'y remédier, Nicolas Sarkozy se pose à nouveau en didacticien face à une Ségolène Royal en rôle d'apprentie politicienne. Ce rapport inégal, déjà commenté en 3.2., est conforté par la remarque *ça devrait vous frapper*, qui laisse entendre que la candidate socialiste, en mauvaise élève, ne voit pas la solution pourtant évidente du problème qui lui est posé, que les faits les plus saillants lui échappent en raison de son aveuglement idéologique.

Au plan proprement argumentatif, Nicolas Sarkozy établit dans sa concession, en particulier dans son énoncé asserté (B), un lien de causalité entre la faible croissance de l'économie française et la politique de partage du temps de travail défendue par la gauche. Ainsi, il impute à son adversaire la responsabilité de la situation négative en question. Dans ce contexte, l'on peut aussi comprendre les apostrophes *madame Royal* comme une façon de mieux prendre à partie Ségolène Royal, de la contraindre et de l'acculer dans une position d'accusée. Cette interprétation se trouve confirmée par le fait que les apostrophes se trouvent le plus souvent dans les énoncés contre-argumentatifs, où prédominent les arguments d'imputation en général et celui de responsabilité en particulier.

Plus précisément, dans l'exemple 44), l'argument de responsabilité se fonde sur un argument par l'exemple : Nicolas Sarkozy induit une règle – implicite – à partir du cas de pays européens qui ont le plein emploi et qui ne connaissent pas le partage du temps de travail. Etayant ainsi son idée d'une façon concrète, il se pose en politicien qui « a les pieds sur terre », par opposition à son adversaire (cf. ci-dessus). A noter enfin qu'à l'argument de responsabilité s'ajoute une mise en contradiction. En effet, se fondant sur le lien de causalité mentionné ci-dessus, Nicolas Sarkozy oppose le discours de Ségolène Royal, selon lequel *il faut relancer la croissance*, aux actes du parti qu'elle représente, qui est à l'origine de la loi sur les trente-cinq heures.

Si les arguments d'imputation, notamment celui de responsabilité, sont ceux que Nicolas Sarkozy emploie le plus fréquemment en 2007, ce ne sont de loin pas les seuls.

Entre autres, le candidat de droite recourt volontiers au rapport entre moyen et fin, comme l'illustre l'exemple 17) ci-dessous :

17) SAR : **[A₁]** vous me dites (.) il faut créer des nouveaux emplois dans la fonction publique. (.) okay (.) d'accord (.) pourquoi pas. (.) c'est sympathique? (.) **[B₁]** vous payez comment? (..) est-ce qu'on fait comme l'a demandé François Hollande? (..) une nouvelle CSG? (..) et est-ce que vous pouvez dire aux Français qui nous écoutent aujourd'hui (..) que si vous êtes élue? (...) y⁴² aura? ou non. (..) une nouvelle CSG. (..) parce que **[A₂]** c'est bien beau de dire aux gens, (..) on va faire de nouvelles dépenses. (..) **[B₂]** mais c'est avec leur argent? (dont on parle. (...) c'est l'argent de[s]⁴² Français? (..) c'est l'argent qui taxe le travail? (...) c'est l'argent qui fait en sorte qu'y⁴² a tant de délocalisations? (..) pourquoi. (..) parce que les impôts et les charges sont si lourdes, (...) qu'y⁴² a une tentation de la délocalisation. (Annexe 1, p. 14, l. 40-48)

Nous avons ici deux concessions ironiques relatives à la création de postes dans la fonction publique, que nous avons déjà longuement commentées en 3.1.1. et en 3.2. Dans la première, l'énoncé concédé (A₁) présente l'augmentation du nombre de fonctionnaires comme une fin en soi et discrédite ainsi la proposition de Ségolène Royal, qui, comme nous l'avons vu en 3.2., était de nature quelque peu différente. Ensuite, dans l'énoncé contre-argumentatif (B₁), une série de questions met en cause les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but : la première, *vous payez comment*, suggère que l'Etat ne dispose pas des moyens nécessaires et les suivantes, relatives à une nouvelle CSG (contribution sociale généralisée), que les Français devraient s'acquitter d'un impôt supplémentaire.

Dans la seconde concession de l'exemple 17), l'argumentation est du même type que dans la première, mais elle va encore plus loin. En effet, cette fois-ci, c'est *faire de nouvelles dépenses* (A₂) qui est érigé en fin, ce qui rend la proposition de Ségolène Royal bien peu désirable et bien peu raisonnable. Elle semble d'autant moins souhaitable que le moyen qu'elle requiert, nommé plus concrètement que précédemment, c'est *l'argent des Français, l'argent qui taxe le travail* (B₂). Vient

⁴² Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

ensuite s'ajouter à cet argument du moyen un argument pragmatique, c'est-à-dire *ad consequentiam*, par lequel Nicolas Sarkozy montre les conséquences défavorables de la proposition qu'il attribue à Ségolène Royal : des *délocalisations* (B₂).

Il n'est sans doute pas anodin que les arguments reposant sur le rapport moyen-fin se concentrent dans les trois concessions des exemples 16) et 17), qui, par ailleurs, se caractérisent par l'emploi du DD (cf. 3.2.), par des marqueurs affectifs (cf. 3.1.1.) et par l'ironie pour d'eux d'entre elles. En effet, dans ces concessions, la mise en cause de la capacité de Ségolène Royal à gouverner passe non seulement par la naïveté et l'émotivité qui lui sont attribuées, mais aussi par les arguments qui, d'une façon générale, montrent que le rapport entre les buts qu'elle se fixe et les moyens qu'elle se donne est déraisonnable.

A l'exception de l'argument par l'exemple, nous n'avons décrit jusqu'ici que des arguments fondés sur une relation fonctionnelle. Il est encore un argument de ce groupe que Nicolas Sarkozy utilise quelques fois dans le débat de 2007 : celui *du dépassement*, qui « pousse à aller de l'avant » (BUFFON 2002 : 187). Il est issu de « la croyance dans le progrès, qui veut que le temps qui passe soit marqué par des améliorations croissantes » (*ibid.*). Plus précisément, il peut notamment se rapporter à des avancées technico-scientifiques, mais aussi à des développements socio-économiques, comme l'illustre l'extrait 49) ci-dessous :

49) SAR : **[A]** bien sûr c'est important les logements sociaux. (...) **[B]** mais pour moi c'est plus important de permettre aux français de=devenir propriétaires de leur logement? (...) le BUT (..) d'un jeune qui commence dans la vie (...) c'est pas [simplement]⁴³ d'avoir un hlm? (...) c'est d'être propriétaire de son logement? (..) il faut avoir de l'ambition? madame royal. (...) l'ambition (.) c'est de=faire de la france (.) une france (..) de PROpriétaires? (..) .h parce que qu'est-ce qui se passe dans les logements sociaux aujourd'hui? (..) comme on [n']⁴³ arrive pas (..) à être propriétaire. (.) PARce que c'est trop cher. (..) on reste dans son hlm, (..) et le taux de=rotation (..) n'est PAS suffisant? (..) et CEUX qui (.) DOIvent avoir un hlm (.) n'arrivent pas à l'avoir, (..) PUISqu'y a pas ce taux de=rotation.

⁴³ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

(..) mon engagement (.) c'est un engagement (..) en faveur (.) de la (.) PROpriété. (Annexe 1, p. 48, l. 27-37)

Par cette concession, Nicolas Sarkozy réagit au constat de Ségolène Royal que *le plan de construction des logements sociaux est insuffisant* et à sa promesse que *demain l'Etat prendra ses responsabilités et construira les logements sociaux* (Annexe 1, p. 45, l. 6-9). Plutôt que de bâtir des HLM, Nicolas Sarkozy dit vouloir favoriser l'accès à la propriété, partant augmenter le taux de rotation, partant libérer des logements sociaux pour ceux qui en ont besoin. L'importance des HLM n'est pas niée, mais elle est limitée, relativisée par une proposition qui va plus loin que celle de Ségolène Royal : pour le candidat de droite, le problème du manque de logements sociaux doit se résoudre en aidant davantage de gens à en sortir et non en permettant à davantage de gens d'y entrer. Ainsi, Nicolas Sarkozy apparaît en promoteur de l'ascension sociale face à une Ségolène Royal qui semble vouloir cantonner les Français dans la médiocrité. Notons que Nicolas Sarkozy profite de son énoncé contre-argumentatif (B) pour donner une petite leçon à son opposante : *il faut avoir de l'ambition madame Royal l'ambition c'est [...]*. Il confirme ainsi sa supériorité sur sa rivale, qui se trouve reléguée, une fois de plus, au rang d'apprentie (cf. notamment l'exemple 44) ci-dessus).

Dans le débat de 2007, une grande majorité des concessions de Nicolas Sarkozy véhiculent des arguments fondés sur une relation fonctionnelle. Cependant, le candidat recourt aussi parfois à d'autres types d'arguments, comme celui de réciprocité, un argument quasi logique reposant sur une identification partielle :

50) SAR : **[A]** vous avez raison faut pas faire de polémique, (..) **[B]** mais faut pas les faire des deux côtés. (..) ni du mien? (..) ni du vôtre. (Annexe 1, p. 78, l. 12-13)
Cette concession s'inscrit dans un échange sur la politique d'asile et d'immigration, en particulier sur le renvoi d'étrangers sans autorisation de séjour. Ségolène Royal relève que *ces questions-là doivent être dégagées de tout enjeu politicien* (Annexe 1, p. 77, l. 47-48) et qu'elles *ne doivent pas [...] être exploitées à telle ou telle fin* (Annexe 1, p. 78, l. 2). Nicolas Sarkozy cherche alors à montrer que le discours de sa rivale entre en contradiction avec l'affaire du squat de Cachan, où *un certain nombre de people sont venus protester parce que [il] exécutai[t] une décision de justice* (Annexe 1, p. 78, l. 7-

12) et il conclut son intervention par la concession 50) ci-dessus. L'argument de réciprocité le fait apparaître comme un politicien cohérent et impartial, par opposition à l'inconséquence de la partie adverse.

Enfin, il arrive que Nicolas Sarkozy recoure à l'argument par dissociation de notions, comme dans l'exemple 51) ci-dessous :

51) SAR : quand il y a des familles (.) défailantes (..) je souhaite (.) que les allocations (..) FAMILIALES (..) puissent être mises (..) sous tutelle.

ROY : c'est déjà prévu hein

SAR : non: **[A]** oui oui? **[B]** mais moi je souhaite que ça soit FAIT. (Annexe 1, p. 58, l. 26-33)

Par la remarque *c'est déjà prévu*, Ségolène Royal suggère que la proposition de son rival est vaine, parce que déjà réalité. La dissociation *paroles/actes* permet ensuite à Nicolas Sarkozy de rétablir la pertinence du souhait qu'il a exprimé : la mesure *déjà prévu[e]* doit encore être traduite dans les faits. Ainsi, le candidat de droite peut se poser, une fois de plus, en homme d'action, par opposition à Ségolène Royal, qui se trouve ici cantonnée aux paroles.

Ségolène Royal (2007)

Ségolène Royal, par sa façon d'exprimer ses contre-arguments, renforce parfois elle-même l'*ethos* négatif que Nicolas Sarkozy cherche à lui attribuer en différentes occasions (cf. notamment notre commentaire des exemples 16) et 17) en 3.1.1. et en 3.2.) :

15) ROY : **[B]** moi je crois que (.) votre proposition (.) est non seulement dangereuse (.) et inefficace. (..) pourquoi? (..) **[A]** et pourtant je fais le même constat que vous? (..) je crois qu'on ne travaille (.) pas suffisamment en France. (..) on ne travaille pas suffisamment parce qu'il y a trop de personnes (.) au chômage. (..) .hh alors si vous désaxonnez, (.) les heures supplémentaires (.) qu'est ce qui va se passer, (..) un employeur, (.) aura davantage intérêt, (.) à donner des heures supplémentaires à un salarié? (.) qu'à recruter (.) un nouveau salarié. (.) or nous sommes le pays qui subit à la fois le taux de chômage des jeunes le plus élevé? (.) et le taux de chômage des seniors (.) le plus élevé. (Annexe 1, p. 17, l. 2-14)

5

10

Déjà étudié à plusieurs reprises (3.1.1., 3.1.2. et 3.2.), l'extrait 13) comporte deux fois l'expression *je crois*, respectivement dans l'énoncé asserté (B) et dans l'énoncé concédé (A). Avec ses *je crois* réitérés, Ségolène Royal apparaît en idéaliste mue par la foi plus qu'en femme d'action. Cette image est confortée par le fait que sa contre-argumentation (B) se présente comme une pétition de principe : affirmant la dangerosité et l'inefficacité de la proposition de son rival au lieu de donner des raisons justifiant ces jugements, la candidate fait preuve de dogmatisme plus que de pragmatisme.

Il faut dire cependant, à la décharge de Ségolène Royal, que la démonstration viendra un peu plus loin : une fois l'énoncé concédé (A) explicité par *on ne travaille pas suffisamment parce qu'il y a trop de personnes au chômage* (l. 4-5), la socialiste cherchera à fournir, aux l. 5-10, des preuves de la dangerosité et de l'inefficacité de la mesure prônée par Nicolas Sarkozy. Ce développement contre-argumentatif ne peut toutefois être considéré comme un second énoncé asserté B', car il est séparé de la structure concessive B A par la précision *on ne travaille pas suffisamment parce qu'il y a trop de personnes au chômage* (l. 4-5), un segment qui ne relève plus de l'énoncé concédé (A) parce qu'il ne fait pas écho à un propos de Nicolas Sarkozy et qui ne fait pas encore partie de la contre-argumentation des l. 5-10 parce qu'il ne s'oppose pas à l'énoncé concédé (A).

Formulée d'abord comme une pétition de principe et développée par la suite, la contre-argumentation de la concession 13) ci-dessus relève de la catégorie des arguments tenant aux conséquences. Plus précisément, en qualifiant la proposition adverse de *dangereuse* et *d'inefficace*, Ségolène Royal invoque respectivement l'argument de la mise en péril et celui de l'inanité, qu'elle explicitera plus loin : par le premier, elle suggère que l'exonération des heures supplémentaires conduirait à une suppression d'emplois ; par le second, elle affirme que la mesure prônée par Nicolas Sarkozy ne produirait pas l'effet escompté, à savoir augmenter le pouvoir d'achat et relancer la croissance (cf. Annexe 1, p. 14, l. 32-39), parce que les salariés *ne veulent pas forcément travailler plus ou parce que l'entreprise n'a pas suffisamment de plans de charge* (Annexe 1, p. 17, l. 20-21).

D'une façon générale, Ségolène Royal use volontiers de l'argument *ad consequentiam* en agitant le spectre d'un danger. Dans l'exemple 13) ci-dessus, elle se servait de l'argument de la mise en péril pour présenter la proposition de son rival comme une menace pour l'emploi. Dans l'extrait 21) ci-dessous, elle recourt à l'argument du péril imminent pour justifier la création de postes dans le secteur public hospitalier :

21) ROY : sur le (.) S:UR l'hôpital public qui est une question euh:: (.) cruciale, (...) essentielle, (..) puisque c'est aussi euh: (.) sur le maintien des petits hôpitaux, (..) la présence euh de santé sur l'ensemble du territoire national. (..) .h **[A]** comme vous venez de le dire? (.) très justement? (..) en effet (..) les trente-cinq heures (..) dont (.) d'ailleurs les infirmières et les aides soignantes et tous les personnels hospitaliers (..) se réjouissent? (.) parce qu'ils travaillent de nuit? (.) .h et d'ailleurs lorsque vous la=leur aviez proposé de travailler plus (..) pour gagner plus? (..) vous avez vu que=cette proposition n'a pas eu beaucoup de succès dans l'hôpital et je: .hh j'ai rencontré encore récemment (.) .h les infirmières? (.) et en effet elles ne souhaitent pas travailler plus?=parce qu'elles travaillent déjà dans des horaires et des conditions extrêmement difficiles.=**[B]**alors oui? (.) .hh (.) il va falloir créer des postes dans la fonction publique (.) hospitalière (.) .h et ces postes (.) ont été (.) insuffisants (.) au moment des trente-cinq heures (Annexe 1, p. 11, l. 7-18)

En commentant cet exemple dans le chapitre 3.1.1., nous avons vu que la contre-argumentation (B) est donnée comme une conséquence (cf. *alors*, l. 12) de l'énoncé concédé (A), raison pour laquelle celui-ci est fortement souligné par les marqueurs *en effet* et *comme vous venez de le dire très justement* (l. 4). Le constat qu'approuve ainsi Ségolène Royal n'est pas formulé entièrement, car la concession est interrompue par une longue digression (l. 5-12), signalée deux fois par *d'ailleurs* (l. 5 et 7). L'on sait cependant qu'il concerne *les trente-cinq heures* (l. 4-5) et, grâce au contexte, on comprend que la candidate reconnaît la désorganisation résultant de la réduction du temps de travail à l'hôpital public. C'est là le fondement de la contre-argumentation (B), qui consiste à affirmer la nécessité de *créer des postes dans la fonction publique hospitalière* (l. 12-13).

En somme, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy font le même diagnostic : l'hôpital public français est mal en point, en particulier depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les trente-cinq heures. Pour les deux candidats, il y a péril en la demeure, mais ils en tirent des arguments diamétralement opposés, conformément à leurs arrière-plans partisans et idéologiques respectifs : Nicolas Sarkozy suggère qu'il faut défaire la réforme des trente-cinq heures parce qu'elle « met en péril » le secteur public hospitalier (cf. exemple 15) en 3.1.1.) ; Ségolène Royal rétorque que le « péril imminent » dans lequel se trouve l'hôpital public justifie la création de postes dans ce domaine (l. 12-14 de l'exemple 21) ci-dessus).

Plusieurs fois, Ségolène Royal recourt à la définition, un argument fondé sur la relation quasi-logique de l'identité :

18) ROY : **[A]** bien sûr? (..) on peu::t (.) faire euh: (.) améliorer l'efficacité du service public (..) on peut évaluer l'efficacité du service public (..) .h **[B]** mais il faut dire très clairement (.) aux français, (...) lorsque vous leur dites (.) qu'il y⁴⁴ aura deux-cent-vingt-cinq-mille (.) fonctionnaires (.) en moins? (..) où (.) vous allez les retirer=moi je crois (..) tout le contraire de ce que vous venez de dire (..) c'est-à-dire (..) que ce sont des services publics (..) efficaces (..) qui garantissent AUSSI la compétitivité économique d'une entreprise. (..) .h et: la compétitivité (.) économique de l'économie française. [...] (Annexe 1, p. 7, l. 6-15)

La concession de l'exemple 18), déjà citée en 3.1.1. et en 3.2., fait écho au *pacte de progrès* proposé par Nicolas Sarkozy, qui consiste à ne remplacer qu'un départ sur deux à la retraite, afin de pouvoir réduire la dette et augmenter le salaire des fonctionnaires (Annexe 1, p. 5, l. 34-41). La contre-argumentation (B) de Ségolène Royal comporte deux temps, séparés par *moi je crois tout le contraire de ce que vous venez de dire*, où l'on retrouve l'expression *je crois* qu'elle affectionne, mais qui ne l'avantage guère (cf. ci-dessus). D'abord, elle enjoint à son contradicteur de préciser son projet de diminuer les effectifs de la fonction publique. Ce faisant, elle apporte elle-même un complément d'information, qu'elle prend soin de placer dans la bouche de Nicolas Sarkozy par un DI : *vous leur dites qu'il y aura deux-cent-vingt-cinq-mille*

⁴⁴ Nous corrigeons la transcription du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Neuchâtel.

fonctionnaires en moins. Cependant, elle lui demande aussi de *dire très clairement aux Français* quels domaines et quels postes seraient touchés. En sommant son adversaire de définir de façon plus détaillée la mesure qu'il prône et en apportant elle-même une précision à ce sujet, la candidate socialiste se pose en défenseur de la clarté et de la transparence face à l'opacité de Nicolas Sarkozy. Dans un deuxième temps, Ségolène Royal agite à nouveau le spectre d'une menace pour étayer sa contre-argumentation : par l'argument de la mise en péril, elle suggère que la proposition de son rival représente un danger pour la compétitivité économique de la France.

Nicolas Sarkozy (2012)

Dans le débat de 2012, Nicolas Sarkozy n'apostrophe plus son adversaire comme il le faisait en 2007, se montrant ainsi plus distant, comme nous l'avons déjà vu par ailleurs (en 3.1.1. et en 3.2.). Cela s'explique notamment par le fait qu'il se trouve dans une posture défensive où la plupart de ses concessions visent à parer les attaques de François Hollande contre son bilan. En revanche, on observe toujours chez Nicolas Sarkozy une certaine propension, quoiqu'un peu moins forte, à introduire ses contre-arguments par des questions :

38) SAR : troisième élément vous parlez du déficit + comm- de la balance commerciale + **[A]** il est de soixante-dix milliards c'est exact + **[B] savez-vous** pour combien pèse l'énergie fossile + dans les soixante-dix milliards de déficit + le **savez-vous au moins**

5 HOL : oui oui je le sais mais euh < vous savez vous savez vous s- + non mais

SAR : ben dites-le hein si vous le savez mais pardon j- > je si si vous le savez vous le dites + **[B suite]** c'est soixante-trois < milliards + alors permettez (m-) + mais non c- ce n'est pas e- + mon- + mon- mons- + mons- + monsieur Hollande + m- monsieur Hollande je voudrais terminer + monsieur monsieur Hollande

10 HOL : non mais v- vous savez que ça a toujours pesé dans le commerce extérieur + puisque il y a toujours eu un prix du pétrole qui a été élevé il l'est plus en ce moment mais il n'empêche en enlevant le l'effet du prix du pétrole vous avez le déficit du commerce extérieur > < le plus élevé

PUJ : Nicolas Sarkozy > termine < allez-y

15 SAR : je vais me > permettre de vous apprendre quelque < chose + XXX

HOL : mais non mais ne vous ne m'apprendrez rien mais < XXX >

PUJ : < c'est Nicolas > Sarkozy qui termine

20 SAR : (très) très très très > respectueusement puisque vous ne conn- saviez pas vous connaissiez le chiffre de soixante-dix milliards et vous ignoriez < + que sur les soixante-dix milliards + X non non mais pas du tout je vous le dis + mais X + ts

HOL : mais pas du tout + vous n'êtes pas là pour nous dire ce que je sais ou ce que je ne sais pas euh c'est pas vous qui posez les questions et c'est pas > vous qui donnez les notes dans < cet exercice

25 SAR : mais je ne donne aucune > note mais quand vous vous trompez < je préfère vous le dire

HOL : je XXX >

30 SAR : **[B suite et fin]** soixante-trois milliards vient {sic} + du coût des énergies fossiles mais mieux que ça + **savez-vous** que ces soixante-trois milliards + c'est trente-six pour cent de plus + par rapport à l'année dernière (cf. Annexe 2, p. 8, l. 30 à p. 9, l. 3)

L'extrait 38) a déjà été cité partiellement dans le chapitre 3.1.1., où nous nous sommes intéressés au marquage de la concession produite par François Hollande aux l. 10-13. Celle-ci répond à une concession par laquelle Nicolas Sarkozy se défend du reproche du plus grand déficit commercial jamais enregistré. Le président-candidat, s'il admet le montant de septante milliards mentionné par son adversaire (A), cherche à l'imputer en grande partie au coût des énergies fossiles (B). Seulement, plutôt que d'énoncer lui-même ce contre-argument, il demande à François Hollande s'il connaît l'influence du prix des combustibles fossiles sur le solde négatif du commerce extérieur (l. 2-4). Introduite par *savez-vous* (l. 2), l'interrogation de Nicolas Sarkozy met directement en cause les connaissances de son vis-à-vis. Le doute ainsi jeté sur le savoir de François Hollande se fait insistant avec la réitération de la question : *le savez-vous au moins* (l. 4). Et la locution adverbiale *au moins* signale que l'information demandée au candidat socialiste relève du minimum requis, ce qui renforce encore la mise en cause de ses compétences.

La stratégie interrogative de Nicolas Sarkozy s'avère d'autant plus payante que François Hollande n'est pas en mesure de donner le chiffre demandé. Tout en prétendant le connaître, il cherche à esquiver la question : *oui oui je le sais mais euh* [...] (l. 5). Dès lors, Nicolas Sarkozy ne se prive pas de souligner l'ignorance de son rival, partant son incompetence : *si vous le savez vous le dites* (l. 6-7) ; *vous ne conn- saviez pas* (l. 18) ; *vous ignorez* (l. 19). Corollairement, le candidat de droite se profile en détenteur du savoir : *je vais me permettre de vous apprendre quelque chose* (l. 15) ; *je vous le dis* (l. 20) ; *quand vous vous trompez je préfère vous le dire* (l. 25-26). La réaction de François Hollande ne se fait pas attendre : il refuse net l'*ethos* de béotien que Nicolas Sarkozy tente de lui attribuer (*mais pas du tout*, l. 22) et il conteste la position d'expert que ce dernier essaie de prendre (*vous n'êtes pas là pour nous dire ce que je sais ou ce que je ne sais pas* [...], l. 22-24).

En ce qui concerne le contre-argument qu'avance Nicolas Sarkozy, il s'agit d'un argument d'imputation, plus précisément de justification : le président-candidat met sur le compte des circonstances (coût des énergies fossiles élevé et en augmentation) une situation négative (déficit record du commerce extérieur) dont François Hollande lui attribue la responsabilité. Cette contre-argumentation est très représentative de ce que l'on peut observer dans la plupart des concessions de Nicolas Sarkozy dans le débat de 2012 : la moitié de ses énoncés assertés véhiculent des arguments d'imputation, le plus souvent des arguments de justification.

A côté des arguments d'imputation, qui font partie de la grande catégorie des arguments fondés sur une relation fonctionnelle, Nicolas Sarkozy recourt volontiers à différents arguments relevant d'une relation quasi logique, comme celui de division :

39) HOL : les < Etats-Unis et l'Allemagne

SAR : non /s-, j-/ juste pour termin- >

HOL : ont fait < mieux que nous

SAR : **[A]** sur > l'ensemble de la période c'est certain **[B]** mais sur depuis deux mille neuf + la France est le seul pays qui n'a pas connu + un trimestre de récession c'est un fait vous < en prenez acte c'est très bien

HOL : mais avec une croissance > + tellement faible que nous sommes aujourd'hui à zéro sept quand les Allemands (euh) sont à un peu plus de un et quand les Américains seront à deux (cf. Annexe 2, p. 13, l. 1-5)

Dans l'extrait 39), que nous avons déjà cité en 3.1.1. et en 3.1.2., Nicolas Sarkozy concède d'abord à son adversaire que, dans un certain laps de temps considéré comme un tout, la performance des Etats-Unis et de l'Allemagne a été meilleure que celle de la France. Sa contre-argumentation consiste ensuite à diviser cette durée en deux parties, avant et après deux mille neuf, et à n'envisager que la dernière, où le constat initial s'inverse : la performance de la France a été la meilleure. La division est donc ici au service d'une comparaison : elle vise à choisir et à mettre en avant la partie qui permet la comparaison la plus avantageuse pour Nicolas Sarkozy. D'une façon ou d'une autre, toute division et tout choix d'une partie sont contestables : pour prévenir une critique de François Hollande à ce sujet, Nicolas Sarkozy produit un commentaire méta-discursif par lequel il présente son argument comme une donnée incontestable (*c'est un fait*) et il force l'adhésion de son opposant (*vous en prenez acte c'est très bien*).

La contre-argumentation de Nicolas Sarkozy repose aussi parfois sur la relation quasi logique de l'incompatibilité, comme l'illustre l'exemple 28), qui a déjà été commenté en 3.1.1. et en 3.2. :

29) PUJ : alors réponse sur ce point et puis on change de chapitre peut-être < si vous en êtes d'accord

SAR : **[A]** bon (m-) mon- mon- > mon- monsieur Hollande peut me reprocher bien des choses et je le comprends bien **[B]** pas de pas assumer mes responsabilités voyez-vous on m'a même reproché le contraire + hein + euh j'ai toujours assumé mes responsabilités + et je considère que c'est normal quand on est président de la République (cf. Annexe 2, p. 10, l. 13-16)

Pour contrer la critique selon laquelle il n'assumerait pas ses responsabilités, Nicolas Sarkozy relève qu'on [lui] a même reproché le contraire. Ainsi, il oppose deux discours contradictoires et il choisit celui qui l'avantage pour invalider l'autre. A cet égard, le procédé mis en œuvre ici est similaire à la façon dont la division était utilisée en 39) ci-dessus : là aussi, Nicolas Sarkozy effectuait un choix entre différents éléments et

mettait en avant celui qui lui était le plus favorable. A noter que l'argument de l'incompatibilité identifié ici ne se confond pas avec les mises en contradiction décrites dans le débat de 2007 : celles-ci consistaient à soulever une contradiction chez l'adversaire ou dans son camp, alors que celui-là oppose deux dires provenant de sources qui ne sont pas *a priori* censées s'accorder.

Enfin, dans le duel de 2012, Nicolas Sarkozy invoque certains arguments reposant sur la relation quasi logique de l'identité, par exemple la règle de justice, appelée aussi argument *a pari* :

24) HOL : mais voilà si un quinquennat se termine alors qu'il a été heurté et s'il n'y a pas eu comme vous dites de violence(s) + je pense que le mérite en revient à toute la société française +

SAR : **[A]** je n'ai pas évidemment le seul mérite + **[B]** mais je ne peux pas être le seul coupable non plus monsieur Hollande (cf. Annexe 2, p. 3, l. 36-41)

Dans l'exemple 24), que nous avons déjà cité en 3.1.1., la concession de Nicolas Sarkozy se fonde sur l'idée que, si les responsabilités sont partagées lors de réussites (A), elles le sont également lorsque surviennent des échecs (B) : les deux cas de figure doivent être jugés selon les mêmes principes. D'une façon générale, ce type d'argumentation donne une image de cohérence et, dans ce cas particulier, il permet à Nicolas Sarkozy de faire preuve d'une appréciation nuancée et différenciée de son propre bilan.

François Hollande (2012)

Dans une certaine mesure, les contre-arguments véhiculés par les structures concessives de François Hollande représentent la symétrie inverse de ceux que l'on trouve chez Nicolas Sarkozy. En effet, les deux débatteurs utilisent le plus souvent des arguments d'imputation, mais, alors que le président sortant recourt généralement à l'argument de justification pour attribuer aux circonstances les points négatifs de son bilan, son challenger privilégie l'argument de responsabilité pour lui imputer précisément les aspects négatifs de son quinquennat :

38) [...]

HOL : **[B]** non mais v- vous savez que ça a toujours pesé dans le commerce extérieur + puisque il y a toujours eu un prix du pétrole qui a été élevé **[A]** il

l'est plus en ce moment **[B']** mais il n'empêche en enlevant le l'effet du prix du pétrole vous avez le déficit du commerce extérieur > < le plus élevé (cf. Annexe 2, p. 8, l. 34-36)

[...]

Nous reprenons ici un bref extrait du long exemple 38) que nous avons cité ci-dessus dans la section consacrée à la contre-argumentation chez Nicolas Sarkozy. Par ailleurs, la concession que formule ici François Hollande a déjà été commentée pour son marquage en 3.1.1. En examinant la concession produite par Nicolas Sarkozy dans le même extrait, nous avons vu que, par l'argument de justification, il mettait sur le compte du coût des énergies fossiles le déficit record du commerce extérieur. François Hollande lui répond alors par la concession ci-dessus, dont les deux énoncés contre-argumentatifs (B et B') expriment l'argument inverse à celui du candidat de droite, à savoir celui de responsabilité : l'énoncé B suggère que, le prix du pétrole ayant toujours été élevé, l'augmentation du déficit de la balance commerciale ne saurait être attribuée à ce facteur ; l'énoncé B' confirme que, après déduction des effets de la hausse du coût des énergies fossiles, Nicolas Sarkozy présente le solde négatif du commerce extérieur le plus élevé et qu'il doit donc l'assumer lui-même. En somme, par l'argument de responsabilité, François Hollande rétablit un lien de causalité entre la politique du président sortant et le déficit de la balance commerciale, alors que Nicolas Sarkozy, par l'argument de justification, avait précisément rompu cette liaison. L'idée que les circonstances invoquées par Nicolas Sarkozy n'annulent pas ce lien de cause à effet est bien exprimée par le marqueur *il n'empêche* (cf. 3.1.1.).

François Hollande recourt aussi volontiers à la définition, notamment pour mettre en lumière certains éléments négatifs du bilan de Nicolas Sarkozy :

52) SAR : monsieur Hollande face à la crise + pour réduire /notre, nos/ déficit(s) diminuer notre endettement j'ai dû prendre des décisions + qui ont conduit à renforcer l'imposition des plus riches +

HOL : non

SAR : vous avez passé + la première partie de ce débat à démontrer que nous avons fait des cadeaux aux plus riches + et vous venez de le conclure + en

disant que j'ai augmenté les impôts < + vous + vous voyez bien mais + mais non mons-

HOL : [A₁] oui [B₁] des plus modestes + c'est ça votre (euh) c'est ça votre politique c'est que [A₂] vous avez > augmenté les impôts de tous les Français [B₂] et baissé les < impôts des plus privilégiés c'est ça hélas la réalité

PUJ : alors réponse de Nicolas Sarkozy > (cf. Annexe 2, p. 23, l. 45 à p. 24, l. 6)

L'extrait 52) se situe dans un contexte où François Hollande fait grief à Nicolas Sarkozy d'avoir, d'une part, *augmenté les prélèvements obligatoires* (cf. Annexe 2, p. 23, l. 37-38) et, d'autre part, *distribué des chèques du Trésor public pour les plus grandes fortunes* (cf. Annexe 2, p. 21, l. 27-28). En réponse à ces deux reproches, le président sortant tire argument du premier pour contrer le second : la hausse des prélèvements obligatoires durant son quinquennat constitue, pour lui, une preuve qu'il n'a *pas fait de cadeaux aux riches* (cf. Annexe 2, p. 23, l. 25). Par ailleurs, en opposant ainsi les deux critiques de son rival, Nicolas Sarkozy cherche à le mettre en contradiction (cf. Annexe 2, p. 24, l. 8-11). C'est ce double objectif que visent les déclarations du candidat de droite dans l'exemple 52).

Afin de lever la contradiction et de rétablir son accusation de largesses faites aux plus aisés, François Hollande produit deux structures concessives décrivant la politique fiscale qu'il met en cause. Son *oui* (A₁) signale un point d'accord, à savoir que le président sortant a effectivement *augmenté les impôts*. En soi, cela ne paraît guère une concession faite à l'adversaire, mais c'en est bien une dans le contexte décrit ci-dessus, puisque le socialiste valide ainsi un constat que Nicolas Sarkozy utilise comme argument pour se défendre du reproche d'avoir gratifié les riches contribuables d'allègements fiscaux. L'énoncé contre-argumentatif B₁ précise ensuite que ce sont les charges *des plus modestes* qui ont été alourdies, introduisant une dissociation qui permet de réfuter l'objection de Nicolas Sarkozy. La seconde concession, à la faveur de la même dissociation, explique pourquoi seuls les *plus modestes* ont vu leurs impôts augmenter : s'il y a bien eu une hausse pour *tous les Français* (A₂), les *plus privilégiés* (B₂) ont par ailleurs bénéficié d'une baisse de charges. Le commentaire *c'est ça votre politique c'est* montre que les concessions de François Hollande visent bien à donner une définition de la politique fiscale du candidat de droite, en présentant celle-ci

comme un *summum* d'injustice : l'emploi du superlatif dans les énoncés contre-argumentatifs est à cet égard significatif (*des plus modestes* en B₁ et *des plus privilégiés* en B₂).

A plusieurs reprises, François Hollande use de l'argument par comparaison, en particulier dans le but de noircir le bilan de Nicolas Sarkozy :

39) HOL : les < Etats-Unis et l'Allemagne

SAR : non /s-, j-/ juste pour termin- >

HOL : ont fait < mieux que nous

SAR : sur > l'ensemble de la période c'est certain [**A_{HOL}**] mais sur depuis deux mille neuf + la France est le seul pays qui n'a pas connu + un trimestre de récession c'est un fait vous < en prenez acte c'est très bien

HOL : [**B**] mais avec une croissance > + tellement faible que nous sommes aujourd'hui à zéro sept quand les Allemands (euh) sont à un peu plus de un et quand les Américains seront à deux (cf. Annexe 2, p. 13, l. 1-5)

L'extrait 39) s'insère dans un échange polémique au sujet de la croissance de l'économie française. Tout commence lorsque Nicolas Sarkozy, par une question, suggère qu'aucun pays d'Europe ni de l'OCDE n'a connu une meilleure croissance que la France depuis 2009. Reprenant l'argument par comparaison, François Hollande le retourne contre son adversaire en affirmant que les Etats-Unis et l'Allemagne ont *fait mieux que* [la France] *en termes de croissance* [...] *sur l'ensemble de la période* (Annexe 2, p. 12, l. 20-27). C'est alors que Nicolas Sarkozy, au moyen de la concession examinée ci-dessus, rétablit la division entre un avant et un après 2009, et précise le critère sur lequel il s'appuie : il ne s'agit pas du taux de croissance, comme chez François Hollande, mais de l'existence ou non d'un trimestre de récession. Ainsi, la comparaison fait apparaître la performance de la France comme supérieure à celle des autres Etats. Afin de contrer cet argument et de montrer que la comparaison n'avantage guère la France, partant le président sortant, François Hollande se réfère, non plus à *l'ensemble de la période* comme précédemment, mais au présent et aux perspectives d'avenir, et se fonde, lui, sur le critère du taux de croissance (B). Sous cet angle, la France se range derrière l'Allemagne et les Etats-Unis, et la politique économique de Nicolas Sarkozy s'en trouve dévalorisée. Cet exemple illustre bien comment un changement

apparemment léger du critère de comparaison permet de retourner l'argument contre l'adversaire : en l'occurrence, la comparaison porte toujours sur la croissance économique, mais son orientation argumentative se trouve successivement inversée par le fait que les débatteurs se réfèrent à deux laps de temps différents et utilisent deux critères de natures quelque peu différentes, à savoir le taux de croissance et l'existence ou non d'une période de récession.

Dans certaines de ses concessions, François Hollande opère une dissociation de notions, comme nous l'avons vu brièvement en commentant l'exemple 52) ci-dessus. Dans l'extrait 32) ci-dessous, cet argument accompagne celui de responsabilité, que nous avons déjà présenté plus haut :

32) HOL : et enfin **[A₁]** vous nous dites formation on est tous d'accord sur la formation **[B₁]** dix pour cent seulement dix pour cent des demandeurs d'emploi dans notre pays + et vous êtes président de la République + (euh) donc dix pour cent des demandeurs d'emploi se voient proposer une formation **[A₂]** vous dites maintenant je vais leur proposer + **[B₂]** mais il est bien temps + qu'avez-vous fait depuis euh cinq ans pour les laisser euh (euh) sans formation et sans qualification(s) (cf. Annexe 2, p. 8, l. 7-11)

L'exemple ci-dessus est formé d'une suite de deux concessions relatives à l'*effort de formation* que Nicolas Sarkozy dit vouloir entreprendre *pour que les chômeurs d'aujourd'hui soient formés pour les emplois de demain* (Annexe 2, p. 7, l. 20-21). La première, que nous avons déjà commentée en 3.1.1. et en 3.2., repose sur l'argument de responsabilité, l'un des arguments favoris de François Hollande : l'énoncé asserté (B₁), tout en rappelant que Nicolas Sarkozy est président de la République, souligne le faible nombre de chômeurs qui ont l'occasion de suivre une formation ; par là, François Hollande suggère que Nicolas Sarkozy doit lui-même répondre de la situation négative qu'il se propose d'améliorer.

La seconde concession de l'exemple 32) poursuit l'argument de responsabilité en y ajoutant une dissociation *paroles/actes* : le premier terme de ce couple, *vous dites*, apparaît dans l'énoncé concédé (A₂) et le second, *qu'avez-vous fait*, se trouve dans l'énoncé contre-argumentatif (B₂) sous forme interrogative. La concession proprement dite porte donc sur la notion considérée comme inférieure, les *paroles*, alors que la

contre-argumentation (B₂) suggère que les *actes*, donnés comme supérieurs, ont été absents du quinquennat de Nicolas Sarkozy : si les demandeurs d'emploi sont restés *sans formation et sans qualification(s)*, c'est parce que le président n'a rien *fait*, ce qui nous ramène à l'argument de responsabilité. Dès lors, les *paroles* du président-candidat semblent creuses, ses promesses vaines, et ses *actes* donnent lieu à une mise en cause : la question *qu'avez-vous fait* le place en effet dans une position d'accusé appelé à rendre des comptes.

Il arrive enfin que François Hollande énonce une pétition de principe en guise de contre-argument. C'est le cas dans la dernière concession qu'il formule dans le débat de 2012, qui est aussi la dernière du duel en général et la dernière que nous commenterons dans la présente étude :

53) HOL : donc euh + il n'y a aucune raison + de maintenir nos troupes + au-delà de deux mille douze s'il doit y avoir des difficultés matérielles + j'y euh répondrai + **[A]** c'est effectivement un problème d'évacuation je ne prendrai aucun risque pour nos soldats + **[B]** mais je dirai très fermement à nos alliés + qui le savent déjà + puisqu'ils regardent notre élection aussi + que cette décision + elle sera + conforme à nos principes < + et elle sera cohérente par rapport à ma position FER : monsieur Hollande > (cf. Annexe 2, p. 57, l. 13-18)

L'exemple 53) s'inscrit dans un échange au sujet du retrait des troupes françaises d'Afghanistan, en particulier du calendrier de cette opération. A François Hollande qui dit vouloir *retirer les troupes combattantes fin 2012* (Annexe 2, p. 56, l. 1-2), Nicolas Sarkozy oppose que ce projet est *techniquement impossible*, pour des raisons de *matériel* et de *sécurité*, et que ce serait *parjure*, étant donné l'*engagement* pris par la France envers ses *partenaires* (Annexe 2, p. 56, l. 33-35). Dans sa réponse, François Hollande produit la concession ci-dessus, où il confirme d'abord (cf. *effectivement*) l'existence d'un *problème d'évacuation* et assure qu'il *ne prendr[a] aucun risque pour [les] soldats* français (A). Il affirme ensuite que sa *décision* sera non seulement *conforme* aux *principes* de la France, mais aussi *cohérente par rapport à [sa] position* (B). Ainsi, il asserte simplement ce qu'il est censé démontrer, la question étant de savoir *comment* il entend résoudre le *problème d'évacuation* sans prendre *aucun risque pour [les] soldats* (A), tout en restant fidèle aux *principes* de la France et à sa

propre *position* (B). « Postuler ce qu'on devrait précisément prouver, [...] supposer vrai ce qui, en fait, est en question » (BUFFON 2002 : 281), c'est là ce qui caractérise la pétition de principe. Cela dit, notons que François Hollande tire profit de cet énoncé contre-argumentatif (B) pour asseoir l'idée qu'il est le prochain président de la République : le futur (*je dirai*) ne laisse place à aucun doute à ce sujet, le groupe adverbial *très fermement*, à l'encontre de toute idée de mollesse, le montre capable de s'affirmer face à d'autres chefs d'Etat et l'ensemble de l'énoncé le pose en responsable des relations extérieures de la France, donc en président.

En examinant les contre-arguments dans les concessions de notre corpus, nous avons retrouvé la prédominance relevée par BUFFON (2002) des arguments de causalité dans le discours politique (cf. ci-dessus) : autant Nicolas Sarkozy que François Hollande montrent une prédilection pour les arguments d'imputation. Ségolène Royal, elle, sort du lot en affichant une préférence pour la définition et pour l'argument *ad consequentiam*. Cependant, au-delà des types d'arguments qui s'observent chez les débatteurs, se pose la question de la fonction « éthique » de la contre-argumentation.

Dans le duel de 2007, les arguments dont Nicolas Sarkozy se sert le plus volontiers se caractérisent par le fait qu'ils visent à construire un *ethos* négatif de Ségolène Royal en la décrédibilisant : elle est en particulier dépeinte comme déraisonnable par le rapport moyen-fin, comme incohérente par la mise en contradiction et comme ayant échoué par l'argument de responsabilité. En revanche, la forme des énoncés contre-argumentatifs – les questions et les apostrophes – permettent à Nicolas Sarkozy de s'attribuer un *ethos* positif d'expert et d'homme de dialogue. En 2012, les concessions du président-candidat ont une autre fonction argumentative qu'en 2007 : il ne s'agit plus tant pour Nicolas Sarkozy de pourvoir son adversaire d'un *ethos* négatif que de protéger son propre *ethos* contre les attaques de François Hollande, que ce soit par l'argument de justification ou par différents arguments quasi logiques. Ce qui ne change pas chez Nicolas Sarkozy entre 2007 et 2012, ce sont les questions, qui le font apparaître en détenteur du savoir.

Quant à Ségolène Royal, elle échoue en partie à se construire un *ethos* positif par sa contre-argumentation. Certes, l'argument *ad consequentiam* peut la faire apparaître

comme une femme pragmatique et proche du terrain, soucieuse des effets concrets des décisions politiques dans les domaines concernés, mais la réitération de l'expression *je crois* et le recours à la pétition de principe renforcent plutôt l'image d'une femme dogmatique inspirée par la foi. François Hollande enfin affiche une stratégie argumentative proche de celle de Nicolas Sarkozy, en particulier du Nicolas Sarkozy de 2007, dans la mesure où les arguments qu'il privilégie ont généralement pour but de mettre en cause la personne de l'adversaire, que ce soit la comparaison, la définition ou l'argument de responsabilité, qu'il affectionne tout comme Nicolas Sarkozy. Cependant, à la différence de ce dernier, François Hollande cherche surtout à mettre son rival en accusation : il dresse un véritable réquisitoire contre lui et l'appelle à rendre des comptes. Ce faisant, il se pose tantôt en avocat des chômeurs et des plus modestes, tantôt en défenseur du peuple français tout entier, revêtant alors déjà une stature présidentielle.

4. Conclusion générale

La concession comme stratégie persuasive

L'analyse des concessions produites lors des duels présidentiels français de 2007 et de 2012 sous leurs aspects linguistiques (3.1.), énonciatifs (3.2.) et argumentatifs (3.3.) a révélé de nombreuses façons différentes d'utiliser la concession comme procédé rhétorique, avec des effets variés à la clé. A présent, pour atteindre l'objectif fixé en introduction (1.) d'identifier les stratégies concessives des candidats, il reste à dégager, chez chacun d'eux, une cohérence et une convergence entre les données observées aux différents niveaux de notre analyse.

C'est au plan de l'*ethos* que nous mènerons cette réflexion, car nous admettons, avec VINCENT et TURBIDE (2005), que les débats consistent premièrement dans l'affrontement de *personnages* politiques et secondairement seulement dans la confrontation de différentes *positions* politiques et idéologiques. Sur la base de ce principe, nous posons, en suivant encore VINCENT et TURBIDE (2005), que les face-à-face télévisés sont le terrain d'un double enjeu : saper l'image publique de l'adversaire, d'une part, et se profiler en se positionnant sur l'échiquier politique, d'autre part. Il en résulte, toujours selon VINCENT et TURBIDE (2005), deux types de stratégies discursives : relèvent de l'*agression* toutes celles qui sont mises en œuvre pour déstabiliser le rival, pour faire apparaître ses contradictions, pour lui faire perdre la face, et de l'*autopromotion* toutes celles qui sont utilisées pour défendre sa propre image, son territoire, son statut. Sur cet arrière-plan, VINCENT et TURBIDE (2005) décrivent l'usage du discours rapporté comme *arme offensive* ou *défensive* dans un débat télévisé québécois, et nous tenterons d'en faire de même avec l'usage de la concession dans les duels présidentiels français de 2007 et de 2012.

Dans la rencontre de 2007, Nicolas Sarkozy adopte une double stratégie visant à la fois à s'auto-promouvoir et à décrédibiliser son adversaire. Il se montre gentleman, réceptif aux propos de Ségolène Royal, les valorisant même, par les marqueurs qu'il emploie et par certaines variations structurelles de ses concessions. Par ailleurs, il tire profit de ses énoncés concédés et assertés pour soigner différentes facettes de son *ethos*. Cependant, de façon moins ostensible, par petites touches, il peint une image

négative de sa rivale : à la faveur de certains marqueurs et en détournant parfois ses propos, il la présente comme une femme naïve, incompétente et déraisonnable. De même, la plupart de ses contre-arguments servent à placer Ségolène Royal sous un mauvais jour, notamment en faisant ressortir ses contradictions et en lui attribuant la responsabilité de certaines situations négatives. En somme, l'agression est bien présente dans la stratégie concessive de Nicolas Sarkozy, mais elle se fait sous le couvert d'une attitude avenante et respectueuse, sans doute parce que, face à une femme, des attaques plus frontales et moins atténuées auraient pu être perçues comme de la brutalité et nuire ainsi à l'image du candidat.

Chez Ségolène Royal, les concessions sont essentiellement au service de l'autopromotion. Par le marquage et par les variations structurelles, la socialiste tend à mettre en avant ses énoncés assertés, faisant ainsi preuve de sa capacité à s'affirmer et à défendre ses positions. Elle cherche aussi à faire prévaloir ses idées en minimisant la portée de ce qu'elle concède ou en présentant parfois ses propositions comme des conséquences des arguments de l'adversaire. Enfin, ses contre-arguments lui permettent notamment de se poser en politicienne transparente et pragmatique. Cette stratégie avant tout défensive (au sens de VINCENT et TURBIDE 2005) peut recevoir deux explications complémentaires : d'une part, en tant que femme, Ségolène Royal cherche à montrer qu'elle sait s'imposer et rester ferme, d'autre part, en tant que politicienne, elle doit encore asseoir son image publique, parce que, au cours des années qui ont précédé la présidentielle, elle a eu moins de possibilités de se profiler sur la scène nationale que Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur de 2005 à 2007. Si la stratégie de la candidate socialiste peut sembler appropriée à la situation, sa mise en œuvre comporte certaines maladresses : par endroits, les formulations et l'argumentation de Ségolène Royal la font apparaître comme une femme contemplative et dogmatique, plutôt que comme une femme d'action et de terrain.

Lors du face-à-face de 2012, Nicolas Sarkozy doit défendre son bilan présidentiel et il opte donc pour une stratégie concessive visant principalement à parer aux attaques de François Hollande. Les éléments concessifs, nettement moins nombreux qu'en 2007, n'expriment guère l'idée d'adhésion et tendent plutôt à poser Nicolas Sarkozy en détenteur du savoir. En revanche, la contre-argumentation est davantage

marquée et elle est mise en avant par une variation structurelle. A travers ses énoncés concédés, Nicolas Sarkozy se montre critique et distant par rapport au discours adverse, qu'il reformule parfois de sorte à lui donner une valeur contre-argumentative. Les énoncés assertés enfin servent à réfuter les critiques du challenger socialiste, notamment par l'argument de justification, et à confirmer l'image d'expert du président-candidat, par les formulations interrogatives.

Comme nous l'avons déjà noté concernant les contre-arguments de François Hollande, la stratégie concessive de ce dernier représente, en quelque sorte, la symétrie inverse de celle de Nicolas Sarkozy : elle vise avant tout à miner l'image publique du président sortant par des attaques contre son bilan. Alors que les énoncés concédés, très peu marqués, dépeignent Nicolas Sarkozy dans une position d'accusé et mettent à distance les arguments susceptibles de le décharger, les variations structurelles, plus nombreuses que chez les autres débatteurs, reviennent toutes à mettre en avant la contre-argumentation. Celle-ci consiste essentiellement à formuler des griefs contre le locataire de l'Élysée et à confirmer ainsi sa place sur le banc des accusés.

Au terme de cette étude, il appert que, sur le plan « éthique », les effets persuasifs de la concession ne se limitent de loin pas à « témoigner [...] dans le débat de fair-play et d'objectivité » (PERELMAN et OLBRECHTS-TYTECA 1970 : 646). En réalité, en tant que procédé rhétorique, la concession offre de multiples possibilités – linguistiques, énonciatives, argumentatives – d'attaquer l'image publique de l'adversaire et/ou de défendre la sienne propre, selon le personnage que l'on incarne et selon qui l'on a en face de soi : nous avons vu en effet que la concession était utilisée différemment, par exemple, face à une femme et face à un homme, ou par le président sortant et par le chef de l'opposition. En ce sens, nos observations rejoignent et complètent celles de MARTEL et TURBIDE (2005) et de MARTEL (2008), mais aussi celles de VINCENT et TURBIDE (2005), qui montrent en quoi les stratégies communicationnelles mises en œuvre dans un débat politique sont fonction de l'identité personnelle et professionnelle des participants et de la situation générale de l'échange.

Limites de l'étude

Pour cerner les stratégies concessives dans les duels présidentiels français de 2007 et de 2012, nous avons choisi trois niveaux d'analyse, où nous avons décrit respectivement le marquage et la structure des concessions, la reprise du discours autre, ainsi que la forme et le statut des contre-arguments. Cette triple approche s'est avérée payante, puisqu'elle nous a permis de montrer que la concession était utilisée différemment d'un candidat à l'autre et d'un débat à l'autre, en fonction du rôle et de l'interlocuteur de chacun. Cependant, cette démarche n'épuise pas la question : il est en effet différents aspects de la concession que nous n'avons pas pris en considération et dont l'examen serait susceptible de préciser la caractérisation des stratégies concessives dans notre corpus. Nous mentionnerons en particulier la dimension interactive, c'est-à-dire le lieu d'occurrence de la concession et ses conséquences sur la suite de l'échange, mais aussi la dimension para-verbale, c'est-à-dire la prosodie, et non verbale, c'est-à-dire les postures, les mimiques et les gestes.

Par ailleurs, afin d'apprécier à leur juste valeur les données qui nous ont permis d'identifier différentes stratégies concessives, soulignons que la plupart des caractéristiques que nous avons relevées, que ce soit au niveau du marquage, de la reprise du discours autre ou de la contre-argumentation, ne sont pas nécessairement spécifiques aux structures concessives et peuvent se retrouver ailleurs dans le discours du même locuteur. Il serait instructif, quoique fastidieux, de vérifier dans chaque cas ce qu'il en est et de savoir ainsi quels éléments sont propres aux concessions et lesquels se manifestent aussi dans d'autres types d'énoncés ou de constructions. Cela permettrait de mieux saisir, au-delà des concessions, la stratégie persuasive générale des débatteurs. Enfin, dans une optique similaire, notre investigation pourrait être complétée avec bonheur par une recherche telle que celles de MARTEL et TURBIDE (2005) et de MARTEL (2008), qui indiqueraient, dans notre corpus, la fréquence d'emploi de la concession par rapport à d'autres procédés rhétoriques.

Remarques finales

Si, par nos analyses, nous avons pu cerner différentes stratégies concessives dans deux débats politiques, c'est à la faveur d'une approche pluridisciplinaire intégrant la linguistique française, la linguistique de l'énonciation et l'argumentation. Dès lors, nous formulons le vœu que ce travail représente un encouragement, aussi modeste

soit-il, à développer pareilles démarches, non seulement pour étudier le discours politique en général, mais aussi pour rendre compte de stratégies persuasives dans d'autres types de discours. Gageons que, à l'avenir, de telles entreprises conduiront encore à des résultats fructueux, ainsi qu'à des applications prometteuses dans le domaine du conseil en communication.

Bibliographie

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1983), « *Pour autant, pourtant (et comment) : à petites causes, grands effets* », *Cahiers de linguistique française*, 5, p. 37-85.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2002), « *Mais/pourtant* dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généricité et lexique », *LINX*, 46, p. 115-131.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2004), « Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain », in DONAIRE, Maria Luisa (éd.), *Dynamiques concessives*, Madrid : Arrecife, p. 41-74.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale*, 55, p. 38-42.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1993), « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale*, 56, p. 10-15.
- BONNAFOUS, Simone et TOURNIER, Maurice (1995), « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages*, 117, p. 67-81.
- BRUNOT, Ferdinand et BONY, Nicolas (1909), *Méthode de langue française*, 3^e livre, Paris : Armand Colin.
- BUCHI, Eva (2008), « Le passage de la sphère grammaticale à la sphère énonciative de l'adverbe français *encore* du point de vue de la linguistique historique (« C'est encore dans ce domaine-là qu'il y a la plus grande marge de progression ») », in BAUDOT, D. et KAUFFER, M. (éds), *Wort und Text. Lexikologische und textsyntaktische Studien im Deutschen und Französischen. Festschrift für René Métrich zum 60. Geburtstag*, Tübingen : Stauffenburg, p. 133-146.
- BUFFON, Bertrand (2002), *La parole persuasive*, Paris : Presses Universitaires de France.
- CALVET, Louis-Jean et VÉRONIS, Jean (2008), *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris : Seuil.
- CHARAUDEAU, Patrick (2008), *Entre populisme et peopolisme : Comment Sarkozy a gagné !*, Paris : Vuibert.

- CONSTANTIN DE CHANAY, Hugues (2006), « Dialogisme, polyphonie, diaphonie : quelques critères de distinction », *Gragoatá*, 20, p. 63-82.
- CONSTANTIN DE CHANAY, Hugues (2010), « La polyphonie au service de l'éthos. L'exemple du débat du 2 mai 2007 entre N. Sarkozy et S. Royal », in COLAS-BLAISE, Marion, KARA, Mohamed, PERRIN, Laurent et PETITJEAN, André (éds), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz : Université Paul Verlaine, p. 299-320.
- CONTI, Virginie et BÉGUELIN, Marie-José (2010), « Le statut des concessives en *avoir beau* du français : considérations synchroniques et diachroniques », *Journal of French Language Studies*, 20, 3, p. 271-288.
- COUPER-KUHLEN, Elizabeth et THOMPSON, Sandra A. (2000), « Concessive patterns in conversation », in COUPER-KUHLEN, Elizabeth et KORTMAN, Bernd (éds), *Cause, condition, concession, contrast : cognitive and discourse perspectives*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, p. 381-410.
- FUCHS, Catherine (1992), « Les subordonnées introduites par *encore que* », *Travaux linguistiques du Cerlco*, 5, p. 89-110.
- GALICHET, Georges, CHATELAIN, Louis et GALICHET, René (1967), *Grammaire française expliquée*, 4^e-3^e, Charles-Lavauzelle & Cie.
- GARDES-TAMINE, Joëlle (2004), *La grammaire 2. Syntaxe*, Paris : Armand Colin.
- GARNIER, Sylvie et SITRI, Frédérique (2004), « Le Discours autre dans l'énoncé concessif », in LÓPEZ-MUÑOZ, Juan-Manuel, MARNETTE, Sophie et ROSIER, Laurence (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, p. 570-575.
- GETTRUP, Harald et NØLKE, Henning (1984), « Stratégies concessives : une étude de six adverbess français », *Revue Romane*, 19, p. 3-47.
- GEZUNDHART, Henriette (2000), *Adverbess en –ment et opérations énonciatives. Analyse linguistique et discursive*, Berne : Peter Lang.
- HYBERTIE, Charlotte (1996), *La conséquence en français*, Gap/Paris : Ophrys.
- JAKOBSON, Roman (1963), *Essais de linguistique générale*, 2 volumes, Paris : Les Editions de Minuit.

- JEANNERET, Thérèse (1999), *La coénonciation en français : approches discursive, conversationnelle et syntaxique*, Berne : Peter Lang.
- KÖNIG, Ekkehard (1985), « Where do concessives come from ? On the development of concessive connectives », in FISIÁK, J. (éd.), *Historical semantics, historical word-formation*, Berlin : Mouton, p. 263-282.
- KÖNIG, Ekkehard (1991), « Konzessive Konjunktionen », in STECHOW, A. von et WUNDERLICH, D. (éds), *Semantik: ein internationales Handbuch der zeitgenössischen Forschung*, Berlin/New York : W. de Gruyter, p. 631-639.
- LE BART, Christian (1998), *Le discours politique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- LORDA MUR, Clara-Ubaldina (2010), « Interaction et construction de l'éthos (le débat Royal-Sarkozy à la présidentielle 2007) », *Studia Universitatis Babeş-Bolyai, Philologia*, 55, 1, p. 13-29.
- MAINGUENEAU, Dominique (1999), *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette Livre.
- MARTEL, Guylaine et TURBIDE, Olivier (2005), « Argumentation et performance communicationnelle. Le débat politique médiatisé », in BURGER, Marcel et MARTEL, Guylaine (éds), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec : Nota Bene, p. 193-215.
- MARTEL, Guylaine (2008), « Performance... et contre-performance communicationnelles. Des stratégies argumentatives pour le débat politique télévisé », *Argumentation et analyse du discours* [en ligne], 1, mis en ligne le 19 septembre 2008, URL : <http://aad.revues.org/index302.html> (consulté le 22.11.2010).
- MARTIN, Robert (1987), *Les univers de croyance dans la théorie sémantique*, Bruxelles : Mardaga.
- MELLET, Sylvie et MONTE, Michèle (2005), « Néanmoins et toutefois : polyphonie ou dialogisme ? », in BRES, Jacques et al. (éds), *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles : De Boeck/Duculot, p. 249-263.

- MOLINIER, Christian et LEVRIER, Françoise (2000), *Grammaire des adverbes. Description des formes en –ment*, Genève : Droz.
- MOREL, Mary-Annick (1996), *La concession en français*, Gap/Paris : Ophrys.
- PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie (1970), *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles.
- PLANTIN, Christian (2002), « Concession », in CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, p. 115.
- RÉMI-GIRAUD, Sylvianne (2010), « Sémantique lexicale et langages du politique. Le paradoxe d'un mariage difficile ? », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 94, mis en ligne le 06 novembre 2012, URL : <http://mots.revues.org/index19882.html> (consulté le 01.02.2013).
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René (2009), *Grammaire méthodique du français*, 4^e édition, Paris : Presses Universitaires de France.
- SALVAN, Geneviève (2004), « Discours rapporté et concession : Entre reproduction et annexion du dire d'autrui », in LÓPEZ-MUÑOZ, Juan-Manuel, MARNETTE, Sophie et ROSIER, Laurence (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, p. 559-569.
- TORCK, Danièle (1994), « Diaphonie et interaction dans le débat politique », *Littérature*, 93, p. 15-30.
- TROGNON, Alain et LARRUE, Janine (1994), « Les débats politiques télévisés », in TROGNON, Alain et LARRUE, Janine (éds), *Pragmatique du discours politique*, Paris : Armand Colin, p. 55-126.
- VINCENT, Diane et TURBIDE, Olivier (2005), « Le discours rapporté dans le débat politique : une arme de séduction », in LOPEZ-MUÑOZ, Juan-Manuel, MARNETTE, Sophie et ROSIER, Laurence (éds), *Dans la jungle des discours*, Cadix : Presses de l'Université de Cadix, p. 307-318.
- WINDISCH, Uli (1987), *Le K.-O. verbal : La communication conflictuelle*, [Lausanne :] L'Age d'Homme.

Annexe 1 : transcription linguistique du débat de 2007

Emission : débat présidentiel

Langue de la transcription : français

Date : 2007

Participants : Nicolas Sarkozy (SAR), Ségolène Royal (ROY), Arlette Chabot (CHA), Patrick Poivre d'Arvor (POI)

Transcription faite par : Centre de linguistique appliquée (CLA), Institut des sciences du langage et de la communication, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Neuchâtel

Introduction au débat par Arlette Chabot et Patrick Poivre d'Arvor

- Explicitation des règles : même temps de parole pour les deux candidats, mêmes questions.
- Quatre grands chapitres :
 - conception du pouvoir et institutions ;
 - problèmes économiques et sociaux ;
 - problèmes de société (éducation, recherche, culture et environnement) ;
 - relations internationales, notamment avec l'Europe.
- Tirage au sort permet à Nicolas Sarkozy de commencer le débat et à Ségolène Royal de le terminer.

Note : les syllabes de S. Royal sont plus allongées que celles de N. Sarkozy. Cette différence est due aux différents accents. Ces allongements n'ont donc pas été notés car ils ne sont pas représentatifs d'une intention de S. Royal et font intrinsèquement partie de sa manière de parler.

02.20

CHA: >voilà< (a)lors la première question elle est simple? (..) c'est euh::: (..) quelle (.) présidente (..) quel président euh: serez-vous? si vous êtes
5 euh: élu? (..) .h >d'abord vous appartenez tous les deux à une nouvelle génération?< (..) .h ensuite y'a eu le=quinquénat? qui: accélère un peu la vie politique française? .h donc <quel style> voulez-vous donner (.) à cette présidence?=et puis aussi quels pouvoirs selon vous doit avoir
10 un président? .hh dans un mon:de euh moderne? (.) et quels contre pouvoirs (..) .h pouvez-vous (..) installer. (...) >[ni]colas sarkozy.<
SAR: [oui.] (..) bon pour une première question c'est::: (..) tout un panel de- de questions? .hh d'abord l'affaire de génér[at]ions&
XXX: [(raclement de gorge)]

SAR: &oui euh:: (.) je=crois qu'il faut rester un p-peu calme là-dessus, (..) .h
 euh:: (.) nous sommes des quinquagénaires, (...) dans l'entreprise
 c'est pas les tous jeunes (..) bon. (.) et je ne=pense pas d'ailleurs
 que l'âge change quelque chose à l'affaire. .hh je=crois que=ce=qui=est
 5 important c'est de=tirer (.) les conséquences (.)&

03 :00

10 &du véritable tsunami politique (.) de ces dernières années (..) en
 france. (1.1) deux mille deux, (..) jean-marie lepen au deuxième tour?
 (1.2) euh:: deux mille cinq (1.0) le non. (..) au référendum? (..)&

XXX: [((raclement de gorge))]

SAR: &[on] peut plus faire de=la politique (.) comme avant. (..) alors moi
 j'essaierai, (..) si les français m=font confiance, (..) .h d'être un
 15 président de=la république qui d'abord s'engagera sur des
 résultats. (...) je veux des résultats. (1.0) .h il s'agit plus de
 di:re? (..) il s'agit plus de=proclamer des droits virtuels, (1.2) il faut
 (..) promettre aux français (..) des droits qui d=viendront (.)
 réels. (...) des résultats. (..) .h je=voudrais être un président de la
 20 république qui prend ses responsabilités. (...) je ne=m'abriterai pas
 derrière des tabou:s ou derrière des excuses ou des paravents (..) je
 vais m'engager sur un certain nombre de sujets, (...) je PRENdrai
 des engagements, (..) je tiendrai parole, (..) et je demanderai à être
 jugé là-d=ssus. (..) .h j=voudrais également être un président de=la
 25 république qui parlera beaucoup plus fréquemment (...) aux français.
 (1.3) qui leur expliqu=ra les choses. (..) .h je demanderai
 d'ailleurs à chacun des ministres? (.) je leur donnerai une lettre de
 mission? (..) et chaque année (...) il [rendront]&

XXX: [raclement de gorge]

30 SAR: &compte de ce=qu'ils ont fait (...) ou pas pu faire? (..) et
 pourquoi. (..)&

04 :00

35 &.hh je voudrais également une république <irréprochable.> (...) qu'est-ce que ça veut dire. (..) .h ça veut dire une république où les nominations seront simplement le fait de la compétence et non pas de la connivence. (...) je vais proposer donc un changement très important (.) qui ne s'est jamais produit dans la république française.
 40 (...) .hh que toutes les grandes nominations, (...) .h qui sont aujourd'hui dans le=pouvoir du président de=la république, (...) et bien je proposerai que le choix que=je (..) p-proposerai au conseil des ministres? (...) .h soit ratifié par un vote à la majorité qualifiée (.) des commissions (.) compétentes (.) du parlement, (.) ce qui
 45 veut dire (...) que <l'opposition> (.) aura son droit de=veto? (.) .h les nominations (...) me semble-t-il (..) doivent être hors de TOUT soupçon? (.) <seule (.) la compétence (.) doit (.) compter.> (.) .hh et enfin je=voudrais être un président de la république? (..) qui f=ra une chose (.)

nouvelle? (...) .h qui limit=ra le=nombre de mandats successifs. (1.2) .h
je pense qu'on ne=peut pas être candida:t (.) et président de la
république (...) plus de deux mandats successifs. (.) pourquoi.
(...) .h parce que l'énergie que l'on met (..) à durer (...)&

5 XXX: [((raclement de gorge))]

SAR: &[on la met pas à faire. (...)&

05 :00

10 &moi la passon=la passion de ma vie? elle porte un nom c'est
l'action. (...) je veux faire. (..) .h et si les français nous
choisissent? que ce soit madame royal ou moi? (..) .h ils nous
choisirons pour faire. (..) pour agir. (..) pour changer. (..) pour
obtenir des résultats. (...) c'est c=la (.) la vision que=j'ai du
15 président de=la république moderne.

POI: segolène royal (.) votre conception:: euh: de:-du pouvoir et de=la
présidence de=la république si vous êtes élue.

ROY: je: souhaite, (..) sortir euh la france, (..) de la situation dans
laquelle, (...) elle se trouve: aujourd'hui. (1.0) .hh d'abord la

20 dette (...) puisque euh aujourd'hui la france euh est endettée? (.) plus de
vingt mille euros par français? (...) le nombre de travailleurs
pauvres? (..) deux millions et demi de travailleurs pauvres en
fran:ce? (.) de la précarité qui s'est accrue? (1.2) .hh du pouvoir
d'achat? qui s'est abaissé,=de la pauvreté? (..) deux millions et
25 d=mi de français vivent en-d=ssous du seuil de pauvreté?=parmi eux (.)
deux millions d'enfants? .hhh comme le dit euh l'association euh
emaüs? (..) .h des retraites (.) qui ont perdu du pouvoir d'achat? (.) le
le niveau moyen des retraites des femmes est de huit cent cinquante
euros pour une carrière complète, (...) et de six cent vingt-deux
30 euros pour une carrière incomplète,=&

06 :00

35 &=parce que les femmes subissent (.) .hhh très durement le chômage (.)
partiel? (..) un >déficit de la sécurité sociale< qui s'élève à onze
milliard .hhh d'euros? (.) un chômage qui touche près de trois
millions de personnes? (.) .hh des agressions (.) qui ont augmenté dep-
(.) depuis deux mille deux de plus <trente pour cent de violences (.)
physiques gratuites> contre les personnes? .hh en deux mille deux vous
40 aviez dit? (..) .hh euh monsieur sarkozy, (.) vous aviez parlé de la tolé-
de la tolérance zéro? (.) .hh et vous avez vu qu'aujourd'hui les
français (.) s'inquiètent beaucou:p (.) de la montée: des violences, (..) et
des agressivités dans la société française, (..) .h le nombre de faits
de violence (...) .h à l'école a augmenté de vingt-six pour
45 cent.=alors voilà. (..) je veux être euh (..) .h la présidente de la
république, (..) qui va faire une france (.) où l'agressivité des
violences recule, (...) qui va faire une france qui va gagner la
bataille (..) contre le chômage. (..) et contre la vie chère. (...)

qui va permettre aussi que reculent les inégalités. (..) parce que je crois que toutes ces formes (...) .h d'insécurité, (..) au quotidien, (..) d'insécurité sociale, (..) appellent de nouvelles règles&

5 07 :00

&du jeu? (...) appellent un nouveau système politique? (...) .h appellent en effet des responsables politiques (.) plus efficaces, (...) qu'ils ne l'ont été au cours des cinq dernières années=même (..) au
10 -delà? sans doute? (..) parce que je ne=schématise pas l'histoire mais il est vrai aussi? (..) .h que comme vous l'avez dit? je crois que=la mora:le (..) politique? (.) puisque vous venez: (..) d'évoquer ce mot? (..) demande aussi que les responsables politiques rendent des comptes (..) par rapport (.) à ce qu'ils ont fait. (..) je sais aussi que
15 ce qui intéresse les français c'est le futur? (..) mais malgré tout (.) euh: monsieur nicolas sarkozy? vous rendez: (.) .h vous estimez -vous (.) une partie (..) pour une part (.) responsable (...) de la situation dans laquelle se trouve euh (.) la france euh (.) aujourd'hui. (2.5)

20 SAR: euh puisqu'une question m'est posée je=crois que=la-la moindre des courtoisies c'est d'y répondre?=est-ce que je suis responsable d'une partie du bilan du gouvernement?=oui madame royal. (...) .hh vous avez parlé des violences? (..) je suis responsable? (..) j'ai été le=ministre de l'intérieur pendant quatre ans. (..) .hh j'ai trouvé une situation
25 qui était catastrophique. (..)&

08 :00

&qui d'ailleurs a compté pour beaucoup? madame royal. ((avale)) dans
30 la défaite de vos amis? (..) du gouvernement auquel vous apparteniez à l'époque? .hh si en deux mille deux les français ont changé. (..) n'ont même pas qualifié le premier ministre que vous souteniez (.) pour le deuxième tour. (..) y'avait bien une raison? (..) .h cette raison chacun l'a observée? (..) c'est parce que les violences (.) et la
35 délinquance avaient (.) explosé. (.) et c'est dans ces conditions, (..) que j'ai été, (..) nommé ministre de l'intérieur.=oh tout n'a pas été réussi? (.) .h et y'a un point où je=voudrais vous (..) d'ailleurs vous dire que=je suis d'accord. .hhh c'est que=sur les défaillances de la république (.) gauche et droite confondues nous avons chacun notre
40 part. (..) et vous avez raison de dire qu'il faut pas avoir une vision (.) manichéenne. (..) .hh donc sur le bilan en matière de violences? (..) en matière de=délinquance? (..) avec le même appareil statistique madame royal. (.) le même (..) rien n'a changé=c'est le même (.) à l'époque de daniel vaillant? et c'est le même
45 maintenant. (..) .hh sur les cinq ans de=gouvernement jospin? (...) la violence (.) la délinquance (..) avaient augmenté de=dix-huit pour cent. (1.0) .h sur les cinq années (..) du gouvernement (..) du=m-quinquennat de jacques chirac?&

09 :00

5 &(..) la délinquance avec le même appareil statistique? (..) a
diminué de dix pour cent. (.) je dis pas que=tout est résolu? (.) ça fait
quand même un million (.) de victimes (.) en moins? (..) c'est me
semble-t-il suffisant? (..) pour que:: (.) je ne parte pas en
courant lorsqu'on évoque le mot (.) bilan (..) sur la sécurité. (.)
.hh y'a un deuxième point où: (.) on est en accord, (..) c'est qu'il >faut résoudre le
10 problème de la dette<. (..) vous avez parfaitement raison. (...) mais madame royal
vous savez bien, et vous connaissez les chiffres comme moi, (..) .h (.)
j'imagine que dans cette campagne électorale on est au même
niveau de=préparation? (...) ça fait d=puis combien de=temps (.) que=les
budgets de=la france sont en déficit. (..) vingt-cinq ans. (.) .h on
15 peut pas expliquer que l'endettement de la france (.) ça dépend de ces
cinq dernières années. (..) .h vous avez raison? (.) il faut réduire
l'endettement de la france. (..) .h le problème c'est >comment on
le=fait.< (...) je propose une chose? (1.0) QUARANTE-cinq pour cent
20 du budget de=la france (..) c'est le salaire de la fonction
publique? et des pensions d=retraite. (...) quarante-cinq pour cent.
(..) .h quinze pour cent? c'est les intérêts de=la dette. (.) SOIXANTE
pour cent? c'est deux postes (..) donc se trouvera (.) posé (.) pour
madame royal? comme pour moi? (..) &

25 10 :00

&c'est pas une question de=gauche ou de=droite? (..) c'est une
question de bon sens. (.) .hh si vous voulez comme je le=pense. (.)
et comme moi. (..) réduire la dette de la france. (.) va bien falloir
30 faire des économies? (...) >on peut pas réduire la dette de la
france?< si on dépense autant? (...) nous avons une opportunité
historique? (..) la pyramide d'âge dans la fonction publique? (..) il faut REDUIRE le train de=vie d=l'état? (..) REDUIRE les dépenses.
(..) il y aura donc si je=suis président de=la république? (..) je
35 veux proposer aux (.) fonctionnaires un pacte de progrès? (.) on
remplacera (.) UN départ sur deux (.) à la r=traite? (..) .hh la
moitié des gains de productivité, (.) permettant d'augmenter les
salaires des fonctionnaires. (..) parce que les salaires de=la
fonction publique sont très bas. (.) .h et l'autre moitié (.) des
40 gains de productivité (.) permettra (.) de réduire (.) la dette (.)
de la france. (.) c'est impératif. .hh est-ce que au moins? (...) sur ce
choix-là? (...) nous ne=pourrions pas (.) gauche et droite (..) opposition et majorité? (.) selon le choix des français, (..) nous
trouver d'accord? (.) pour dire (.) [ben bien sûr]&
45 XXX: [((raclement de gorge))]
SAR: &(..) si on veut soulager la dette des français? (..) .h qui=est
injuste? pour les générations qui viennent. (.) >il va bien falloir<
qu'on fasse des économies? (..) &

11 :00

&les grosses économies? on les fait sur les gros postes de dépense.

5 POI: ségolène royal. (.) vous avez: [quatre minutes de r=tard]

ROY: &[j'voudrai::s (.) revenir un instant sur-sur la conception du-du
 pouvoir (.) parce=que je=crois que=c'est important, (..) sur cet
 euh:: (.) cet engagemen:t, (..) qui consiste (.) à tout chef d'état demain, (.) de
 10 rendre des comptes, (..) sur son pouvoir passé. .h nous sommes (.) en
 deux mille sept, (..) nous ne=sommes pas en deux mille deux. (...) et donc (.)
 j'observe déjà (.) que sur le bilan que j'ai fait tout à l'heure
 sur la situation de la france, (..) qui inquiète aujourd'hui les
 français?=vous ne contestez pas? (.) .h ce bilan. (..) .h j'ajoute (.)
 15 monsieur nicolas sarkozy. qu'il y a: euh (.) .h deux jours, (...) une
 femme policière s'est fait violer. (...) tout près:s (..) de bobigny,
 (..) tout près de son commissariat, (..) en sortant de son commissariat.
 (..) et au mois de mars dernier, (..) au même endroit, (..) l'une de
 ses collègues, (..) s'était également fait violer, (.) .h qu'est-ce=qui
 s'est passé, (..) entre ces deux faits, (..) pour que aucune protection (.)
 20 ne soit apportée (.) à une femme policière. .h eh bien je le dis demain,
 (..) si je suis élue présidente de la république, (...) les agents
 publics, (..) seront protégés&

25 12 :00

&et en particulier les femmes, (..) elles seront raccompagné:s (..) .h à
 leur domicile. (..) lorsqu'elles sortent tardivement (..) des
 commissariats de police.=>et je dis cela< parce=que: .h ça me permet
 30 de venir directement à la question que vous posez (.) sur les agen::ts
 publics. (..) et sur la diminution du nombre de fonctionnaires. (.) .h
 non monsieur c-sarkozy (.) je ne diminuerai pas le nombre de
 fonctionnaires? (..) ou alors il va falloir me dire dans quel
 domaine? (.) .hh vous allez réduire ce nombre de fonctionnaires.
 35 parce=que s'il y avait davantage de policiers peut-être que cette
 femme (.) .hh n'aurait pas été violée? parce=qu'elle n'aurait pas été
 seule. (..) .hh elle serait rentrée chez elle? (.) avec un collègue. (..) .hh
 peut-être que s'il y avait davantage de fonctionnaires (.) aussi si
 vous n'aviez pas (..) supprimé (..) autant d'emplois dans l'éducation
 40 nationale? (.) .h nous n'aurions pas les fermetures de classes (..) à
 la rentrée prochaine? (.) et une augmentation? (.) de l'échec scolaire. (..) .hh
 peut-être que si nous avions aussi (..) davantage d'agents
 publics et notamment d'infirmières. (..) .h nous n'aurions pas (.) une
 dégradation de leurs conditions de travail, (..) à l'hôpital public? .h
 45 et une montée des inquiétudes? (..) comme (.) je l'ai encore observé
 récemment? .h en me rendant euh dans un hôpital public&

13 :00

5 &à c-à corbeille (.) .hh où les (.) personnels de l'hôpital (.) ont tiré la sonnette d'alarme. (.) et sont très inquiets (..) sur (.) l'avenir (.) de l'hôpital public. (.) et ils m'ont demandé de les aider (.) et je leur ai donné des engagements, (.) .h sur ce sujet (.) oui l'hôpital public redeviendra (.) une priorité .hh (.) alors bien sûr? (..) on peu::t (.) faire euh: (.) améliorer l'efficacité du service public (..) on peut évaluer l'efficacité du service public (..) .h mais il faut dire très clairement (.) aux français, (...) lorsque vous leur dites (.) qu'il

10 y'aura deux-cent-vingt-cinq-mille (.) fonctionnaires (.) en moins? (..) où (.) vous allez les retirer=moi je crois (..) tout le contraire de ce que vous venez de dire (..) c'est-à-dire (..) que ce sont des services publics (..) efficaces (..) qui garantissent AUSSI la compétitivité économique d'une entreprise. (..) .h et: la compétitivité (.)

15 économique de l'économie française. (.) .hh et lorsque l'on demande, (..) aux investisseurs étrangers pourquoi ils viennent en france, savez-vous ce qu'ils citent en premier? (..) ils citent (.) la qualité (.) du service (.) public (.) de la france. (..) .h alors le nombre de fonctionnaires sera maintenu?&

20

14 :00

&en revanche? (...) .h comme je réformerai la décentralisation? (...) c'est-à-dire (.) comme je vais faire une nouvelle étape (.) MAIS UNE VRAIE

25 CETTE FOIS (..) de régionalisation? (..) .h au lieu d'avoir des doublons, (.) des chevauchements, (.) de l'augmentation de la fiscalité locale, (.) .h parce=qu'avec votre loi, l'état à transféré des compétences, (..) .h sans transférer les ressources, (..) et sans clarifier la res- (.) la ré-la répartition des responsabilités? (..) .h ce que je propose, (..) .h

30 <c'est de lutter contre toutes les formes de GAspillage d'argent public?> (..) .h parce=que chacun (.) sera (.) au clair (.) sur ses responsabilités. (..) la région saura ce qu'elle a à faire? (.) et en particulier les aides économiques? (.) .h les départements seront au clair sur leurs responsabilités? (.) .h les communautés

35 d'agglomération >et les communautés de=communes aussi?< (.) et les communes. (..) et il n'y'aura plus ces chevauchements? (.) .h et ces gaspillages? c'est-à-dire (.) une véritable réforme de l'état? (..) .h pour qu'il soit à la fois (.) plus rapide (..) plus efficace (..) et plus économe. (..) en fond public.

40

POI: alors je=précise que: (.) pratiquement à la seconde près vous êtes à égalité de-de temps de parole? euh je=vous laisse répondre nicolas sarkozy? (.) et puis ensuite&

45 15 :00

&on on ira peut-être au au fond de=notre première question à savoir est-ce=qu'il faut changer (.) les institutions (.) actuelles.

- SAR: bon (..) j-je veux pas polémiquer: avec euh >madame royal<=j-ju reste ju-juste un mot elle trouve que=y'a pas assez de policiers? .h (..) euh c'est dommage que le groupe socialiste n'ait pas voté les créations d'emplois de policiers, (..) sur les quatre dernières années. (..) c'est dommage parce=que [.h (..) euh vous seriez
- 5 ROY: [vous permettez que je=v- (..) que je=vous interrompe?&
SAR: bien sûr madame
ROY: &le commissariat de clichy que vous aviez promis, (1.0) il n'est toujours pas ouvert.
SAR: madame=
ROY: alors en effet: [(..)]&
- 10 SAR: [est-ce que]
ROY: &il manque de poli[ciers
SAR: [m-m-ma-madame très bien? >mais alors< (..) expliquez-nous pourquoi le groupe socialiste n'a pas voté les créations (..) .h de la loi de programmation de=deux-mille-deux.
ROY: parce=que ça n'était pas suffisant [sans doute? (..) et qu'en particulier&
- 15 SAR: [ah b- ah d'accord parce=q- (..) ah bon?] (..) [ah bon d'accord.
ROY: &[ET QU'EN] particulier (..) il n'y avait pas suffisamment d'équilibre (..) aussi (..) .h avec la justice (..) car la justice (..) aussi (..) est [en situation de grande misère&
SAR: [donc (...) donc madame vous cons-
ROY: &voulez-vous nous dire que vous allez aussi parmi les fonctionnaires supprimer des
- 20 magistrats?&
SAR: euh je v- [je v-
ROY: alors qu'il n'y a aucune réponse? (..) [pour le pour&
SAR: [je-
ROY: il y a aucune réponse (..) [pour <l'accueil de mineurs délinquants?>&
- 25 SAR: [si vous-
ROY: &[et que vous n'avez pas construit&
SAR: &[si vous me=le permettez&
ROY: &.h les centres euh ren-renforcés?
SAR: si vous me=le perme-&
- 30 POI: alors maintenant (..) [la réponse (..) de nicolas sarkozy
SAR: &[si (..) si vous me=le permettez. (..) DONC (...) sur l'arrondissement de l'endettement,&
- 16 :00
- 35 &aucune piste d'économie (..) il s'agit sim[plement pour madame royal,&
ROY: [si? (..) j'en ai (XXX)
SAR: &de dire qu'elle va transférer aux régions, (..) ce qui et d'ailleurs assez cohérent, (..) ce= qui permettra aux régions, de faire une autre augmentation d'impôts, (..) après les augmentations faramineuses que vous avez réalisées les deux dernières [années.
- 40 ROY: [pas du tout?
SAR: SUR les policiers (..) y'en a pas assez (...) mais (..) chaque fois que=j'ai proposé des créations de postes? (..) puisque n-nous en avons créé (..) euh (..) beaucoup? (1.0) s- euh:: des milliers (..) de policiers (..) et de=gendarmes (..) le groupe socialiste ne les a pas votés mais (..) .h disons (..) passons ce n'est pas le plus important. (..) alors ce=qui=est
- 45 très important c'est que=vous avez parlé (..) .h (..) de de cet abominable viol (..) deux (...) dans le parc de bobigny? (..) .h dites-moi si vous devez faire raccompagner toutes les femmes fonction[naires chez elles &
ROY: [oui? (...) la nuit oui?=&

- SAR: &=la nuit?&
 ROY: [parfaitement.
 SAR: &[eh bien] >eh bien< (.) il faudra dire y'aura une fonction publique au service des français?
 (..) et puis une autre fonction publique au service des fonctionnaires (.) qui rentrent. (..)
 5 [c'est pas la solution (..) non&
 ROY: [mais moi ça ne=m'amuse pas (.) ça ne=m'amuse pas ça::&
 SAR: mais (..) [>madame royal<&
 ROY: &[ça ne=m'amuse] pas ce crime [abominable
 SAR: &[si vous ME]=PERMETTEZ (..) [SI VOUS ME=PERMETTEZ DE REpondre &
 10 ROY: [VOUS AVEZ UNE AUTRE SOLUTION?
 SAR: & >est-ce=que vous me=permettez de répondre?< (..) simplement (..) bon. (.) .h lac-lac-la
 solution c'est pas de=mettre un garde du corps à chaque fonctionnaire femme qui rentre
 chez elle?&
- 15 17 :00
- &la solution c'est de réprimer les délinquants? (..) pour qui y'en ait plus? (.) ou qui y'en
 ait moins. (.) alors qu'est-ce=que je=propose. (...) d'abord je propose qu'il n'y ait plus
 un seul délinquant sexuel et vous savez parfaitement madame royal&
- 20 ROY: [c'est zéro délinquant sexuel&
 SAR: &[.hh que s'agiSSANT,&
 ROY: &vous l'aviez déjà dit en deux-mille-deux ça déjà.
 SAR: &s'agissant, (.) mais non madame. (..) s'agissant (.) ouais ouais b-b ne ne vous abaissez
 pas à ça [ça n- ça n'amène rien. (..) alors ç- b-
- 25 ROY: [si? (..) tolérance (.) tolérance zéro vous avez dit. (..) j'ai là vos déclarations
 SAR: madame est-ce=que- est-ce=que vous [sou-
 ROY: [en deux-mille-deux.
 SAR: est-ce=que vous souffrez que=je puisse faire une phrase
 ROY: oui je=vous en [prie?
- 30 SAR: [voilà.] (..) alors sur les délinquants sexuels je propose que=y'en ait plus un seul qui
 puisse sortir de prison? (...) car vous connaissez la récidive? (..) .hh sans (.) s'engager
 (.) à suivre un traitement (.) premier point? (..) deuxième point? (.) sans (.) pointer (.)
 en étant obligé de pointer au commissariat à la gendarmerie de son domicile? (...) toutes
 les s=maines. (.) .hh en matière de viol (..) les récidives (.) sont (.) considérables. (..)
 35 deuxième proposition que=je fais? (..) s'agissant des récidivistes=car vous savez sans
 doute? (..) que cinquante pourcent des crimes et des délits (..) sont le fait de cinq pourcent
 de=délinquants (.) m:ulti récidivistes. (..) .h je propose d'instaurer des peines plancher?=je
 dis aux français? (..)&
- 40 18 :00
- &si je=suis président de=la république. (..) avant la fin de l'été deux-mille-sept. (..) les
 récidivistes (..) seront punis (.) TRES sévèrement (..) et ils seront (..) au moment de=la
 récidive (..) de la CERTitude (..) d'une sanction (.) sévère (.) on ne peut plus continuer
 45 (.) à avoir des individus (..) qui viennent cinquante (.) soixante (.) soixante-dix fois
 d=vant le=même tribunal. (..) troisième élément? (..) il faut résoudre le=problème des
 mineurs, (...) l'impunité des mineurs (...) est CATAstrophique (..) il faut réformer
 l'ordonnance pénale de quarante-cinq? (..) et si je=suis élu président de la république? (..)

je proposerai qu'un mineur multirécidiviste (..) entre seize et dix-huit ans (..) soit puni (..) comme un majeur, (..) par parenthèse madame. (..) lorsqu'on est une victime (..) qu'on est victime d'un individu de=dix-sept ans (..) ou qu'on est victime d'un individu de=dix-neuf ans? (..) le résultat (..) est le même. (..) .h alors vous m'avez interrogé sur le=fait de savoir mais alors où est-ce=qu'on trouve les économies de fonctionnaires? (..) naturellement? (..) bon. (..) .hh avec ce=que je=propose madame? (..) .h (..) nous reviendrons (..) aux effectifs de la fonction publique en mille neuf cent quatre vingt douze (..) époque ou françois mitterrand (..) était président de la république? (..) je ne=sache&

10 19 :00

&pas qu'à l'époque (..) la france était (..) sous-administrée. (1.1) .h la france a créé (..) un million d'emplois publics depuis mille neuf cent quatre vingt. (..) et vous vous v=nez nous expliquer (..) on peut rien changer. (..) >alors< prenons des exemples? (1.2) .h vingt-mille douaniers. (1.6) >ça n'a pas bougé depuis mille neuf cent quatre vingt?< entre temps on a supprimé (..) les frontières. (...) .hh (1.0) l'état a transféré: (...) >la compétence de formation professionnelle aux régions.< (...) tenez vous bien (..) m=sieur poivre-d'arvor (..) entre temps les effectifs de la formation professionnelle dans l'état (..) .h ont augmenté de soixante pourcent. (1.1) .hhh l'état a transféré aux départements les compétences sociales. (1.0) tenez-vous bien (..) entre temps les effectifs de l'état sur les compétences sociales (..) ont été multipliés par quatre. (1.0) .h l'informatisation a fait des progrès con:sidéra:bles. (..) notamment dans un ministère que je=connais? (..) puisque je=l'ai dirigé? (..) le ministère des finances? (..) .h (..) il y a quatre vingt mille fonctionnaires à la DGI? (...) pour calculer l'impôt? (..) soixante mille fonctionnaires à la comptabilité publique? (..) pour le percevoir? (..) tout le=monde sait qu'il faut faire la f:usion des deux? (..) pour obtenir des économies de postes.&

20 :00

30

SAR: (..) .h qui peut considérer (1.0) que sur cinq millions de=fonctionnaires (..) toute fonction publique (1.1) considérée (..) il n'y a pas (..) matière (..) à améliorer (..) la productivité. (..) .hh alors un dernier point, (..) >parce que c'est un point d'accord< (...) c'est sur l'hôpital. (..) bien sûr qu'il=y'a un malaise de l'hôpital. (..) y'a un million de= fonctionnaires dans l'hôpital. (..) .h l'hôpital c'est un lieu de toutes les douleurs, (..) de tous les malheurs, (..) et en même temps de=tous les bonheurs. (..) .hh ce personnel hospitalier y faut y penser:? (..) y faut le=soutenir. (..) >mais madame< (..) qu'est-ce qui a désorganisé l'hôpital. (..) ce=sont les trente-cinq heures? (...) ce sont les trente-cinq heures qui ont mis à bas l'hôpital (..) public (..) français? (..) c'est ça la réalité des choses. .hh à l'hôpital y faut des postes? (..) vous nous expliquerez d'ailleurs (..) comment (..) vous augmentez les recettes de l'assurance maladie? (..) je suis prêt (..) à en débattre? (..) au moment (..) où on l'évoquera? (..) .h mais c'est les trente-cinq heures (...) qui=ont été une catastrophe y faut bien le=dire généralisée pour l'économie française? (..) mais qui s'agissant de=l'hôpital public (...) ont considérablement détruit son organisation? pour une raison simple? (..) c'est que=l'hôpital fonctionne le jour? (..) la nuit? (..) sept jours sur sept? (...) et naturellement vingt-quatre heures sur vingt-quatre.=

45

POI: =alors veillez les uns et aux autres euh à ne=pas [prendre&

CHA: [de parole

21 : 00

POI: & trop de=temps d'avance euh: (.) quatre minutes quarante deux de différence entre euh
5 nicolas sarkozy et: (.) euh [:ségolène royal.]

CHA: [s:égolène royal.] (.) qui répond.

ROY: sur le (.) S:UR l'hôpital public qui est une question euh: (.) cruciale, (...) essentielle,
(..) puisque c'est aussi euh: (.) sur le maintien des petits hôpitaux, (..) la présence euh
de santé sur l'ensemble du territoire national. (..) .h comme vous venez de le dire? (.) très
10 justement? (..) en effet (..) les trente-cinq heures (..) dont (.) d'ailleurs les infirmières
et les aides soignantes et tous les personnels hospitaliers (..) se réjouissent? (.) parce
qu'ils travaillent de nuit? (.) .h et d'ailleurs lorsque vous la=leur aviez proposé de
travailler plus (..) pour gagner plus? (..) vous avez vu que=cette proposition n'a pas eu
beaucoup de succès dans l'hôpital et je: .hh j'ai rencontré encore récemment (.) .h les
15 infirmières? (.) et en effet elles ne souhaitent pas travailler plus?=parce qu'elles
travaillent déjà dans des horaires et des conditions extrêmement difficiles.=alors oui? (.)
.hh (.) il va falloir créer des postes dans la fonction publique (.) hospitalière (.) .h et
ces postes (.) ont été (.) insuffisants (.) au moment des trente-cinq heures=c'est bien la
raison pour laquelle (.) nous ne pourrons pas (.) .h diminuer le nombre de fonctionnaires,

20

22 : 00

(..) car si nous pouvons, (..) en effet en diminuer (.) .h au ministère des finances (..) et
notamment dans les services des douanes (.) .h ça s=ra pour en créer (.) là (..) où (.) les
25 besoins (..) sont (.) sont nécessaires? (.) pour remettre du service public? (..) là (.) où
il n'y en a plus?=>pour remettre du service public< en milieu rural? (.) .h ou dans les
quartiers dans lesquels (..) en effet (.) le manque de service public (.) explique (.) .h le
délitement du lien républicain. (..) mais je=voudrais euh rev=nir sur les autres éléments
que vous avez évoqués, (.) .h SUR la question de la <délinquance sexuelle> (..) qui (.) vous
30 en conviendrez: (.) avec moi n'a rien euh: (.) .h de génétique. (..) je crois qu'il faut
aller plus loin, (..) il faut aller plus loin=et moi je d=mande (...) euh que les pédophiles
en particulier (.) ne soient pas <relâchés> (.) .h tant que: la commission spéciale (.) qui
dou=qui aurait dû être mise en place (.) dans les prisons (..) .h n'a pas <formellement> (.) .h
euh DIT par expertise (..) qu'ils sont (.) désormais (.) hm hm non nocifs. (..) or
35 aujourd'hui (..) il y a des délinquants sexuels qui sont relâchés <parce qu'ils n'ont pas eu
les soins> (.)

23 : 00

.h en prison (..) les soins que la <loi pourtant prévoit> (.) .h et donc je crois que
l'urgence dans ce domaine, (.) .h c'est que les soins soient donnés dans la prison, (..) .h
et c'est qu'ensuite (.) ces délinquants ne soient relâchés, (..) que lorsque lar-lor-la
garantie (..) qu'ils ne peuvent pas (.) recommencer (.) est donnée (.) par la-le comité
d'experts qui doit siéger (.) .h dans les prisons. (..) sur les multi récidivistes? (.) vous
40 avez été quatre ans ministre de l'intérieur, (...) pourquoi n'avez-vous pas fait cette loi?
(.) elle est en effet nécessaire, (..) mais je pense (.) .h que (.) ce qui=est plus urgent
encore, (..) c'est la question (.) de la réponse (.) au premier acte de délinquance. (..) or
45 aujourd'hui (.) il n'y a pas (.) de réponse (.) vous le savez (.) au premier acte de

délinquance (.) pourquoi? .hh parce que les magistrats (.) n'ont pas de solution. (..) .h les centres fermés n'ont pas été construits.=et moi? (.) je ferai (..) si je suis élue présidente de la république,=parce que je crois que la question (..) .hh de la lutte contre toutes les formes de violence (.) et de délinquance, (.) .h et en particulier que le fait (.) d'éviter (..) aux mineurs (.) la prison (..) doit appeler (.) à des solutions novatrices=

24 : 00

=j'ai parlé de l- (.) l'encadrement militaire, (..) pour les mineurs. (..) et >je le mettrai en place.< (.) .h les centres (.) éducatifs renforcés seront effectivement <créés> (..) .h des peines (.) adaptées (.) bien évidemment (.) au premier délit (.) <seront exécutées,> (.) car on sait bien que si il y a une réponse au premier acte de délinquance (..) dans soixante-dix pourcent des cas il n'y a pas de récidive (.) .h et s'il n'y a pas de p-réponse au premier acte de délinquance (.) dans soixante-dix pourcent des cas (.) il y a (.) récidive. (..) .h <donc tout est à repenser dans ce domaine?> (.) .h et en particulier (..) ma priorité (..) sera sur la prévention (..) et sur la sanction (.) au premier acte de délinquance? =parce que je crois que c'est s:-COMME cela .h que nous réussions (.) à freiner (.) la montée (.) vers la délinquance (.) de masse. (.) .h enfin vous aviez parlé: de la dette, (1.3) de la lutte contre la dette. (..) moi je propose, (...) d'abord de relancer la croissance, (...) c'est comme cela que nous lutterons contre la dette, (..) je pense que la france (.) a la capacité (..)&

25 : 00

&.h de réaliser un taux de croissance de deux et demi pour cent (.) c'est la moyenne, (..) nationale. (.) et je le f:erai en faisant un nouveau pacte avec les entreprises, (..) .h je veux réconcilier la france avec les entreprises, (..) .hh et je dis que: la compétitivité économique n'est PAS incompatible (.) avec le progrès social, (.) bien au contraire, (..) .h les trois piliers du développement économique demain (.) seront (.) la compétitivité des (.) pme (..) celles qui n'ont pas qui ne dépendent pas des fonds de pension=et c'est sur elles (..) .h que je concentrerai (.) .h les <soixante-trois milliards> (.) d'euros (.) d'aide publique (..) qui aujourd'hui sont distribués, (..) de façon uniforme à toutes les entreprises (.) .h une entreprise du cac quarante reçoit (.) autant d'all:égements de charges (..) .h qu'une pme qui se ba:t (.) tous les jours. (..) .h pour conquérir des marchés (.) et des emplois.=et bien moi je f=rai cette réforme. (..) et je vais (.) concentrer sur les pme (.) les aides publiques. (..) c'est sur elles (.) que je vais faire les allégemen:ts (.) de charges. (..) c'est pour elles (.) que je vais relancer (.) l'investissemen:t .h (.) dans l'innovation (.) et dans la recherche. (..) et c'est pour elles aussi que je baisserai (..) l'impôt sur les bénéfices des sociétés?&

40

26 : 00

&pour tous les bénéfices qui sont réinvestis? (.) .h dans l'entreprise? (.) l'impôt sur les sociétés (.) sera divisé par deux (..) sur ces pme. (.) .h le deuxième axe (..) de la relance de la croissance (.) c'est la qualité du dialogue social (.) et on sait que tous les pays du nord de l'europe (..) .h qui ont réussi à relancer la croissance (.) sont (.) les pays qui ont mis en place (.) un <dialogue social de qualité> (.) .h qui permet (..) aux syndicats de faire des (.) compromis sociaux (..) .h et d'anticiper (.) >c'est-à-dire< d'être (.) INformés

45

- (..) en amont (..) des stratégies de l'entreprise, (..) pour y contribuer, (..) pour y participer, (..) .h pour faire les efforts de formation professionnelle, (..) là (..) où se trouvent (..) des trésors (..) de valeur ajoutée. (..) et enfin? (..) je mettrai (s) en mouvement le levier écologique (..) parce que je pense que c'est dans cette filière du développement (..) .h écologique (..) et des éco-industries=que la france (..) .h a des emplois (..) à conquérir? (..) sans doute plusieurs centaines de milliers d'emplois? à conquérir dans ce domaine. (..) .h et si la croissance est supérieure à deux et demi pour cent, (..) &
- 5
- 10 27 : 00
- &à la fois je finance (..) mon pacte présidentiel? (..) j'ai donc relancé la croissance? (..) par-en-en: (..) mettant (..) l'accent sur (..) les pme? (..) .h et s'il y a davantage de croissance (..) je prends l'engagement, (..) que tout ce qui sera (..) au-dessus (..) de deux et
- 15 demi pourcent (..) de croissance (..) sera consacré (..) au remboursement (..) de la dette.
- POI: >s:égolène royal< (..) comme (..) vous avez (..) rééquilibré votre=temps de parole=et et bien au-delà? (..) .h je=voudrais qu'on-on revienne à la première question que=nous av:ons posée sur votre conception de la présidence de la république?=et peut-être sur les
- 20 in:stitutions=est-ce qu'il faut ch:anger? (...) de (..) république? (..) pour c=la? (..) passer de [la (..) constitution: de la cinquième?&
- CHA: [donc (..) moi (je souhaite une réponse) sur euh:&
- POI: &et puis [bien sûr répondre à vos
- CHA: &[sur la croissance? (..) &
- 25 SAR: euh (..) m-m-m- [>madame royal< (..) ne:&
- CHA: &[sur la croissance >si vous voulez répondre.<
- SAR: &ne m'en voudra pas mais (1.5)&
- CHA: ((raclement de gorge))
- SAR: &à:: (..) à évoquer tous les sujets en même temps (..) elle risque de les survoler et de=
- 30 pas être assez précis. (...) .h or ce=qu'attend de=[notre euh (xxx)
- ROY: [laissez-moi] la responsa[bilité de mes prises de parole (..) si vous le=voulez bien?
- SAR: [>non mais< (..) je je je (..) je (..) je me=permets pas que critiquer? (..) mais [j=je fais simplement r=marquer que (..) si vous parlez (..) &
- ROY: [((rires)) non non c'est très cohérent au contraire
- 35 SAR: &de tout (..) euh: (..) en même temps? (..) on on va pas pouvoir appro[fondir?&
- ROY: [mais tout se tient
- SAR: &et obtenir (..) euh: pardon mais=
- 27 : 57
- 40 ROY: =TOUT SE TIENT (..) [la] dette (..) et la relance économi[que] (..) ça se tient.
- SAR: [la] [la]
- SAR: madame royal si vous me=permettez la précision (..) n'est pas inutile dans le débat public?=>
- ROY: =>tout à fait<=
- 45 SAR: =pour que les français (..) comprennent (..) ce=qu'on veut faire. .h (..) alors (..) il me semble (...) que s'agissant de la réduction de la dette? (..) vous n'avez fixé (..) aucune (..) piste (..) d'économie?=>
- ROY: =si?=>

SAR: =C'EST votre droit le plus absolu. (..) .h alors (..) la relance de la croissance (..) c'est encore plus intéressant, (..) vous n'avez (..) donné (..) aucun moyen (..) pour >relancer< (..) la croissance. (..) >moi j'en ai un,< (..) >parce que vous avez raison?< (..) >il faut relancer la croissance.< (..) le problème de la france? (..) .h c'est qu'y'a grosso modo un
 5 pourcent de croissance de moins (..) que les grandes démocraties, (..) les grandes économies qui progressent dans le monde. (..) pourquoi. (..) pour une raison? madame royal (..) c'est parce qu'on travaille moins que=les autres. (..) quel est le levier pour obtenir un pourcent de=croissance de plus. (...) c'est respecter le=travail (..) récompenser l- (..) travail (..) considérer le=travail? (..) valoriser le=travail. (..) .hh il y a (..) dix pays? (..) en europe?
 10 (..) qui ont le plein emploi. (..) dix. (...) euh:: cinq de vraiment très forts? (..) euh je pense au danemark, (..) à la suède, (..) à l'irlande, (..) au royaume-uni? (..) dans une certaine façon l'espagne. (1.1) ça d=vrait vous frapper? madame royal? (..) y'en a pas un seul d'entre eux qui=a fait le partage du temps de travail.&

15 29 : 00

&(..) .h y'en a pas un s:eul d'entre eux qui a fait les trente-cinq heures. (..) monsieur zapateros (..) qui est venu dans le meeting de toulouse que vous avez tenu? (..) m'a dit? (..) à madrid? (..) que J:AMAIS il ne f=rait les trente-cinq heures, (..) en espagne? (...) qu'il ne
 20 voulait pas porter atteinte à la compétitivité des entreprises. (..) vous dites et c'est sympathique? (..) et c'est juste. (..) il faut aider les pme françaises. (..) permettez que je= vous pose la question? (..) est-ce que vous allez comme c'est prévu dans le programme socialiste (..) généraliser les trente-cinq heures à tout le monde? (..) notamment aux pme. (..) ce=que je souhaite moi. (..) c'est l:ibérer la possibilité de travailler en france. (..) par quel moyen. (..) .h on va en:courager les (..) les gens qui veulent travailler plus? (..) pour gagner plus. (..) comment on va le=faire. (..) tout est fait aujourd'hui (..) pour décourager l: (..) le (..) l'obtention des heures supplémentaires. (..) toute entreprise. (..) qui donnera des heures supplémentaires. (..) ne payera pas de=charge dessus. (..) .h tout salarié (..) qui fera sur la base du volontariat (..) des heures supplémentaires. (..) ne paiera pas d'impôt dessus. (..) .hh rendez vous compte que quand on est au smic et qu'on (..) travaille <cinquante minutes de plus par jour?> (..) c'est quinze pourcent d'augmentation de=salaire. (..) y'a un formidable problème de&

30 : 00

35 &pouvoir d'achat en france. (..) le salaire n'est pas l'ennemi de=l'emploi. (..) .h et partant (..) cet argent qu'on va donner (..) ce pouvoir d'achat qu'on va distribuer. (..) va relancer la croissance. (..) m:on moyen (..) pour relancer (..) la croissance, (..) c'est de libérer (..) les forces (..) de travail. (..) .h euh deux deux deux petites remarques si vous me=permettez
 40 (..) vous me dites (..) il faut créer des nouveaux emplois dans la fonction publique. (..) okay (..) d'accord (..) pourquoi pas. (..) c'est sympathique? (..) vous payez comment? (..) est-ce qu'on fait comme l'a demandé françois holland? (..) une nouvelle csg? (..) et est-ce que vous pouvez dire aux français qui nous écoutent aujourd'hui (..) que si vous êtes^élue? (...) y'aura? ou non. (..) une nouvelle csg. (..) parce que c'est bien beau de=dire aux gens, (..) on va faire de=nouvelles dépenses. (..) mais c'est avec leur argent? (dont on) parle. (...) c'est l'argent de français? (..) c'est l'argent qui taxe le travail? (...) c'est l'argent qui fait en s:orte qu'y'a tant de délocalisations? (..) pourquoi. (..) parce que les impôts et les charges sont si lourdes, (...) qu'y'a une tentation de la délocalisation. (..) il faut

protéger les français contre les délocalisations. (.) .hh si vous augmentez les dépenses, (..) vous s=rez obligée d'augmenter les impôts? (..) et si vous augmentez les impôts, (.) vous détruisez de l'emploi? (.) et vous détruisez&

5 31 : 00

&du pouvoir d'achat? (.) et vous détruisez de la croissance? (..) c'est pas très intelligent de=dire ça? (.) mais c'est ce qu'ont fait (.) tous (.) les pays (.) qui ont le plein emploi. (.) moi je=me suis engagé sur le=plein emploi. (..) je dis aux français, (..) au bout de
10 c:inq ans, (..) on s=ra à cinq pourcent. (..) y'a aucune raison que ce=que les autres ont réussi on le réussisse pas nous-mêmes? (..) mais les autres qu'est-ce qu'ils ont fait. (..) ils ont libéré les forces de travail. (..) ils ont pas fait les trente-cinq heures? (.) .hh vous dites on paye trop (.) aux entreprises. (..) mais est-ce que vous dites aux français? (..) que les trente-cinq heures ça coûte (.) <dix-sept milliards d'euros> (.) ch:aque année?
15 (..) pour empêcher les gens de travailler? (..) .h je mettrai un terme aux pré=traites? (1.0) cinq milliards d'euros chaque année? (..) pour que des quinquagénaires? (..) pleins de jeunesse? (..) peut-être comme nous? (...) soient obligés de partir en retraite? alors qu'ils veulent continuer à travailler? (.) .h voilà comment on libère le pays? (..) voilà comment on obtient la croissance, (..) et voilà comment on s=ra au plein emploi.

20 ROY: .hh d'abord je n'ai pas dit que j'augmenterai le nombre de fonctionnaires, (.) donc ne déformez pa::s (.) mes [propos.

SAR: [ah c'est] ce=que j'ai cru [comprendre&

ROY: [non?

SAR: &pour [la fonction publique.

25 ROY: [j'ai dit (..) j'ai dit que je mainten-

SAR: euh (.) hospitalière.

ROY: j'ai dit que je maint=nais leur nombre? (..) mais que (.) je redéployais

32 : 00

30 nombre de fonctionnaires? en les retirant là où ils n'étaient plus nécessaires? (.) puisque vous proposez&

SAR: non mais [dans la fonction publique hospitalière&

ROY: &[de faire une répor- (.) forme je suis d'accord

35 SAR: &vous ne=pouvez pas passer d'une fonction publique à une autre? (..) donc [dans la fonction publique hospitali-

ROY: [au moment au moment du départ] à la retraite, [(.)] au lieu de recruter des&

SAR: [non?]

ROY: &douaniers, (.) je recr[ute des infirmières?]

40 SAR: [>c'est pas les mêmes<] (..) mais non c'est pas possible madame (.) excusez-[moi&

ROY: [ah bon? (.) ce=n'est pas possible?

SAR: &parce que la fonction publique hospitalière c'est payé par un autre budget (..) que le budget de=l'état.=

45 ROY: =mais écoutez: [vous plaisantez,] (..) vous plaisantez euh: (.) vous plaisantez,&

SAR: [ah ben pardon (..) non mai::s

ROY: &enfin tous les fonds publics tout se tient? (..) dans ces fonds [publics.]

SAR: [ah euh tout se

- (plaint) parce que vous pensez [que=c'est vous] qui gérez l'assurance maladie?
 ROY: [PARFAItement] (1.3) non? ce=n'est pas moi [qui gère] l'assurance maladie?&
 SAR: [ah bon.]
 5 ROY: &mais c'est >quand même< de l'argent public qui=est dépensé [des cotisa]tions qui sont payées&
 SAR: [mais certes]
 ROY: &sur les salaires,
 SAR: mais (XXX)
 10 ROY: donc. (.) alors, [(.) donc (..) ce qui est à
 SAR: [mais vous pouvez pas redéployer entre les collectivités territoriales et l'état? et vous pouvez pas redéployer entre l'état? [(.) et l'assurance maladie?]
 ROY: [mais si je redéploirai
 SAR: [mais non ce=n'est pas vous qui décidez]
 15 ROY: [ah ben si vous ne=pouvez pas faire] pourquoi voulez-vous accéder aux res[ponsa]bilités&
 SAR: [mais non]
 ROY: &et bien moi je le pourrai.
 SAR: ah bon.
 ROY: je le pou[r]rai
 20 SAR: [>mais si vous< (..) mais si [JE=SUIS PRESIDENT de la république&
 ROY: [JE LE pourrai
 SAR: &je pourrai pas diminuer les effectifs du conseil régional de poitou-charentes?=
 ROY: =mais pourquoi pas?
 SAR: ah ben parce que ça [s'app]elle l'indépendance des collec[tivités territoriales?&
 25 ROY: [si] [non? (..) non?] (.) parce que vous le [ferez
 SAR: [c'est même] un droit? (..) de libre administra[tion garan]tie par la constitution.
 ROY: [ce n'est pas l'é-]
 ROY: ce n'est pas l'état qui le décidera,
 30 SAR: (mhm)
 ROY: c'est la cohérence politique de la répartition des&
 33 : 00
 35 &responsabilités (..) .h car aujourd'hui [qu'est-ce qui se passe,&
 SAR: [ah ben ça alors?
 ROY: &vous avez fait une loi sur=de=de la décentralisation tellement conf:use (..) qu'il y a je l'ai dit tout à l'heure (.) donc je vais pas m'y étendre (..) .h qui a entraîné une superposition des compétences, (.) entre les
 40 différentes collectivités territoriales, (.) ce qui fait (.) que tout le monde s'occupe de tout (.) .h et qu'il y a donc beaucoup trop de gaspillage. (..) et bien moi je remettrai de la clarté dans les responsabilités? .h et donc la fonction publique (.) sera mieux répartie entre la fonction publique de l'état, (.) la fonction publique hospitalière, (.) et les
 45 fonctions publiques >territoriales<. .h voilà comment j'entends à la fois remettre de l'ordre juste (.) dans l'administration, (.) et lutter contre toutes les formes de gaspillage. (..) .hh alors maintenant venons-en (.) au sujet centra:l. (..) qui=est en effet (.) la question (..) du travail. (...) .h vous avez fait

une proposition. (.) elle a le mérite d'exister. (...) sur la question (.) des heures supplémentaires. (..) .h moi je crois que (.) votre proposition (.) est non seulement dangereuse (.) et inefficace. (..) pourquoi? (..) et pourtant je fais le même constat que vous? (..) je crois qu'on ne travaille (.) pas suffisamment en france. (..) on ne travaille pas suffisamment&

5

34 : 00

&parce qu'il y a trop de personnes (.) au chômage. (..) .hh alors si vous désaxonnez, (.) les heures supplémentaires (.) qu'est ce qui va se passer, (..) un employeur, (.) aura davantage intérêt, (.) à donner des heures supplémentaires à un salarié? (.) qu'à recruter (.) un nouveau salarié. (.) or nous sommes le pays qui subit à la fois le taux de chômage des jeunes le plus élevé? (.) et le taux de chômage des seniors (.) le plus élevé. (.) par ailleurs les heures supplémentaires sont possibles aujourd'hui? (.) vous le savez bien, (.) il y a eu deux lois fillon, (.) qui ont libéré deux-cent vingt heures (..) supplémentaires (.) par an. (..) et que se passe-t-il dans les entreprises. (.) cette possibilité-là (.) <n'est même pas utilisée par les salariés.> (..) les salariés n'utilisent (.) en moyenne (.) que cent-vingt (.) heures (.) supplémentaires (.) par an. (.) pourquoi (.) parce qu'ils ne veulent pas forcément (.) travailler plus (.) ou parce que l'entreprise n'a pas suffisamment (.) .h de plans de charge, (.) .h pour faire des heures supplémentaires. (.) .h moi je propose (.) au contraire (..) de donner de l'emploi (..) à ceux qui n'en ont pas. .h et c'est comme c=la que nous ferons aussi revenir des cotisations, (.) .h&

10

15

20

25

35 : 00

&et je propose de donner de l'emploi (.) aux jeunes. (..) qui n'en ont pas. (..) car ce qui ronge (.) aujourd'hui (.) l'équilibre de la société française. (..) ce sont les jeunes diplômés (.) et qualifiés qui n'ont pas accès (.) à l'entreprise. (..) pourquoi? (.) parce que l'entreprise demande (.) à la fois de l'expérience professionnelle aux jeunes? (.) .h mais en même temps ne fait pas confiance (.) à ces jeunes. (.) .h et les i:négalités ce sont creusées entre les jeunes qui ont des relations, (..) et qui trouvent à entrer dans les entreprises et à faire leurs preuves, (.) et très souvent ils font leurs preuves, (.) .h parce que nous avons un très bon système de formation, .h et ceux qui n'ont pas (.) ces relations (.) et qui n'arrivent pas (.) à entrer dans l'entreprise=et c'est pourquoi (.) je propose (.) de créer (.) sur les cinq années (.) les cinq-cent mille (.) emplois tremplin (.) pour les jeunes. .hh et que (.) mon objectif (.) c'est de faire en sorte qu'en france (.) .hh les jeunes ne restent pas pendant plus de six mois (.) au chômage (.) ou en recherche d'activité. (..) .hhh ces emplois tremplin (.) CA MARCHE (..) parce que moi je suis une responsable politique qui veut faire des choses (.) QUI MARCHENT (..) alors que votre euh: (.) décision d'exonérer:&

30

35

40

36 : 00

&les heures supplémentaires?=ça coûte cinq milliards (.) d'euros. (.) .hh alors que: (.) les emplois tremplin (.) ça marche (.) et ça ne coûte rien (..) pourquoi ça ne coûte rien. (.) parce que c'est le recyclage (.) .h des fonds de la formation professionnelle, (...) .h et

45

<des dépenses d'indemnisation du chômage.> (.) et je préfère voir (.) un jeune (..) en activité (..) payé pendant six mois (..) par les collectivités locales (.) qui ont déjà commencé,=et ça fonctionne,=et dans ma propre région, (.) .h j'ai déjà créé trois mille emplois tremplin. (.) .h et ensuite les jeunes font leurs preuves dans l'entreprise. (.) ils montrent de quoi ils sont capables. (.) et au bout de ces six mois l'entreprise (.) leur fait (.) un contrat (.) à durée (.) indéterminée. (.) .h et s'ils sont inadaptés à l'entreprise (.) à ce moment-là (.) on leur donne (.) une formation (.) professionnelle (.) complémentaire. (.) .h autrement dit je pense que l'emploi (.) va (.) à l'emploi. (..) et qu'un jeune qualifié diplômé, (..) qui a la possibilité de montrer ce dont il est capable dans l'entreprise, (.) .h bien souvent il va rester (..) dans l'entreprise? (.) parce qu'il va y=avoir (.) un lien (.) de confiance.=

PPA: =>ségolène royal< et (.) >nicolas sarkozy&

37 : 00

15 &je=voudrais< (.) juste faire un petit rappel historique depuis mille neuf cent soixante quatorze c'était le=lendemain du premier choc pétrolier et c'était (.) justement le (.) premier (.) grand débat entre deux candidats (.) .h à la finale de la présidentielle, (.) .h tous les candidats de gauche (.) et de=droite (.) nous ont dit je vais bien (.) gagner la bataille (.) contre l'emploi. (.) .h euh quel est (.) on voit où on en est aujourd'hui. (.) quelles quelles sont vos solutions à vous? nicolas sarkozy (.) pour arriver au plein emploi.

20 SAR: .hh bon d'abord aujourd'hui: euh: (..) c'est le plus faible taux de chômage en france depuis vingt-cinq ans (...) je dis pas qu'on a tout réussi (.) mais c'est le=taux le=plus faible. (.) alors comment faire pour aller plus loin. (.) hhh (.) et c'est une différence qu'a dit madame royal est très intéressant? (.) c'est une différence essentielle? entre son projet et le mien. (..) au fond, (..) elle est dans la stricte (.) logique (.) socialiste (.) du (.) partage du temps de=travail. (..) y'a un temps de=travail, (.) qui=est comme un gâteau, (.) on doit se=le partager. (..) et elle nous dit? (..) que personne ne travaille plus que trente-cinq heures, (.) comme ça ça obligera les entreprises à engager d'autres personnes. (.) bon.

25 ROY: plus de cent-vingt heures

30 SAR: [nu]-nulle? (1.1) nulle part (.) ailleurs (.) dans le monde (.) on ne=fait ça. (.) y'a pas un (.) pays? (..) &

35

38 : 00

40 &pas un seul madame. (..) .h socialiste ou pas. (..) qui=a retenu (.) la logique (.) du partage (.) du temps (.) de travail, (.) qui=est une erreur (.) monumentale. (..) les trente-cinq heures n'ont pas créé d'emplois? (..) et les trente-cinq heures ont été responsables d'autre chose de plus grave encore, (..) .h c'est la rigueur salariale, (..) qui fait que nos salaires sont (.) trop bas. (..) ça pèse sur le=pouvoir d'achat des français? (..) et le pouvoir d'achat en berne (.) c'est moins de=croissance. (.) <qu'est-ce je=propose.> (..) une autre stratégie (..) la stratégie qui a marché (.) PARTOUT. (..) vous citez souvent les démocraties du nord de l'europe. (.) c'est ce=qu'ils FONT. (..) vous avez (.) votre ami blair (.) euh: (.) au royaume-uni? (.) c'est ce=qu'il a fait. (..) monsieur zapattero? (.) c'est ce qu'il a fait. (.) <le travail des uns (.) crée le travail des autres.> (..) c'est

<pourquoi.> (..) l'institut rexecode (..) organisme PARfaitement indépendant. (..) a noté nos projets économiques? (..) >qu'est-ce=qu'il a dit.<

ROY: oui on connaît la musique (..) c'est l'o- c- ((rire)) c'est l'organisme du medef

SAR: ah bon? (..) [mais c'est&

5 ROY: [oui vous] le=savez bien?

SAR: &et vous savez par qui il est dirigé?

ROY: c'est l'organisme du me[def (..) est-ce vrai ou pas.

SAR: [non mais (..) vou- >pas du tout< (..) c'est faux. (..) vous [savez par qui il est di-&

10

39 : 00

ROY: [est-ce vrai ou pas.

SAR: &c'est FAUX? (..) vous savez par qui il est dirigé? (...) par monsieur michel didier. (..) qui

15 est-il. (..) l'un des économistes, (..) que monsieur jospin (..) avait nommé (..) lui-même (..) en quatre-vingt-dix-huit (..) dans son conseil des experts. (..) .h alors l: (..) l'organisme que vous venez de contester? (..) s:on président (..) a été nommé (..) par lionel jospin lui-même (..) <dans le conseil des experts> qui entourait le=premier ministre

20 d'alors. (..) >alors< vous voyez (..) c'est pas gentil pour monsieur jospin. (..) qu'est ce qu'il a dit l'institut rexecode. (..) .h que votre projet, [(..) de 35 heures

ROY: [<entraînait (..) un point] et d=mi de croissance en moins> (..) c'est [ça?

SAR: [oui] (..) [oui=oui?

ROY: [voilà

SAR: c-c-c'est ça?

25 ROY: ((rires)) c'est bien l'organisme [du medef&

SAR: [ça

ROY: &monsieur juppé nous a [servi ((rires))&

SAR: [non (..) p-p-

ROY: cet argument régulièrement ((rires))

30 SAR: fin ma-

ROY: >non mais allez-y continuez< (..) continuez=

SAR: =merci de: [de m'autoriser

ROY: [continuez

SAR: merci de=m'autoriser? (..) et que (..) mon projet créait (..) deux-cent (..) trente-mille (..) emplois (..) de plus.

35

ROY: voilà

SAR: [qu'est-ce qu'on va faire.

ROY: [merci medef.

(1.0)

40 SAR: mais ma- (..) >madame?< pourquoi? (..) [pourquoi.&

ROY: [mais non non?] allez-y allez-y allez-y [je veux&

SAR: [madame.

ROY: &allez-y continuez.

SAR: pourquoi toute personne (..) qui n'a pas votre opinion? (..) vous le=regardez (..) avec ironie? (..) >vous le=regardez< avec mépris. (..) (XXX) d'abord l'institut rexecode

45 n'est pas l'institut du medef?&

40 : 00

(.) mais quand bien même. (..) et est-ce qu'au nom de=quoi parce qu'on est chef d'entreprise on n'y connaît rien à l'emploi? (..) parce qu'on est pas de gauche on n'a pas le=droit de=parler de=cès sujets? (..) je je j'attache beaucoup de prix à vo:s (.)
 5 à vo:s int- (.) à v- à vos ques- à vos réponses. (..) je je ne dis pas que= c'est stupide? (..) j'essaie de comprendre? et d'expliquer aux français quelles sont nos différences. (...) tous (.) les pays (.) du m:onde (..) ont augmenté (.) les possibilités de travailler. (.) alors. (.) première modi- (.) modification. (.) .h aujourd'hui les heures supplémentaires dans les entreprises de moins de=cin-
 10 vingt salariés c'est payé dix pourcent de=plus. (.) je fe=rai payer vingt-cinq pouercnt de= plus. (.) pourquoi. (.) parce que comme y'aura pas de charges, (...) les entreprises (.) pourront augmenter les salaires. (.) .h avec des salaires augmentés, (.) on donne du pouvoir d'achat. (.) avec du pouvoir d'achat, (.) on crée de=la croissance. (.) avec la croissance, (.) on crée (.) de l'emploi. (.) pourquoi y'a pas d'heures
 15 supplémentaires aujourd'hui madame royal (..) vous vous l'êtes pas demandé? (..) .h c'est parce que comme les cotisations sociales sont déplafonnées. (1.0) .hh l'entreprise qui donne une heure supplémentaire, (..) .h doit payer dix pourcent de=plus je propose vingt-cinq pourcent. (..) PLUS (..) des cotisations sociales (.) augmentées&

20 41 : 00

&(.) à dû prorata de=l'augmentation du salaire. (.) elle n'a pas intérêt à les donner. (.) .h et on a fait ce système inVRAIsemblable (..) que le contribuable paie SEIze milliards pour financer les trente-cinq heures, (..) et en
 25 même temps que les salariés n'ont pas droit aux augmentations de= salaire (.) dont ils ont (.) besoin. (.) mais je proposerai deux autres choses (..) pour trouver le=plein emploi. (...) .hh y'a cinq-cent mille offres d'emplois qui sont pas satisfaites. (1.2) .h je souhaite créer un s:ervice (.) public (.) de l'emploi, (.) en fusionnant (..) l'-l'unedic (..) et l'anpe. (.) et je propose (.) parce que dans ma
 30 conception de la république, (..) madame royal. (..) il peut pas y=avoir des droits sans les devoirs. (...) qu'on ne puisse pas lorsqu'on est chômeur, (...) refuser plus de deux offres d'emplois successives, (..) qui correspondent (.) bien sûr (1.4) à (.) vos qualifications? (.) et à la région (.) où vous habitez. (..) tous les autres pays le font? (.) j'ai été au royaume uni? (.) c'est
 35 extrêmement intéressant? (..) quand vous êtes chômeur vous êtes reçu (.) tous les quinze jours. (..) dans le=service public d'aujourd'hui (..) le premier rendez vous pour un chômeur (..) c'est au bout de=quatre mois. (.) .h et puis je=propose une troisième chose. (..) (quand on est à) un minima social,&

40 42 : 00

&(..) qu'il n'y ait pas un seul bénéficiaire de minima social, (..) qui ne soit pas (..) conduit (.) à exercer (.) une activité (.) <quelle qu'elle soit,> (..) pour retrouver (.) la dignité de lui-même, (..) et rendre à la collectivité (.) ce que la
 45 collectivité (.) lui donne. (.) .h par ce système-là. (..) .h avec le contrat de= sécurisation professionnelle. (.) ce=qui fait que (.) il n'y aura plus <aucun> licenciement économique si je=suis président de la république, (.) .h sans que la personne licenciée (.) pour délocalisation par exemple. (.) .h n'ait

- immédiatement (.) .h un contrat (.) .h avec le service public de l'emploi. (.) .h QUATre-vingt-dix pourcent du dernier salaire. (.) qui lui permettra de=retrouver un emploi, (..) ou une formation. (.) avec jean louis borloo. (..) nous l'avons expérimenté. (.) dans sept bassins d'emploi, (..) y'en a huit mille qui=ont été signés, (.) ça marche. (..) le plein
- 5 emploi madame royal (.) y'a aucune raison (.) que=ça soit pour les autres. (.) .h mais si vous continuez avec les trente-cinq heures dont j'aimerais que vous nous disiez (.) est-ce que vous les généralisez. (..) est-ce que vous les gardez? (..) ou est-ce que comme moi vous proposez de les garder que comme un minimum, (.) et de=laisser les gens travailler pour gagner plus.&
- 10 43 : 00
- &(.) c'est quand même une question qui=intéresse les français?
- PPA: >la réponse sur les [trente-cinq heures.<]
- 15 CHA: [>ségolène royal.<]
- ROY: d'abord si vous pens:ez que les trente-cinq heures ont créé autant de dégâts <pourquoi ne les avez-vous pas s:upprimées> (..) [pendant ces cinq années&
- SAR: [(XXX) (.) puis-je?
- ROY: &me-me-me (.) pourquoi ne les avez-vous pas supprimées=
- 20 SAR: =puis je=
- ROY: =PARCE QUE vous savez bien=
- SAR: =puis-je répondre à ça?=
ROY: parce que parce qu=>oui< allez-y? (.) >pourquoi vous ne=les avez pas s<=parce que vous savez bien que=ça correspond à un progrès
- 25 social. (..) .h vous savez ce que les gens ont fait du temps libéré après les trente-cinq heures? (.) qui d'ailleurs (.) contrairement à ce=que vous avez dit (.) ont créé plus d'un million d'emplois? (..) les gens ce sont (.) pour soixante-dix pourcent d'entre eux (.) mieux occupés de leur famille. (..) .h et y'a beaucoup de=femmes (.) en particulier. (.) ou les salariés qui ont les travau:x (.) les plus difficiles (..) qui (.) au bout de trente-cinq heures (.) sont fatigués. (.) et donc (.) l'augmentation de la
- 30 durée du travail (.) ne va pas non plus dans le sens du progrès social. (.) moi je suis pour la l:iberté de ceux qui veulent travailler plus, (.) et c'est possible on l'a vu? puisque les heures supplémentaires (.) sont possibles. (.) en revanche [(.) en revanche]
- 35 SAR: [alors qu'est-ce que vous en faites] des trente-cinq heures (.) vous les gar[dez?]
- ROY: [mais] (.) je l'ai dit? (.) je pense que la deuxième loi sur les trente-cinq heures a été une loi&
- 40 44 : 00
- &trop rigide (.) .hh donc vous voyez que je suis capable de regarder les choses telles qu'elles sont? (.) et la réalité des entreprises (.) telle qu'elle est? (.) parce que je suis au front (.) avec les entreprises, (.) j'ai cette responsabilité? (.) dans les régions. (.)
- 45 c'est nous gérons les aides économiques aux entreprises. (.) donc tous les jours je suis aux cotés des chefs d'entreprise. (.) et j'ai bien vu? (.) .h que la deuxième loi sur les trente-cinq heures avait été trop rigide. (.) .h et J'AI dit (.) dans mon pacte présidentiel (.) que désormais toute modification du code

de travail, (.) se ferait (.) après (.) une négociation (.) entre les partenaires sociaux. (..) toute modification du code du travail. (.) .h et pas comme vous vous l'avez fait (.) en assénant un certain nombre de choses (.) vous avez vu? (..) [les réactions&

5 SAR: [mais qu'est]-ce que ça veut [dire trop&

ROY: &[VOUS AVEZ vu]

SAR: &trop rigide qu'est-ce que vous allez modifier dans les trente-cinq heures pour qu'on comprenne bien.=

ROY: =lea PArtenaires sociaux (.) en discuteront. [(.) et se mettront&

10 SAR: [ah d'accord

ROY: &d'accord [(.) et&

SAR: [(XXX)

ROY: &discuteront branche (.) par branche. (.) .h et s'il n'y a pas d'accord (.) il n'y aura pas de nouvelle loi sur les trente-cinq [heures.

15 SAR: [non mais] qu'est-ce que vous

changez: [dans]

ROY: [(ce)=

SAR: >PARCE QUE moi je dis< (.) voilà (.) les trente-cinq heures comme un minimum je ne=toucherai pas. (.) hein madame royal? (.) .h je garde les trente-cinq heures, (..) comme la durée (.) hebdomadaire. (.)

20

45 : 00

SAR: [on touche pas.

25 ROY: [donc c'est un pro] (.) [donc vous reconnaissez

que=c'est quand même un

progrès (.) social (.) et

économique (.) important. (.) .h

je (.) je vais vous dire (.) je

30 vais >laissez-moi< (..) non

je=vais je=vais vous

donner un exemple]

SAR: [>non non?< (..) non mais? (.) je (..) mais

pour moi ce=qui (..) mais

35 mais la rai (..) je=peux pas

terminer là-dessus? (..) ah

bon. (.) d'accord.]

ROY: parce que j'étais re (.) récemment dans une entreprise (.) .h de haute technologie

dans la creuse. (..) qui produit des panneaux solaires. (..) cette entreprise

40 est passée aux <trente-deux> heures. (.) et a augmenté sa productivité. (..) .h et

contrairement à ce que vous avez dit tout à l'heure. (.) parce que j'en

ai parlé à José Luis Zapatero. (.) .h et et à:: (.) Romano Prodi. (.) et je suis

allée: (.) en Suède. (..) voir la situation des entreprises. (.) dans bien des

entreprises (.) lorsqu'elles sont performantes sur le plan technologique (.)

45 elles ont même des durées du travail (.) inférieures aux trente-cinq heures. (.) .h mais

ce qu'elle font (..) aussi (.) et c'est ça qui=est intéressant [c'est qu'il

y'a (.) c'est qu'il y'a (.)&

SAR: [mais à trente-deux heures ils sont payés combien (...)]

- ROY: &c'est qu'y'a une li- [mais&
 SAR: [ils] sont payés combien [ceux qui sont à trente-deux heures
 ROY: [mais (.) ils (.) ils sont payés comme aux
 trente-cinq heures=
 5 SAR: =oui (.) donc [on n'augmente pas le=pouvoir d'achat?
 ROY: [mais pourquoi mais] (..) mais si? (.) [pourquoi parce que
 SAR: [Or il] y a un problème considérable de [pouvoir
 d'achat dans notre pays
 ROY: [mais laissez
 10 les gens libres
 SAR: alors=
 ROY: =laissez laissez [les gens
 SAR: [ah ben c'est justement mais c-
 ROY: laissez la liberté=
 15 SAR: =mais (.) [mad-
 ROY: des gens? (.) ne leur imposez pas
 SAR: mais MADAME [ROYal
 ROY: [travailler plus pour gagner plus
 SAR: mais (.) mais=
 20 ROY: =vous savez ce=que c'est la valorisation du travail? (.) c'est un travail payé (.) à sa juste
 valeur. (.) vous trouvez qu'il est normal,&
 46 : 00
 25 &que des salariés commencent leur carrière, (.) au smic (.) à neuf-cent quatre vingt euros
 NETS (..) par mois, (.) [et terminent&
 SAR: [mais restons&
 ROY: &et ter[minent au bout&
 SAR: &[si vous le permettez&
 30 ROY: &attendez (.) [laissez laissez moi finir?
 SAR: &[restons sur les trente-cinq heures&
 ROY: >non non< (.) [je (.) je parle des trente-cinq heures là&
 SAR: &[parce que c'est important qu'on sache ce=qu'on fait&
 ROY: &[>je parle<
 35 SAR: &[<QU'EST-ce que vous changez dans les trente-cinq heures>&
 ROY: [>je vous<
 SAR: [(parce qu')on n'y comprend rien
 ROY: si=si? (.) vous avez PARfaitement compris? mais vous v- faites (.) vous faites
 semblant de ne pas [comprendre,&
 40 SAR: [euh: excusez-moi (XXX)
 ROY: &.h ce que j'observe c'est que vous ne reviendrez pas non plus sur les
 trente-cinq heures&
 SAR: [si?]
 ROY: &[ET] vous ne les (.) vous ne les avez pas remises en cause, (.) .h donc elles ne
 45 sont pas responsables&
 SAR: [(mais)]
 ROY: &[de] tous les maux de=la terre, (.) .h comme le dit également le médef (.) j'ai rencontré
 la présidente du médef la première chose qu'elle m'a dite c'est

- revenez sur les trente-cinq heures. (.) .h je dis c'est quand même pas sérieux (.) y'a quand même d'autres sujets sur lesquels discuter=je dis vous voulez qu'on revienne? (.) .h et qu'on annule les trente-cinq heures? (.) elle m'a dit non. (.) donc (.) don't act. (.) c'est donc (.) un acquis social (.) important. (.) mais? (.) ça a créé des
- 5 difficultés dans des petites entreprises, (.) .h c'est vrai (.) parce qu'elles ont été appliquées de façon trop uniforme. (.) donc? (.) nous <rediscuterons> (.) des trente-cinq heures pour savoir si oui (.) ou non (.) et de quelle (.) de quelle façon (.) elles peuvent (.) être&
- 10 47 : 00
- &généralisées (.) et dans quelles branches. (.) .hh ce sera (.) ce seront les PArtenaires sociaux qui vont (.) en discuter. (.) je les ai déjà (.) tous reçus les partenaires sociaux. (.) je n'attends pas d'être élue pour
- 15 travailler. .h j'ai rencontré l'ensemble des organisations syndicales, (.) .h et des organisations (.) patronales, (.) .h et je leur ai dit que la réforme (.) profonde (.) du fonctionnement de la république (.) demain (.) sera une réforme de la démocratie sociale. (.) .h et je souhaite qu'il y ait davantage de
- 20 salariés qui adhèrent (.) aux syndicats. (.) pourquoi? (.) parce que dans un pays comme le nôtre. (.) où nous n'avons que huit pourcent de salariés qui adhèrent aux syndicats. (.) .h alors que dans les pays de du nord de l'europe (.) QUAtre-vingt pourcent des salariés (.) adhèrent à une organisation syndicale. (.) à ce=moment-là (.) .h il y a (.) <un dialogue social constructif> qui se crée=il y a des compromis sociaux.
- 25 SAR: madame royal (.) par exemple [(.) dans la fonction publique&
ROY: [je termine (.) et les PArtenaires (.) je termine&
SAR: &est-ce que [vous autoriserez l'octroi (.)&
ROY: &[je termine sur les trente-cinq heures&
SAR: &d'heures (.) supplémentai:res,
- 30 ROY: &je termine [sur les&
SAR: &[QUI sont aujourd'hui (.) interdites. (.) oui (.) ou non.
ROY: &<je termine (.) aujourd'hui (.) sur (.) je termine (.) sur les trente-cinq heu[res.>&
SAR: [mais] c'est sur les trente-cinq [heures]
- 35 ROY: &[et] donc (.) je dis (..) je dis (.) que&
- 48 : 00
- &(.) les PArtenaire sociaux (.) parce que le syndicalisme (.) aura été (.) renforcé. (.) par le chèque syndical. (..) .h par un crédit d'impôt. (.) .h et parce que désormais (..) ils auront une responsabilité (.) Eminente (..) il n'y aura plus (.) de loi (.) qui sera imposée, (.) dans le domaine social, (.) tant qu'il n'y aura pas eu de discussion entre les
- 40 partenaires sociaux. (.) et ensuite (.) la loi (.) .h viendra (.) consolider (..) ces discussions, (..) apporter (.) les financements (.) nécessaires, (.) ou généraliser (.) le droit du travail. (.) et donc? (.) et donc? (.) la réponse très précise sur les trente-cinq
- 45 heures, (.) .h c'est qu'il y aura (..) sur ce sujet (.) comme sur les autres (..) .h la négociation entre partenaires sociaux (.) branche par branche, (..) soit ils se mettent d'accord (.) et y aura les trente-cinq heures, (.) soit ils ne se mettent (.)

pas d'accord (.) et il n'y aura pas de généralisation des trente-cinq heures (.) dans les entreprises concernées. (.) .h mais moi ce que je vais vous dire. (...) c'est que je veux (.) relancer (.) la croissance. (..) pas seulement avec les deux heures (..) supplémentaires (.) que vous voulez (.) exonérer. (..)&

5

49 : 00

&avec le chômage (.) que cela (..) va provoquer. (...) puisque comme je l'ai dit tout à l'heure (.) l- (.) les patrons auront intérêt (.) à donner des heures supplémentaires que d'ailleurs le salarié ne peut pas choisir. (.) .hh (.) et puis il faudra du-de-du plan de= charge (.) pour pouvoir donner (..) des heures supplémentaires. (..) moi je préfère (.) qu'un employeur (.) recrute (.) un jeune (.) ou un salarié de plus de=cinquante ans (.) au chômage? (.) plutôt que de donner (.) des heures supplémentaires (.) exonérées= c'est à dire (.) un nouveau cadeau aux entreprises (.) sans contrepartie. (.)

10

15 votre mesure coûte (.) cinq milliards (.) d'euros. (.) >en revanche< (..) je pense que ce= qui est très important c'est de prendre un peu de recul (..) par rapport à l'enjeu économique. (..) et de se dire aujourd'hui (.) que la vraie bataille (..) c'est l'économie de la connaissance. (..) et ce que j'ai proposé c'est d'investir (.) MAssivement (.) dans l'innovation et dans la recherche (.) .h vous

20 le savez (.) les efforts dans la recherche [ont DRAstiquement diminué (.) je termine (..) à tel point (..) à tel point que le mouvement (.) sauvons]&

PPA: [euh >ségolène royal< (...) oui (.) parce que vous avez pas mal d'avance donc il faudrait que: (..) nicolas sarkozy réponde (.) d'abord sur ce sujet-là]

25

ROY: &à tel point que le mouvement sauvons la recherche (.) qui ne voulait appeler pour aucun: (.) .h candidat. (..) vient (.) d'appeler (.) de tirer la sonnette d'alarme, (.)&

30

50 : 00

&et vient de me soutenir, (..) parce qu'ils savent (.) A quel point (.) la façon dont vous avez: (.) diminué les investissements de la recherche, (.) ont détruit les emplois d'aujourd'hui (.) et les emplois de demain, [(.) et je remettrai (3.4)

35

PPA: [alors la recherche (.) on peut en reparler mais [il faudrait pouvoir répondre déjà (.) au sujet sur le

CHA: [est-ce que nicolas sarkozy (.) est ce que vous pouvez] (.) répon:dre? (.) [>est-ce que vous avez:>&

40

ROY: [mais c'est le cœur] de la croissance (.) et c'est pour ça que=je [voulais le=dire.

SAR: [vraiment] pardon madame royal mais&

CHA: &>monsieur sarko[zy< est ce qu'on peut rev=nir (.) finir sur le temps de travail (.) et ensuite enchaîner peut-être sur le=pouvoir d'achat&

45

SAR: &[je pense que les français (.) bien sûr (.) attendent (.) de nous (.) de la (.) précision.] (.) bon.

- CHA: &hein [(.) peut-être sur l:-le=pouvoir d'achat (.).) commen:t (.).) compléter avec les salaires.
 SAR: [alors (.).) euh:: vous (.).) avez une capacité à surfer] d'un sujet à l'autre (.).) avec
 quelques gé-généralités? (.).) qui fait que=
 ROY: =nous ne [faisons pas de=méthode&
 5 SAR: [ils ils ne vont=
 ROY: &=allez [allons au fond des sujets monsieur:
 SAR: [ils ne ils ne vont
 ROY: allons au fond des su[jets?
 SAR: [et] ben justement? (.).) [ess-&
 10 ROY: [CHACUN SA METHODE=
 SAR: &=essayons. (.).) voilà.
 ROY: et j'ai ma liberté de parole (.).) et vous l'avez.
 SAR: m: ((rire)) merci=
 ROY: =voilà (.).) alors soyez précis (.).) puisque vous demandez de la précision
 15 SAR: m:erci (.).) je=veux (.).) je=vais donc pas suivre votre exemple. (.).) alors (.).) s'agissant des
 trente-cinq heu:res? (.).) qu'est ce qu'on fait. (..) on garde les trente-cinq heures comme
 durée >hebdomadaire<. (.).) d'abord je suis pour (.).) une durée (.).) hebdomadaire (.).) du
 travail. (..) trente-cinq heures. (..) bon. (.).) .hh tout ce=qui est travaillé au-dessus (..) est
 payé (.).) trente-cinq (.).) trente-neuf (.).) plus vingt-cinq pourcent&
 20
 51 : 00

- &de=salaire, (..) au-delà de=trente-neuf (.).) plus cinquante poucent. (..) je dis d'ailleurs
 madame royal (..) dans le=privé comme dans le=public? (..) car y'a des tous petits
 25 salaires dans le=public? (..) et il n'est pas admissible qu'on ne=puisse pas donner des
 heures supplémentaires. (.).) et je souhaite qu'on puisse donner des heures supplémentaires,
 (.).) à des jardiniers, (.).) à des cantonniers, (.).) à des officiers d'état civil, (.).) à des
 policiers municipaux? (.).) dans nos collectivités territoriales aujourd'hui (.).) ce n'est pas
 possible. (.).) parce que au fond y'a une différence entre euh (.).) vous et moi (.).)
 30 madame royal. (..) à quoi ça sert les rtt. (..) quand on a pas de=quoi payer des
 vacances pour ses enfants? (1.0) à quoi ça sert les rtt. (..) quand à la fin du
 mois on a travaillé (..) tout le mois (..) et qui reste plus rien (..) il y a (.).) un
 problème (.).) de pouvoir d'achat. (.).) alors vous dites oh c'est FOrmidable j'ai
 visité une entreprise où ils travaillent trente-deux heures. (..) oui euh:: (.).) vous dites
 35 très (.).) FOrmidable (..) mais si c'est des p=tits salaires. (..) c'est pas si
 formidable que ça? (...).) <parce que je veux donner la liberté de=choisir aux
 salariés?> (..) s'ils ont un emprunt à rembourser, (.).) une maison à construire, (.).)
 un projet éducatif, (.).) ou un projet de vacances? (.).) laissez-les (.).) gagner (.).)
 d'avantage (.).) d'argent (.).) s'ils sont (.).) d'accord (.).) pour travailler (.).) plus. .hh
 40
 52 : 00

- DEUxième proposition pour le=pouvoir d'achat. (.).) parce que la question
 du pouvoir d'achat (.).) est centrale. (..) .h je propose (.).) de conditionner (.).) les
 45 allègements de=charges, (...) branche par branche (.).) à la politique salariale
 des branches. (..) .h FANtastique on donne <VINgt et un milliards d'euros> d'allègements
 de charges aux entreprises. (..) à aucun moment (.).) l'état ne discute avec les
 entreprises, (.).) BRANche par branche (.).) de la politique (.).) salariale. (..) les

entreprises (.) qui augmenteront les salaires (.) l'état prendra (.) davantage (.)
d'allègement (.) à sa charge. (..) [les branches&

ROY: [il est temps

SAR: &qui ne=voudront pas

5 ROY: il est tem:ps=

SAR: =qui ne=voudront p- (.) bah peut-être mais enf[in

ROY: [nous le demandons depuis cinq ans

SAR: et ben c- vous le=demandez mais c'est dans mon projet et pas dans le=vôtre.=

ROY: =mais si? (.) parfait[ement?

10 SAR: [troisièm-
(1.0)

SAR: [troisième élément?]&

ROY: [parfaitement?] bien sûr? (.) [<la modulation des aides en fonction de la masse salariale?>

SAR: &[je souhaite (..) je souhai-

15 ROY: [parfaitement]

SAR: [troisième élément?] (..) je souhaite que l'impôt sur les bénéfiques (...) payé par les
sociétés (..) soit moins important pour les sociétés (.) qui investissent en france, (..) et
qui créent de=l'emploi en france. (..) et plus important (.) pour celles (.) qui ne le=
font pas. (..) .h Dernier point?

20 ROY: ce que je [viens de dire

SAR: [JE propose] (.) que les entreprises (.) soient mises devant leurs responsabilités.&

53 : 00

25 &ÇA suffit mait=nant de=mettre dehors les gens de=cinquante ans. (...) on peut plus faire
(.) financer (.) par le contribuable, (..) les pré=traites (.) à guichet (.) ouvert. (.)

y'a c:inq (.) milliards (.) d'euros (.) >d'économie<.=.h on ne=peut pas dire aux français (.)

bon ben on va vivre plus longtemps. (.) vous d=vez cotiser plus longtemps

pour la retraite, (.) et dans le=même temps (..) conduire des entreprises (.) à

30 POUsser à la r=traite (.) des quinquagénaires (.) qui ont encore (.) beaucoup de=
choses (..) à donner (.) à leur pays (.) à leur entreprise (.) à leur emploi. (.) voilà

trè:s exactement (.) ce que je=vais essayer de=faire, (.) pour résoudre le

problème du pouvoir d'achat, (..) pour résoudre le problème de la

croissance, (..) avec un SErvice public de l'emploi, (.) R:Enové. (..) .h des droits

35 madame royal. (..) mais aussi (.) des devoirs. (.) parce que s:ans devoirs (.) il peut
pas y avoir de droits.

PPA: on va faire juste un: (.) une petite pause, (.) et je=vais vous poser à:

tous les deux la: la même question (.) puisqu'on est >à peu près< sur

les mêmes temps de=parole, (.) .h sur les s:écurités que pou:vez-vous apporter

40 en matière de: santé:, (.) en matière de logement, (.) en matière de retraite.

(1.7)

PPA: euh: vous pouvez commencer madame:

ROY: d'abord sur la question des droi:ts et des devoirs,&

45 54 : 00

&(.) euh je: voyais un point sur lequel nous sommes d'accord (..) et dans le programme
d'ailleurs que je propose, (.) il n'y a (.) aucun: (.) droit nouveau sans une contrepartie.

(..) c'est à dire on est dans le donnant donnant, (..) dans le gagnant (.) gagnant. (.)
 .h et sur cette question-là je pense que: (.) la première des sécurités (.)
 c'est la sécurité du salaire. (.) .h et c'est la sécurité (.) du pouvoir d'achat. (.)
 et moi je propose de revaloriser (.) le smic (.) et les bas salaires. (.) .h c'est à
 5 dire que:: (.) dès l'élection (.) se réuni:sse (.) la conférence nationale (.) sur la
 croissance et les salaires avec les partenaires sociaux. (.) .h pour décider
 de l'augmentation des bas salaires. (.) parce que nous sommes un des pays
 d'europe (.) où les BAS salaires sont les plus bas (.) d'europe. (.) ET je
 10 pense (.) .h que la croissance économique (.) dépend (.) de la redistribution (.) du
 pouvoir d'achat, (.) s:ur les bas salaires, (.) et ce sera (.) l'une (.) de mes
 pri:orités. (.) .hh sur l'autre question (.) parce que je voudrai::s (.) quand même
 revenir encore un instant sur la relance économique. (.) je
 crois que=c'est [le=problème

PPA: [PAS] trop longtemps

15 ROY: [PAS trop longtemps (.) mais juste une chose (.) juste une chose très importante

PPA: [parce que sinon on pourra pas aborder ni la santé: (.) ni
 les logements] ni les retraites ni les handicap[é:s

ROY: [c'est que je crois (.) <beaucoup> (.) dans la
 dynamique des territoires, (.) .h&

20

55 : 00

&et dans la capacité des français (.) à <créer> des entreprises. (.) <JE VEUX que le peuple
 français devienne un peuple d'entrepreneurs.> (.) .hh et pour cela (.) dans les pôles de
 25 compétitivité qui sont maintenant (.) dans toutes les RÉG:IONS,=

SAR: =[et qui ont été créés par qui.

ROY: [et sur lesquels] (.) et sur lesquels nous avons attendu. (.) et j'en sais quelque chose en
 tant que présidente de région pendant trois ANS (.) l'aide de l'ÉTAT (.) qui n'est pas venue.

(.) .h et bien moi je m'(aspirai) (.) avec <l'ens:emble des vingt-s:ix régions de france>

30 (.) .h et quand n-nous allons (.) <déployer> cette force (.) cette énergie des territoires
 (.) parce qu'enfin (.) la chef de l'état que je serai (.) avec l'ensemble des présidents de=
 régions (.) enfin (.) .h vont tirer dans la MÊME direction, (.) ce qui n'est PAS le cas (.)

aujourd'hui. (.) songez que j'ai attendu DEUX ans (..) avant d'avoir l'accord (..) du
 35 gouvernement auquel vous appartenez. (.) pour pouvoir (.) ouvrir (.) une usine (.) de

biocarburants (.) à la rochelle. (.) DEUX ans (..) d'attente (.) d'une autorisation
 administrative. (.) moi je veux <débureaucratiser> l'ÉTAT. (.) .h et faire en sorte que ce
 soient (.) les régions qui sont en première ligne avec les universités,&

56 : 00

40

&(.) .h et les c:entres de recherche (.) et je transfér=rai (.) les ressources. (..) parce
 que c'est là (.) que les chefs d'entreprise (.) peuvent se mettre ensemble, (..) dans les
 pôles de p-compétitivité, (.) dans les r:éseaux d'entreprise, (.) dans CHAque université (.)
 auxquelles (.) je vais donner (.) de l'autonomie. (.) il y aura des pépinières (.)

45 d'entreprises. (.) .h et CHAque JEUNE (.) diplômé (.) qui VA sortir de l'université (.) .h
 aura accès à un prêt (.) gratuit. (..) aura accès à ce service donné: (.) PAR l'entreprise
 (.) et PAR l'université, (.) pour <créer> (.) son activité (.) son emploi (.) sa petite
 entreprise. (.) .h et je pense que c'est comme c=la aussi que nous R:Emettrons (..) en

mouvement (..) les talents (..) de nos territoires. (..) il y a du potentiel considérable,
 (..) il y a aujourd'hui des gens désespérés (..) nos chercheurs s'en vont à l'étranger (..) ils fuient aux états-unis où ils sont payés (..) <trois à quatre fois plus cher qu'en france,>
 (..) .h nous sommes en train de perdre (..) notre matière grise. (..) et bien moi je serai la
 5 présidente de la république (..) .h qui fera en S:Orte (..) que la matière grise de la france
 (..) reste en france. (..)&

57 : 00

10 &qui fera en S:Orte (..) que les jeunes diplômés (..) aient envie de créer leur entreprise. (..) qui fera en S:Orte (..) que les pôles de compétitivité (..) c'est-à-dire (..) les entreprises (..) d'aujourd'hui (..) de demain (..) les industries de la connaissance (..) qui sont aujourd'hui MÊME menacées par les délocalisations. (..) car quand voyez une entreprise comme alcatel (..) qui délocalise, (..) ALORS (..) je dis que la situation est très dangereuse. (..) 15 car avant c'étaient les entreprises à bas salaires. (...) qui étaient délocalisées. (..) aujourd'hui, (...) sont touchées, (..) les entreprises de haute technologie. (...) et donc (..) le moment (..) est urGENT. (...) il faut faire autrement. (...) il faut voir l'économi:e (...) autrement. (...) et il faut la voir (..) EN dynamique avec les territoires. (..) .h en rassemblant (..) en réunissant (..) LA recherche (..) LA formation (..) et l'entreprise. (...) 20 et je pense c'est comme cela que nous déploierons les énergies.=

CHA: =alors [nicolas sar- oui

ROY: [parce que: (..) pour apporter une réponse (..) j'aurais juste un mot (..) aux sécurités=

PPA: =oui [(..) parce que ((rires)) (..) sinon on ne=va pas avoir de
25 réponse

CHA: [vous reviendrez aux sécurités après peut-être (XXX) [ON PEUT terminer sur la création d'entreprise

ROY: [on a on a deux heures donc euh:

[(..) ne nous impatientons pas

30 SAR: [non mais vous avez une capacité [à ne=pas répondre aux questions (..) qui=est tout à fait (XXX)

PPA: [on est juste à une heure de: [(..) une heure de débat.

ROY: [si? parce que je connais bien

[les sujets: (..) dont je parle&

CHA: [bientôt à une heure de débat oui.

35

58 : 00

ROY: &<et que: (..) je sais que ce que je dis> (..) je le réaliserai. (...) parce que je le=vois déjà: (..) fonctionner: (..) sur les territoires. (..) et que je suis allée dans les autres pays
 40 voir ce qui marche. (..) .h moi je serai la présidente (..) de ce qui marche. (...) [sans œillères. (..)&

SAR: [euh (..) bon (et ben)

ROY: &en regardant (..) tout ce qui peut fonctionner. (...) .h et c'est comme c=la je crois que je r:edébloquerai la machine économique.

45 PPA: [nicolas sarkozy.]

CHA: [nicolas sarkozy:]=

SAR: =évidemment si [vous ê- (..) si vous êtes (..) si vous êtes la présidente de ce qui&

CHA: [peut-être sur les entreprises (..) et puis répondre à la question que=patrick

avait posée.

- SAR: &marche (...) eh ben (.) moi je=voudrais être le président: (..) qui fasse que ce=qui marche pas marche. (..) bon. (.) parce que si c'est pour être la présidente de ce=qui va et qu'y=a pas de problème (.) c'est pas la peine (.) les gens votent pas pour nous, (..) pour qu'on
- 5 aille compliquer ce=qui vA. (..) mais au contraire pour qu'on répare ce=qui va pas. (..) alors. (..) d'abord sur les pôles de compétitivité (.) comme (vous) êtes une personne honnête, (.) reconnaissez (.) que les pôles de compétitivité (..) bon. (.) qui les a créés.=
- ROY: =les entreprises
- SAR: ah bon.=
- 10 ROY: =ça n'est pas vous
- SAR: =non le pôle [de
- ROY: [CE SONT LES ENTReprises (...) alors ne vous attribuez pas
- SAR: ma-ma
- ROY: CE SONT LES RESEAUX [de chefs&
- 15 SAR: [ma-ma
- ROY: &d'entreprise=
- SAR: =madame (.) [est-ce-
- ROY: [et qui] ont attendu hélas [bien: longtemps&
- SAR: [madame
- 20 ROY: &et qui aujourd'hui n'ont toujours pas les avan[tages f:iscau:x?&
- SAR: [si vous
- ROY: que vous aviez promis (.) et MOI je [leur donnerai.
- SAR: [m-m-madame&
- 25 59 : 00
- &(.) la nouvelle politique (..) une politique moderne (.) c'est l'honnêteté.
- ROY: [oui (.) en effet.
- SAR: [les pôles de compétitivité (.) ont été créés (.) en deux-mille-quatre. (..) à la suite du
- 30 rapport (.) parlementaire (.) remarquable (..) de christian (.) blanc. (.) .h et c'est à partir de ce=moment-là (.) que l'état (.) j'étais ministre des finances, (.) les a créés, (..) pourquoi ça pouvait pas être les régions. (..) parce que les pôles de compétitivité sont des exonérations (.) fiscales (..) et sociales. (.) [qui ne=peuvent pas être DEcidées&
- ROY: [qui ne sont tou-
- 35 SAR: &[par les régions?&
- ROY: [qui ne sont tou:jours pas a:-
- SAR: &mais PAR l'état. (.) [>madame< (.) bon.
- ROY: [qui ne sont tou]jours pas [arrivées
- SAR: [peu importe
- 40 ROY: mais si c'est très [important
- SAR: [peu importe] (.) attendez?=
ROY: =>non non non< pas peu importe?=
SAR: =MAIS PEU IMPORTE [LA POLEMIQUE pour nous? (..) c'est (.) c'est&
- ROY: [pas peu importe? (..) pas peu importe?]
- 45 SAR: &il suffit (.) il suffit d'être honnête?
- ROY: oui?
- SAR: .h y'a des choses bien que=vous avez faites, (..) y'a des choses bien qu'on fait, (..) ça ne= sert à rien de le contester. (.) alors (.) s:ur (.) [la question (..) de

- ROY: [>non non< permettez](.) EST-ce que les
exonérations fiscales sont arrivées:
- SAR: mais bien sûr madame.=
- ROY: =non. (.) elles ne sont PAS [arrivées]
- 5 SAR: [y'a soixan-]
- ROY: JE le sais (.) je le sais je [suis&
- SAR: [non]
- ROY: &présidente de [région
- SAR: [madame] (.) excusez-moi (.) ce n'est pas exact. (..) y'a soixante-huit pôles
- 10 de compétitivité.
- ROY: AUcune [exonération fiscale]
- SAR: [QUE J'AI LABELLISES (..) moi-même=
- ROY: =mais [oui labellisés oui?
- SAR: [ce n- (..) ce n'est PAS ex=
- 15 ROY: =faire une conférence de presse oui?
- SAR: non (.) madame (.) ce n'est PAS exact. (..) ÇA fonctionne, (..) ÇA marche, (..) et c'est
d'ailleurs parce que ça marche que vous en parlez. .h (.)&
- 60 : 00
- 20 &car si ça marchait pas vous n'en auriez pas parlé.=
- ROY: =si? (.) [j'en parle pour le faire marcher.]
- SAR: [alors. (.) monsieur POIVRE d'arvor (.) nous a posé des questions?
- PPA: SANTE (.) logement (.) [retraite]&
- 25 SAR: [retraite (.) alors]
- PPA: &ce sont des sujets extrêmement précis [pour les téléspectateurs.
- SAR: [LA question des retraites (.) est une question (.)
essentielle (...) bon. c'est la r=traite par répartition, (..) il faut la garantir. (..) .hh
les lois fillon, (1.0) ont permis (1.1) de rééquilibrer l'égalité, (..) entre
- 30 les salariés du privé et les salariés du public (.) qui maintenant (.) cotisent (.) quarante
ans. (.) .hh grâce aux lois fillon, (...) jusqu'en deux-mille-vingt, (..) on n'a PAS de=
souci (.) majeur (.) à avoir (.) au fin- (.) quant au financement (..) de nos (.) retraites.
(.) .h (.) JE (.) GARantirai (.) l'application (.) des lois (.) fillon. (...) madame royal,
(..) a dit qu'elle les démantèleRAIT, (1.0) on verra comment (..) elle finance. (..) DEUXième
- 35 élément. (..) .hh il y a (.) un ens:emble de régimes de retraite (.) qui n'ont pas été
réformés? (.) c'est ce=qu'on appelle les régimes spéciaux. (...) moi (.) euh je: (.) respecte
les gens qui (..) ADHErent aux régimes spéciaux euh: (.) edf, (.) sncf, (.) ratp. (.) .h mais
(.) dans un pays où il est (.) in- (.) <excri:t>&
- 40 61 : 00
- &(.) égalité sur le frontispice de nos établissements publics. (..) il est quand même curieux
d'expliquer? (...) que certains français doivent cotiser trente-sept années et demi (.) pour
avoir leur r=traite? (.) alors que les autres (..) cotisent (.) quarante ans. (.) JE (.)
- 45 REformerai (..) les régimes (.) spéciaux. (..) PAr souci (.) d'égalité. (.) .hh DEUXième
élémen:t? (.) y'a trois millions de=petites retraites. (..) c'est-à-dire TROIS millions (.)
de personnes (.) qui sont (.) en dess:ous (..) du minimum (.) vieillesse. (..) j'augmenterai
(.) de (.) vingt-cinq poucent (.) les petites (.) retraites? (.) et je=le f=rai financer?

(..) parce qu'on aura récupéré (.) sur la réforme (.) des régimes (.) spéciaux. (.) .h
 TROISIÈMEMENT? je veux mettre (..) sur la table (.) la question des pensions de reversion,
 (..) la situation (.) faite aux veuves, (..) est CATastrophique, (..) c'est cinquante-quatre
 5 pourcent aujourd'hui. (..) quand un mari décède, (..) la veuve a cinquante-quatre pourcent
 de=la pension, (..) je porterai (.) à soixante pourcent (..) comme un (.) premier (.)
 élément. (..) la QUESTion (.) des retraites (.) est (.) C:ENtrale. (..) DEUXième élément? le
 logement? (.) la question que=vous m'avez posée. (.) .hhh mon ambition ça s=rait de faire (.)
 de la france (...)&

10 62 : 00

&un pays de propriétaires. (..) y'a un français sur deux (.) qui sont propriétaires de leur
 logement, (1.0) y'a QUATre-vingt pourcent d'espagnols >qui sont propriétaires de leur
 logement<. (..) y'a soixante-seize pourcent des ANglais qui sont propriétaires de leur
 15 logement, (...) y'a DOUze millions (.) de=familles françaises (.) qui aimeraient être
 propriétaires (.) et qui ne=l'est pas. (..) .hh DÈS l'été deux-mille-sept, (.) je créerai un
 (.) CRÉdit d'impôts, (..) qui permettra (.) pour ceux qui paient l'impôt sur le revenu (.) de
 DÉduire les INTérêts de l'emprunt (.) pour acheter (.) leur appartement. (..) de leur revenu.
 (.) .h et pour CEUX qui ne le paient pas (.) un crédit d'impôt (.) c'est à dire l'état (.)
 20 qui leur (.) rembourserait. (.) .h il FAUT (.) qu'on favorise (.) la propriété (.) pour les
 français. (.) .h DEUXième élément? (.) pour ceux qui n'ont pas (.) de relation, (..) je
 créerai un système de CAUtionnement public. (..) pour leur permettre (.) d'EMprunter. (..) TROISIÈME élément (.) je veux revenir sur cette injustice (.) invraisemblable (..) .h qui fait
 que=quand vous empruntez, (..) on vous d=mande une visite médicale. (1.0) et alors là y'a
 25 intérêt à pas être malade? (...) parce que si vous êtes malade (.) on veut bien vous prêter
 mais ça vous coûte plus cher. (.) c'est SCANDaleux (..) c'est pas parce qu'on est malade
 qu'on n'a pas le=droit (.) de se loger.&

63 : 00

30

&dernier point sur la s:anté? (..) .hh je pense que sur la santé faut créer un CINquième
 (reich) (.) le (reich) de la <DEpendance>, (1.2) parce qu'une société qui s'occupe pas des
 personnes âgées c'est une société qui se (..) RENie. (...) qui perd son HUmanité. (..) .hh je
 veux engager un plan (.) contre alzheimer (.) <HUIT-cent (.) QUATre-vingt-dix-mille français
 35 touchés par alzheimer aujourd'hui>, (..) j'ai vu dans une maison à: (..) en bretagne (.) un
 cas euh: (..) monsieur de=soixante-trois ans, (.) agriculteur toute sa vie, (.) en UN AN (..) il est devenu: (...) totalement autre. (1.1) ne reconnaissant plus les siens, (..) ça va
 concerner dans dix ans (.) UN million >deux-cent-mille français<, (.) il FAUT engager un (.)
 PLAN (..) contre l'alzheimer, (.) pour TROUver l'origine de cette maladie (.) >comme on a fait<
 40 un plan cancer, (.) .h et je veux enfin poser (.) la question (.) du remboursement des
 prothèses dentaires, (..) c'est pas un luxe. (...) et du REMboursement des lunettes, (..) c'est pas un luxe. (.) voilà pour répondre (.) précisément (..) aux trois (.) euh
 préoccupations, (.) qui=étaient les vôtres (.) [monsieur poivre d'arvor].

CHA: [ségolène royal] (..) sur le même thème (.)

45 sur les (.) s:écu[rités]&

ROY: [oui]

CHA: &sur ces trois thèmes.

ROY: [vous ne: nous avez pas dit comment&

PPA: [et d'une manière peut-être en:core un peu plus

64 : 00

- 5 ROY: &vous: (.) vous financiez euh: (.) tout c=la, (.) puisque parallèlement vous avez annoncé une baisse euh (..) de quatre points? je crois (.) des prélèvements obligatoires, (..) ça veut dire soixante douze (.) milliards (.) d'euro:s (..) [en moins
SAR:
[soixante-huit
- 10 ROY: de re[cette
SAR: [soixante-huit
ROY: soixante douze (..) .h certains économistes l'on:t évalué à soixante douze=ou soixante huit (.) enfin c'est déjà con[sidérable, (.) donc soixante huit&
SAR: [oui (..) je=vais m'en expliquer?
- 15 ROY: &millia:rds (.) .h d'euros en moins? (.) .h et (.) l'ensemble des dépenses (.) que vous venez: (.) euh là euh (.) d'énumérer. (.) mais (.) [c'est à vous (.) c'est à
SAR: [voulez-vous que je=vous réponde tout de= suite?
ROY: >non non?< (.) je s- je pose simplement la ques[tion,&
20 SAR: [mais&
ROY: &[parce qu'on ne=peut pas à la fois&
SAR: &[peut-être vous posez] la question [pour entendre la réponse?
ROY: [&on ne peut pas] (.) à la fois se plaindre de la dette
SAR: (oui) bien sûr?=
25 ROY: =et (.) additionner=
SAR: =mais je vais expliquer [madame?
ROY: [et] (.) additionner >les dépenses.< (.) je dis c=la parce=que=
SAR: =voulez-vous que=je=le fasse [maintenant?
ROY: [>non non?<] je (.) je dis c=la parce que [quand vous dites
30 SAR: [non mais est-ce=que
voulez-vous que=je le=fasse [maint=nant
ROY: [NON] (.) je=vais [vous&
SAR: [ah bon.
ROY: &je vais venir plus précisément, (.) vous m'avez d=mandé d'être précise. (.) .h lorsque vous
35 dites par exemple (.) que vous allez: (.) .h financer l'augmentation des petites retraites, (...) par la réforme des régimes (.) <spéciaux,> (...) vous savez très bien que=la réforme des régimes spéciaux va prendre un certain temps (.) .h et donc il y a là comme un tour de passe-passe, (..) vous ne nous dites pas combien de temps cela va prendre. (.) il va y avoir des discussions, (.) il va y avoir des remises à plat,
40
65 : 00
(.) .h MOI je veux revaloriser (.) tout de=suite (.) dès mon élection (.) les petites retraites.
45 SAR: vous=
ROY: =[parce que je pense
SAR: [vous payez comment?
ROY: parce que je pense (.) je=vais vous le=dire (..) je je vais vous le=dire (1.2) je mets des

- fonds supplémentaires au fonds de réserve des retraites,
 SAR: très bien
 ROY: par [une taxe su-
 SAR: [vous les prenez] où ces fonds.
 5 ROY: JE LE FAIS par une taxe sur les revenus boursiers. (..) parce que je pense (..) en effet (..) [qu'il FAUT de la justice
 SAR: [de combien?
 ROY: les les partenaires sociaux (..) en discuteront?
 SAR: ah bon (..) [d'accord
 10 ROY: [mais (..) au moins le principe (..) est là, (..) .h et [nous allons
 SAR: [et vous mettez combien
 sur
 le fond?
 ROY: je je: (..) je vous DONNE déjà les principes
 15 SAR: ah bon (..) parce que vous savez que=sur le fond y'a trente deux millia:rds,
 ROY: je vous donne [déjà les principes
 SAR: [que L'ETAT] y met [six milliard par an,&
 ROY: [laissez-moi (..) laissez moi finir
 SAR: &alors c'est que=vôtre taxe elle [va (XXX)&
 20 ROY: [moi au moins j'ai une recette
 SAR: &elle va elle va=
 ROY: =VOUS [(..) VOUS
 SAR: [atten- (..) >NON NON NON?< mais attendez (..) ça c'est très interessant? (..) CETTE taxe
 que vous nous annoncez. (..) .hh euh: (..) lorsque lionel jospin a créé ce FOND (..) il a
 25 prévu cent-vingt milliards d'euros. (..) y'en a trente-six. (..) CHAque année l'état en met
 six. (..) votre taxe (1.4) à peu près (..) c'est combien.
 ROY: mais (..) ma TAXe (..) elle sera (..) AU niveau de ce qui sera nécessaire pour faire de la justice
 sociale (..) .hh&
 30 66 : 00
 &car [UNE partie (..) UNE partie&
 SAR: [ah ben c'est une PREcision bouleversante.
 ROY: &une partie oui?
 35 SAR: vous pouvez pas nous dire un chiffre?
 ROY: non? (..) >je ne=peux pas vous dire de chiffre?< (..) pourquoi? (..) pourquoi >je ne=veux
 pas pas pas vous dire de chiffre.< (..) parce que=
 SAR: =c'est votre [droit?
 ROY: [la relance (..) oui c'est mon droit? (..) parce que la relance de la croissance
 40 économique (..) va aussi permettre des cotisations supplémentaires. (..) .h moi je crois (..
 que [la croissance éc- (..) je crois que la c- (..) >attendez<
 SAR: [ça veut (..) donc (..) vous créez une taxe?&
 ROY: [laissez moi
 SAR: &[sans dire aux franÇAIS (..) le montant de=cette taxe? (..) et l'espérance de recette?
 45 ROY: oui (..) parce que je dis (..) aux français
 SAR: bah avec ça on est [tranquilles&
 ROY: [parce=que
 SAR: &pour l'équilibre de nos régimes de r=traites.

ROY: parfaitement

SAR: ah oui=

ROY: =on est (.) tranquilles (.) pour l'équilibre de nos régimes de retraites (.) parce=que MOI (.)
 au moins (..) j'ai une recette. (.) mais ce que je veux (.) DIRE (.) globalement sur cette
 5 question des retraites. (..) .hh c'est que c'est une question (..) Essentielle (.) pourquoi
 (.) parce que c'est la solidarité (.) entre générations. (.) .hh et ce que l'on voit
 aujourd'hui, (..) c'est: (.) le fait (..) que (.) les petites retraites (.) font
 BAsculer (..) .h des mi:llions de personnes dans la pauvreté. (.) pourquoi (.) parce=que le
 10 pouvoir d'achat des petites retraites (..) a baissé, (..) et je me suis engagée à réformer
 l'indice des prix, (..) car l'indice des prix ne <CALcule> pas (.) exactement ce que
 consomment les personnes âgées, (..) &

67 : 00

15 &.h et donc je veux (.) que (.) l'indexation des retraites SUIve vraiment la consommation des
 personnes âgées, (.) .h je vois de plus en plus de personnes (..) dans mes permanences (.) qui
 ne font plus qu'UN repas par jour, (.) .h il y a des femmes qui partent à la retraite (.) avec
 un niveau de retraite (.) à PEIne supérieur (..) .h au minimum vieillesse, (.) parce qu'elles
 se sont interrompues (.) pour élever leurs enfants, (.) et que la réforme de la loi fillon (.)
 20 .hh a créé une injustice (.) INsupportable (.) .h au dépend des femmes, (.) parce qu'en
 allon:geant la durée de cotisation (.) elle a frAppé (.) les femmes (.) qui se sont arretées
 pour élever leurs enfants. (..) je pense aussi aux femmes qui ont élevé leurs enfants. (..)
 tout simplement. (.) et donc aux pensions de réversion. (.) .h ou même (.) à la façon dont
 nous [pouvons (..) OU MÊME à la façon&

25 SAR: [est-ce que vous gardez les lois fillon?

ROY: &ou même (.) à la (.) non je remet à plat les lois fillon.=

SAR: =ah bon.=

ROY: =ne serait-ce <que pour cette question de l'injustice [faite aux femmes.>

SAR:

[donc donc SI

30 je=comprends bien madame.

ROY: ne ser- (.) [>attendez< (.) laissez-moi laissez-moi terminer.

SAR: [vous nous expliquez (..) que vous augmentez les r=traites? (...) MAIS (..) ce=qui=
 avait été FAIT comme financement (.) grâce aux lois fillon (..) vous le=remettez à [plat,&

ROY: [mais je re-

35 SAR: &donc vous les DETRUISEZ.

ROY: non? (..) c'est pas [ce=que j'ai

SAR: [donc (il faut)

ROY: c'est [pas ce=que j'ai

SAR: [alors] (.) quand monsieur HOLLAN[DE&

40 ROY: [EST-CE QUE VOUS PERMETTEZ

(.) que [vous

SAR: &[quand monsieur

hollande annonce une csg pour payer les r=traites (..) &

45 68 : 00

&vous confirmez? (.) ou vous infirmez.

ROY: est-ce que je peux (1.0) me permettre (..) de finir (.) le déroulement (.) de ma pensée. (.)

- oui? (.) j:e remets à plat (.) les lois fillon. (..) ça ne veut pas dire que nous détruisons tout? (.) nous remettons à plat (..) et nous discutons avec les partenaires sociaux. (.)
 POUrquoi (.) PARce que les lois fillon (.) ont créé des injustices. (.) .hh et en particulier des injustices (.) FAITes aux femmes. (..) et moi (.) je pense (.) [que (xxx)]
- 5 SAR: [MAIS EST-CE] QU'ON GARDE
 les quarantes an[nées de cotisation.
- ROY: [attendez (.) a (.)] CEsssez de m'interrompre (..) [parce que je connais bien
 la technique
- SAR: [excusez moi (.) non
- 10 (XXX)
- ROY: .hh DEUxièmement (.) nous prendrons (.) en compte (.) la PENibilité des tâches. (..) je
 souhaite qu'il y'ait des retraites à la carte. (..) que ceux qui veulent travailler plus
 longtemps puissent le faire. (..) mais que ceux qui son:t (.) fatigués (..) parce qu'ils ont
 eu des métiers (.) extrêmement difficiles (.) puissent (.) s'arrêter (.) plus tôt. (..) .h
- 15 entre UN ouvrier et un cadre supérieur (.) il y A une espérance de VIE (..) de SEpt années
 d'écArt (...) une Es-pérance de vie (.) >vous entendez< de s:ept années d'écart dans la
 france d'aujourd'hui. (.) est-ce que c=IA vous trouvez que c'est juste? (..) .h et en plus
 cette qualité de vie (.) elle n'est PAS la même (..) .h selon que l'on a suBI les accidents du
 travail,&
- 20 69 : 00
- &(.) .h la pénibilité des tâches, (.) il y a aujourd'hui en france deux mille accidents du
 travail par j:our. (.) .hh là aussi il y a des réserves de croissance. (.) si on lutte contre
 25 les accidents du travail et contre les maladies professionnelles. (.) .hh donc c'est une
 gl:obalité de l'approche de la question des retraites. (.) c'est à la fois la qualité (.) de
 la retraite, (.) le niveau (.) du revenu (.) >auquel est pris sa retraite,< (.) les droits des
 femmes, (..) la question aussi des femmes qui n'ont j:amai travaillé (.) et je pense à elles
 (..) .h dans la france d'aujourd'hui (.) parce que je crois que choisir d'avoir élevé ces
 30 enfants (.) c'est aussi le plus BEAU des métiers quand on a choisi c=la, (..) .h or si l'on
 finit sa vie dans la pauvreté (.) ou au minimum vieillesse (.) ça n'est pas juste (.) .h et
 donc moi je veux là aussi rediscuter avec les partenaires sociaux, (..) .h de quelle façon
 nous pouvons prendre en compte (.) CE travail maternel (..) qui a été fait (.) et qui
 aujourd'hui n'est pas reconnu. (..) voilà ce que je compte remettre (.) s:ur la table. (.) et
 35 en effet (..) J'Espère (...) que (.) par la relance de la croissance (.) nous aurons (.) des
 reCETTES? (.) au niveau des cotisations? (.) et SI ça ne suffit pas (.) nous ferons (.) une taxe
 (.) sur les revenus boursiers. (.) .h&
- 70 : 00
- 40 &voilà comment (.) je vois la réforme (.) des retraites? (.) [qui est en effet&
- CHA: [nicolas sarkozy.
- ROY: &(.) un des s::ujets (.) de société [les plus impor[tants?&
- CHA: [nicolas sarkozy qui est-
- 45 ROY: parce que pour la (.) [PREmière fois?&
- CHA: [très en retard?
- ROY: &pour la première fois (.) on voit (.) en france (.) des Jeunes (.) qui sont inquiets de leur
 retraite. (.) alors qu'il y A en effet quelques années (.) .h ça n'était pas (.) une idée qui

- leur effleurait l'es[prit. (.) et donc en effet c'est une-
- PPA: [alors il y'a quatre minutes de différence (..) entre vous? (..) au
détriment de nicolas sarkozy (.) donc (.) vous [pouvez répondre,
- SAR: [(oui/voyez) ça c'est] (.)
- 5 c'est un point
extrêmement im[port-&
- CHA: [et aussi] sur la FIscalité (.) s- [puisque vous n'avez pas répondu tout à
l'heure si vous le=souhaitez.
- SAR: [non mais (.) c'est un point (.) c'est un
10 point extrêmement important.
- CHA: et sur le lo[gement aussi
- SAR: [qui devrait me semble-t-il? (..) faire consensus entre la gauche et la
droite. (...) comment (.) finance-t-on (.) nos retraites. (...) ça devrait PAS être un sujet
de=bagarre politique madame royal.
- 15 ROY: mais je=[n'en fais pas une bagarre politique?
- SAR: [ça devrait être un SUjet me semble-t-il (.) d'état, (..) où (.) l'enSEMble de la
classe politique républicaine (..) devrait s'additionner pour trouver des solutions. (..) bon.=
- ROY: =alors comment [vous voulez le financer alors&
- SAR: [c'est SIMple (..) eh ben
- 20 ROY: &[quelle est votre idée?=&
- SAR: [c'est c'est] (..) bon. (...) .h les lois fillon ça consistait à passer (.) à quarante années
dans un premier temps, (..) quarante et un dans un deuxième temps, (..) de cotisation. (..) voilà. .h (.) l'iDEE (.) de françois fillon (.) qui=est une idée juste?&
- 25 71 : 00
- &(.) c'est puisqu'on va vivre plus longTEMPS? (.) il faut cotiser plus longTEMPS? (..) pour
payer (.) les r=traites. (.) ça me=semble (.) assez SIMple.
- ROY: non (...) ça dépend de la pénibilité du travail? (.) [je suis DEsolée?&
- 30 SAR: [non ma- (.) la PENibilité=
- ROY: =quand y'a un écart d'espérance [de vie&
- SAR: [ma- madame
- ROY: &tel que ce- je viens de vous le (dire). (.) non c'est TRES injuste?
- SAR: non bah (.) ça veut [DONC DIre&
- 35 ROY: [on ne va pas] Uniformiser=
- SAR: =ça [veut donc dire alors >par exemple<
- ROY: [les durées de coti]sation (.) et moi (.) je (.) [prendrai (.) en compte]
- SAR: [non mais (at)tendez
- ROY: &la PENibilité du travail=
- 40 SAR: =D'Accord
- ROY: =pour DEcider
- SAR: la pénibili=
- ROY: =de la durée de [cotisation.
- SAR: [LA pénibilité du travail est déjà pris en compte (.) comme vous le savez
- 45 (.)
dans les lois fillon, (..) mais (.) vous savez parfaitement (.) que=la pénibilité du travail
(.) ne résout pas (.) TOUS les problèmes, (..) nous vivons plus longtemps, (.) il va falloir
cotiser (.) plus longtemps. (..) OUI (.) ou non (..) SOMmes-nous (.) CAPables (.) gauche et

- droite (.) de nous mettre D'Accord sur cette idée SIMple (..) que TOUS les pays développés (.) au MONde (..) augmentent (.) la durée (.) de cotisation (.) pour prendre sa r=traite, (..) il faut le=faire (.) en france. (..) .h quand vous dites je=vais r=mettre à plat la loi fillon, (..) c'est-à-dire que vous REvenez (..) sur ce=qui a été le travail du gouvernement balladur (.) et du gouvernement raffarin, (..) pour (.) obtenir (.) le financement (.) perrin (..)&
- 5
- 72 : 00
- &de nos régimes (.) de retraites? (.) je vous le dis (..) c'est (.) Irresponsable. (...)
- 10 .h DEUxième élément
- ROY: mais le financement n'est pas résolu? (.) vous le savez très bien? (.) [pourquoi dites-vous c=la.
- SAR: [le financement est
- résolu jusqu'en (.) DEUX-mille-vingt madame.
- 15 ROY: écoutez
- SAR: il est [REsolu,
- ROY: [le financement n'est pas résolu=
- SAR: =>il est<=
- ROY: =vous le savez très [bien,
- 20 SAR: [>madame?< (.) mais non? (..) >madame.< .h (..) écoutez (.) ça c'est quelque chose qui n'est contesté par personne? (..) .h les lois fillon
- ROY: toutes [les branches&
- SAR: [ont prévu
- ROY: &TOUTES LES BRANCHES de la sécuri[té&
- 25 SAR: [non?
- ROY: &sociale sont en déficit
- SAR: non mais maDAME
- ROY: TOUtes les branches=
- SAR: =madame
- 30 ROY: et TOUS les comptes sociaux [sont en déficit&
- SAR: [mais s:: (.) non mais att-
- ROY: enfin bon
- SAR: si vous (.) >[si vous me=permettez mad- (.) non
- ROY: [ne (..) ne chipotons pas sur les chiffres parce que je crois que les français (.) ATTENDENT (..) un débat d'un autre niveau.
- 35 SAR: mais c'est un débat d'un très beau niveau [que de=savoir&
- ROY: [oui oui oui&
- SAR: &comment on >va financer les r=traites.< (..) madame .h (..) euh vous euh pa-pardon de=vous le= dire vous faites une erreur, (..) le FINancement (.) des retraites (..) est équilibré (.) jusqu'à l'horizon (.) deux-mille-vingt. (1.2) premier point, (.) vous voulez tout r=mettre à plat. (..) c'est-à-dire TOUT le=travail qui=a été fait vous voulez le=démolir. (..) [DEUxième point? (..) il reste (.) les régimes (.) spéciaux.&
- 40 ROY: [pas
- démolir. (.) mais remettre à plat ça n'est pas dire démolir? (.) vous êtes très brutal?
- 45 SAR: ah oui (.) (bah)
- ROY: [moi (.) remettre à plat ça n'est PAS dire démolir
- SAR: [les règimes spéciaux. (...)] vous] ne=voulez pas réformer les régimes [spéciaux?
- ROY: [si? (..) nous

- reformerons les régimes [spéciaux. (..) Y COMPRIS LE VÔTRE
 SAR: [AH (.) très bien (.) voilà une nouvelle?] (..) ah bah (.) voilà
 (.)
 euh le mien&
- 5
 73 : 00
- &(..) le mien [pourquoi je=suis
 ROY: [oui (.) celui du parlemenTAIRE.
 10 SAR: je=suis pas parlementaire. (.) alors euh: (.) [je=sais pas pourquoi
 ROY: [vous za- vous n'avez pas été parlementaire.
 SAR: si (.) mais (en)fin
 ROY: eh ben [alors vous avez droit à
 SAR: [vous aussi?
 15 ROY: eh ben oui?=
 SAR: =vous aussi?
 ROY: [eh oui?
 SAR: [pourquoi] vous dites le vôtre (.) [c'est (XXX)
 ROY: [eh ben et:] (.) le vôtre? (.) parce que: (.) [vous
 20 ne=parlez
 jamais&
 SAR: [alors (.) JE
 N'Y SUIS PAS
 ROY: &vous ne=parlez jamais de (.) de régime spécial (.) [des parlementaires,&
 25 SAR: [ma-ma-madame?
 ROY: &et celui-ci [aussi je le remettrai à plat
 SAR: [mais ch::: ch: (.) et ben TRES bien (..) [euh] vous vous vous le=ferez,&
 ROY: [voilà]
 SAR: &y'a aucun problème,=
 30 ROY: =voilà
 SAR: et je s=rai d'accord avec vous. (.) mais (.) vous annoncez donc, (..) au:x adhérents aux
 régimes spéciaux, (..) que vous allez FAIRE la réforme des régimes spéci[aux]?
 ROY: [mais] (.) mais bien
 sûr? [mais&
 35 SAR: [TRES BIEN
 ROY: &ça n'a jamais été [nié?&
 SAR: [et] ben voilà c'est un (.) [c'est un point
 ROY: &[les régimes spéciaux [seront&
 SAR: [c'est
 40 ROY: &mis dans la dis[cussion] des retraites?&
 SAR: [c'est un] (..) >a[lors<&
 ROY: &[mais] (.) évi[demment?
 SAR: &[c'est un point (..) qui=est me semble-t-il
 (..) extrêmement (.) im[portant.
 45 ROY: [mais c-] (.) il a toujours été dit? (...) san:s
 SAR: et=
 ROY: =san:s=
 SAR: =SUR la question de monsieur [hollande,&

- ROY: [crier HARO:] sur les régi[m]es (.) spéciaux? (.) >attendez<&
 SAR: [et c'est (.) s- >sur la question<=
 ROY: =SANS CRIER HARO: sur [les régimes spéc-
 SAR: [mais il s'agit pas] (..) il s'agit [pas de
 5 ROY: [MOI] je n'oppose pas
 SAR: non mais [moi non plus
 ROY: [les uns aux autres
 SAR: mais [moi non plus
 ROY: [et tout] sera mis à plat (.) donc [y compris les régimes spéciaux.
 10 SAR: [mais (.) mais (.) madame] (..) quand y'en a qui
 cotisent trente-sept années et demi (.) quand d'autres cotisent quarante ans, (.) c'est pas
 crier (.) HARO sur ceux qui cotisent trente-sept années et demi, (..) .h que de=leur dire (.)
 dis-donc (.) l'égalité=
 15 74 : 00
 ROY: =oui: (.) [bon.
 SAR: [dans la france d'aujourd'hui (.) c'est que=vous cotisiez comme les autres. (.) bon.
 20 .h (.) euh (.) s:ur l'idée de françois hollande (...) de créer une Csg. (...) supplémentaire.=
 ROY: =oui vous f=rez un débat avec françois hollande=
 SAR: =ah bon=
 ROY: =quand vous le v- [quand vous le souhait=rez.
 SAR: [vous n'êtes pas concernée?
 25 ROY: voila.
 SAR: ça ne vous engage pas?
 ROY: non
 SAR: très bien. (.) et ben il s=ra content de=l'apprendre, (.) .h et je serai (.) j'aurais au moins
 facilité cette part (.) euh du dialogue. (.) .hh [S'AGIssant
 30 ROY: [est-ce que ce je ce- (.) attendez (.) euh
 euh (.) disons les choses telles qu'elles sont? (..) JE ne vais (.) moi ça n'est pas ma
 conception du pouvoir, (...) que de DEcider de façon PEremptoire (.) et Unilatérale (.)
 comment (.) nous allons (.) RÉgler (.) ces problèmes. (..) JE vous l'ai dit (...) .hh ce sont
 d'abord les partenaires sociaux qui vont DIscuter (.) Avec l'état (.) bien sûr (..) il y aura
 35 des réunions TRIpartites.=
 SAR: =ah ben il n'est [pas anormal que le président de la république&
 ROY: [ET MOI je ne considère pas
 SAR: &[ait une idée&
 ROY: [et je-
 40 SAR: &de comment on fi[nance les r=traites?&
 ROY: [et bien je vous les] (..) et bien je vous [les ai données?
 SAR: &[c'est quand même pas quelque
 chose d'atroce?
 ROY: ET BIEN je vous les ai données? (..) je [vous les ai données?
 45 SAR: [non? vous ne=me les avez pas données=
 ROY: =JE vous ai don[né ces différentes pistes?
 SAR: [puisque les DEUX idées] que=vous avez avancées madame (..) c'est une TAXe (.)
 dont vous avez r=fusé de nous dire (.) le montant, (..) [l'assiette,] (..) et la recette. (..) &

ROY: [écoutez]

75 : 00

5 SAR: et la DEUXième idée que=vous avez avancée? (..) c'est la mise à plat de la loi fillon. (.) je vous r=connais y a une troisième idée? (.) c'est une grande discussion. (..) c'est la sixième ou septième depuis qu'on débat ensemble,=

ROY: =non? (.) c'est [la (.) c'est la même?

10 SAR: [ET LA GRANDE discussion. (.) la grande discussion, (..) il faut qu'elle débouche sur quelque chose? (.) il y a des mi:llions de=retraités? (.) qui se disent (.) et des mi:llions de salariés (.) qui se disent (.) moi j'ai trimé toute ma vie? (..) <j'entends> qu'on équilibre (.) mon régime de r=trai[te,&

ROY: [oui

SAR: &et avoir ma pension. (..) avec moi com[me président de=la république,&

15 ROY: [et vous

SAR: &les choses sont PARfaitement claires, (..) elles seront (.) en ordre, (.) on FInancera, (..) et on (.) s'engage. (..) [alors un mot maint=nant sur la fiscalit-

ROY: [avec quelle recette?] (...) vous n'avez pas parlé de=la recette?=
SAR: =mai:s (.) (je=l'ai [pas?]

20 ROY: [avec quelles que quelles nouvelles cotisations?

SAR: mais (.) madame y'a pas besoin de=cotisations? (.) [puisque la loi fillon

ROY: [y'a PAS besoins de=cotisations?

25 SAR: non madame? (..) puisque je ne=remets pas à plat la loi fillon? (..) les recettes elles sont très simples? (.) mais ça vous est (.) enfin vous n'avez peut-être pas suivi (..) exActement le débat? (.) les LOIS fillon (..) ont (.) y'a trois solutions (..) pour (.) (le régime de retraite). (.) soit vous [baissez les pensions de=retraite.&

ROY: [non

SAR: il n'en est pas question (..) elles sont déjà trop p=tites. (..) soit vous augmentez les cotisations que=paient les salariés. (..) il n'en est pas question (...) sont trop lourdes.&

30

76 : 00

35 &(..) soit vous augmentez la durée de=cotisation. (..) C'EST les lois fillon. (..) comme moi je garde les lois fillon, (..) j'ai pas b=soin d'une recette supplémentaire? (..) vous avez b=soin d'une recette supplémentaire (.) parce que vous démantelez les lois [fillon?

ROY: [non? je ne=

SAR: =voilà le=problème [(entre nous).

ROY: [Alors je ne=voulais (.) <je ne=veux peux pas vous laisser dire des choses qui sont inexactes?> (..) <je ne=démantèle pas les lois f:illon>=

40 SAR: =vous les r=mettez à plat.

ROY: je les remets à plat (.) et je mets fin (.) aux [injustices&

SAR: [quelle est la différence?

45 ROY: &et je mets fin aux (jin) (.) aux injustices les plus CRIantes (...) celles que j'ai évoquées tout à l'heure, (.) la prise en compte (.) de la pénibilité, (.) je mets une possibilité de retraite à la carte, (.) et je répare les injustices (.) faites (.) aux femmes. (..) .h et ensuite (.) JE regarde (..) quels sont les besoins de financement. (.) et moi aussi je garantis le financement des régimes (.) de retraite, (.) .h éventuellement par une ressource nouvelle. (.) .h mais avant de savoir s'il faut une ressource nouvelle (.) JE

regarde (.) aussi (.) ce que me donnent (.) les recettes (.) tirées de la relance (.) de la croissance. (.) voilà comment je tiens=

PPA: =alors (.) [puisque&

ROY: [la cohérence=

5 PPA: &=[visiblement&

ROY: [du dispositif.

PPA: &on n'arrivera pas à vous mettre d'accord sur les retraites, (.) et (.) qu'on a parlé recette, (.) donc (.) de fiscalité, (.) donnez-nous euh:: (.) ni[colas sarkozy

CHA: [avec une question&

10

77 : 00

&>qui vous était posée tout à l'heure par ségolène royal< (.) [sur euh:&

PPA: [votre avis&

15 CHA: &[sur euh: les BAISSES D'IMPÔTS&

PPA: [sur la f:iscalité.

CHA: &et sur l:euh: (.) faisabilité de ce=que vous proposez.

SAR: bon les (.) la la question des baisses d'impôts (.) moi je=n'en fais pas du tout madame royal un problème idéologique? (..) .h j'essaie de regarder les choses avec PRAGmatisme (.) et avec bon sens. (...).h (..) nous sommes le pays d'europe qui avons les impôts les plus élevés.

20

(1.2) qu'est-ce que l'europe? (.) la liberté de=circulation (.) des hommes (.) des femmes (.)

et des capitaux. (..) on peut pas faire l'europe (.) et avoir les impôts les plus élevés. (..) qu'est-ce que j'ai dit. (..) .h nous avons <soixante-huit milliards (.) d'impôts (.) de plus?>

(1.6) que ce=que paye (.) la moyenne (..) des quinze (.) pays (.) les plus RICHes (.) de

25

l'union (.) européenne. (..) DONC (.) il faut (.) revenir (.) à la moyenne. (..) .hh le problème de la france c'est qu'on paie trop d'impôts. (..) que les charges sont trop lourdes.

(..) qu'est-ce que ça aboutit? (.) quel est le=résultat de=tout ça? (..) c'est pas un problème de libéralisme? (..) c'est pas un problème d'idéologie? (..) .h c'est COMme le nous sommes dans un monde <ouvert>, (..) si le travail est trop taxé madame (..) le travail s'en va?

30

(..) .h si le=capital madame est trop taxé (..) le capital s'en va?&

78 : 00

&(..) si y'a PLUS de=capital (.) et y'a plus de=travail (..) y'a PAS de=croissance (..) donc TOUT le=problème de la france (..) c'est de comprendre madame (.) que nous sommes dans un environnement (.) concurrentiel, (..) .h et qu'ON ne=peut pas imposer à nos ENTreprises (..) des IMPôts (.) plus lourds (..) <que ceux que PAIENT les entreprises concurrentes dans les pays (.) voisins>. (.) on ne peut PAS imposer (..) aux contribuables français (.) des impôts et des prélèvements (.) plus lourds (.) que ce=qu'on paie (.) dans les autres pays. (.) il

35

faut DONC face à ça (...).h d'UNE manière ou d'une autre (..) REDuire le train de=vie de=l'état. (..) REDuire les dépenses publiques. (..) être PLUS productifs (..) faire m:ieux (..) avec moins, (..) pour Alléger le poids de=la fiscalité, (..) tel qu'il pèse (.) aujourd'hui

40

(.) sur le travail. (.) c'est notamment la raison pour laquelle (..) je propose qu'on TAXe les <importations>. (..) pour qu'elles FINancent (.) la protection (.) sociale (.) des (.) français. (.) la question de=la fiscalité (..) c'est même plus une question de=gauche droite?

45

(..) C'est pas une question de=socialisme ou de=libéralisme? (..) c'est Une question (.) d'Efficacité, (..) dans le monde (.) ouvert (.) qui=est le nôtre. (.) .h&

79 : 00

&et c'est pour ça (..) que j'ai proposé (..) de ne=pas remplacer (..) un (..) départ (..) sur
 5 deux (..) à la r=traite, (..) .hh que je euh de d- euh des fonctionnaires, (..) que j'ai proposé
 (..) de supprimer (..) TOUS les organismes (..) <qui ne servent à rien>, (..) on a multiplié un
 certain nombre d'agences aujourd'hui (..) il faut les supprimer, (..) et que j'ai procé- (..) et
 que j'ai proposé si je=suis élu président de=la république, (..) la mise en place SYStématique
 (..) d'une politique (..) D'Évaluation (..) de TOUTES (..) les politiques (..) publiques. (..) vous
 10 avez parlé de=la formation professionnelle, (..) vous avez parfaitement raison, (..) y'a des
 gains (..) de <productivité> (..) PHÉnoménaux (..) dans ce domaine.

PPA: sur l:a (..) fiscalité? (..) et puis après on passera à un autre grand chapitre [(qui est) les
 problèmes de société.

ROY: [QUEL dommage

que vous n'avez pas fait tous ça pendant: cinq ans,

15 SAR: mais hélas [ce=n'était pas (..) j-

ROY: [parce que c'est vrai (..) sur l'évaluation des politiques publiques c'est le
 [parlement&

SAR: [mais

ROY: &(..) qui normalement a les moyens faire c=la. (..) et vous savez la difficulté avec laquelle
 20 il a accès (..) aux différents comptes. (..) réduire le train de=vie de l'etat oui?=
 SAR: =vous savez ce=que j'ai [proposé?&

ROY: [il faudra

SAR: &c'est que le PRÉsident de=la commission des finances à l'assemblée (...) soit un membre de
 l'opposition, (..) je trouve que c'est une ouverture pour une république irréprochable.=

25 ROY: =et vous savez:&

80 : 00

&(.) très bien aussi que (..) c'est une idée qui=est dans le pacte présidentiel:=

30 SAR: =eh ben=

ROY: =mais c'est très bien vous me rejoignez [c'est parfait&

PPA: [AH vous êtes d'accord sur un point (..) au moins

SAR: [voilà eh ben (..) [écoutez

ROY: &[mais que] (..) QUE ne=l'avez-vous

35 fait pendant [cinq ans&

SAR: [Eh ben écoutez] ben voilà [voilà voilà voilà (allons-y)

ROY: &[parce que pendant cinq ans vous avez eu:

SAR: [mais ne=soyez pas désagréable&

ROY: [tous les pouvoirs&

40 SAR: &[pour une fois on se=rejoint&

ROY: &[vous avez f- (..) oui&

SAR: &[c'est c'est&

ROY: &[vous avez con-&

SAR: &[alléluia

45 ROY: &[c'est bien

PPA: alors (..) ré-[répondez juste sur la fiscalité,

ROY: [c'est bien (..) mais] (...) y'a un problème de crédibilité, (..) voyez-vous parce

que quand on a pu (..) pendant cinq ans (..) [éventuellement& (..) donner une certaine place (..) &

- SAR: [c'est à moi que=vous dites ça
 ROY: &donner une cer[taine place&
 SAR: [c'est à moi que=vous dites ça madame royal?
 ROY: &donner une certaine place à l'opposition,
 5 SAR: c'était pour être [désagréable
 ROY: [à l'assemblée] nationale? (...) pourquoi ne l'avez-vous pas [fait&
 SAR: [non mais
 ROY: &vous n'êtes PAS cré[dible dans la construction de l'état impartial.
 SAR: [le problème de crédibilité? (...)] le problème de crédibilité vous me=le
 10 dites comme ça?=
 ROY: =vous êtes même passé en force avec le quarante-neuf [trois (.) donc on en revient peut-être euh
 SAR: [eh ben (.) (dites donc?)
 PPA: ALLEZ on on parle [des impôts s'il vous plaît parce qu'on a pas bien
 CHA: [(XXX) fiscali[té: (.) (comme ça on termine)
 15 ROY: [ON EN REVIENDRA peut-être tout à l'heure] à la réforme des
 institutions, (..) parce que je crois (.) en effet (.) que moi [je je souhaite
 PPA: [oui mais si vous répondez pas
 aux questions sérieusement on va là là (.) on par[le (.) des impôts, (.) et puis après on:
 CHA: [on finit sur la fiscalité on reviendra: au:x
 20 [(XXX)
 ROY: [SUR la fiscalité (.) ma priorité (.) sera la baisse (.) de la fiscalité sur l'écologie. (...)
 je veux (.) une réforme fiscale (.) très importante (.) sur TOUT ce qui a: (.) .h euh: de près
 ou de loin (.) une relation (.) avec (.) la construction des emplois (.) dans&
 25 81 : 00
 &le domaine de l'environnement, (.) et de l'écologie? (.) et je veux négocier avec les autres
 pays européens (.) .hh une tva tendant vers zéro (..) .h pour développer les énergies
 renouvelables, (..) les éco-matériaux, (..) pour lancer un plan massif d'isolation (.) des
 30 logements déjà construits, (.) .h puisque dans ces domaines et notamment dans les métiers euh:
 du bâtiment, (.) dans l'agriculture (.) .h également, (.) dans toutes les technologi:es (.)
 liées (.) euh (.) à l'eau (.) au sol (.) au paysage (.) nous pouvons (.) et dans les énergies
 renouvelables (.) tel que je viens (.) de le dire (.) nous pouvons si nous avons (.) .h une
 35 fiscalité euh très encourageante (.) .h développer (.) je pense (.) plusieurs centaines (.) de
 milliers (.) d'emplois. (..) voilA quelle sera ma priorité (.) dans le domaine de la réforme
 fiscale. (.) .h je l'ai dit tout à l'heure aussi (.) pour les pme qui REinvestiront (.) leurs
 bénéfices (.) dans l'entreprise, (..) .hh l'impôt sur les sociétés sera divisé par DEUX (..)
 parce que je crois que=c'est là que se trouve (.) le ressort (.) de la croissance (.)
 économique. (.) enfin (.) je veux (...) un impôt juste (...) et quand je vois que le bouclier
 40 fiscal que vous venez d'instaurer (...) .h vient d'autoriser (..) une ristourne de sept (.)
 millions (.) d'euros,&
 82 : 00
 45 &(..) euh (.) à une personne d'ailleurs qui=a dû être même très surprise (..) de recevoir ces
 sept millions d'euros au nom (..) du bouclier fiscal (..) euh: je dis en effet qu'il faut
 faire attention (..) aux injustices euh:: fiscales. (.) .h et à la façon dont vous voulez en
 effet: (.) exonérer: (.) un certain nombre euh (.) de patrimoines euh (.) élevés. (.) je

crois que:: (.) la fiscalité c'est d'abord un outil. (1.0) au service du développement économique. (..) .h et puis c'est quelque chose qui doit être JUste. (..) et qui doit être (.) BIEN compris (.) par les français. (.) .h qui doit être TRANSPARENT. (.) et dont les règles (.) doivent être claires. (..) .h et enfin sur la question du l:ogement, (.) puisque cette
 5 question a été: (.) .hh évoquée tout à l'heure. (.) il y a aujourd'hui en france (.) plus de trois millions et demi de français qui sont mal logés. (..) .h ils sont mal logés parce que le plan: de construction: des logements sociaux:x est (.) est insuffisant (.) et notamment (.) dans certaines communes (.) qui ne respectent euh (.) pas la loi. (.) et je dis que demain (..) l'état prendra ses responsabilités (.) et construira (.) les logements (.) sociaux, (..) dans
 10 les communes (..) tel que la vôtre, (..) qui ne respectent PAS (.) la loi, (.) parce que je crois aussi que quand on est (.) .h&

83 : 00

15 &candidat à la présidence de la république (.) on doit montrer l'exemple, (..) .h et appliquer (.) la loi dans l'exercice (.) de ses fonctions executives, (.) et notamment sur le territoire (.) dont on a la charge. (.) .h je ferai aussi en SOrte (..) que (.) dans les logements sociaux les locataires (.) qui (.) paient (.) .hh leur loyer (.) et leur charges (.) régulièrement (.) pendant quinze ans (.) puissent (.) devenir (..) <propriétaires> (.) <de leur
 20 logement>. (..) .h et enfin je crérai le service public de la <caution> (.) parce qu'on voit beaucoup de petits salariés (..) ou de j:eunes (.) en particulier (.) .h ou ceux qui (.) subissent des discriminations, (.) qui n'arrivent pas (.) à accéder (.) aux logements locatifs (.) parce qu'il faut (.) sortir de sa poche (.) trois mois (.) de loyer. (.) alors nous créerons un service public de la caution (.) c'est-à-dire (.) .h une GARantie (..) donnée
 25 (.) aux assurances (.) qui pourront (.) faire l'avance (.) aux propriétaires, (.) .h euh de ces trois mois, (.) pour que (.) en effet (.) il y ait (.) sur le marché de: (.) de la location (.) beaucoup plus euh de: (.) de fluidité. (..) .h voilà (.) je crois le: (.) le le dispositif pour l'emploi (.) [pour le pour le LOGEMENT?&

CHA: [(XXX)

30 ROY: &qui=est en [effet un

CHA: [u::ne heure vingt-quatre d'émission?

84 : 00

35 &qui=est en effet un des problèmes [les plu::s&

CHA: [euh:

ROY: &[les plus aigus (XXX)

PPA: [et que vous [avez trois minutes de retard.

40 CHA: [et que=vous avez encore] euh: (.) trois minutes [de retard, (.) et >qu'il faut traiter beaucoup d'autres sujets.<

SAR: [oui (.) ju ju (..) JUste un]

mot sur une une expression que les français ont peut-être euh:: m::: (.) mal comprise (.) c'est le=BOUclier fiscal, (..) SI je=suis président de=la république, (..) JE fixerai un
 45 bouclier fiscal à CINquante pourcents, (..) MON idée c'est que NUI (.) en france (..) ne doit se voir (.) PREl=ver (.) plus de la moitié (.) de ce=qu'il a gagné (.) dans l'année, (..) au FOND (..) on travail=rait du premier janvier (.) au trente-et-un (.) euh au trente juin (.) pour l'état, (..) et à partir du premier juillet (.) jusqu'au trente-et-un décembre (.) pour sa

- famille, (...) ça me=semble (..) RAISONnable, (..) le but de la france (.) c'est pas de=faire partir tous ceux qui veulent CREer, (..) INnover, (..) on a besoin de=gens qui créent des richesses, (.) et pas simplement de=les faire partir pour enrichir les autres pays. (..) .h a[lors UN mot sur la fiscalité: (..) de l'environnement.
- 5 ROY: [(mais) ça dépend du patrimoine (..) est-ce que vous ne trouvez pas quand même] qu'il faut tenir [compte du patrimoine (.) possédé?
- SAR: [alors< (...) mais bien sûr?] (..) >mais [je=vais y v=nir?<
- ROY: [est-ce que vous] trouvez nor[mal&
- SAR: [j'ai
- 10 ROY: &que cette dAme ait [reçu un chèque (..) de c-&
- SAR: [j'ai je je (.) je connais pas
- ROY: mais si?
- SAR: je ne=connais pas=
- ROY: =mais si ça a été publié aujourd'hui, (.) [dans un journal économique,&
- 15 SAR: [enfin je ne=connais cette dame (.) madame,
- ROY: &cette dame (.) une riche héri[tière&
- SAR: [ben (.) mais mais (.) >madame< m=
- 85 : 00
- 20 ROY: =&qui vient de TOUcher un chèque (.) [>attendez<&
- SAR: [mais (..) mais atten=
- ROY: =&le bouclier FISCAL à soixante [pourcents (.) est applicable depuis le <premier janvier>&
- SAR: [mais? (.) mais? (.) mais?] (...) ma- [>madame<&
- 25 ROY: &[CELA (.) attendez
- SAR: &ne faisons pas de=remarques ab nominem c'est désagréable=
- ROY: =ah bon?=
SAR: =je vais r=garder ce (.) ce cas bien volontiers,=
ROY: mais [c'est pas un CAS&
- 30 SAR: [>mais enfin pour l'inst-<
- ROY: <&c'est la conséquence de ce que vous avez [fait voter?>
- SAR: [madame (.) NON? (..) parce que moi je propose
c'est pire? (..) je propose [un cinquante pourcents.
- ROY: [oui c'est pire?] (.) vous l- [avez raison.&
- 35 SAR: [voilà.
- ROY: &tout [est possible (.) même le pire?
- SAR: [comme ça vous êtes contente,] (..) voilà.
- ROY: [aujourd'hui à SOIXante pourcents (...) le bouclier
- SAR: [DONC (..) parce que moi je considère (.) et je] vous le=dis BIEN en face madame.
(..) .h je considère qu'un pays libre (..) c'est un pays (.) ou CHAcun (.) peut dipo (.)
disposer (.) librement (.) de la moitié de=ce=qu'il a gagné.=
- 40 ROY: =mais [tout dépend du pat
- SAR: [C'EST UNE CONCEPTION] (..) madame (..) [c'est une question
- ROY: [mais c'est TRES injuste?=
45 SAR: =c'est=
ROY: =en fonction [du patrimoine?
- SAR: [>non non non?< (..) >non non.<
- ROY: SI ce sont des petits [rev=nus,

- SAR: [est-ce que je peux terminer (.) madame. (.) voilà.=
 ROY: =mais c'est TRES in[juste?
 SAR: [ALORS ÇA] c'est une première chose. (.) c'est pas du tout [injuste?&
 ROY: [mais écoutez
 5 cette dame qui=a [QUATRE-CENT MILLIONS D'EUROS&
 SAR: &[je considère que quand
 ROY: &DE PATRIMOINE,
 SAR: J:E [CONSIDERE
 ROY: [ET QUI REÇOIT] (.) [GRACE A VOUS&
 10 SAR: [mais
 ROY: &un CHEque (.) de [SEPT millions d'euros
 SAR: [mais enfin grâce à vous (...) ce [n'est PAS une de mes relations?&
 ROY: [GRACE au bou-
 SAR: &si ça se=trouve [elle vous connaît peut=être mieux que moi?
 15 ROY: [ben (.) GRACE au (...) GRACE [au bouclier fisCAL
 SAR: [bon. (..) euh je] je [je (.) je sais&
 ROY: [oh dis donc (XXX)
 SAR: &[je sais&
 ROY: [GRACE](.) au bouclier [fiscal
 20 SAR: [je] (.) je sais que=françois hollande a dit qu'il aimait pas les
 riches, (.) qui=était d'ailleurs une expression (.) curieuse. (..) surtout quand on fixait le
 Riche à quatre mille euros.
 ROY: et vous vous trou[vez normAl
 SAR: [>ça veut dire< (.) ÇA VEUT DIRE&
 25
 86 : 00
 &qu'il n'aime pas toute personne qui gagne plus de=quatre mille euros, (.) il doit pas s'aimer
 30 lui même, (.) euh: parce que c- en plus c'est pas beaucoup. (.) BON. (.) alors (.) DEUXième
 élément (.) TRES important (.) [la fiscalité (..) Ecologique.&
 ROY: [ne (.) ne retirez pas les phrases de leur contexte.
 SAR: &la fiscalité (.) écologique. (..) ça c=
 PPA: =ça permet de=parler de l'environnement. (.) [jurement&
 35 SAR: [c'est très important.
 PPA: &et du pActe de nicolas hulot que=vous avez [signé tous les deux.
 SAR: [alors (.) C'EST UN POINT] ou on peut se r=trouver
 d'ailleurs madame royal et moi, (..) JE demanderai à nos partenaires européens (.) que sur
 TOUS les produits propres (.) on ait une fiscalité à taux réduit. (...) c'est TRES
 40 important. (.) .h c'est quand même pas normAl, (..) que quand on veut acheter une voiture qui
 pollue pas (.) ça coûte plus cher qu'une voiture qui p- (..) qui: (.) qui: (.) .h qui pollue.
 (..) .h en mettant la tva à cinq cin:q (.) sur les produits prOpres, (...) on DIMinue le=prix
 des produits prOpres (.) et on inClte les français (.) à en ach=ter, (.) .h pareil pour le
 bâtiment. (..) je propos=rai la tva à taux réduit cinq pourcents (...) pour TOUS les bâtiments
 45 (.) qu'on appelle (.) hqe, (..) haute (.) qualité (.) environnementale. (..) .h DEUXième
 élément (..) je trouve SCANdaleux (.) qu'on IMporte en france (.) <des produits qui viennent
 de pays qui respectent pas le protocole de kyoto,> (...) c'est-à-dire vous savez ce fameu(se)
 histoire des effets de serre, (.) des gaz à effet de serre, (.) .hh il FAUT créer&

87 : 00

5 &la taxe carbone, (...) pour REéquilibrer la concurrence avec nos propres industriels? (.)
 parce que nous (..) on fabrique des produits qui RESpectent (..) le protocole de kyoto, (..) et on fait venir des produits qui ne le=respectent pas. (..) c'est la taxe carbone, (..) .h
 TROisième chose (..) je souhaite qu'on s- (.) qu'on (.) crée une tAxé sur les POIdS lourds
 étrangers, (...) la SUIsse vient de: (.) DECider de (.) ne=PAS accepter sur son territoire les
 poids lourds, (...) .hh l'alleMagne vient de=faire pareil, (..) y'a aucune raison qu'on se
 10 récupère (.) la TOfalité (.) du trafic (..) autoroutier (..) poids lourds (...) d'euROpe. (.)
 .hh alors (.) S'Agissant d'ailleurs de l'environnement, (..) je veux dire (.) prenant mes
 responsabilités, (.) que=si je=suis président de=la république (.) je confirm=rai (.) le=choix
 du nucléaire, (1.2) .h SAvez-vous madame (.) que la france (.) produit (.) <VINgt-et-un
 15 pourcents de gaz à effet de serre de moins (.) par tête d'habitant (.) que=la moyenne des pays
 d'euROpe?> (..) y'a une raison à c=la? (...) c'est que=nous avons le=nucléaire? (...) que le
 nucléaire c'est une énergie (..) PROPRE. (..) .h bien SÛR qu'il faut développer les énergies
 renouvelables, (..) l'éolien (..) encore que (.) on peut pas couvrir la france d'éoliennes?
 (..) lorsque vous les voyez (.) vous voyez bien (.) que=ça pose aussi (.) des questions& (..) &

20 88 : 00

&sur le paysage? (..) le solaire (..) les biocarburants (.) <dont j'ai proposé la
 défiscalisation (.) à CENT pourcents, (..) parce que je CROIS à l'agriculture française, (...)
 je veux que les Agriculteurs français (.) les PAYsans français (.) puissent vivre de leur
 25 TRAvail (..) avec des prix qui leur soient GARantis (.) dans une euROpe (..) qui fait la
 PRÉférence (...) communautaire. (.) .h alors (.) s'agissant des: (.) euh:: (..) des: (.)
 logements sociaux (.) je=voudrai dire un mot. (..) bien sûr c'est important les logements
 sociaux. (...) mais pour moi c'est plus important de permettre aux français de=devenir
 propriétaires de leur logement? (...) le BUT (..) d'un jeune qui commence dans la vie (...)
 30 c'est pas seulement d'avoir un hlm? (...) c'est d'être propriétaire de son logement? (..) il
 faut avoir de l'ambition? madame royal. (...) l'ambition (.) c'est de=faire de la france (.) une
 france (..) de PROpriétaires? (..) .h parce que qu'est-ce qui se passe dans les logements
 sociaux aujourd'hui? (..) comme on arrive pas (..) à être propriétaire. (.) PARce que c'est
 trop cher. (..) on reste dans son hlm, (..) et le taux de=rotation (..) n'est PAS suffisant?
 35 (..) et CEUX qui (.) DOivent avoir un hlm (.) n'arrivent pas à l'avoir, (..) PUISqu'y a pas ce
 taux de=rotation. (..) mon engagement (.) c'est un engagement (..) en faveur (.) de la (.)
 PROpriété. (..) &

89 : 00

40 &enfin un dernier mot? (..) qui=est un point de désaccord certain=ment entre nous? (..) moi je
 considère quand on a travaillé toute sa vie (...) y'a rien de=plus beau (.) de=plus utile
 (..) que de=laisser à ses enfants le fruit d'une vie de=travail. (...) et bien je=propose que
 pour toutes les successions petites ou moyennes (..) on S:Upprime (..) les droits
 45 de=succession, (..) et les droits de=donation, (..) parce=que je=crois à la famille, (..) je
 crois BEAUcoup à la famille, (..) et parce=que je=crois au travail. (..) et que=je ne=vois pas
 AU NOM DE QUOI (..) quand on a travaillé TOUTE sa vie (..) PAYE ses impôts (..) on doit en
 PLUS=pay(er). (.) j'ajoute (.) un dernier mot, (..) qui=est un véritable scandale. (...)

lorsqu'y'a un mari indélicat (.) fait une fraude fiscale. (1.1) la femme (...) est responsable solidairement (..) de la dette fiscale du mari. (...) LORSque dans le=même couple (.) le mari décède (..) la femme doit (.) payer des droits de=succession, (..) sur les biens communs du couple. (..) deux poids. (..) deux mesures, (..) je rétablirai cette injustice.=

5 CHA: =ségolène royal est-ce que (vous) >pouvez< t: (.) terminer à la fois un peu sur l'environnement? (..) si vous voulez rev=nir un instant [sur&

ROY: [oui

CHA: &le logement, (.) mais aussi sur l'environnement, (.) l'engagement nucléaire, (.) [l'engagement&

10 ROY: [oui

CHA: &à l'égard du [PActe de nicolas hulot?

ROY: [hum hum] (1.4) je pense que:: (.) le déficit planétaire

90 : 00

15

&(..) est l'un des défis les plus importants (..) que nous avons à rel=ver aujourd'hui. (...) .hh je crois que le REchauffement planétaire (..) conduira même (.) au conflit de demain, (..) à l'échelle de la planète. (...) c'est-à-dire à la recherche de l'eau potable, (..) .h on voit aujourd'hui des déplacements euh de population dans les pays les plus pauvres (..) et dans les

20 pays les plus chauds? (..) des populations qui sont à la recherche euh (.) de la survie? (.) .h et donc il (y) VA y avoir une montée des tensions SI l'on ne RESout pas (.) SERieusement (.) cette question (.) du réchauffement (.) planétaire. (..) .h et dans ce domaine il y a eu BEAUcoup de discours (.) et très peu d'Actes. (..) aujourd'hui la france est TRES mal notée. (..) sur l'ensemble des pays européens (.) par rapport aux PEU d'efforts (..) .h qui ont été

25 faits.=et J'ENTends faire de la france le pays de l'excellence écologique. (..) .h d'ailleurs nos projets ont été euh: (.) notés? (..) .h par le collectif d'associations euh: (.) indépendantes? (..) .h euh:: le projet que j- que je présente a reçu u:- une note (..) de seize sur vingt le vôtre (.) de huit sur vingt, (..) et je pense en effet qu'il faut que la france (.) se remette (.) à niveau.&

30

91 : 00

&(..) .hh j:e l'ai exprimé déjà: euh >tout à l'heure?< (.) >je crois que c'est à la fois< des gestes (.) individuels de chacun. (..) .h et notamment sur les économies d'énergie? (.) sur les économies d'eau? (.) .h sur une modification profonde (..) des structures d'aide à l'agriculture? (..) pour que l'agriculture durable (.) .h soit D'Avantage (.) si ce=n'est au moins auTANT (.) .h aidée que l'agriculture intensive? (.) que celle qui (.) irrigue? (..) .h je crois qu'il y a (.) des filières (..) de dév=loppement industriel à dév=lopper? (.) >le véhicule< propre? (..) à mettre euh (.) en mouvement? (.) et je souhaite que les industries automobiles françaises (.) au lieu de licencier comme elles le font (.) aujourd'hui, (.) .h METtent (.) leur laboratoire (.) de recherche (.) en commun (.) pour mettre au point (.) le véhicule PROpre (.) qui demain en enf- en effet se verra (.) ouvrir (..) un marché mondial. [et je regrette qu'il y ait (..) qu'il y ait (..) je regrette]

40 SAR: [(XXX) (.) mais alors sur le (.) sur le nucléaire (.) vous êtes] du côté de=monsieur chevènement? (.) ou du côté des verts?

ROY: mais >savez-vous?<=

SAR: =est-ce que vous CONFirmez le=choix nucléaire?

ROY: savez-vous quelle est la PArt du nucléaire dans la consommation d'électricité en france?

- SAR: oui mais est-ce que vous le CONFirmez le [choix?]
 ROY: [donc] quelle est cette part?
 SAR: le (XXX) nous avons (.) madame (.) grâce au nucléaire (.) une indépendance sur l'électricité
 de=la [france,]&
- 5
 92 : 00
- ROY: [donc] vous i- vous [ignorez la&
 SAR: &[A HAUTEUR de la moitié=
 10 ROY: =vous défendez le nucléaire (.) [mais&
 SAR: [oui?
 ROY: &vous igno[rez la PArt du nucléaire
 SAR: [je (..) non madame?
 ROY: alors [de c- (.) de combien est-il?
 15 SAR: [non? (.) non?] (..) nous avons la moitié de notre é-lec-tri-ci-té (..) qui=est
 d'origine nucléaire [madame.]
 ROY: [non.] (.) DIX-sept pour[cent seul=men:t
 SAR: [NON (.) ce n'est pas exact.
 ROY: dix-sept [pourCENT SEUI=men:t&
 20 SAR: [ce n'est PAS exact (.) madame.
 ROY: &de l'électri[cité&
 SAR: [ce n'est PAS e[xact?
 ROY: &[est d'origine (.) nucl-
 SAR: NON:: madame
 25 ROY: ben [écoutez&
 SAR: [ce n'est pas exact
 ROY: &de toute façon [tout c=la se verra ((rire))
 SAR: [mais euh
 ROY: mais si c'est ça?
 30 SAR: ben bien s:=
 ROY: =donc ce que je veux=
 SAR: =non (.) >non non< (.) >madame<=
 ROY: =donc ce que je veux
 SAR: (at)tendez c'est un choix (.) majeur. (..) est ce qu'on continue le=choix du nucléaire? (..)
 35 ou est-ce qu'on l'arrête.
 (1.9)
 ROY: on augmente (.) la PArt (.) des énergies (.) renouvel[ables.]
 SAR: [bon] (.) est-ce qu'on CON[tinue le choix
 du nucléaire?]
 40 ROY: [on AUGMENTE (.)
 la part] (.) mais (.) du jour au lendemain on ne va pas fermer les [centrales (.) nucléaires]
 SAR: [bon. (..) donc] vous
 [confirmez l'epr?
 ROY: [EN REVANCHE (..)] en revan- (.) non? (..) je SUSpends l'epr (.) dès [que je suis élue&
 45 SAR: [ah bon.
 ROY: &[pourquoi?]
 SAR: [c'est-à]-dire vous SUSpendez les nouvelles centrales? (.) c'est-à-dire vous prolongez les
 vieilles.=

- ROY: =mais l'e- l' epr n'est pas une nouvelle (.) [n'est] pas une centrale?
 SAR: [SI?] (...) bien sûr?
 ROY: v- mais vous mélangez [tout?]
 SAR: [mais c'est] (.) mais [c'est
 5 ROY: [l'EPR] EST UN PRO[TOTYPE
 SAR: [n:on] (..) ma- [madame=
 ROY: [le:] (.) l'epr
 est le prototype de [quelle génération?
 SAR: [c:::e n'est PAS un prototype (.) c'est la quatrième génération,
 10 ROY: non (.) [c'est la troisiè:me génération
 SAR: [nous v=nons de=le vendre] (..) nous v=nons de le vendre à la FINlande (.) madame. .h
 (.) le p- euh euh [il] faut que=les français comprennent.&
 ROY: [QUOI?]
- 15 93 : 00
- SAR: &il faut que=les français comprennent. (..) .hh LES (.) cen[trales] nucléaires&
 ROY: [mais]
 SAR: &classiques (...) ont une DURée de vie. (...) .h cette durée de vie (.) alors les experts
 20 discutent (..) est-ce que c'est trente ans (.) est-ce que c'est cinquante ans, (..) pour le
 CHApeau de=couverture. (..) .hh NOUS AVONS été obligé:s (..) de déclencher: (.) les centrales
 de la QUAtième génération, (..) C'EST le processus (.) epr (.) qui=a été ach=té
 ROY: c'est la troi[sième (.) génération.]
 SAR: [PAR (..) PAR (.) la finlande,
 25 ROY: non? (.) [la finlande (.) A son prototype
 SAR: [et que nous construisons (.)] en france. (..) .h entre le=moment où j'ai signé epr
 (..) et le=moment où la première centrale s'ouvrira il faut (..) S::ept ans. (..) sept ans.
 (.) .hh si vous REvenez sur le choix d'epr (.) madame. (..) ça veut dire que vous serez
 obligée (.) pour respecter votre parole (..) de garder le même pourcentage du nucléaire, (..)
 30 de faire FONctionner (.) les VIEILLES centrales (.) plus longtemps. (..) .h CELA veut dire (.)
 que vous prendriez la REsponsabilité (..) de faire fonctionner des vieilles centrales plus
 longtemps, (..) par REfus du choix du progrès, (..) qui sont les centrales de la dernière
 génération. (..) c'est pas très raisonnable.
 PPA: su:r (.) [si ça vous gêne pa:s (.) là on pourrait peut-être&
 35 ROY: [vous avez: (.) vous avez une approche] (.) quand même (.) TRE:S appro[ximative]&
 PPA: [on (.) on peut
 (.) peut=
 ROY: &=(hein) (.) >vous permettez<=
 PPA: =oui (.) bien sûr (.) [(vous lui) répondez]
 40 ROY: [vous avez une approche&
- 94 : 00
- &TRE:S approximative (..) sur un sujet: (.) >quand même< (.) extrêm=men:t (..) .h technique
 45 (..) mais en même temps (.) extrêm=ment euh (.) GRAve=parce qu'il s'agit de l'énergie (.)
 nucléaire. (..) donc (.) vous venez de dire (.) une série (..) d'erreurs, (..) ça peut arriver
 (..) mais (.) il faudra que vous révisiez: (..) un peu votre sujet, (..) car il ne s'agit pas
 (..) de la quatrième >mais de la< troisième génération, (.) que la finlande (.) a déjà: (.) un

- prototype, (.) et que justement (.) .h la question (.) est de savoir s'il n'est pas plu:s intelligent (.) de coopérer (.) .h entre différents pays (.) et de passer tout de suite à un investissement sur la quatrième génération? (.) premier point? (.) c'est pour ça que je (.) <réouvriRAI> (.) LE débat public (.) sur l'énergie? (.) au parlement? (.) mais aussi avec les
- 5 citoyens?
- SAR: mais [nous l'avons eu ce débat au parlement?
- ROY: [pour que les français (.) mais n-] (..) [non? il est&
- SAR: [c'est] (.) [j'ai MEME FAIT&
- ROY: &[attendez] (.) ne m'interrompez pas
- 10 (.) [je je vous ai écouté]
- SAR: &[je (.) j'ai conduit ce débat au par[lement,&
- ROY: [j'ai
- SAR: &au moment (..) où j'ai signé (..) epr. (..) .h et la p-position des finlandais (.) consistait d'ailleurs à nous dire madame (..) permettez moi de=vous dire je connais
- 15 le=DOssier? (..) C'EST bien beau que=vous nous VENDiez ce prototype? (..) mais vous les français (..) est-ce que vous allez le=prendre? (..)
- 95 : 00
- 20 &j'aimerais que=vous m'expliquiez [madame.&
- ROY: [oui?
- SAR: &comment (.) Ariva (1.1) .h POUrra construire (1.0) epr en finlande? (...) avec vous présidente de la république? (..) qui expliqu=rait aux finlandais que la f- la filiale (.) epr c'est bien pour eux, (..) mais qu'en france on va continuer à réflé[chir.&
- 25 ROY: [mais c'est très simple?
- SAR: =je=connais peut-être pas le=dossier madame? (..) mais je=suis assez cohérent.
- ROY: non? (.) c'est tout à fait incohérent? (..) pourquoi c'est tout à fait incohérent? (..) pourquoi construire (.) DEUX prototypes? (1.0) pourquoi construire deux prototypes? (.) il y a celui en finlande, (..) et il s=rait peut être sans doute beaucoup plus intelligent (.) .h
- 30 d'investir déjà dans la quatrième génération. (.) .h pourquoi? (.) parce qu'on sait très bien que l'uranium (..) dans quelques années (..) .h euh va disparaître. (..) il y aura une PEnurie [d'uranium.&
- SAR: [non
- ROY: &donc [il y aurA (.) une PENURIE (.) du combustible (.) uranium.]
- 35 SAR: [non (.) >non non< (.) >non non< (..) >non non<] (..) les spécialistes pour l'uranium (..) disent (..) que les ressources connues (..) c'est entre soiXANte (..) et soixante dix ans,
- ROY: oui (..) [c'est très
- SAR: et les RESSOURCES (.) prévisibles (..) c'est jusqu'à DEUX siècles (.) et d=mi. (..) compte
- 40 tenu des progrès de la recherche.=
- ROY: =mais [tout dépend&
- SAR: [mais (tout)
- ROY: &du nombre de centrales [qui sont construits dans le monde.
- SAR: [mais (.) mais madame on est <écar]telés> dans votre majorité. (..)
- 45 entre les verts qui ne=veulent pas de=nucléaire. (..) .h&

96 : 00

&et les communistes qui VEulent le nucléaire. (.) qu'est-ce que vous choisirez? (..) si vous êtes prési[dente de la république.

ROY: [c'est très simple] (..) JE choisis de maint=nir le nucléaire,=mais d'augmenter (..) la part (.) des énergies (.) RENouv=lables (..) dans la production d'énér- (.) dans le bouquet
5 (.) énergétique. (.) et deuxièmement (.) .h JE regarde (.) <avec beaucoup plus d'attention que cela n'a été fait.> (.) .h où OU nous devons (.) investir (.) les fonds (.) publics (...) pour préparer (.) l'énergie (.) de demain. (..) car ce qui est PROMetteur aujourd'hui (..) au moment (.) ou la question des déchets nucléaires n'a PAS été résolue, (..) c'est sans doute (.) d'investir dans le REcyclage (.) .h des déchets nucléaires,=qui pourraient peut être (.)
10 DEvenir (.) JUstement (..) DEMain (..) le nouveau combustible (.) avec les restes d'uranium, (.) le nouveau combustible (.) qui permettrA (.) .h JUstement (.) de passer (.) ce cap (.) de la pénurie (.) d'uranium.

PPA: [ségolène Royal&

ROY: [voilà ce que je propose,

15 PPA: &et::

ROY: et je pense (.) en effet que les technologies doivent avancer, (..) .h mais qu'on ne peut pas aller vers le tout nucléaire, (..) au contraire (.) il faut <DIVERSIFIER> (.) le bouquet (.) énergétique (.) et c'est ce que je propose, (.) et c'est sans doute la raison pour [laquelle&

PPA: [on va::

20

97 : 00

ROY: &[mon projet&

PPA: [on va clore

25 ROY: &relatif à l'écologie à l'environnement (..) a été: (.) si largement (.) plébiscité (..) par des associations [euh] indépendantes,&

SAR: [mmh]

ROY: &[PARCE QU'IL EST EQUILIBRE&

PPA: [ON VA (.) ON VA clore ce chapitre] (.) provi[soirement si ça ne vous gêne pas:&

30 ROY: &[parce qu'il est (.) équilibré.

SAR: quand (.) [QUAND l'association (XXX) madame royal est indépendante&

PPA: &[parce que sinon on a: (.) on avancera pas très vite.

CHA: (un p=tit mot?)=

35 SAR: =&(quand c'est moi) ((en riant)) (.) elle est dépendante. (.) moi je ne=suis pas pour le tout nucléaire. (1.1) .h mais je dis qu'il n'est pas raisonnable (...) de dire on va POUrsuivre le nucléaire, (.) mais on arrête le progrès dans le=nucléaire? (..) c'est pas possible? (.) bien sûr qu'il faut développer les énergies. (..) de substitution.=je=pense notamment à nos départements et territoires d'outre-mer. (..) ou le solai:re, (..) l'éolien:, (..) la biomasse, (..) peuvent faire quelque chose d'extraordinaire. (.) je crois que=c'est d'ailleurs
40 une opportunité pour les départements et territoires d'outre-mer. (..) CONSIDERABLE. (..) je=pense qu'à la REunion par exemple (.) on peut leur donner (.) l'INDépendance énergétique (.) en investiss(ement) MAssivement (.) dans la biomasse. (..) mais REfuser le dév=loppement (..) des nouvelles filières nucléaires, (..) je pense que c'est une erreur.=

PPA: =alors comme [on a la chance d'être à peu&

45 ROY: [mais ce=n'est pas ce=que j'ai dit

PPA: &près à trois quarts d'heure de temps de=parole (.) euh (.) l'un (.) et l'autre, (.) >on va passer< à un au:tre chapitre (.) TRES important >évidemment< (.) l':éducation: euh:: la famille, .h&

98 : 00

5 &(..) qu- euh on commence par vous si vous voulez euh: >nicolas sarkozy< qu'e-qu'est-ce qu'on peut faire pour que chaque enfant (.) ait un: accès éga:l (.) euh: à à à ait la CHANce égale (.) à l'école, (.) dans sa famille, (.) un accès égal euh: (.) à la culture.

CHA: et à quoi doit servir aussi l'école aujourd'hui?

SAR: .hh bon d'abord je=crois qu'il FAUT (..) que nous soyons assez raisonnables (.) pour dire (.) que le=problème de l'école c'est pas qu'un problème de moyens (.) d'argent (.) et
10 de=structure. (1.2) c'est aussi un problème de programmes d'éducation scolaire. (1.0) et que nous débattions de (.) qu'est-ce que nous voulons faire de l'école. (...) qu'est-ce-quelle est l'école que nous voulons. (..) .hh moi je=veux une école du respect, (..) de l'autorité, (..) de l'exigence, (..) du mérite, (..) où les enfants des familles (.) modestes (..) accèdent aux
15 grands auteurs, (..) et ou (.) comme jules ferry (..) on a de=l'AMbition pour les enfants. (..) bon. (.) .h une école qui transmet un sAvoir. (..) une école qui a <pas peur> d'enseigner le civisme. (..) une école qui transmet (.) une morale (..) COmmune. (..) .hh une école où les maîtres sont RESpectés. (..) ou lorsque le maître entre dans la classe (.) les élèves se lèvent (..)&

20 99 : 00

&en signe de RESpect. (..) .h une école (..) où (..) CHAcun sera reçu (..) avec (..) le SOIN (..) d'un parcours (.) adapté (.) à SES problèmes. (..) je crois (.) aux l:imites (.) du collège (.) unique. (..) .h une école où on va REpondre au malaise FOrmidable des
25 enseignants, (..) qui ne=sont PAS assez payés, (..) qui ne=sont PAS assez récompensés, (..) .h une école où on pourra (.) laisser ses <enfants>, (.) à l'étude du soir, (.) sur la base du <volontariat>, (..) pour qu'ils rentrent à la maison, (.) les devoirs (.) FAITS. (.) .hh je propose une révolution pour toutes les femmes de france. (..) .h c'est que TOUS les enfants (.) si je suis élu président de=la république (..) pourront (.) au collège (.) et au lycée (.)
30 tous les jeunes (...) .h REster en étude (.) surveillée (..) après la fin des cours, (..) pour rentrer (.) à la maison, (.) avec les devoirs FAITS, (..) y'a beaucoup de=femmes qui travaillent, (...) beaucoup de=femmes qui ne=peuvent pas être là quand les enfants RENTrent (..) de l'école, (..) beaucoup de=femmes qui s=raient TRES heureux (..) que les enfants aient fait leurs devoirs, (..) et leur travail (.) à l'école. (.) .h J'Ajoute que ça permettrait de=
35 résoudre le problème du pouvoir d'achat (..) des enseignants? (..) car ça&

100 : 00

&leur permettrait de FAIRE (.) ces études (.) ENcadrées, (..) là aussi sur la base du
40 volontariat, (..) pour être (.) DAVantage (..) euh:: (.) .h euh rémunérés. (.) .h je SOUhaite également qu'on puisse avoir le choix de=l'école de son enfant? (1.1) .hh que nous ne=soyons pas le SEUL (.) pays (.) ou on a pas le=droit de=choisir l'école de son enFANT. (..) .hh je souhaite qu'on donne DAVantage d'autonomie aux établissements. (..) .h en fonction des conditions sociales, (.) des conditions géographiques, (.) des conditions cultuRElles, (..) qu'on puisse Adapter (.) un p=tit peu (..) le programme (.) qui=est enseigné aux enfants, (..) .h qu'on mette de la l:iberté pédagogique. (.) .h je souhaite qu'on fasse confiance aux
45 enseignants. (..) .h maint=nant un enseignant est noté (.) sur sa capacité (.) à appliquer (.) la dernière circulaire (.) du dernier ministre. (1.0) .h je souhaite qu'il soit (.) jugé (.)

sur sa <capacité> (.) à apprendre à lire (.) écrire et compter (.) à ses enfants. (..) enfin dernier point (.) je souhaite pour l'éducation nationale (.) une nouvelle pratique de l'évaluation.

(...)

5 PPA: >sé[golène<

SAR: [QUAND ON INSCRIT son enfant dans une école (..) on doit savoir quels sont les résultats de=cette école. (..) qu'est-ce qui se=passe. (..) comment ça fonctionne. (..) QUELS sont les résultats (.) obtenus, (..) et quelles sont les chances (.) pour notre&

10 101 : 00

&enFANT (.) de réussir.

PPA: ségolène royal.

ROY: .hh (.) je crois qu'il nous faut (.) un nouveau PActe (.) éduatif: (..) dans l'école euh:

15 (.) de la république. (..) il faut que l'école (.) garantisse (.) et tienne sa promesse égalitaire. (..) aujourd'hui y'a beaucoup de=souffrance. (..) y'a beaucoup de=souffrance,

parce=que: (.) les enseignants euh (.) VEulent (..) une reconnaissance. (..) de la société de=la difficulté de=leur métier, (.) de=la révalorisation de=leur travail. (.) .hhh il y a de=

20 la souffrance parce=que: (.) la violence euh scolaire a augmenté. (.) je l'ai dit tout à l'heure. (..) elle a augmenté parce=que beaucoup d'emplois ont (été) supprimés. (..) au cours de ces dernières années. (.) plus de cent mille emplois ont (été) supprimés en cinq ans (.) dans le systè[me scolaire],&

SAR: [f:aux] (.) faux

ROY: &.hh et en particulier [tous les emplois jeunes,&

25 SAR: [c'est faux?

ROY: &il y avait cinquante mille emplois jeunes (.) dans l'école (.) qui ont [été supprimés?&

SAR: [c'est faux?

ROY: &.hh et ces JEUnes (.) jouaient (.) un rôle (.) TRES im[portant

SAR: [vous] (.) vous savez pour[quoi vous

30 dites ce chiffre madame?

ROY: [vous savez?]

(1.0) vous savez [pourquoi les JEUNES jouent un rô-

SAR: [c'est parce=que vous ne=te-

ROY: >attendez< [je ne=vous ai pas interrompu

35 SAR: [non mais (...)] excusez-moi non c'est juste [une précision,&

ROY: [>non parce que< mais c'est je je

[pense (..) mais

SAR: &[c'est parce que le] personnel tos (..) ont été transférés du budget du ministère d'éducation nationale (..) au budget des régions. (..) avec les financements. (..) c'est pour ça que=

40 madame royal DIT (..) .h qu'y a eu tant d'emplois.&

102 : 00

&(.) ils n'ont pas été supprimés? (..) au contraire y'a des postes tos qui ont été créés. (..) mais au lieu d'être (.) euh:: (.) émergés (.) euh:: (.) au budget de=l'état (..) c'est

45 maint=nant notre budget des REgions. (.) donc quand elle dit que ça a été supprimé? (.) c'est faux? (.) ça a été transféré (.) de l'état (.) aux régions (.) avec les financements qui vont avec.

ROY: je ne=vous parle pas de tos, (..) je vous parle d'enj:eux (..) éducatifs (..) pour [la nation.&

SAR: [pardon.

ROY: &(..) et l'enj:eu éducatif pour la nation pour la présidente (..) de la république (..) que je
serai (..) peut être (..) je l'espère (..) sera mon enjeu principal. (..) .hh je remettrai
5 l'éducation au cœur de tout. (...) et en av:ant de tout. (...) parce que c'est LA (..) que la
république (..) TIENT la maison france. (..) .h et d'abord je veu:x (..) que tous les enfants
SORTent (..) de l'école (...) avec un bagage. (..) aujourd'hui ils sont cent cinquante mille
(..) à sortir de l'école sans qualification, (..) .h et cela je veux y mettre fin. (..) en
aidant les enfants dès le plus jeune âge. (..) c'est pourquoi je mettrai en place d'abord un
10 service public de la petite enfance. (...) avant l'âge de trois ans.&

103 : 00

&(..) .h ensuite (..) l'école (..) sera rendue (..) obligatoire (..) à partir de l'âge (..) de
15 trois ans. (..) .hh je remettrai: (..) les emplois jeunes. (..) dans le système scolaire (..) parce que je veux (..) éradiquer (..) la violence (..) de l'école, (..) .h et AUX abords (..) des établissements (..) scolaires. (..) .hh je veux enfin (..) que les élèves (...) puissent avoir (..) un soutien (..) scolaire (..) INdividualisé (..) au moment (..) ou ils en ont le plus besoin. (..) que ce soit par les enseignants, s'ils sont volontaires, (..) .h que ce soit par les:
20 aides éducateurs, qui seront là, (..) .h que ce soit par un nouveau métier (..) de répétiteur (..) que je créerai, (..) .hh BREF (..) je veux (..) que la présence (..) humaine (...) et la présence d'adultes (..) se renforce (..) dans les écoles. (..) .hh je veux (..) ensuite (...) qu'il y ait de l'égalité (..) entre les différents établissemntes scolaires. (..) je ne veux pas (...) je ne veux plus que certains enfants soient programmé:s (..) pour echeuer (..) pour
25 échouer et d'autres (..) pour réussir. (..) .h alors je veux renforcer les moyens dans les zones d'éducation prioritaire. (..) .h mais aussi p- (..) p- les moyens (..) pour les élèves (..) en difficulté (..) qui ne sont pas (..) dans les zones (..) d'éducation priritaire.&

104 : 00

30 &(..) et c'est pourquoi (..) .h la dynamique (..) et le principe (..) du soutien (..) INdividuel (..) je crois que=l'école (..) que la france aujourd'hui (..) peut se payer c=la. (..) peut se payer le soutien (..) individuel. (..) parce qu'il n y a pas (..) plus grande (..) inégalité (..) .h entre les enfants qui peuvent se faire aider (..) par leurs parents (..) qui ont cette
35 chance. (..) .h et ceux qui ne peuvent pas se faire aider, (..) en retour à la maison, (..) et qui revienent le matin avec la peur au ventre, (..) .h parce qu'il n'ont pas fait leurs devoirs et leurs leçons. (..) .h et bien (..) tous ces enfants là (..) auront (..) DES la rentrée prochaine (..) .hh le soutien (..) scolaire (..) GRATuit, (..) et (..) INdividualisé. (..) .h et les étudiants qui auront des bourses (1.0) seron:t (..) invités (..) justement (..) à donner
40 aussi ce soutien scolaire aux élèves,=parce que je veux créer une société de la solidarité? (..) ou ceux qui ont la chance de faire des études supérieures (..) .h PEUvent apporter (..) à ceux (..) qui n'ont PAS (..) cette chance. (..) .hh enfin je veux renforcer l'autonomie des établissements. (..) j'ai été ministre de l'enseignement scolaire, (..) j'ai vu qu'il y avait des réalisations exceptionnelles, (..) .h&

45

105 : 00

&qu'y a des réussites (..) extraordinaires, (..) y compris dans les endroits les plus

difficiles, (.) .h parce qu'on a remis notamment (.) DE la culture, (..) .h et il y a une
 PEnurie de culture à l'école. (..) je VEUX que la culture revienne dans TOUS les
 établissements scolaires. (.) .h DE l'école primaire (.) JUsqu'au baccalauréat. (..) .h car
 SOUvent quand un élève ÉCHOUE (...) échoue dans la lecture et dans l'écriture (..) .h et
 5 bien il peut réussir grâce au théâtre, (..) grâce à l'informatique. (..) .h GRACE justement
 (.) à ces contournements (..) .h du système scolaire trop rigide. (.) .h et <toutes les
 expériences pédagogiques> (..) qui réussissent dans les établissements scolaires (.) parce
 qu'il y a des enseignants qui sont FOrmidables (..) qui sont les nouveaux hussards de la
 république, (..) dans ces quartiers (.) difficiles. (..) .hh qui: pe- pourront demain choisir
 10 leurs équipes, (..) qui pourront <expérimenter> leurs méthodes pédagogiques, (.) qui seront
 libres pour cela. (..) .h et en contrepartie (.) ils pourront (.) évaluer .h (1.0) leurs
 résultats. (.) .h et EN contrepartie (.) ils auront des DOtations (.) horaires (.) pour leur
 permettre (.) le travail (.) en équipe. (..) .hh car >CE que demandent les enseignants en
 difficulté< (.) c'est de pouvoir&

15

106 : 00

&faire (.) le travail (..) en équipe. (..) enfin je veux (..) rapprocher (.) les familles (..) .h
 et l'école. (..) .h car je crois que c'est dans un PArtenariat (.) étroit (..) et j'avais
 20 créé >quand j'étais ministre de l'enseignement scolaire< (.) la semaine (.) des parents (.) à
 l'école. (..) .hhh et TOUS les établissements scolaires en zone difficile (.) qui ont REussi
 cette articulation (..) .h entre LA famille (..) et l'école, (..) ou l'enfant n'entend PAS (.)
 dans la famille critiquer l'école, (.) .h et n'entend pas (.) à l'école (.) euh dé-dévaloriser
 sa famille, (..) à ce moment là (.) .h il est restructuré dans une autorité, (..) moi je
 25 suis pour l'autorité juste. (..) l'autorité parentale, (..) l'autorité à l'école, (..) mais
 aussi la volonté de faire (.) réussir (..) tous les élèves (..) dans leur diversité. (.) voilà
 le défi que je relèverai (.) .h demain, (.) et en particulier dans les quartiers. (...) dans
 les quartiers difficiles, (...) là ou rien n'a été résolu, (...) là ou les subventions n'ont
 pas été rendues aux associations, (...) .h là ou des classes (.) vont fermer encore à la
 30 prochaine rentrée parce que cinq mille (.) .h POstes d'enseignants (.) VIennent d'être
 supprimés,&

107 : 00

&(.) et moi je les rendrai, (.) dès cet été. (.) ces poste d'enseignants. (.) ces
 35 CINq mille postes. (.) .h la rentrée scolaire (.) avec moi (..) ce fera (...) à moyens (..) .h
 identiques (..) à ceux (..) de la fin (..) de l'année scolaire, (.) et nous mettrons (.) ces
 emplois d'enseignants (.) là (.) ou il y'en a le plus besoin. (.) mais la REvendication
 éducative (.) .h dans les quartiers populaires (.) .h elle est (.) CONsidérable. (..) c'est là
 40 qu'est la chance (..) des jeunes (..) de demain. (..) et bien mA priorité sera (.) de faire
 DEUX choses très concrètes. (..) d'abord de DIviser les gros collèges, (.) je ne veux plus
 qu'un seul collège (.) et plus de six-cent élèves, (..) .h parce que c'est comme c=la qu'un
 chef d'établissement connaît (.) INDividuellement ses élèves, (..) .h et fait reculer la
 violence dans les établissements scolaires (..) .h et deuxièmement (.) je ne veux pAS (.) plus
 45 (.) de dix-sept (.) élèves (.) par classe, (..) parce que c'est comme cela (.) aussi (.) que
 l'on peut travailler (.) individuellement (.) avec les élèves.

CHA: [(XXX)]

ROY: [VOILA] le défi scolaire (.) que je relèverai, (.) .h et [c'est pourquoi&

CHA: [(XXX)

ROY: &je ne veux pas (..) diminuer le nombre d'enseignants (..) mais au contraire (..) .h créer un métier nouveau, (..) un métier d'Accompagnant nouveau, (..) qui fera&

5 108 : 00

&à la fois (..) le soutien scolaire, (..) qui épaulera les enseignants qui le souhaitent, (..) .h et qui REglera (..) le problème (..) de la vio[lence,

PPA: [quatre [minutes pour répon:dre (..) nicolas sarkozy&

10 CHA: [nicolas sarko[zy (..) (voilà)

ROY: [DANS L'ECOLE (..) ET AUX

ABORDS DE L'ECOLE

PPA: &et ensuite [ON PASSERA à l'europe

CHA: [nicolas sarkozy

15 SAR: [(XXX) Y'A DES POINTS (..) y'a des points (..) euh d'accord (..) d'abord le soutien

individuel, (..) .h euh:: c'est ce=que j'app=lais tout à l'heure les limites du collège

unique. (..) c'est vrai (..) euh: (..) TOUS nos enfants sont différents? (...) et des enfants

qui=ont des difficultés ça sert à rien de=les faire redoubler dans les mêmes conditions, (..)

il FAUT du soutien individuel. (..) .hhh PLUS de culture à l'école, (..) plus d'enseignement

20 artistique, (..) oui (..) je suis tout à fait d'accord, (..) si vous me=permettez j'ajouterais

plus de sport aussi. (..) hein? (..) .h il ne faut pas opposer l'un à l'autre, (..) mais nos

enfants on- (..) ont BESoin de DAvantage d'enseignement artistique, (..) et de DAvantage de

sport. (..) .h la place des familles elle est (..) c:entrale. (..) .hh mais je souhaite des

25 familles qui signent le règlement intérieur, (...) et qui le respectent. (..) .h par ailleurs

je veux le dire (..) je pense que les familles (..) c'est pas simplement un lieu (..) ou (on

est) <réceptacle> de droits et d'allocations, (..) quand il y=a des familles (..) défailtantes

(..) je souhaite (..) que les allocations&

109 : 00

30

&(..) FAMiliales (..) puissent être mises (..) sous tutelle.

ROY: c'est déjà prévu hein

SAR: non: oui oui? mais moi je souhaite que ça soit FAIT. (...) .h parce que tout ça est payé avec

l'argent de=ceux qui travaillent, (...) .h lorsqu'une famille a des difficultés il faut

35 l'aider:, (..) il faut la prendre par la main, (..) mais lorsqu'une famille se sert des

allocations familiales (..) pour autre=chose que pour éduquer les enfants (..) par exemple (..)

je veux <lutter> contre l'absentéisme scolaire (..) qui=est un DRame (..) .h en donnant des

moyens aux mères (..) pour lutter contre cet absentéisme scolaire. (..) qui=est une question

(..) Absolument essentielle. (..) FAUT responsabiliser les familles, (..) encore une fois

40 madame royal (..) dans la république (..) y'a pas que des droits (..) y'a aussi (..) des devoirs.=

ROY: =c'est déjà prévu [dans la loi ça]

SAR: [JE REGRETTE] (..) je regrette (..) deux choses? (..) on n'a pas parlé de=la

formation technique? (..) et de=l'apprentissage? (..) qui=est essentiel. (...) .h et je

souhaite (..) notamment (..) que les filières (..) PROfessionnelles (...) puissent obtenir (..) les

45 mêmes diplômes (...) >que les filières générales<. (..) c- euh: comprenez moi (..) .h euh: (..)

je souhaite qu'on puisse devenir ingénieur, (1.0) SOIT par le biais de la filière générale (..)

le bac (..) et caetera, (...) soit par le biais de la filière technique. (...) pour qu'on se=

dise pas qu'une famille (..) qui met ses enfants dans la filière technique (..) soit CONdamnée&

110 : 00

5 &(..) même si l'enfant (.) le jeune réussisse bien (..) à ne=pas avoir (..) le diplôme
supérieur (.) qu'il aurait pu avoir (..) dans l'enseignement (.) général, (..) je=veux
également mettre le PAquet sur l'apprentissage, (..) qui=est un élément (.) essentiel. (.)
alors un point de=divergence (.) le service public de la p=tite enfance. (.) bon. .hh (.)
(c'est) un sujet considérable, (.) y'a près de=deux millions d'enfants qui doivent avoir une
10 place en crèche, (..) chacun comprend bien qu'on pourra pas t- (.) créer (..) deux millions de
places en crèche? (.) je crois qu'y'en a trois cents cinquante mille, (..) ou quelque chose
comme ça. (..) moi ce=que je souhaite (...) c'est que <TOUtes les FEMmes> (..) aient une
<solution> (..) pour la garde de leurs enFANTS. (..) .h c'est la raison pour laquelle (.)
je=me suis engagé sur quelque chose de très ambitieux? (..) qu'est le droit opposable à la
garde d'enfant. (...) je di:s aux françaises (1.2) qu'à la FIN de mon in- (.) quinquennat (..) <chacun pourra faire valoir devant les tribunaux> (...) <le droit de trouver une place pour
15 garder son enfant.> (..) mais (..) pour moi (.) c'est pas simplement la crèche publique? (..) ça peut être la crèche associative? (..) ça peut être la crèche d'entreprise? (..) ça peut
être l'emploi à la personne? (..) l'emploi à domicile? (..) je souhaite d'ailleurs (.) qu'on
puisse (.) déduire (.) de ses impôts (..) les salaires? (..) et les cotisations sociales?&

20

111 : 00

(..) qu'on paye sur un emploi à domicile? (.) quand même extraordinaire? (.) .h lorsqu'une
société (...) embauche quelqu'un (.) elle paye pas l'is sur le salaire de la personne qu'elle
25 emploie? (..) je=vois pas pourquoi la famille (..) devrait payer un impôt? (.) sur le salaire?
(..) et les charges (..) qu'elle déclare. (..) voilà les différences qu'il peut y'avoir entre
nous (..) sur cette question.

25

CHA: alors (.) euh:: (.) i:l (.) faut (.) évidemment parler (.) quand même (.) de [sujets (..) internationaux? (.) alors quelques secondes?

30

ROY: [je=voudrais
juste dire que (..) je voudrais dire AUX FEMMES] (..) qu'elles n'auront pas besoin d'aller
devant les tribunaux. (..) quelle drôle de société ((rire)) (..) mais qu'elles auront le
service public de la petite enfance. (..) [sous toutes ses formes?&

SAR: [parce que vous allez

35

ROY: &ça peut être à s- (.) vous vous rendez [c- les femmes vont a-&

SAR: &[vous allez CREER] DEUX MILLIONS [TROIS CENT MILLE
PLACES DE CRECHE?&

ROY: &[les FEMMES VONT
ALLER] (..) LES FEMMES VONT ALLER D=VANT [LE=TRIBUNAL?

40

SAR: &[VOUS ALLEZ (..) VOUS ALLEZ

ROY: &soyez sérieux

SAR: non mais

ROY: LES FEMMES VONT ALLER D=VANT LE=TRIBUNAL [POUR DEMANDER UNE PLACE DE
CRECHE?&

45

SAR: [madame (..) ma-

ROY: &[soyez sérieux.

SAR: [mais c'est (..) mais c'est pas ça madame

ROY: c'est ça la [société] que=vous nous [proposez?]&

- SAR: [non?] [mais ma-]
 ROY: &aller d=vant les tribunaux [pour demander une place en crèche?&
 SAR: [ma- (...)] madame.
 ROY: &ça n'est pas ma conce[ption de la société ((rire)),&
 5 SAR: [madame] (1.0) vous [n'avez&
 ROY: &[et les femmes] ont autre chose à faire qu'aller
 [d=vant le=tribunal,&
 SAR: &[madame] (..) si vous me [le&
 ROY: &[il] faut FAIRE les choses [en politique.&
 10 SAR: &[ma- (..) madame] si vous [me=le permettez&
 ROY: &[il faut faire
 les choses
 SAR: &vous [n'avez pas b=soin d'être <méprisante> (..) pour être brillante.
 ROY: [c'est pas le=tribunal (...)] je ne=suis pas mépri[sante (.) [je connais vos techniques&
 15 SAR: [voilà (..) alors] vraiment?
 (..) >non non< (.) [honnêtement?
 ROY: &[euh tout (.) dès que=vous êtes [gênE] (.) vous (.) vous vous vous vous&
 CHA: [alors]
 PPA: permettez-[nous&
 20 ROY: &[vous] posez en victime.
- 112 : 00
- PPA: &[de passer
 25 CHA: [de continuer (..) à l'autre sujet.
 ROY: [voyon:s (..) je=n'ai pas été méprisan:te
 SAR: avec vous [ça s=rait une victime consentante madame
 ROY: [c'est une question (...)] c'est une question de bon [sen- (.) eh ben tant mieux
 alors&
 30 SAR: [alors y'a pas de=problème
 ROY: &au moins [y'a du plaisir&
 SAR: [(XXX) voilà alors (vous) voyez
 ROY: &mais c'est [u- (..) mais
 SAR: [mais (..)] j'ai trop de=respect pour vous? (..) pour vous laisser aller dans
 35 le=mépris. (..) les droits oppo[sables c'est quelquechose&
 ROY: [je ne=suis pas mépris-
 SAR: &de très important. (...) c'est c: (.) <qui permettra de passer de la république des droits
 virtuels> (..) à la république (.) des droits (.) réels.
 ROY: eh bien moi [je]&
 40 SAR: [y'en] a assez? (.) [madame]&
 ROY: &[je pré]fère [l'action politique.
 SAR: &[si vous me=permettez de=terminer?
 ROY: >non non< mais j- c'était moi qui=avais la parole (..) [je préfère l'action (.) politique&
 SAR: [(XXX) permettez-moi
 45 ROY: &[efficace&
 SAR: [c- c- ça veut rien] dire (.) [excusez moi?
 ROY: &[qui fait les choses
 SAR: ce=sont des mots

- ROY: plutôt [que d'imaginer]
 SAR: [comme en (.) comme les français] en ont entendu (.) [non?&
 ROY: [c'est des mots?
 SAR: moi je m'en[ga:ge (.) sur un résultat?
 5 ROY: [et les droits opposables c'est pas un mot?
 SAR: ah non? (.) pas du tout? (..) parce que [ça veut dire
 ROY: [(vous croyez) que=les gens vont aller d=vant les
 tribunaux qui=sont déjà débordés?
 SAR: eh bien je vais [prendre]
 10 ROY: [qui=ont] déjà bien d'autres choses [à faire ((rire))]
 SAR: [madame je=vais] prendre un autre exemple=
 ROY: =c'est pas sérieux. (..) [monsieur] sarkozy ((rire))
 SAR: [très bien.]
 ROY: c'est pas sérieux
 15 SAR: fin c'est (.) c'est
 ROY: [mais faisons les places en crèche, (.) faisons les structures d'accueil,]
 SAR: [c'est pas gentil de=dire (..) c'est pas (..) c'est pas gentil=de=dire] des choses comme ça.=
 je=vais prendre un exemple qui va peut-être vous toucher, (..) et (.) vous allez mieux
 comprendre ma pensée. (..) .hh l'affaire des enfants handicapés dans les écoles. (1.1) .h pour
 20 moi je considère (.) qu'il est scandaleux (...) qu'un enfant ayant un handicap (.)&

113 : 00

- &ne puisse pas être scolarisé dans une école (.) entre guillemets (.) normale. (..) bon. .h
 25 (.) c'est important pour l'enfant ayant un handicap? (...) mais c'est encore plus important
 pour nos autres enfants qui n'ont pas de handicap. (..) .hh et qui au contact de cet enfant
 différent (...) apprendront (.) <que la différence est une richesse.> (..) .hh (.) DANS les
 démocraties du nord de l'europe (..) CENT pourcent des enfants ayant un handicap (.) sont
 scolarisés (.) en s- (.) en milieu scolaire .h (.) disons classique. (...) en france (.)
 30 c'est quarante pourcents. (..) .hh je veux créer un droit opposable (.) ça veut dire quoi.
 (...) qu'une fami:lle (..) au bout de cinq ans (..) à qui on REfuserait (..) une famille ayant
 un enfant handicapé. (...) une plAce (.) dans une école.&

XXX: huhum

- SAR: &pourrait aller d=vant le tribunal? (.) en disant écoutez (.) la république m'a promis un
 35 droit. (1.1) .h un homme politique s'est engagé. (..) il n'a PAS tenu sa promesse. (.)
 qu'est-ce=qui se=passe. (...) .h eh bien moi je=vous en f:inir avec ces discours (.) creux.
 (..) pas le=vôtre (.) je=vous pas être désagréable. (..) .h ces promesses incantatoires, (...)
 cette grande BRAderie au moment de l'élection, (..) on rase gratis, (..) on promet tout. (.)
 40 >et quand on sait pas promettre on promet une discussion.< (...) .h je veux m'engager sur des
 REsultats.&

114 : 00

- &(..) sur du CONcret. (..) .h et je=vous dire à (.) TOUtes les familles (..) ayant rencontré
 45 le drame du handicap. (...) .h que si je=suis élu président de=la république (..) je f=rai une
 place à CH:Acun de=leurs enfants dans not- (..) dans nos écoles. (..) .h que je DONnerai les
 moyens aux écoles pour les accueillir, (..) et que la preuve de ma BONne foi (..) et la
 CErtitude de la réalisation de cette promesse (..) ça sera le droit opposable, (.) et la

- [CApa]cité&
- CHA: [huhum] (..) [est-ce que&
- SAR: &[d'aller] d=vant un TRIBunal, (.) pour faire valoir ses [droits.&
- CHA: &[on peut?=
- 5 SAR: &=vous voyez madame (..) c'est ni [ridicule&
- CHA: [huhum]
- (1.0)
- SAR: &ni accessoire. (..) c'est peut-être même ce=qui fait la différence (..) entre la vieille
politique (...) et la politique mo[derne.
- 10 PPA: [alors] vous avez réussi [tous les deux une prouesse
- ROY: [attendez (.) j'ai quelque chose à
dire.
- CHA: [(madame royal (.) >vous voulez<
- dire (..) [a-a]&
- 15 PPA: [justement&
- CHA: &[(un mot) (XXX)&
- ROY: [parce que là je pense&
- PPA: &[le temps d'antenne
- CHA: &[et [on enchaîne.
- 20 ROY: &[je pense que l'on atteint le summum (.) de l'immoralité (.) politique. (...) .hhh je
suis scANDalisée de ce que je viens d'entendre. (...) parce que jouer (..) avec le handicap
(..) comme vous venez de=le faire (..) est proprement SCANDALEUX (..) pourquoi? (...) lorsque
j'étais ministre de l'enseignement scolaire (.) <c'est moi qui ai créé le plan (.) handiscol>
(...) qui a demandé à toutes les écoles (...) .hh d'Accueillir (...) TOUS les enfants&
- 25
- 115 : 00
- &(..) handicapés. (..) et pour cela (..) j'avais créé (.) <parmi les aides éducateurs que vous
avez (.) supprimés> (..) .hh SEPT mille (.) places (.) sept mille postes (..) d'aides
- 30 éducateurs (..) <D'AUXiliaires d'intégration>, (..) .hh j'avais doté toutes les associations
(..) de parents (.) d'enfants (.) handicapés, (..) .hh des emplois (..) liés à
l'accompagnement, (..) et à l'- et aux auxiliaires d'intégration (.) dans les établissements
scolaires, (.) et c'est VOtre gouvernement (1.1) .h qui A supprimé NON seulement le plan
handiscol, (...) qui a SUPprimé les aides éducateurs, (.) et qui fait qu'aujourd'hui (...)
- 35 .h moins d'UN enfant sur deux (.) qui était accueilli il y a cinq ans (..) dans l'école de la
république (..) ne le sont plus (.) aujourd'hui. (.) et vous le savez PARfaitement (...) .h et
je trouve que la façon dont vous venez: (.) de nous décri:re (.) comme ça la larme à l'oeil
(..) le droit des enfants handicapés d'intégrer A l'école (..) .h alors que les associations
de parents handicapés ont fait des déMArches (..) DEespérées (..) .h auprès de votre
- 40 gouvernement, (..) pour REclamer la restitution des emplois, (..) .h pour faire en sorte que
leurs enfants soit à nouveau&
- 116 : 00
- 45 &(.) accueillis (.) à l'école, (..) .h y compris les enfants (.) en situation de handicap
mental (.) à l'école maternelle, (.) .h ou avec moi TOUS les enfants (..) handicapés mentaux
(.) Etaient accueillis à l'école maternelle, (.) .h dès lors que les parents le demandaient,
(..) .h alors laissez de côté (...) vos tribunaux, (...) les démarches des parents, (..)

- qui=en ont assez déjà de leur souffrance (..) et d'avoir vu leurs enfants ne pas pouvoir être inscrits (..) lors des rentrées scolaires, (..) pendant lesquelles vous étiez au gouvernement. (..) laissez cela de côté. (..) .h parce que la façon (..) LA (..) dont vous venez faire de l'immoralité politique (.) par rapport à une politique qui=a été détruite, (..) et à laquelle
- 5 je tenais PArticulièrement, (..) parce que je sais à QUEL point cela soulageait (..) les parents de voir leurs enfants (.) re- (.) accueillis à l'école. (.) et c'est VOUS qui avez cassé cette politique-là. (.) .h et aujourd'hui vous venez de- (.) de promettre comme ça? (..) en disant aux parents vous allez aller devant les tribunaux? (..) non monsieur sarkozy (.) TOUT n'est pas possible (..) dans la vie politique. (..) TOUT n'est pas [possible&
- 10 SAR: [alors]
 ROY: &ce discours (..) [cet ECART entre le discours&
 SAR: [s:: s:: s:: si
 ROY: &et les a- (.) et les actes, (..) SURtout lorsqu'il s'agit (..) d'enfants handicapés. (..) n'est pas acceptable.
- 15 SAR: alors=
 ROY: =et je suis TRES en colère. (..)&
- 117 : 00
- 20 &.h et les PArents et les familles qui vous ent=
 SAR: =calmez-vous=
 ROY: =et les parents=[non je ne=me calmerai pas]
 SAR: [calmez-vous? (.) et ne me=montrez pas] du doigt avec [ce&
 ROY: [non] (.) [SI (.) non
- 25 SAR: &[cet index
 pointé?] (.) parce que franchement
 ROY: non [je ne=me calmerai PAS&
 SAR: [je je voudrais vous di-] (..) [je vou-
 ROY: &[NON je ne=me calmerai pas.
- 30 SAR: ben [pou-&
 ROY: [JE] ne=me calme[rai pas.&
 SAR: &[pour être] président [de=la république il faut être calme.
 ROY: &[parce que (.) l'exploit-] (.) non (..) PAS quand
 il y a des injustices (..) .h il y'a des colères qui sont parfaitement sai:nes
- 35 SAR: bon.
 ROY: .h PARce qu'elles correspondent à [la souffrance des g:ens&
 SAR: [madame royal] (..) est-ce que vous [me=permettez de vous
 dire un mot?
 ROY: &[il y'a des colères que
- 40 j'aurai] (.) même quand je s=rai présidente de la république,
 SAR: eh ben [ça s=ra gai&
 ROY: [PARCE QUE je] (..) parce que je [sais]
 SAR: &[ça s=ra] gai?
 ROY: &parce que je sais les efforts (.) qu'ont fait les familles (.) qu'ont [fait] les écoles&
- 45 SAR: [bon]
 ROY: &.h pour accueillir ces enfants (.) qui aujourd'hui (.) [ne le (.) <ne LE sont plus.>]
 PPA: [on va laisser:] (...) [répondre
 nicolas sarkozy]

- CHA: [nicolas
sarkozy répondre]
- ROY: [ET SUR CE POINT-LA&
- SAR: [je (.) je (.) je n-
- 5 ROY: &je ne LAI[SSERAI PAS&
- SAR: [j:: (.) je
- ROY: &l'immoralité du discours politique (..) [reprendre le dessus.
- SAR: [j: (.) je (.)] je ne (..) je ne=sais pas pourquoi
euh: (.) madame royal euh: (..) d'habitude calme a perdu ses nerfs?
- 10 ROY: non [je n=perds pas mes nerfs&
- SAR: [parce que&
- ROY: &je suis en [colère&
- SAR: &[parce que:&
- ROY: &[ça n'est pas pareil&
- 15 SAR: &[j'ai
- ROY: &pas de mépris (.) monsieur [sarkozy&
- SAR: [mais je:: (.) y'a aucun mép-&
- ROY: &pas de mépris
- SAR: &y'a aucun=
- 20 ROY: =je n'ai pas perdu mes [nerfs&
- SAR: [madame?
- ROY: &[JE suis en colère&
- SAR: [je peux répondre?
- ROY: &[vous permettez?&
- 25 SAR: [est-ce=que je peux répondre?
- ROY: &vous permettez (.) et=il y a des co[lères (.) TRES saines&
- SAR: [je ne s-
- ROY: &et très utiles.
- SAR: je ne sais pas pourquoi madame royal (..) .h s'énerve? (.) .hh et p-&
- 30
118 : 00
- &[emploi
- ROY: [je ne m'énerve pas.
- 35 SAR: très=[eh ben qu'est-ce que ça doit être&
- ROY: [je ne suis pas en colère]
- SAR: &quand vous êtes énervée alors?
- ROY: <je ne suis [jamais énervée]>.&
- SAR: [heu::: je me=
- 40 ROY: &=j'ai beaucoup de sang-froid.
- SAR: ah bon (.) très bien (..) ben écoutez vous v=nez de=le perdre alors c'est [pas de=chance.]
- ROY: [non (..) juste]ment
pas.
- SAR: [je ne=vois pas pourquoi?
- 45 ROY: [je suis en colère face aux injustices.
- SAR: &madame ro[yal&
- ROY: [et face aux mensonges.
- SAR: &[ose]&

- CHA: [°monsieur sarkozy°]
(1.0)
SAR: &employer le mot (..) immoral. (1.2) c'est un mot fo:rt?=
ROY: =oui? (...) °c'est°=
5 SAR: =<madame royal se permet d'employer ce mot?> (1.1) parce=que j'ai dit (...) que je souhaitais
que tous les enfants (..) ayant un handicap (..) soient scolarisés (..) en milieu scolaire (..) entre guillemets (..) normal.(...) .hh madame royal a qualifié mon propos de larme à l'œil,
(...) sous entendant par là (...) que la sincérité n'était que=de son côté, (..) et que de mon
10 côté il ne devait y'avoir que du mensonge, (..) c'est même le terme qu'elle a employé, (..) .h
(..) c'est pas une façon de respecter son (..) concurrent. (..) .h ou un autre candidat. (..) .h
je ne=me s=rais [jamais permis&
ROY: [respectez les en]fants handi[capés
SAR: &[je ne=me s=rais] jamais permis madame (..) de
parler de vous comme cela. (..) .h puis je=vais vous dire autre chose?=
15 ROY: =parce que moi je [ne=mens pas&
SAR: [j'ai parlé
ROY: &je ne=mens pas (1.0) et je ne=prétends pas faire ce que j'ai dé[truit avant
SAR: [mada- (..) madame. (..) .hh&
20 119 : 00
SAR: &euh (..) je ne=pense pas que vous élevez la dignité du dé[bat] politique&
ROY: [si?]
SAR: &[en m'accusant (..) d'être un menteur.
25 ROY: [c'est très digne la question du handicap.
SAR: j'ajoute (..) que si je=n'avais pas moi-même (...) par conviction (...) parlé de=la question
(..) de=la scolarisation (...) des enfants handicapés? (1.9) ça faisait (..) une heure et d=mie
que=nous débattions? (...) on n'en avait pas parlé. (..) .hh donc j'ai le=droit de=parler du
handicap? (...) ce n'est pas le monopole (...) qui est le vôtre? (..) j'ai le=droit d'être
30 sincère (..) dans mon engagement (..) et d'être bouleversé (..) par la situation (..) d'enfants
(..) qui aimeraient être scolarisés? (..) .hh je ne=mets pas en cause votre sincérité madame?
(..) ne mettez pas en cause ma moralité.&
ROY: [c'est votre action que je mets en cause.
SAR: &[ET AVEC ÇA (..)] et avec ça madame (..) la dignité du débat politique sera préservée. (..) .h
35 .h mais au moins ça a eu une utilité madame. (...) c'est que=vous vous mettez bien facilement
en colère. (..) vous sortez de=vos gonds avec beaucoup de facilité madame. (..) .h
PREsident de la république (1.0) c'est quelqu'un qui=a des REsponsabilités lourdes (..) très
lourdes.
PPA: il est tout [juste vingt-trois heures&
40 ROY: [oui]
PPA: &est-ce qu'on peut passer à un autre sujet (..) qui=est le sujet de l'europe (..) qui=est un
sujet: important aussi? .hh (..) euh:&
120 : 00
45 PPA: &l'europe qui=est en PANne aujourd'hui euh:: (..) deux ans après euh:: (..) l'échec du
[référendum&
ROY: [vous êtes content.

- PPA: &en france?
 ROY: vous avez donné votre petite euh: (..) pich[nette].&
 PPA: [euh] (..) on on [on on peut aborder ce suj-
 ROY: &[je ne=suis pas sortie de mes]
 5 gonds. (..) v-vous permettez? (..) parce que moi aussi j'ai l'intention de me faire respecter.
 (..) je ne=suis pas sortie de mes gonds. (..) je crois que ce qui nous différencie (..) c'est
 une vision de la morale politique. (...) et je pense (...) qu'il faut que les discours (.)
 soient cohérents (.) avec les actes. (...) et que quand il y a un tel écart (.) on ne peut pas
 avoir détruit (.) l'accueil des enfants handicapés [à l'école,
 10 SAR: [c'est FAUX] madame.
 ROY: non [ça n'est pas faux]
 SAR: [il y'a trois fois] plus d'enfants scolar- (.) handicapés (.) scolarisés (.) aujourd'hui?
 (.) [qu'à votre époque madame.
 ROY: [ce n'est pas vrai] (..) ce n'est pas vrai,=
 15 SAR: =c'est FAUX madame?=
 ROY: =vous venez de réfléchir [à cet argument,]
 SAR: [et vous n'avez pas] (..) non:? madame=
 ROY: =toutes les association:s
 SAR: [mais
 20 ROY: [ont] protesté auprès de vous:s,=
 SAR: =ce [n'est pas exact.
 ROY: [parce que vous avez] supprimé [les auxiliaires d'intégration.
 SAR: [ce n'est pas (.) mais enfin je n'ai jamais] été ministre
 de [l'éducation nationale madame.
 25 ROY: [et don- (..) et don-] (..) de vous (.) [de VÔtre gouvernement&
 SAR: [(en)fin excusez-moi?
 ROY: &[de votre gouvernement
 SAR: je=n'ai jamais [été premier ministre non plus.
 ROY: [donc (...)] donc [voilà (.) ne soyez PAS condescendant.
 30 SAR: [mais mais (..) mais (..)] mais je [ne=le suis PAS du tout
 madame.
 ROY: [et vous savez:] (..) [s'il
 y'avait de temps en temps&
 SAR: [je
 35 ne=le suis pas du tout.
 ROY: &des colères S:AI nes (..) comme c=la (.) par rapport aux <injustices> (..)&
 121 : 00
 40 &ou par rapport à un DIscours politique qui ne correspond pas aux actes
 SAR: mais [en quoi est-elle SAIne (.) votre colère?
 ROY: [eh bien sans doute] (..) eh bien sans doute (..) [elle est-
 SAR: [traiter] votre contra[dicteur (.)
 d'immoral,&
 45 ROY: [elle est saine
 SAR: &et de menteur?=
 ROY: =oui?
 SAR: je=vois pas ce=que ça a de=sain=

- ROY: =si?=
 SAR: =et d'utile? (..) [vous avez la vision sectaire&
 ROY: [je ne vous ai pas traité d'immoral et de menteur?&
 SAR: &[vous avez la sec-&
 5 ROY: &[j'ai d-
 SAR: &la vision sectaire de la gauche, (...) toute personne (.) qui ne=pense pas exActement comme
 vous
 ROY: je con[nais la formule.
 SAR: [est FORcément un] illé[gitime.
 10 ROY: [pas du tout.
 SAR: ah bon (.) [c'est comme ça?
 ROY: [pas du tout] (..) pas [du tout (.) au contraire
 PPA: [est-ce que vous nous permettez [de parler d'eu:rope
 CHA: [est-ce que vous pouvez (.)
 15 [terminer segolène royal et ensuite
 ROY: [je termine ça? parce que
 SAR: ça me=paraît [important
 CHA: [parler (..) [un p=tit peu d'europe
 ROY: [non? (..) je (.) je pense que c'est
 20 PPA: [il est vingt-trois heures et (..) [(il serait bien) qu'on aborde les
 sujets [internationaux.
 SAR: [mais oui (.) bien sûr.
 CHA: [>madame royal< (.) est-ce qu'on peut terminer là-dessus et s- (.) et [enchaîner ensuite
 sur la question européenne
 25 ROY: [bien sûr (.)
 bien sûr (..)] bien sûr? (.) parce=que je crois que ce débat (.) .h est très important, (.)
 c'est toute une <conception> (..) de la vie politique, (..) <et de la responsabilité
 politique,> (..) qui=est là.=
 SAR: =c'est vrai?=
 30 ROY: =si on est responsable de rien, (...) si on a des comptes à rendre=
 SAR: =non mais [bien sûr?
 ROY: [jamais] sur ses actes politiques, (..) mais comment voulez-vous que=les cito[yens
 croient&
 SAR: [>non
 35 mais< (.) c'est une
 ROY: &[encore (..) à l'efficacité&
 SAR: [c'est une question de conception de=la politique?=
 ROY: &=de l'action politique
 SAR: [il faut savoir garder son calme&
 40 ROY: [et ce dont je parle&
 SAR: &et ses nerfs.
 ROY: &je le connais? (..) >ce dont je parle je le (.) [oui? mais il faut
 SAR: [ET UTILISER DES] MOTS (...) qui ne=sont pas
 des mots qui blessent.
 45 ROY: mais [les mots ne blessent pas (.) ce sont les actions qui blessent.
 SAR: [parce que QUAND ON EMPLOIE DES MOTS]&

- SAR: &(…) quand on emploie des mots qui blessent (..) on divise son peuple.
 ROY: vous êtes blessé:? (.) [heu: °monsieur°?
 SAR: [alors qu'il faut le rassembler.
 5 ROY: [vous êtes blessé:?
 SAR: [non: (.) pas moi?
 ROY: [bon: alors tout va très bien.
 SAR: [puis vous savez moi j- (..) mais non: (.) [puis je&
 ROY: [tout va très bien.
 10 SAR: &je=vais même vous dire quelque=chose [je vous&
 ROY: [tout va très bien.
 SAR: &JE VOUS en veux pas parce=que ça peut arriver à tout le=monde de s'énerver.
 ROY: non? [je n- je ne=m'énervé (.) JE ne=m'énervé pas (.) je me révolte.
 PPA: [alors comment vous allez faire l'un et l'autre? (.) pour relancer?] (..) [la machine (..)
 15 [européenne, (.) s'il vous plaît
 SAR: [alors sur
 l'europe.
 ROY: [car j'ai gardé (..) ma capacité (..) de révolte (..) intacte
 POI: [pardonnez nous de ne=poser que des questions mais (..) l'europe [c'est vraiment (.) important.&
 20 CHA: [madame royal (...) l'europe (1.3)] l'europe c'est important.
 ROY: [allons allons (..) [c'est
 très important ((rire))
 CHA: [comment
 relancer] la machine européenne? (..) euh: la france (.) vou:s? euh:: (..) l'un: (.) ou
 25 l'autre euh élu? (.) .hh euh demain comment (.) euh (.) relancez-vous (.) un peu la
 construction européenne? (.) qui est en panne? (.) notamment (.) après (.) le choix (.)
 français (.) du (non au) référendum.=
 ROY: =.hhh je veux que la france revienne (...) à la table de l'europe. (1.6) il y a eu: cet euh ce
 référendum? (...) et (.) je crois pouvoir RAssembler à la fois des (.) responsables
 30 politiques (..) qui ont voté non, (..) à la constitution (..) d'autres qui ont voté oui, (..) à
 la constitution=et donc JE respecte (..) .h les français euh: (.) dans leur vote. (...) beaucoup
 de français d'ailleurs ont voté non parmi les catégories populaires. (..) .hh&
 123 : 00
 35 &parce qu'ils ONT estimé (.) que l'europe (.) était un espace (..) <qui ne les protégeait pas
 assez.> (..) et en particulier contre les délocalisations. (...) .h ou contre le chômage.
 (...) ou contre les bas salaires. (...) .h alors je veux relancer: (..) l'europe (..) par la
 preuve, (..) et je veux (.) A nouveau (.) consulter (.) les français (..) par référendum, (..)
 40 le moment venu. (...) .hhh pour que ce référendum soit réussi, (..) c'est-à-dire pour qu'un
 nouveau traité (..) en:tre (..) en application, (.) il va falloir que l'europe (..) fasse ses
 preuves, (...) et je m'en suis entretenu avec plusieurs dirigeants (..) .h européens, (..) et
 c'est pourquoi je veux (.) relancer l'europe (...) DE l'investissement, (..) DE la recherche,
 (..) DE l'environnement, (..) et surtout faire la preuve (..) que l'europe (..) peut
 45 réussir (..) la bataille. (...) contre le chômage, (..) .h que l'europe peut réussir (.) à se
 protéger (..) des délocalisations, (...) .h que l'europe (.) peut réussir (.) à avancer vers
 un protocole social, (..) sur lequel jacques delors a travaillé, (..) parce que si l'on veut
 (.) éviter les délocalisations (..) au sein&

124 : 00

5 &de l'europe, (..) .h alors il faut travailler (..) à l'élévation des <niveaux de vie> (..) vers le haut (..) et PAS des (..) .h (..) compétitions (...) vers les pays (..) à bas salaires, (..) sinon en effet (...) les français (..) n'auront PAS confiance (..) dans cette europe, (..) et moi je crois que c'est possible. (..) .h je crois qu'avec un protocole social (..) qui dira (..) que l'objectif de l'europe (...) c'EST l'alignement vers le haut (..) de la situation des salariés, (..) de la protection sociale, (..) des droits sociaux, (..) des niveaux des
10 salaires, (..) .h avec bien sûr l'effort qu'il faudra faire (..) pour les pays (..) situés le plus à l'est de l'europe (..) pour qu'ils REussissent (..) .h leur développement économique. (..) .h comme l'ont fait l'espagne (..) et le portugal (..) il faut réussir la même chose avec les pays du reste de l'europe (..) .h pour que le niveau de=vie (..) européen (..) tire les pays collectivement vers le haut, (..) alors je pense (..) oui (..) que nous pourrons (..) à
15 nouveau consulter les français, (..) et faire en sorte que l'europe (..) revienne (..) l'europe FORte (..) la france FORte (..) dans une europe qui a besoin (..) de la france, (..) et d'une france qui a besoin (..) de l'europe.

125 : 00

20
CHA: monsieur sarkozy (..) vous avez plus de=trois minutes de r=tard.
SAR: bon (..) écoutez alors pour être le plus préc:is et le plus simple. (..) d'abord (..) les français ont voté non à la constitution (..) nous n'y reviendrons pas, (..) quelle que soit la qualité (..) remarquable du travail de valéry giscard d'estaing, (..) cette constitution (..) n'entrera pas (..) en vigueur (..) puisque les français (..) ont dit non. (..) premier point. (..) .hhh deuxième point (..) je crois TRES important (..) d'arrêter (..) la course en avant (..) vers l'élargissement (..) <tant qu'on n'a pas doté l'europe de nouvelles institutions.> (..) .hh et je pose TRES clairement la question de=la turquie, (..) si je suis (..) pré:sident de la république (..) je m'o:pposerai (..) à l'entrée (..) de la turquie (..) dans l'union (..) européenne. (..) .hh TROIsième élément. (..) .h il faut que l'europe (..) accepte (..) l'idée (..) de la préférence (..) communautaire. (..) si on a fait l'europe (..) c'est parce=qu'on la (..) préfère. (..) .h et il faut qu'on arrête (..) la naïveté (..) dans les négociations (..) omc? (...) c'est bien beau d'ouvrir nos marchés? (..) je suis d'accord. (..) mais sur la base de la REciprocité (1.0) .h et du même moment. (...) on ne peut pas ouvrir nos marchés (..) à
35 des pays (..) qui n'ouvrent pas (..) les leurs.&

126 : 00

40 &(..) .h (..) TROIsième élément? (..) il faut revenir sur la règle de l'unanimité. (...) qui empêche (..) par exemple (..) une politique de l'immigration (..) commune. (..) .h la règle de l'unanimité (..) au titre (..) du compromis de=luxembourg (..) de mille neuf cent soixante deux (..) .h où nul pays ne peut se=voir imposer une règle? (..) oui. (..) .h mais la règle de l'unanimité (..) qui fait que pour que TOUS on avance (..) il faut que=tout le=monde soit d'accord? (..) n:on. (..) ce=qui nous permettrait d'avoir (..) effectivement (..) une politique de l'énergie, madame, (..) .h une politique de l'immigration, (..) une politique de la sécurité (..) commune. (..) c'est la raison pour laquelle (..) je débloquent la situation en europe? (..) en proposant un TRAIté simplifié (..) sur laquelle messieurs zapatero (..) blair (..) et madame merkel (..) m'ont donné leur accord, (..) qui permettra de=doter l'europe (..)

d'un président (..) élu, (..) qui ne fait que c=la, (...) de modiF:IER (..) euh:: (..) la composition (..) de la commission et d'un certain nombre de sujets, (..) et qui fera de l'europe une PR:Otection pour les français, (..) et non pas (.) le cheval (.) de troie (.) de la mond[ialisation.

5 PPA: [et (.) un traité (.) sans référendum.

SAR: bien sûr.

PPA: euh=

SAR: =>PUisque le référendum c'est pour la constitution?< (...) .h ceux qui veulent faire un nouveau référendum&

10

127 : 00

&(.) c'est qu'ils veulent faire repasser la constitution? (..) moi je=veux pas d'une nouvelle constitution. (..) puisque les français ont dit non. (..) les français ont dit non à cinquante-cinq pourcent (..) on va pas r=commencer un référendum? (..) pour leur dire quoi? (..) qu'on veut la nouvelle constitution? (...) donc pour moi c'est clair? (..) ils ont dit non? (.) ils ont dit non? (..) on doit DEbloquer la situation en europe, (..) en modifiant simplement (..) les institutions européennes, (..) sur la base d'un [consensus

15

PPA: [et qu'est]-ce=qu'on peut

20

faire pour que: (.) l'europe soit plus forte (.) face (.) à des états-unis (.) qui d'ailleurs euh: (.) souhaitent euh (.) l'entrée de=la turquie dan:s dans dans dan:s dan:s=

SAR: =oui? mais mais (.) mais ceux qui souhaitent l'entrée de la turquie en europe (..) c'est ceux qui ne=croient pas à l'europe politique? (1.3) PUIsque l'élargissement (.) sANs limite (.) de l'europe (..) c'est la mort de l'europe politique. (..) et de mon point de=vue je suis très clair? (..) d'ailleurs je s- (.) j'aimerais savoir (..) .h vous avez été à une réunion (..) de l'internationale socialiste. (...) ou vous avez (.) d'ailleurs été fort^applaudie. (...) mais je ne=sais pas si vous avez IU (..) la déclaration de=l'internationale socialiste. (..) elle était favorable (..) à l'entrée de la turquie en europe. (..) est-ce=que madame c'est votre position?

25

30 ROY: mais y'a un processus qui est ouvert, (..) et vous le=savez très bien, (1.2) le peuple français&

128 : 00

35 &(..) sera consulté par référérendum sur cette entrée,&

SAR: [mais quelle est votre posi-

ROY: &[donc c'est pas la peine de faire peur aux f-&

SAR: [quel est votre Avis vous (...) quel=

ROY: &=moi je pense qu'il faut faire une pause.

40

(1.0)

SAR: [>non mais<

ROY: [que] le moment n'est pas venu aujourd'hui de faire entrer la turquie.&

SAR: [elle (.) elle (..)] elle doit rentrer? [ou elle doit pas rentrer?

45

ROY: [mais que de toute façon] c'est une échéance, (..) [SI (.) elle ren-

SAR: [(mais) non? (..)] il faut bien dire aux turcs (...)

parce=que (.) A force de dire c'est une échéance (..) les négociations ont commencé en mille

neuf cent soixante quatre. (1.0) nous sommes en deux mille sept. (...) il est quand même venu le=temps de=dire aux turcs (...) est ce=qu'on en veut ou est-ce=qu'on n'en veut ou pas?=pour moi d'ailleurs c'est pas une question de démocratie? (...) c'est pas du tout une question (.) de=musulmans? (..) ou d'islam? (..) c'est que=la turquie c'est l'asie mineure. (...) c'est pas l'europe? (...) et donc il faut dire (.) CLAIREment à ce GRAND peuple qu'est la turquie (..) .h qu'ils ont vocation à être le cœur de l'union de=la méditerranée, (..) mais pas le cœur de l'union européenne.

(1.2)

ROY: mais (.) un processus a été engagé, (..) vous le=savez FORT bien, (.) avec l'accord de la france, (...) donc la france doit tenir sa parole,=

SAR: =non

ROY: on ne=peut pas comme ça décider:=-

SAR: =non c'est [l'unanimité&

ROY: [de changer les p-

15 SAR: &c'est l'unanimité donc [si la france dit non&

ROY: [eh ben (.) on ne=peut pas comme ça

SAR: &la turquie rentre [pas.

ROY: [on] (.) on ne=peut [pas&

SAR: [>non non?<

20 ROY: &comme ça (.) changer:=-

SAR: >ah non< (.) [c'est pas changer?

ROY: [LE CHEF de l'é]tat (..) a dit que les français s:eraient (..)&

129 : 00

25

ROY: pour tout élargissement supplémentaire (.) consultés par référendum? (..) donc les français seront consultés [par >référendum?<

SAR: [non mais vous votre] posi[tion c'est non à la turquie?

ROY: [>il y a< (.) ma posit-] (...) pour l'instant?

30 (...)[c'est une pause.

SAR: [pour l'instant. (..)] [ça peut changer]

ROY: [oui (.) en effet.] (..) je pense qu'il y (.) aujour[d'hui?

SAR: [ça peut changer?

35 ROY: ça peut changer puisque

SAR: moi [ça ne=changera pas.

ROY: [la parole] (..) puisque la [parole a été donnée.

SAR: [moi ça ne changera pas.

ROY: [mais si la turquie r-&

40 SAR: [non la parole n'a pas été

ROY: &[si la tur-

SAR: [non non la paro]le n'a pas [été donnée?

ROY: [y'a un processus] de discussion qui a [été engagé.&

SAR: [madame

45 ROY: &y'a un processus de <DIscussion>

SAR: ma-[madame&

ROY: [qui=est engagé.

SAR: la discussion (..) quand on discute (..) c'est pas p- (..) obligatoirement pour dire oui? (..)

- ou alors dans ce=cas-là il faut pas engager de=discussion? (..) mais vous v=nez [de=dire que
ÇA PEUT CHANGER.&
- ROY: [c'est pas
obligatoirement
- 5 SAR: &c'est-à-dire que=vous pouvez changer d'avis? (..) et la turquie peut rentrer en europe?
ROY: pas du tout?
SAR: ah bon.=
- ROY: =y'a des conditions qui sont posées? (.) donc si la turquie un moment (.) remplit ces
conditions, (..) .h et si le peuple français dit oui, (.) peut-être que d'ici là (.) .h il y
10 aura aussi d'autres solutions? (.) il y aura des (.) des associations prioritaires? (.) il y a
des coor- (.) des coopérations renforcées, (..) .h je ne=crois pas que=ça soit de bonne
politique comme ça de CLAquer (..) la porte (..) [à ce grand pays.&
- SAR: [mais c'est pas du tout ma] p- (.) c'est c'est
[pas du tout (..) c::
- 15 ROY: &méfiez-vous parce qu'il y a des forces démocratiques aussi en mouvement (..) en turquie&
- 130 : 00
- ROY: &qui=ont besoin d'être conso[lidées.
- 20 SAR: [q- quand] vous expliquerez [à l-&
ROY: [ET SI] VOUS PEN[SEZ
SAR: &[aux habitants de=la
capadoce qu'ils sont européens (..) vous aurez fait une seule chose,
ROY: oui mais
- 25 SAR: vous aurez RENforcé l'islamisme.
ROY: je pense qu'il [faut être responsAble
SAR: [c'est exactement le=contraire
ROY: [je pense qu'il faut être&
SAR: [eh ben (.) je le suis
- 30 ROY: &RESponsable
SAR: [je le suis
ROY: [à l'égard] de l'équilibre du monde. (..) .hh et parler comme vous l'avez fait (.) à l'instant
(.) de la turquie? (..) je pense (.) .h que ça n'aide pas les forces démocratiques (.) à
l'inté[rieur&
- 35 SAR: [bien au contraire madame.
ROY: &à l'intérieur de la tur[quie.&
SAR: [bien] au contraire. (.) [être responsable
ROY: &[>alors< si la- (.)] si l'europe se ferme
SAR: êt-
- 40 ROY: [alors que vous savez très bien&
SAR: [absolument pas.
ROY: &[que l'on peu:t&
SAR: [absolument pas?
ROY: &mettre en place des coopérations privilégiées, (..) .h que l'on peut voir com[ment les choses
45 évoluent,&
- SAR: [mais ça n'a
rien à voir avec l'adhésion?=
ROY: &=que de toute façon ça ne se fait pas avant plus d'une dizaine d'années, (..) .h et donc ne

- (.) ne (.) [ne&
 SAR: [>non madame<
 ROY: &n'utilisez [pas ce sujet&
 SAR: [n:on? (.) madame.
 5 ROY: &.h comme ça (.) de façon aussi brutale.
 (...)
 SAR: mais m- [non madame&
 ROY: [par rapport à un peuple
 SAR: &[nous devons de-
 10 ROY: [par rapport à un grand peuple
 SAR: NON (..) [nous
 ROY: qui=a une aspiration
 SAR: [puis-je vous dire quelque chose.
 ROY: [peut-être (.) à rejoindre l'europe.=
 15 SAR: =NON=
 ROY: =donc ne ferm-
 SAR: [non?
 ROY: [ne] CLA:quez pas (..) la porte (.) parce que je pense que [c'est dan:gereux&
 SAR: [vous savez c-] (..) mais au
 20 [con-&
 ROY: &[pour] l'équilibre [du monde.
 SAR: &[c'est TOUT] le=contraire madame. (..) .hh <depuis> (.) quarante ans (.)
 on laisse à croire (..) à nos amis turcs (.) car vous avez raison&
 25 131 : 00
 &c'est un grand peuple et une grande civilisation. (...) qu'ils ont leur place en union (.)
 euro[péenne.
 ROY: [et c'est un] pays laïc.=
 30 SAR: =ÇA FAIT QUARANTE ans (...) qu'on leur [fait croi:re
 ROY: [et vous avez vu les] grandes manifestations [pour la
 laïcité&
 SAR: [non:? ç::
 (.)] ça fait [quarante ans
 35 ROY: &[qui viennent d'a]voir lieu en [turquie.
 SAR: [mais] (..) mais mais mais [madame?&
 ROY: [et donc] (..) ET DONT
 ce mouvement [laïc et démocratique
 SAR: &[quand bien même c- (..)] mais quand bien même c'est un pays laïc (.) il est en
 40 asie (.) mineure. (..) je n'expliquerai pas aux écoliers français (...) que les frontières de
 l'europe sont avec l'irak et la syrie? (...) et quand on aura fait (.) du kurdistan un problème
 européen (.) >on n'aura pas fait< avancer les choses? (...) et je ne=pense pas (.) TRES
 calmement? (..) que la stabilité du monde (.) on va la renforcer (..) en tuant (..) l'europe?
 (1.2) ceux qui sont les Adversaires de l'europe politique (...) sont pour l'élargissement sans
 45 fin de=l'europe. (..) parce que l'élargissement sans fin de l'europe (..) empêche la
 réalisation de=l'europe politique. (..) .h je suis pour l'europe politique. (..) donc je
 préfère qu'on dise aux turcs (..) vous allez être associés à l'europe, (..) on va faire un
 marché commun avec vous, (..) MAIS (..) vous ne SÈrez pas membres de l'union européenne, (.)

pour une raison très SIMple (..) c'est que=vous êtes en asie mineure.

PPA: puisqu'on parle de l'équilibre du monde (.) peut-être que (.) un un mot sur l'iran,&

132 : 00

5

&>quand même< (.) est ce=que pour VOUS c'est un pays dangereux (.) pour vous deux.

SAR: le pays n'est pas dangereux? (..) ce sont les dirigeants de=ce pays (...) qui sont extrêm=ment dangereux. (..) et avec lesquels il faut être très fermes? (...) pour refuser à toute force (..) <toute perspective d'obtention> (.) pour eux (...) du nucléaire militaire.

10 CHA: [ségolène royal?

PPA: [ségolène

ROY: oui? (.) y'a longtemps (.) que je me suis exprimée (.) sur cette question-là, (.) même à une époque (.) où (.) .h ma prise de position avait été euh: (.) contestée (.) en effet (.) il faut interdire l'enrichissement (..) de l'uranium, (...) à une dimension industrielle (..)

15

donc il faut (.) aller (.) au-delà (.) de l'interdiction du nucléaire (.) militaire, (.) je pense qu'il faut faire plus (.) .h qu'il faut INterdire l'enrichissement de l'uranium y compris à des fins (.) civiles, (.) .hh (.) puisqu'aujourd'hui euh (.) l'iran se refuse aux inspections de l'agence de vienne, (.) .h et donc il faut être <extrêmement> ferme (.)

20

puisque on sait (.) très bien qu'à partir de la maîtrise (.) de la technologie (.) .h de l'enrichissement de l'uranium à des fins civiles, (.) on peut ensuite passer (.) .h à des fins militaires. (.) donc moi je souhaite (.) une position beaucoup plus stricte (..) que celle que vous avez euh: (.) évoquée.

133 : 00

25

PPA: euh=

CHA: =(les) SANctions (.) vous croyez aux sanctions qui sont actuellement appliquées? (.) ou: est-ce=que votre avi:s (.) il faudra: (.) aller (.) plus loin (.) et de quelle manière?

30

SAR: non (.) la politique des <sanctions> (.) doublée (.) d'une politique (.) D'Union de=la communauté internationale (..) c'est la seule démarche CREDible aujourd'hui, (..) .h pour maîtriser (.) un président (.) et un gouvernement iranien, (.) .hh on peut considérer que c'est le dossier le plus sensible et le=plus dangereux, (.) aujourd'hui (.) dans les r=lations internationales.

35

PPA: parlons d'un continent qu'on:: méprise beauco::p ou: en tous cas qui souffre (.) c'est l'afrique, (.) l'afrique (.) et (.) et le: (.) darfour, (..) est ce=que euh: vôtre politique (..) changera par rapport (.) .hh à celle de l'actuel chef de l'éta:t. (..) [nicolas sarkozy d'abord.

SAR:

[.hhh écoutez] ce=

40

qui se=passé au darfour: euh:: (.) c'est un scandale absolu:, (..) le fait que le gouvernement n'est pas voulu (..) permettre les corridors humanitaires (.) est inadmissible, (..) .h il faut que les dirigeants (..) aient à en RENDre compte devant un tribunal pénal, (..) international. (..) .h deuxième élément, (.) y'a quatre cent cinquante millions (.) de jeunes africains (.) qui=ont moins de=dix sept ans, (...) .hh ils ne peuvent pas espérer venir immigrer en europe, (..) .hh la question du DEv=lopp=ment de=l'afrique est une question (.)&

45

134 : 00

&M:Ajeure, (...) que je traiterai dans le cadre d'Ailleurs de=l'union de la méditerranée, (..)

- .h et TROisième élément (.) ça va de pair (.) avec une politique (.) d'immigration (.) choisie (..) en france, (...) avec la REforme du regroupement familial, (..) et je n'autoriserai plus quelqu'un à faire venir (.) sa famille, (..) s'il ne prouve pas qu'il a un logement, (...) parce=que faire venir sa famille quand on n'a pas de=logement (.) c'est pas possible. (..) .hh qu'il n'a pas de=REvenu de=son travail, (..) et non pas des allocations sociales, (...) parce=qu'à quoi ça sert de=faire v=nir sa famille (...) si on n'a pas de=quoi la faire vivre, (..) et (..) je souhaite qu'ils Apprennent (..) les membres de la famille (..) qui vont rejoindre (..) le français (..) aVANT (..) de venir (..) en france.
- 5 PPA: ségolène royal (..) sur l'immigration.
- 10 ROY: d'abord sur le darfour (..) en effet (.) je pense que la communauté internationale est beaucoup trop (.) ^inerte, (..) je pense que des pressions doivent être faites euh sur la ch:ine (...) y compris euh: su:r la menace (.) de boycott des jeux olympiques, (..) [pour justement
- 15 CHA: [vous êtes favorable à
- ROY: [je ne suis PAS favorable&
- CHA: [à l'idée du boycott
- ROY: &au boycott (..) mais je pense (.) qu'il faut [euh:&
- CHA: [vous posez le=problème
- 20 ROY: &poser la question (..) pour que ça bouge. (...) et pour mettre fin:&
- 135 : 00
- &euh: (..) à ses exactions [euh::&
- 25 SAR: [c'est un point de=diver]gence entre [nous?&
- ROY: &[à ces] exactions [euh: abominables.
- SAR: &[je suis FAVORABLE] aux jeux olympiques (.) en chine? (.) d'ailleurs je ne=comprends pas la position
- 30 de=madame royal? (..) qui=est favorable au boycott (.) pour les jeux olympiques? (.) et qui s'est rendue en chine? (..) et qui=est rev=nue de chine? (.) en félicitant la justice commerciale chinoise. (..) .h donc si vous êtes favorable au boycott pour les sportifs? (..) pourquoi vous-même n'av=vous (.) pas boycotté votre visite? (..) c'est quand même curieux de=
- 35 dire aux autres (.) n'allez pas en chine? (..) et vous-même d'y être allé? (.) .h (.) euh: (.) le mouvement sportif international (.) c'est=un mouvement de (.) PAIX, (..) de (.) c'est la JEUnesse du monde, (..) et AU contraire (.) les jeux olympiques à pékin (..) obligeront la société (.) chinoise (..) A S'OUVRIR? (..) comme on l'a TOUjours vu? (..) euh (.) le boycott (.) en la matière (.) c'est une très mauvaise idée.
- ROY: je suis allée en CHIne (.) parce que::: (.) je pense que::: (..) .h [un futur chef d'état&
- 40 SAR: [vous l'avez pas boycotté?
- ROY: &français (.) DOIT aller en chine,
- SAR: ah bon (..) [bah donc c'est pas le=boycott (alors)
- ROY: [euh:: (.) je suis allée en] chine euh (..) pour voir les entreprises françaises.
- 45 (..) .hh pour les encourager à conquérir des marchés. (..) .hh je suis allée en CHIne pour rencontrer l'ensemble des dirigeants euh: (.) chinois, (..) parce qu'en effet il y a là&

136 : 00

des opportunités (.) à saisir. (..) et j'ai même visité (.) figurez-vous (.) les: (.) les installations (.) des jeux olympiques. (...) donc ne déformez pas mes propos. (.) et je n'ai PAS félicité la justice (.) chinoise. (..) contrairement (.) à ce qui a été dit.=

5 SAR: [=ah bon.

ROY: [au contraire] (..) j'ai mis en garde les entreprises françaises sur la rapidité de=la justice commerciale (.) chinoise. (..) .h en leur disant (.) que (..) .h la france (.) protégerait (.) davantage (.) les brevets français, (.) en revanche (..) j'ai fait des démarches (..) officielles (..) pour la libération (..) d'avocats. (..) et de journalistes (..) emprisonnés.
10 (..) et donc je ne=me suis pas TUE (..) sur ces sujets. (..) en allant (.) en chine. (...) en revanche quand je vois l'urgence (.) du darfour, (...) et le rôle que joue la chine (..) dans cette partie (.) du monde, (.) parce que (.) il y a simplement (.) du pétrole dans le sous-sol, (..) si on renonce (.) à toute action (..) alors (.) on renonce à tout? (..) également, (.) puisqu'il y a là (..) justement (.) ce grand événement mondial (..) qui doit
15 intervenir je suis convaincue (..) que s- si plusieurs pays (..) intervenaient auprès de la chine (.) en disant c'est <incompatible> (..) d'organiser les:&

137 : 00

20 &jeux olympiques avec la presse (..) du monde entier (..) qui sera là. (..) l'opportunité (.) en effet de développement pour la chine (..) .h et en même temps continuer à fermer les yeux (.) sur la question du darfour, (...) je suis convaincue que s'il y avait une démarche conjointe (..) ALORS (..) cela pourrait bouger en afrique. (.) et moi je suis pour l'action, (..) et pas pour l'inaction.

25 PPA: [et s::ur] [l'immigration&

CHA: [l'immigration

PPA: &pour être euh:: (..) [rapide (.) complet

CHA: [(XXX)

ROY: [sur l'immigration.] (..) je pense qu'il faut une coopération euh: très
30 étroite. (1.0) euro-méditerranéenne. (..) avec les pays euh (.) du sud de l'europe. (..) et en particulier avec l'Espagne, (..) et l'Italie. (..) nous en avons d'ailleurs déjà parlé. (..) .hh avec les deux dirigeants euh: (.) de ces pays. (...) je crois que:: (.) .h nous devons REformer en profondeur (.) les politiques euh:: (.) d'aide au développement, (..) qu'aujourd'hui il y a trop d'argent euh:: (.) gaspillé, (.) de détournements de fonds, (...) par des régimes corrompus. (..) .h je crois profondément au co-développement, (..) .h je suis
35 allée à dakar, (.) j'ai vu (..) les familles (...) dans ce village euh (.) de pêcheurs (.) où les jeunes partent en pirogue (..) et se noient (.) en mer. (..) j'ai vu les mères de famille >qui=étaient là< (.) elles n'ont pas envie que leurs enfants&

40 138 : 00

&(..) se noient en pleine mer pour rejoindre la france. (.) .h elles ont envie (.) d'emplois, (..) elles ont envie de micros-crédits, (..) elles ont besoin de camions frigorifiques pour leurs poissons, (..) .h elles ont besoin euh d'alimentation (..) pour leurs bêtes, (..) elles
45 ont besoin (.) .h de projets de développement agricole, (..) .h (.) l'afrique (..) par exemple (..) pourrait (.) très bien (.) utiliser l'énergie solaire. (.) comment se fait-il (..) que ces pays (..) là ces pays francophones (..) aient des modèles de développement qui aujourd'hui les ruinent? (..) Comment se fait-il que l'énergie solaire (..) .h ne soit pas encore éh (..)

utilisée. (..) comment se fait-il que la france (.) et que l'europe (.) .h n'aient pas (.)
djà (..) REdéfini les politiques d'aide au développement, (..) JE crois que nous mettrons
fin (.) aux migrations de la misère, (..) si nous REussissons (..) à réduire (..) les écarts
(.) entre pays riches (.) et pays [pauvres, (.) et je veux&

5 PPA: [alors nous on va essayer de=ré]duire l'écart [entre vous
deux.

ROY: &[et je (.)
et je veux (.) simplement (..) demain (..) que pour l'europe (..) ce soit (..) une mission
prioritaire.

10 CHA: >monsieur sar-< (.) >euh nicolas sarkozy< (.) >est-ce qu'on pourrai:t< (.) >terminer sur
l'immigration?< (..) >évoquer un sujet< qui a été (.) beaucoup (.) >discuté aussi dans la
campagne?<&

139 : 00

15 &(.) >c'est le=problème du règlement des sans-papiers,< (..) .hh qui sont aujourd'hui
en france. (.) de façon à ce=que chacun puisse exprimer [sa position sur ce sujet.
SAR: [.hhh (.) moi je] prends un
engagement, (.) d=vant les français, (.) si je=suis président de=la république (.) je ne=ferai
20 pas de régularisation globale. (1.0) .h la régularisation globale (.) la franc:e (.) l'a
essayée à trois reprises, (.) en mille neuf cent:t (..) euh quatre-vingt un, (...) en mille
neuf cent quatre vingt (.) onze, (.) en mille neuf cent quatre-vingt dix-sept, (.) chaque
fois avec un gouvernement socialiste. (..) .h et CHAque fois nous l'avons payé cher, (...)
puisQUE (.) <c'est un signal envoyé à tous les réseaux de=trafiquants du monde entier,> (...)
25 pour envoyer des clandestins (..) en espérant une >régularisation.< (..) .hh je dois dire
que=j'ai été un peu stupéfait d'entendre madame royal (.) DIRE (..) qu'elle était prête à
donner des papiers (..) aux parents (..) et AU:X grands-parents (..) de TOUS les enfants
scolarisés en france, (...) COMme l'inscription dans une école est un droit? (1.0) cela veut
dire que vous créez alors (.) une nouvelle (.) filière (.) d'immigration. (..) je le dis comme
30 je le=pense, (..) la SEUle (.) solution (.) possible (..) c'est le règlement (..) au cas (..)
par cas, (.) .h j'ai obtenu en matière d'immigration des résultats (..) spectaculaires, (.) .h&

140 : 00

35 &il faut aller plus loin, (..) .h la france doit rester un pays ouvert, (..) doit rester un
pays GEnéreux, (...) .h doit rester un pays Accueillant (.) aux réfugiés politiques, (.) et
notamment aux femmes, (.) je pense à ces infirmières bulgares, (.) .h (.) je pense aux
tchetchènes, (.) .h (.) je pense à tous ceux qui sont MARtyrisés dans le monde, (..) mais la
france (..) ne (.) peut (.) pas (..) accueillir (..) toute (.) la misère (.) du monde. (..) .hh (.) la france pour (.) PREserver son pacte social? (.) la france qui=est le pays (..) qui=
40 a les allocations sociales les plus généreuses d'europe? (...) ne peut pas (.) accueillir (.)
tout le=monde. (..) .h nous avons le droit de choisir? (..) de qui est le bienvenu sur notre
territoire, (..) et de qui (.) n'y est pas (.) souhaité, (..) ceux qui n'ont pas de=papiers
(..) seront reconduits (.) dans leur pays.

45 CHA: ségolène royal. (..) [(XXX)

ROY: [je pense] que c'est un problème très difficile. (1.2) et humainement euh
(.) très douloureux. (1.2) et je crois que ces questions là: (.) doivent être dédagées (..) de
tout enjeu: (.) politicien.

- SAR: c'est vrai.
 ROY: et ne doivent pas euh: (.) être exploitées. (..) à telle ou telle fin.
 SAR: oui par exemple comme on l'a fait pour [le&
 ROY: [je
 5 SAR: &squat de cachan
 ROY: je pense qu[e:: (.) aller
 SAR: [quand quand on est v=nu] (.) quand un certain nombre de people sont v=nus
 protester, (..) .h parce=que&
 10 141 : 00
 &j'exécutais (..) .h une décision de justice? (..) vous avez raison faut pas faire de
 polémique, (..) mais faut pas les faire des deux côtés. (..) ni du mien? (..) ni du vôtre.
 ROY: je continue. (..) je pense qu'aller arrêter un grand-père devant une école (..) et devant son
 15 petit fils
 SAR: c'est pas exact (..) c'est pas ce=que (..) [ça ne=s'est pas passé comme ça.
 ROY: [c'est=e- (.) c'est quand même ce] qui s'est
 fait. (.) [je pense (.) que cela (..) cela
 SAR: [non? (.) ce n'est pas exact? (.) madame
 20 ROY: si c'est exact. (..) [je pense que (.) je pense que
 SAR: [alors le fait qu'il soit grand-père. (..)] le fait qu'il soit
 grand-père? (..) on doit lui donner (..) ses (.) papiers?
 ROY: ce n'est pAs ce que je viens de dire. (..) je répète (..) je pense qu'aller arrêter un grand-
 père=
 25 SAR: ce n'est pas ce=qui s'est passé=
 ROY: =devant une école (...) et devant son petit-fils (..) ce n'est pas acceptable (..) dans la
 république française. (...) .hh par ailleurs (.) je n'ai jamais dit ce que vous venez de me
 prêter, (..) je n'ai jamais demandé de régularisation globale (.) et générale (.) de deux
 générations, (..) .h j'ai dit que cela devait se faire (.) au cas (.) par cas. [(..) .h et-
 30 SAR: [ah ben comme
 je l'ai fait alors? (.) on est d'accord donc?
 ROY: oui? (..) sur le cas par cas on [est d'accord.
 SAR: [AH (.) bon d'accord=
 ROY: =SAUF [qu'il ne faut pas comme vous l'avez fait peut-être&
 35 SAR: [bah alors très bien (...) je vous r=mercie de ce statis-
 ROY: &[SAUF qu'il ne faut pas
 SAR: [de ce satisfacite=
 ROY: =mais (.) je crois que ces sujets sont difficiles. (..) .h [et&
 SAR: [d'accord.
 40 ROY: &je vous l'ai dit je n'ai [je n'ai pas (..) MOI JE N'AI PAS L'INTENTION&
 SAR: [ben je prends acte avec satisfaction alors.
 142 : 00
 45 ROY: &d'exploiter (.) ces choses de façon politicienne. (..) .h sauf que (.) lors- (.) sauf que je
 n'irai pas (...) arrêter moi des grand-pères devant les écoles. (..) et que=je f=rai les choses
 (..) humainement.
 SAR: c'est-à-[dire que vous attendez&

- ROY: [et que d'autre part&
SAR: &[qu'il aille dans l'autre&
ROY: &[j'éviterai
SAR: &[rue (.) pour le faire. (..) qu'est-ce=qui vous a choqué. (..) que=c'était d=vant l'école?
5 (..) .h ou que la police de la république (..) .h (..) faisant un contrôle (..) découvre
quelqu'un qui=a pas de papiers. (..) .h alors SI il était dans une autre rue (..) il était
normal que la police fasse son travail? (..) c'est parce qu'il était [dans cette rue-là?
ROY: [écoutez ne jouez pas sur
les mots=
10 SAR: non mais (..) [(en)FIN c'est pour essayer de=comprendre
ROY: [vous savez (..) vous savez PARf]aitement (..) ne jouez pas sur la misère des
gens.
SAR: oh [ben ça je je (..) non? (..) je ne=le fais pas
ROY: [et vous savez parfaitement de quoi il s'agit.] (..) et que=c'est suffisamment douloureux.
15 (..) .h et d'ailleurs [quand on regarde les&
SAR: [alors qu'EST-ce qu'il fallait] faire [alors?
ROY: &[QUAND on re]garde les cas (..)
individuellement=
SAR: =[qu'est-ce qu'il fallait faire.
20 ROY: [vous savez très bien] que chaque (.) cas (..) est un problème (.) est une misère. (...) donc
euh (.) c'est très difficile=
SAR: =c'est pour ça [que=je fais du cas par cas.
ROY: [à résoudre (..) individuellement.
SAR: c'est pour ça q-
25 ROY: eh bien nous ferons du cas par cas. (..) [.h seulement nous ne ferons pas croi-&
SAR: [eh ben (alors) (...) eh ben la poli]tique
d'immigration (.) monsieur poivre d'arvor (.) ne changera pas? (.) [c'est une nouvelle?
ROY: [non? (.) ne plaisantez pas
avec ces sujets,
30 SAR: [je plaisante pas.
PPA: [alors (XXX)
ROY: ne faites pas de dérision: (.) avec ces sujets, (.) ce n'est pas correct (..) humainement vis-à-
vis [des personnes
SAR: [mais vous v=nez de=dire] que=ça ne changera pas.=
35 ROY: non? (..) ce n'est pas&

143 : 00

&ce que j'ai dit?
40 SAR: [alors qu'est-ce=qui changera.
ROY: [j'ai dit (.) en revanche] (..) que je n'annoncerai pas comme vous l'avez fait (.) un chiffre
(.) à l'avance, (...) pour ensuite (.) examiner les dossiers (.) au cas par cas, (..) et pour
voir comme par hasard (.) que le nombre de personnes qui ont des papiers (.) correspond (.) au
chiffre (.) que vous aviez (.) fixé en amont. (..) .h je crois qu'il faut que=les règles soient
45 claires (.) il y a des droits et des devoirs, (.) .h comme vous l'avez dit tout à l'heure.
PPA: [ségolène royal&
ROY: [et c- (.) attendez.
PPA: &nicolas sarkozy.

- ROY: &[s'il vous plait&
 PPA: [oui mais pardonnez-nous
 ROY: &il faut é-
 PPA: on a (.) euh=
 5 ROY: =ben écoutez
 PPA: [du temps de=parole (.) à à respecter
 ROY: [on a encore du temps? (.) on a encore beaucoup de temps.=
 PPA: =non vous savez >il est déjà< d:: euh onze heures (.) vingt-trois (..) donc on est (..) largement en retard. (.) simplement (..) comme [on arrive&
 10 ROY: [simplement (..) je voudrais&
 PPA: [UN tout p=tit peu à vous mettre d'accord&
 CHA: [terminez sur ce sujet
 PPA: &[sur ce sujet
 ROY: &[si vous permettez] que=je je termine sur quelque chose (.) parce que (.) je voudrais savoir
 15 (.) .hh euh vous êtes allé récemment dans un foyer de femmes battues, (..) .h et vous avez promis à toutes les femmes euh: battues (.) étrangères (..) d'avoir des papiers. (...) est-ce qu'aujourd'hui ces femmes (.) ont eu ces papiers. (..) et est-ce que ça vaut pour toutes (.) les femmes (.) battues (.) sans papiers (.) en france. (..) [deuxièmement&
 SAR: [h je
 20 ROY: &vous avez: (.) [déclaré&
 SAR: [je=vais répondre à la première question=
 ROY: &=vous avez [déclaré
 SAR: [(mais)] (..) pourquoi vous me=laissez pas répondre? (.) j'ai été dans une association qui=est absolument (.) r:remarquable. (.) .hh qui s'appelle cœur de femmes, (.) .hh
 25 (.) euh qui s'occupe de femmes au&
 144 : 00
 &(.) au bout du bout du bout de la détresse, (.) .hh il y en
 30 avait douze dans la salle, (.) je connais TRES bien la dirigeante de cette association, (.) avec qui je travaille depuis très longtemps, (.) .h je=n'en aurais pas parlé (.) si vous ne=m'aviez pas interrogé là-d=ssus, (..) .hh j'ai confiance dans cette femme, (..) .hh et je sais que quand elle me soumet des dossiers (..) c'est des dossiers qui=ont été réfléchis, (..) et c'est des situations dramatiques. (..) j'assume.
 35 ROY: donc [toutes les femmes
 SAR: [et je tiendrai] (.) mes promesses.
 ROY: très bien=
 SAR: =bon=
 ROY: =[donc toutes les
 40 SAR: [mais ça ne=veut pas dire parce que c'est cœur de femmes, (..) parce que c'est=un sujet bien particulier, (..) .h parce que ce sont des femmes qui sont poursuivies, (.) qui=ont été violées, (.) qui=ont été battues, (..) et que=j'imagine (.) la frANce que j'imagine (..) c'est une france généreuse et accueillante.
 ROY: très bien.=
 45 SAR: =voilà.
 ROY: donc toutes les femmes victimes de violence (..) pourront avoir (.) accès
 SAR: non: (.) [écoutez: euh: (.) ma- (.) madame&
 ROY: [à des papiers (..) en france.

- SAR: &[en tout cas (.) de COEUR DE FEMME&
 ROY: [et vous avez même dit
 SAR: &OUI.
 ROY: uniquement de cœur de femmes. (.) donc vous pen[sez:&
 5 SAR: [non mais] (en)fin je de-
 ROY: &que la responsabilité de l'état (.) c'est comme ça de choisir de façon (.) arbitrai=
 SAR: =(mais) [comme vous l'avez dit vous-même&
 ROY: [il faut des r:ègles.
 SAR: &au cas par cas.
 10 ROY: il faut des règles. (..) donc [(.) au cas par cas&
 SAR: [au cas par cas? madame
 ROY: &toutes les [femmes&
 SAR: [d'accord?
 ROY: &vic[times de violence, (..) TOUTES LES FEMMES victimes de violences (...) auront des
 15 PPA: [alors (.) puisqu'on vous a presque mis d'accord sur ce sujet (..) on voudrait (.)
 aborder un sujet] (.) que (.) vous n'avez [pa::s&
 ROY: [alors] (.) y'avait un autre petit [sujet quand même.&
 PPA: &[auquel vous
 n'avez pas]&
 20
 145 : 00
 &répondu au [tout début&
 ROY: &[>parce que<
 25 PPA: &c'est (.) sur euh (..) sur les institutions? (.) faut-il ch: (.) passer de=la cinquième à la
 sixième (.) .h république? (..) d'une part? [.hh&
 CHA: [un&
 PPA: &[et avec quelle majorité.
 CHA: &[(tout) p=tit peu de=politique pour terminer.=
 30 PPA: =voilà. (..) [avec quelle majorité.
 CHA: [voilà.] (1.0) .h >alors< (.) euh: si vous n'avez pas répondu je=crois au début
 sur les institutions, (..) s'il [faut effectivement que=la république
 ROY: [>non non< (.) je=voulais encore parler] des femmes mais ce
 [s=ra pour une autre fois
 35 CHA: [alors (.) ON VA FINIR SUR LES FEMMES&
 PPA: [NON LA (.) (on va vraiment) (XXX)
 CHA: &mais (.) [m::ons:ieur sarkozy&
 PPA: [>trop en r=tard<
 CHA: &a deux minutes trente de retard (.) donc il faudrait qu'il puisse euh: (.) rattraper aussi ce
 40 retard afin que l'égalité soit respectée.
 SAR: .hhh [non moi je considère qu'il ne=faut&
 CHA: [donc (.) ce (.) (tout p=tit mot)
 SAR: &pas changer euh: (.) les institutions de=la république? (.) d'ailleurs je n'ai jamais vu (.)
 une réunion (.) où dans la rue (.) quelqu'un m'arrêtait (.) en disant il faut vite vite
 45 changer les institutions de la république? (...) .hh ceux qui promettent la sixième république
 c'est retour à la quatrième. (...) on l'a vu dan::s (..) dans (un:) (..) la la tragi-comédie
 euh: (..) euh du vrai-faux déba:t euh: (..) entre madame royal et monsieur bairou? (..) la
 logique de l'élection présidentielle c'est le=rappport d'un candidat (.) d'une candidate (.)

avec le peuple français? (...) les partis politiques (.) n'essaient pas de=récupérer sur le tapis vert (.) par des manœuvres politiciennes (.) ce=qu'ils n'ont pas eu d=vant les électeurs? (.) .hh la cinquième république nous a apporté la stabilité. (..) a donné a CHAque français le=droit de voter. (.)&

5

146 : 00

&j'ajoute (...) que c'est quand même curieux? (..) de demander le=changement de=république? (..) au moment où la démocratie française est de=retour? (..) avec QUAtre-vingt cinq pourcent de=participation au premier tour de l'élection présidentielle? (..) .hh ce=qui est un SIgne de DYNamisme de nos institutions? (..) .h alors VOILA qu'on a QUAtre-vingt cinq pourcent de=français qui ont voté. (...) entre madame royal et moi (.) VINGt et un millions de=français (..) qui nous ont choisis (.) en additionnant (..) pour le=deuxième tour? (..) .h et on va dire ah ben ça fonctionne pas? on va changer? (...) et bien moi je suis o:posé (..) à ce changement, (..) y'a QUElques changements (.) que=je veux faire, (.) j'ai parlé des nominations, (..) .h je souhaite que le=président (de)=la (ré)publique (.) puisse s'expliquer (..) devant le=parlement, (..) je souhaite que le (.) PARlement ait davantage de pouvoir, (..) je souhaite qu'y ait un véritable STATut de=l'opposition (..) NOTamment avec la présidence de la commission des finances, (.) .h je souhaite qu'on donne DAvantage de pouvoir au parlement (..) pour contrôler (..) le gouvernement, (..) mais en grâce (..) n'ajoutons pas (.) la CRIs institutionnelle (.) l'instabilité institutionnelle (..) à toutes les crises et à toutes les instibili[tés&

PPA: [et gouverner&

SAR: &[de la situation (.) euh&

25 PPA: &[avec quelle majorité&

(..)

SAR: &[de la sûreté française.

PPA: &[pour vous (..) en ce=qui vous concerne.

SAR: [pour moi&

30 CHA: [(vous) parliez d'ouverture.

SAR: &[pour moi c'est (.) c'est&

CHA: [les deux vous parliez d'ouverture.

SAR: &très simple (.) j'ai un projet politique que je=n'ai pas changé, (.) entre le=premier et le=

deuxième tour, (..) .h un projet que=j'ai élargi, (..) euh (.) naturellement je gouvernerai

35 (..) avec les gens de l'ump, (..) mais (.) dans la majorité (.) euh:: (.) nos amis de l'udf

ont toute leur place, (.) D'AILleurs j'observe avec beaucoup de plaisir (..) .h que (.) la

<QUAsi totalité> (..) des parlementaires et des élus de l'udf (..) m'ont rejoint, (..) et je

ne=vois pas d'ailleurs pourquoi il en s=rait euh (.) autrement. (..) alors que nous avons

gouverné enSEMble, (..) et que=madame royal (.) disait (.) la veille du premier tour (.) que

40 bairou c'était pire que=sarkozy. (..) euh pardon sic (.) quand on sait ce=qu'elle pense de

moi (..) ça ne met pas haut (..) l'estime (..) pour monsieur (..) bairou. (..) mais j'irai

plus loin? (..) y'a également des hommes et des femmes de gauche (..) qui croient à la gauche

(.) parce qu'ils croient au mouvement? (..) et aujourd'hui je veux incarner le candidat du

mouvement (.) par rapport à l'immobilisme? (.) pardon madame? (.) .hh et donc je ferai (.)

45 un gouvernement (.) TRES ouvert (..) de rassemblement. (..) pourquoi. (..) parce que le (.)

PREsident de=la république c'est pas l'homme d'un parti? (...) c'est l'homme de la nation?

(1.0) ce PREsident de=la république (..) PREND la nation (..) en charge? (..) .h il doit

s'adresser à (.) TOUS les français? (..) et il doit dire à tous les français (..) qu'ils

comptent, (..) et que dans la NOUvelle majorité présidentielle (..) ils auront leur place.

Annexe 2 : transcription journalistique du débat de 2012

Emission : débat présidentiel

Langue de la transcription : français

Date : 2012

Participants : Nicolas Sarkozy, François Hollande, David Pujadas, Laurence Ferrari

Transcription faite par : *Ouest France* [en ligne], <http://presidentielle2012.ouest-france.fr/actualite/le-verbatim-du-duel-entre-hollande-et-sarkozy-03-05-2012-1500>, consulté le jeudi 03.05.2012

David Pujadas et Laurence Ferrari interrogent les candidats sur leur état d'esprit.

François Hollande : Le prochain président de la République, c'est une décision importante, grave, pour 5 ans. Donc, je dois dire ce soir quel président je serai si les Français m'accordent leur confiance.

5 Je serai le président de la justice parce que nous traversons une crise grave, dure, qui frappe notamment les plus modestes, les plus travailleurs, ceux qui sont les plus exposés et donc je veux que la justice soit au cœur de toutes les décisions publiques. Les privilégiés ont été trop protégés et donc ce sera la justice fiscale, la justice sociale, la justice territoriale qui inspireront mon action.

10 Je serai aussi le président du redressement. La France a décroché, le chômage est à un niveau historique, la compétitivité s'est dégradée et donc, je veux être le président qui redressera la production, l'emploi, la croissance. Ça sera un effort très long et qui appellera la mobilisation de tous, de tous les acteurs et c'est pourquoi je veux être aussi le président du rassemblement.

15 Pendant trop d'années, les Français ont été opposés, systématiquement, les uns par rapport aux autres, divisés et donc je veux les réunir, car je considère que c'est de toutes les forces de la France dont nous avons besoin. C'est ainsi que reviendra la confiance. Elle est indispensable à l'action publique. La confiance à l'égard d'un président, la confiance à l'égard d'une politique, d'une vision, d'une idée de nous-même qui nous permet de repartir de l'avant. C'est le sens du changement que je propose.

20 **Nicolas Sarkozy** : J'ai écouté Monsieur Hollande. C'est assez classique ce qu'il a dit. Moi, ce que j'attends du débat, c'est que tous ceux qui nous regardent puissent se faire une idée à la fin du débat. Il a dit qu'il serait un président si les Français le choisissaient et que par conséquent son prédécesseur naturellement n'était pas un bon président. C'est classique, c'est ce qu'on dit à chaque débat.

25 Moi, je veux autre chose, je veux que ce soir soit un moment d'authenticité où chacun donne sa vérité et que les Français en liberté choisissent. Pas avec des formules creuses, ni des propos entendus où

chacun se dénierait les qualités qu'on pourrait se prêter par ailleurs. En vérité, c'est un choix historique, la France n'a pas le droit à l'erreur. Nous ne sommes pas dans une crise, monsieur Hollande mais dans des crises.

5 Mon ambition ça serait qu'à la fin de ces deux heures, tous ceux qui hésitent, qui réfléchissent, se disent "quel que soit mon choix, j'ai une idée précise des éléments qui vont permettre de le faire".

Juste un mot sur le rassemblement. Le rassemblement, c'est un très beau mot, une très belle idée, mais il faut y mettre des faits. Le rassemblement c'est quand on parle au peuple de France, à tous les Français. Je ne suis pas l'homme d'un parti, je ne parle pas à la gauche. Hier, je me suis adressé à tous les Français, pas simplement aux syndicalistes qui ont parfaitement un rôle à jouer, le rassemblement c'est de parler à tous, y compris à ceux qui n'ont pas vos idées. Parce que lorsqu'on est président de la République, on est président bien sûr de ceux qui ont voté pour vous, mais on l'est aussi de ceux qui n'ont pas voté pour vous. C'est peut-être ce qui fait notre différence, le peuple de France dans son ensemble.

Enfin, je pense que ce débat doit être ce moment de démocratie où les Français en éteignant leur télévision se disent : " On aime l'un, on préfère l'autre, on peut être en désaccord avec ce qu'ils disent mais ils ne nous ont pas menti, ils n'ont pas joué l'esquive, ils ont été vrais". C'est ça notre défi, monsieur Hollande, être vrai.

François Hollande : Chacun aura sa vérité et chacun sera authentique, je n'imagine pas que vous feindrez. Et vous ne pouvez pas penser que j'esquiverais. Donc nous nous parlerons en face à face, directement. Nous nous dirons les choses, sans qu'il y ait quelque chose à cacher, à dissimuler.

25 Mais je veux revenir sur le rassemblement, parce que je pense, comme vous, que c'est une notion essentielle pour notre pays. Et si vous avez le sentiment que pendant 5 ans vous avez rassemblé tous les Français, vous ne les avez divisés, vous ne les avez pas opposés, vous n'avez pas montré celui-ci du doigt, celle-là de certaine distance, alors je voudrais quitus. Mais je sais que les Français ont eu ce sentiment, d'avoir toujours à être soumis à des séparations, à des clivages.

Je parle de mon côté, je suis de gauche, je l'assume. Vous êtes de droite, vous pouvez l'assumer ou pas. Mais au-delà de ce qu'est notre appartenance politique, nous avons le sens, je dois avoir le sens de la réunion, de la réconciliation des Français.

35 Moi je ne distingue pas le vrai travail du faux, les syndicalistes qui me plaisent et les syndicalistes qui ne me plaisent pas, les organisations patronales que je veux préférer ou d'autres. Non. Je n'oppose pas les salariés du privé ou du public. Je n'essaie pas de savoir qui est né ici, depuis combien de générations, ou qui habite là, parce que je pense que nous sommes tous Français et que nous devons nous retrouver dans le même effort, dans la même unité, et donc les Français apprécieront, vous à partir de ce qu'est votre bilan, et pour ce qui me concerne, à partir de mes propositions.

Nicolas Sarkozy : Vous savez monsieur Hollande, j'ai une preuve à vous donner de cet esprit de rassemblement qui m'a animé pendant 5 ans, c'est qu'il n'y a jamais eu de violence pendant les 5 ans de mon quinquennat, que je n'ai jamais été amené à retirer un texte qui aurait blessé ou créé un climat de

guerre civile dans notre pays.

Je suis depuis bien longtemps le seul président de la République qui n'ait pas eu à faire face à des manifestations de masse qui ont obligé à retirer, souvenez-vous de monsieur Mitterrand et de l'école
5 libre : des millions de gens dans la rue, et monsieur Mitterrand avec sagesse d'ailleurs qui retire, souvenez-vous du CIP, du CPE, de tant d'évènements de cette nature. Souvenez-vous de toutes ces réformes avortées dans l'université, où tant de ministres démissionnaient.

Pendant 5 ans, je n'ai eu qu'une seule idée en tête : qu'il n'y ait pas de violence, et y compris pour une
10 réforme extrêmement difficile, celle des retraites. Il y a eu des manifestations, elles se sont passées dans le calme, personne ne s'est senti humilié, il n'y a pas eu de divisions, il n'y a pas eu d'émeutes, il n'y a pas eu de violence.

La France dans ces quatre années de crise, a avancé dans un mouvement de réformes continu, sans
15 aucun blocage, y compris pour le service minimum, y compris pour l'autonomie des universités. Je vais vous dire une chose, monsieur Hollande : c'est une fierté. Il y a ceux qui parlent de rassemblement, et il y a ceux qui l'ont fait vivre.

François Hollande : Je vais continuer parce que je pense que ce débat est intéressant, même si nous
20 arrivons aux sujets, qui vont maintenant être les nôtres, qui sont ceux des Français. Et préoccupent les Français.

Mais là, nous sommes sur un point important de votre bilan. Vous dites qu'il n'y a pas eu de violence,
heureusement ! Et ça tient aussi aux organisations syndicales, à tous ces mouvements qui se sont créés,
25 un certain nombre de passions qui ont pu être évité, à de nombreux élus locaux. J'allais dire, à ces corps intermédiaires qui ont permis d'apaiser, de réconcilier et d'éviter qu'il y ait et ce n'est jamais bon, violence ou irruption de manifestations ou de cortèges qui peuvent dégénérer.

Heureusement qu'il y a eu des partenaires sociaux. Heureusement qu'il y a des interlocuteurs et puis
30 par ailleurs, vous nous dites : " J'ai assumé un certain nombre de réformes difficiles", mais à quel prix pour les Français ? À quel prix pour les injustices qui ont été creusées, les inégalités qui ont été aggravées ? Là aussi, c'est aussi parce qu'il y a eu une opposition qui a été capable de dire : "Attendons, soyons patients, les épreuves viendront, celle du suffrage universel".

Nous avons gagné toutes les élections intermédiaires, ça n'a pas amené l'opposition à dire qu'elle avait
35 quelque légitimité, que ce soit pour prétendre, mais voilà, si un quinquennat se termine alors qu'il a été heurté et s'il n'y a pas eu comme vous dites de violences, je pense que le mérite en revient à toute la société française.

Nicolas Sarkozy : Je n'ai pas évidemment le seul mérite, mais je ne peux pas être le seul coupable non
40 plus Monsieur Hollande. Je vous dirai simplement trois exemples pour vous montrer que l'esprit du rassemblement irrigue toute la société française, peut-être à l'exception d'une partie de la gauche. Quand Monsieur Axel Kahn, aujourd'hui, cet après-midi, candidat socialiste dans le 7ème arrondissement de Paris compare le rassemblement du Trocadéro d'hier pour la fête du travail au
45 congrès de Nuremberg.

5 Est-ce l'esprit de rassemblement ? Avez-vous condamné ce propos profondément choquant ? Je continue. Quand le syndicat de la magistrature, des magistrats qui s'engagent pour vous soutenir en violation de toutes les règles syndicales et qui prônent une politique judiciaire de laxisme qui est le contraire de ce qu'attendent les Français, est-ce l'esprit de rassemblement ?

10 Enfin, quand le leader du premier syndicat français, la CGT, appelle à voter pour le candidat socialiste, en violation de toutes les traditions syndicales, est-ce l'esprit de rassemblement ? Quand on défile derrière le drapeau rouge avec la faucille et le marteau, est-ce que c'est l'esprit de rassemblement ?

15 Et est-ce que vous ne croyez pas, que, même si on n'est pas de gauche, on a une légitimité à donner son opinion ? Est-ce que vous croyez que c'est l'esprit de rassemblement de donner des leçons de légitimité aux uns comme aux autres ? Est-ce que vous avez entendu un propos d'exclusion ? Quand il y a eu un propos désagréable à l'endroit de quelqu'un qui vous est proche, il faut les condamner à la télévision. Quand on m'a comparé à Franco, à Pétain, à Laval et pourquoi pas Hitler ? Vous n'avez pas dit un mot.

François Hollande : Ce n'est pas vrai.

20 **Nicolas Sarkozy** : Je termine.

François Hollande : Je vous laisse terminer puisque vous voulez aller plus loin. Allez-y.

25 **Nicolas Sarkozy** : Non, je ne veux pas aller plus loin. Je ne tiens pas à vous manquer de respect.

Je dis simplement que quand certains de ses amis tiennent des propos de cette nature, que Madame Aubry me traite de Madoff, 183 ans de prison, et que le leader de la famille ne dit rien, c'est qu'il cautionne et quand on cautionne des outrances, c'est qu'on a tort. C'est qu'on n'a pas la force pour les dénoncer.

30

François Hollande : Monsieur Sarkozy, vous aurez du mal à passer pour une victime.

Nicolas Sarkozy : Est-ce que dans ce que j'ai dit il y a quelque chose de faux ?

35 **François Hollande** : Je ne vous ai pas interrompu. Je vais moi-même évoquer tout ce qui a été dit sur moi. Vous voulez une liste où vos amis, vos propres amis m'ont comparé à je ne sais quelle bestiaire ? J'ai eu le droit à tous les animaux des zoos, j'ai eu droit à toutes les comparaisons les moins flatteuses. J'ai été attaqué sur tout sujet et vous pensez que j'ai imaginé que c'était vous qui inspiriez ces propos ?

40 Vous avez même évoqué les procès staliniens, comme si Staline avait grand-chose à voir avec nos propos. Donc, moi je condamne tous les excès et je considère que lorsqu'on est face à face comme nous le sommes, nous pouvons aller directement à vos bilans, vos propositions, à mes projets, sans qu'il soit besoin de jouer les victimes.

45 Je vous ai mis devant ce qu'a été votre responsabilité de président, nous sortons de 5 ans où la France a

été heurtée, divisée, où la France a souffert d'un certain nombre de paroles qui ont été prononcées, pas par vos lieutenants, souvent par vous et vous le faites encore une fois. Est-ce que je me suis plaint que la présidente du patronat français ait dit que vous aviez fait un boulot extraordinaire et que mes propositions n'étaient pas bonnes ? Je considère qu'elle est tout à fait dans son droit et je ne vais pas lui chercher querelle. Donc, vous ne pouvez pas empêcher les uns et les autres d'appeler à voter pour moi et ce n'est pas faire une transgression par rapport à ce qu'est leur devoir démocratique que de le faire.

Nicolas Sarkozy : La présidente du MEDEF n'a pas appelé à voter pour moi.

10 **François Hollande** : Vous voulez passer pour une victime, mais je pense que les plus grandes victimes ont été les Français par rapport à votre politique.

15 **Nicolas Sarkozy** : Nous y viendrons, mais dans un débat de cette nature, il y a suffisamment de difficultés dans notre pays, il y a suffisamment de choses que j'ai réussies ou pas pour qu'on n'ait pas besoin d'ajouter l'outrance et le mensonge. Donc, le mieux c'est que nous rentrions dossier après dossier pour parler aux Français de ce qui les intéressent.

20 **Laurence Ferrari** : On va parler de beaucoup de choses mais la première préoccupation des Français c'est l'emploi. Le chômage a augmenté pour le 11e mois consécutif. Comment peut-on relancer l'emploi en France ? Et c'est totalement lié, comment fait-on pour renouer avec la croissance qui est synonyme d'emplois ? François Hollande, quelles sont vos solutions ? Avez-vous des objectifs chiffrés ou des objectifs dans le temps pour faire reculer le chômage ?

25 **François Hollande** : Le chômage a augmenté, si on prend l'ensemble des personnes inscrites d'1 million, c'est-à-dire 4 millions de personnes sont inscrites même si elles n'ont pas chacune aucune activité. Si on prend les personnes qui n'ont aucune activité, il y a 3 millions de chômeurs dans notre pays, c'est une augmentation de 700 000. C'est beaucoup, c'est énorme, c'est un record.

30 Donc, Nicolas Sarkozy, vous aviez dit, c'était en 2007, que si le chômage ne tombait pas à 5% de la population active, vous considéreriez que c'est un échec. C'est un échec. Alors, vous pourriez dire que vous avez une excuse, la crise est là, personne ne la conteste, mais le chômage a plus augmenté en France qu'il n'a augmenté en Allemagne où il est de 6,5% de la population active, nous sommes à 10%.

35 **Laurence Ferrari** : Quelles sont vos solutions ?

40 **François Hollande** : Je vais arriver aux solutions. Il faut de la croissance, j'y reviendrais, aussi bien en Europe qu'en France. Il nous faut de la production et donc, la première exigence sera de relancer la production dans notre pays puisque l'industrie a été abandonnée, 400 000 emplois ont été perdus.

45 Je créerais une banque publique d'investissement pour accompagner le développement des entreprises. Je mobiliserais l'épargne des ménages pour l'affecter au financement des investissements, notamment des PME. Je modifierais la fiscalité des entreprises pour que le bénéfice qui est réinvesti dans la société soit moins fiscalisé que le bénéfice distribué aux actionnaires.

Et puis, j'ai une mesure qui ne peut pas être La solution, mais elle est l'idée la plus nouvelle de cette campagne, c'est le contrat de génération. Aujourd'hui, que constate-t-on ? Ce sont le contrat de génération. Aujourd'hui que constate-t-on ? Ce sont les seniors qui sont les plus affectés par le chômage, c'est eux qui sont les premières victimes des plans sociaux. Et les jeunes qui ne parviennent pas, eux, à rentrer avec un contrat à durée indéterminé dans l'entreprise.

Donc la proposition que j'ai faite, c'est que l'employeur qui gardera le senior, le temps qu'il puisse partir à la retraite, et donc avec ses droits qui lui donneront une pension à taux plein, et qui embauche un jeune avec un contrat à durée indéterminée, cet employeur ne paiera plus de cotisations sociales sur les deux emplois : celui du senior, celui du jeune.

Ça réconcilie les âges, ça permet de transmettre l'expérience, ça évite que nous ayons une mesure pour les jeunes qui se traduise par une mesure en défaveur des seniors ou inversement. Donc c'est la mesure qui donne de la solidarité, qui donne de la clarté, et qui permet d'arriver à ce que les entreprises soient incitées à avoir des jeunes en contrat à durée indéterminée, et à garder les seniors.

Nicolas Sarkozy : Vous me permettez de revenir sur les chiffres que vous avez donnés, monsieur Hollande, ils sont faux, et je vous en donne la preuve. Prenons les chiffres, parce que c'est important pour ceux qui nous écoutent, du BIT [Bureau international du travail] C'est un chiffre incontestable.

Le chômage a augmenté de 422 000, ce qui est trop, entre 2007 et 2011, chiffre BIT, c'est-à-dire une augmentation de 18,7 %, les mêmes chiffres puisque les chiffres du BIT permettent de comparer avec tous les autres pays. Sur la même période, avec le même critère du BIT, le chômage a augmenté de 18,7 % en France, sur la même période il a augmenté de 37 % en Italie, de 60 % en Angleterre, de 191 % en Espagne après 7 années de socialisme, de 103 % aux États-Unis, et dans la moyenne des pays de la zone euro, dans la moyenne, le chômage a augmenté de 39,6 %, c'est-à-dire exactement le double.

Je ne me glorifie pas d'une augmentation de 18,7, je dis simplement, je me demande pourquoi monsieur Hollande qui veut prétendre à diriger la France doit absolument pour dire du mal de moi minimiser les résultats de la France. Nous avons un taux de chômage qui a augmenté 2 fois moins que nos partenaires de la zone euro.

Il est vrai qu'en Allemagne il a moins augmenté. Pourquoi ? Parce que dans le même temps, il y a 10 ans, nous faisons seul contre le reste du monde les 35 heures, le chancelier Schröder, qui a par ailleurs soutenu ma candidature, faisait les accords compétitivité emplois, la TVA délocalisation, et toutes les réformes qu'aujourd'hui vous refusez. Ça, c'est pour le bilan.

Un mot sur vos propositions. Vous allez créer une banque publique. Formidable, elle existe déjà. La banque publique d'industrie, filiale d'Oséo, existe déjà. Voilà une promesse, monsieur Hollande, si vous êtes élu, que vous n'aurez pas de mal à tenir puisque je l'ai déjà faite.

Sur le contrat de génération, c'est sans doute un point intéressant de différence entre nous. Voilà donc que vous allez mobiliser des fonds publics pour exonérer de cotisations sociales patronales des emplois qui existent, parce que la personne qui a 57 ou 58 ans et qui est dans l'entreprise, elle est déjà embauchée. Et vous voulez mobiliser de l'argent pour conforter cet emploi.

Je veux mobiliser l'argent public, pas pour ceux qui ont déjà un emploi, pour ceux qui en ont besoin d'un. Et figurez-vous, je vais vous étonner, je suis d'accord avec cela avec Martine Aubry, qui dans les primaires socialistes critiquait violemment votre contrat de génération en disant : " quelle absurdité, sic, ça va créer un effet d'aubaine considérable. Pourquoi donc faire des impôts et exonérer de cotisations un emploi qui est déjà créé dans une entreprise qui fonctionne ? "

Mes solutions pour l'avenir. Premièrement, il y a un gigantesque problème de coût du travail. Savez-vous quels sont nos deux déficits de balance commerciale ? La Chine, 22 milliards, et l'Allemagne.

Nicolas Sarkozy : Premièrement, il y a un gigantesque problème de coût du travail. Savez-vous quels sont nos deux déficits de balance commerciale ? La Chine, 22 milliards, et l'Allemagne. L'Allemagne est à la fois notre premier client et notre premier fournisseur. Nous avons un problème du coût du travail, pour éviter le cancer des délocalisations, pour penser à ces ouvriers qui vivent la peur au ventre parce qu'ils ont peur que leur usine ferme, il faut que le travail qui se délocalise ne se délocalise plus et, pour cela, il faut alléger le coût du travail. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé d'exonérer toutes les entreprises des 5,4 % de cotisations familiales pour que le travail coûte moins cher et que nous puissions le garder. J'ai fait la même chose, d'ailleurs, avec la taxe professionnelle. La taxe professionnelle n'existait plus qu'en France, nous l'avons supprimée. Elle pèse pour 250 euros par voiture produite en France. Deuxième remarque, un gigantesque effort de formation pour que les chômeurs d'aujourd'hui soient formés pour les emplois de demain, et pas pour les emplois d'hier. Troisième élément, l'innovation, ce que nous avons fait avec le crédit impôt recherche, et l'emprunt de 36 milliards d'euros pour favoriser l'investissement et les investissements d'avenir, l'innovation dans toutes nos entreprises. Au fond, le mot-clé est le mot compétitivité.

François Hollande : D'abord, sur les chiffres, je comprends que ça ne vous fasse pas plaisir et, d'ailleurs, ceux à qui ça fait le moins plaisir sont les chômeurs eux-mêmes. Une bonne partie nous regardent et se disent que leur situation s'est dégradée depuis que vous êtes aux responsabilités du pays. Il y a bien 4 millions de personnes qui sont inscrites à Pôle emploi. C'est incontestable. Il y en avait 3 millions au moment où vous avez été élu. Vous avez vous-même dit qu'il y aurait 5 % de la population active qui serait au chômage à la fin du quinquennat. Nous sommes à 10%, le double. Après, vous faites des comparaisons avec l'Allemagne. Votre comparaison est impitoyable. Nous avons reculé. C'est-à-dire que nous, notre chômage a augmenté, notre compétitivité s'est dégradée et l'Allemagne fait dans tout domaine mieux que nous. Alors, ensuite, vous nous dites "ce n'est pas de chance, c'est à cause des 35 heures". Est-ce que je dois vous rappeler que vous êtes au pouvoir depuis dix ans ? Pas simplement cinq ans comme président de la République, mais vous étiez cinq ans ministre sous Jacques Chirac, dont une partie comme ministre de l'économie et des finances. Donc, le résultat de la compétitivité, jamais notre déficit commercial n'a été aussi déséquilibré. Jamais ! 70 milliards d'euros, ce n'est pas la faute à Lionel Jospin il y a dix ans ou, comme vous le dites souvent, à François Mitterrand au début des années 80. c'est votre participation à la responsabilité du pays. Alors, maintenant, vous nous dites " j'ai trouvé la solution, j'ai mis du temps parce que, la TVA sociale, j'y avais songé au début de mon quinquennat 2007, j'y avais renoncé, je ne sais pas pourquoi, mais en tout cas, ça revient à la fin et ça va nous permettre de sauver des emplois ". J'ai regardé votre proposition: TVA sociale, 13 milliards d'euros, qui va d'ailleurs être prélevée sur tous les Français, 300 euros de moins sur leur pouvoir d'achat, ce qui va bien entendu dégrader la croissance. Mais vous nous dites : "

ça va améliorer la compétitivité des entreprises exposées à la concurrence internationale ". L'industrie, elle, ne touchera de ces allègements de cotisations sociales sur la famille que 3 milliards d'euros. Ee reste, vous savez qui touche les allègements de cotisations sociales ? Les services, pour 8 milliards; les banques, pour 700 millions d'euros; trois fois plus que l'industrie automobile dont vous avez parlé.

- 5 Donc, ça veut dire que vous inventez une taxe nouvelle sur les Français, qui va prélever sur leur consommation, affaiblir la croissance, pour avoir un effet sur les entreprises industrielles de très faible ampleur et donner un cadeau supplémentaire aux entreprises de service. Allez comprendre ! Et, enfin, vous nous dites " formation ". On est tous d'accord sur la formation. Seulement 10 % des demandeurs d'emploi dans notre pays, et vous êtes président de la République, se voient proposer une formation.
- 10 Vous nous dites : " maintenant je vais leur proposer... " Mais il est bien temps ! Qu'avez-vous fait depuis cinq ans pour les laisser sans formation et sans qualification ?

- Nicolas Sarkozy** : Je vais vous répondre très précisément, M. Hollande, parce que ce débat est tellement important qu'il ne souffre aucun mensonge et aucune imprécision. D'ailleurs, vous admettez qu'entre 2007 et 2012 il y a eu quatre années de crise et vous admettez certainement que je n'étais pas au pouvoir aux Etats-Unis, en Italie, en Espagne et ailleurs. Vous parlez de l'Allemagne. Considérez-vous maintenant que l'Allemagne, après l'avoir tant critiquée, est un exemple ? Pourquoi l'Allemagne fait mieux que nous ? L'Allemagne a-t-elle fait les 35 heures ? L'Allemagne a fait le contraire de la politique que vous proposez aux Français. L'Allemagne a fait la TVA antidélocalisation que je propose, 3 points; vous la refusez.
- 15
- 20

- François Hollande : Ce n'est pas vrai, la TVA antidélocalisation en Allemagne n'a été que d'un point.
- Nicolas Sarkozy : L'Allemagne a fait la TVA antidélocalisation de 3 points. Elle en a affecté un point aux réductions de charge et les autres à la réduction du déficit. Elle a, deuxième point, fait la règle d'or que vous refusez. Troisième point, elle fait les accords compétitivité-emploi que vous refusez, c'est-à-dire la possibilité pour les salariés et les chefs d'entreprise de discuter durée de travail et salaire dans l'entreprise. L'Allemagne que vous citez en exemple pour accabler mon bilan fait le contraire de la politique que vous proposez aux Français. Je veux m'inspirer de ce qui marche, pas de ce qui ne marche pas. Pour moi, l'exemple à suivre, c'est plutôt l'exemple de l'Allemagne que celui de la Grèce ou celui de l'Espagne. Donc, je crains que cet argument ne se retourne violemment contre vous.
- 25
- 30 Troisième élément, vous parlez du déficit comme de la balance commerciale. Il est de 70 milliards, c'est exact. Savez-vous pour combien pèse l'énergie fossile dans les 70 milliards de déficits ?

François Hollande : Oui, je le sais.

Nicolas Sarkozy : Si vous le savez, dites-le: c'est 63 milliards.

- François Hollande** : Vous savez que ça a toujours pesé dans le commerce extérieur puisqu'il y a toujours eu un prix du pétrole qui a été élevé. Il l'est plus en ce moment, mais il n'empêche. En enlevant l'effet du prix du pétrole, vous avez le déficit du commerce extérieur le plus élevé.
- 35

Nicolas Sarkozy : Vous connaissiez le chiffre de 70 milliards et vous ignoriez que sur ces 70 milliards...

- François Hollande** : Pas du tout. Vous n'êtes pas là pour nous dire ce que je sais ou ne sais pas. Vous ne posez pas les questions ni ne donnez les notes dans cet exercice.
- 40

Nicolas Sarkozy : Je ne donne aucune note mais, quand vous vous trompez, je préfère vous le dire: 63 milliards vient du coût des énergies fossiles. Mais, mieux que ça, savez-vous que, ces 63 milliards, c'est 36% de plus par rapport à l'année dernière ? Je pense d'ailleurs qu'il est totalement irresponsable, dans la situation où 63 milliards de notre déficit pèsent sur le coût de l'énergie qui est de plus en plus chère, de vouloir casser la filière nucléaire. Est-il vraiment le moment pour la compétitivité de notre industrie d'attendre le prix du pétrole et du gaz le plus élevé jamais connu pour supprimer le nucléaire ?

David Pujadas : On a prévu d'en parler un peu plus tard.

Nicolas Sarkozy : Enfin, deux remarques sur la TVA. La TVA pèsera sur les importations. Les iPad que vous avez offerts à tous les enfants de Corrèze ont tous été fabriqués en Chine parce qu'il n'y en a pas un seul qui se fabrique en France. Quand on augmente l'importation, ça veut dire que, désormais, ceux qui fabriqueront des ordinateurs, des écrans plats, des iPad à l'extérieur participeront au financement de notre projet social. Deux chiffres: avec ce que je propose, et qui entrera en vigueur au 1er octobre, 94% des employés agricoles auront 1800 euros de cotisation en moins, 65% des employés de l'industrie, 78% des ouvriers de l'industrie automobile. Voilà les chiffres, ils sont incontestables. Enfin, un dernier mot sur ces 10% de chômeurs, c'est un chiffre exact. Mais savez-vous pourquoi ? Parce que la compétence de formation est aujourd'hui partagée entre les syndicats, les régions et l'État. L'État verse aux régions 5,4 milliards pour payer la formation. Sur les 5,4 milliards de crédit de formation versés par l'État pour la formation professionnelle, 4 milliards ont été dépensés. Vous croyez vraiment que c'est de la faute de l'État ? Je pense qu'il faut un changement considérable pour que la formation aille à ceux qui en ont besoin, notamment aux chômeurs. Parce que le drame, ça n'est pas simplement de perdre son emploi, c'est la certitude dans laquelle on se trouve de ne pas pouvoir en trouver un parce qu'on ne vous offre pas la formation dont vous avez besoin.

Laurence Ferrari : Une réponse rapide, monsieur Hollande, vous êtes quasiment à égalité de temps de parole.

David Pujadas : Et il faut qu'on parle du pouvoir d'achat.

François Hollande : On est sur le thème du pouvoir d'achat. Avec vous, c'est très simple, ce n'est jamais de votre faute. Vous avez toujours un bouc émissaire. Là, vous dites " ce n'est pas moi, ce sont les régions, la formation, je n'y peux rien ". Sur le chômage, " ce n'est pas moi, c'est la crise qui nous a frappés ". Sur l'Allemagne, " qu'est-ce que vous voulez, j'ai mis cinq ans avant de comprendre quel était le modèle allemand. Avant, j'avais le modèle anglo-saxon à l'esprit ". Ce n'est jamais de votre faute. Vous aviez dit 5% de chômage, c'est 10% de taux de chômage. Ce n'est pas de votre faute, c'est la faute à la crise, jamais vous. Je vous remercie d'avoir cité les iPad que je mets à disposition des collégiens de Corrèze, mais comprenez bien que, lorsqu'un prix d'un produit est relevé, que ce produit est acheté par le consommateur, c'est bien un prélèvement sur le consommateur, il n'y a pas de substitution par rapport à un produit français. Et, donc, cette TVA que vous allez imposer va prélever du pouvoir d'achat. J'ai fait le calcul, 300 euros pour un couple de smicards, voilà ce que va être le prélèvement annuel que vous allez infliger pour une baisse de cotisations dont j'ai dit que seuls 3 milliards d'euros vont être affectés à l'industrie, donc, à ce qui peut nous relever dans le commerce extérieur. Vous avez voulu faire des chiffres du commerce extérieur un élément polémique, mais vous

vous trompez. Quand Lionel Jospin a quitté la responsabilité du pays, en 2002, il y avait déjà un prix du pétrole, il y avait déjà un pétrole cher, et les comptes extérieurs de la France étaient équilibrés. Aujourd'hui, les comptes extérieurs de la France sont déficitaires de 70 milliards avec une facture pétrolière qui a sensiblement augmenté, mais pas de plus de 30%. Donc, votre déficit du commerce
5 extérieur est structurel, ça fait cinq ans qu'il s'est accru chaque année. Voilà le bilan. Alors, maintenant, sur la compétitivité, qu'est-ce qu'on peut faire de mieux ? Il y a l'innovation, l'investissement et pas simplement la baisse du coût du travail. Vous nous dites les accords compétitivité-emploi. La belle idée que vous avez lancée! Sauf que ça va avoir comme conséquence qu'il n'y aura plus de durée légale de travail puisqu'employeurs et partenaires sociaux, qui se mettront
10 d'accord, j'en conviens, considéreront qu'il n'y a plus de durée légale du travail. Plus d'heures supplémentaires, mais simplement un arrangement. Donc, on va, là aussi, vers le démantèlement d'un principe qui était celui de la durée légale du travail.

David Pujadas : Réponse sur ce point et on change de chapitre si vous en êtes d'accord.

Nicolas Sarkozy : Monsieur Hollande peut me reprocher bien des choses, et je le comprends bien,
15 mais pas de ne pas assumer mes responsabilités. On m'a même reproché le contraire. J'ai toujours assumé mes responsabilités et je considère que c'est normal quand on est président de la République. Si la TVA antidélocalisation était une si mauvaise idée, on se demande bien pourquoi votre propre porte-parole, Manuel Valls, en a fait le thème de sa campagne dans les primaires socialistes, puisque j'ai entendu Manuel Valls, aujourd'hui votre propre porte-parole, dire que la TVA anti-délocalisation
20 était la solution. Et il avait raison. J'ajoute que je ne vois pas comment vous pouvez dire " l'Allemagne fait mieux que nous, mais on ne va prendre aucune des mesures qu'a prises l'Allemagne pour réussir ". L'Allemagne a pris la TVA antidélocalisation, l'Allemagne a pris les accords compétitivité-emploi. Les accords compétitivité-emploi, il faut que les gens qui nous regardent comprennent ce dont il s'agit. Nous, nous avons une tradition fixée par la loi et ça tue tout le dialogue. L'idée, c'est de garder une loi:
25 à partir de 35 heures, ce sera les heures supplémentaires mais si, dans l'entreprise, salariés et chef d'entreprise se mettent d'accord pour augmenter les salaires, pour augmenter la durée de travail ou, au contraire, pour réduire la durée de travail parce que le carnet de commandes ne va pas, l'accord dans l'entreprise prime sur la loi et sur le contrat individuel. Ça s'appelle faire confiance; ça s'appelle prendre la responsabilité; ça s'appelle une économie moderne dans un monde moderne. On a par
30 ailleurs une limite: c'est que, pour arriver à cela, il faut qu'une majorité de salariés le souhaite. Au nom de quoi, monsieur Hollande, on va considérer que c'est encore la lutte des classes dans les entreprises, que dans une petite entreprise de 30 ou 50 personnes, si les salariés veulent travailler plus pour gagner davantage, si le chef d'entreprise est d'accord, ou au contraire s'il y a un coup dur, si le carnet de commandes diminue, et qu'il faut que chacun puisse s'adapter, c'est la loi, c'est l'État qui va les
35 empêcher de se mettre d'accord ? Au nom de quoi ? Et pour quoi ? Enfin, sur monsieur Jospin. Décidément, vous êtes fâché avec les chiffres. Vous êtes de la Cour des comptes, vous devriez connaître les chiffres. Monsieur Jospin a bénéficié d'une période de croissance extraordinaire, tant mieux pour lui. Mais le commerce extérieur en 2000 et en 2001 était en déficit.

François Hollande : Non, il ne l'était pas. Vous vérifierez vos chiffres car, comme vous dites, je suis
40 de la Cour des comptes, je vous remercie de l'avoir rappelé. Et mes chiffres sont exacts, vous les revérifierez.

Nicolas Sarkozy : Je vous le dis.

François Hollande : Merci, car chacun pourra en témoigner.

5 **Nicolas Sarkozy** : Bien sûr. Sur l'innovation, pourquoi avez-vous voté contre le grand emprunt et la commission Rocard-Juppé ? C'était quoi ? C'est de l'argent mobilisé pour l'investissement et pas pour les dépenses de fonctionnement. Pourquoi étiez-vous contre ? Pourquoi avez-vous voté contre la suppression de la taxe professionnelle alors que ça pèse sur la production ? Pourquoi venir faire des grands discours sur ce que vous allez faire alors que, pendant cinq ans, dans ce que j'ai fait, il y avait des choses dans lesquelles vous auriez pu vous reconnaître. Vous avez voté non à tout, vous allez essayer de démolir tout, vous avez été contre tout, et maintenant vous venez dire aux Français : " j'ai
10 changé d'avis, il faut plus d'innovation, il faut plus d'investissements ". Alors, l'Allemagne a fait tout le contraire mais, quand les chiffres de l'Allemagne sont bons, on me dit : " c'est de votre faute, regardez ils font mieux ". Quand je dis : " regardez ce qu'ils font en Allemagne, on va essayer de s'en inspirer ", vous dites : " non, ce n'est pas ce qu'il faut ". La vérité, c'est que votre proposition pour la croissance, il n'y a pas un pays au monde qui ait fait ce choix. C'est plus d'impôts, plus de cotisations, plus de
15 dépenses, et plus de déficits.

François Hollande : Je n'ai pas parlé d'impôts, de dépenses et de cotisations. Ça tombe un peu mal votre dernière sortie.

Nicolas Sarkozy : Dans votre campagne... Vous n'en avez pas parlé dans votre projet ? Les impôts, les comptes publics.

20 **François Hollande** : On va y venir. Mais sur la croissance, vous l'avez mise à 0%, donc vous n'êtes pas forcément le mieux autorisé, ou le plus compétent, pour nous dire comment il conviendrait de la relancer.

Nicolas Sarkozy : Quel est le pays...

François Hollande : Je n'ai pas terminé.

25 **Nicolas Sarkozy** : Juste un mot. Quel est le pays, le pays, il y en a un, qui n'a pas connu un trimestre de récession depuis 2009 ? C'est la France.

François Hollande : Vous avez connu la récession...

Nicolas Sarkozy : C'est la France, c'est la France.

30 **François Hollande** : Vous êtes toujours content de vous ! Ce qui est extraordinaire, c'est que, quoi qu'il arrive, quoi qu'il se passe, vous êtes content. Les Français le sont moins mais, vous, vous êtes content. Je dois ajouter sur la croissance, puisque vous en parlez, que nous sommes...

Nicolas Sarkozy : Dois-je considérer que, quand vous augmentez de façon éhontée, je dois accepter...

François Hollande : Pour l'instant, je n'ai rien dit qui puisse justifier cette expression.

Nicolas Sarkozy : C'est un mensonge.

François Hollande : Non. Lequel ? Lequel ?

Nicolas Sarkozy : C'est un mensonge.

François Hollande : Lequel ?

5 **Nicolas Sarkozy** : Quand vous dites " je suis toujours content de moi ", que je ne prends pas mes responsabilités, c'est un mensonge.

François Hollande : Vous êtes très mécontent de vous. J'ai dû me tromper, j'ai dû faire une erreur. Je me mets à présenter mes excuses, vous êtes très mécontent de vous.

10 **Nicolas Sarkozy** : Ce n'est pas le concours de... Monsieur Hollande, ce n'est pas le concours de la petite blague.

François Hollande : Non, ce n'est pas la blague non plus. Mais je ne peux pas me faire traiter ici de menteur.

Nicolas Sarkozy : On n'est pas venu... Je vous ai posé une question...

François Hollande : Donc, vous ne seriez pas capable de me dire quoi que ce soit dans cette direction.

15 **Nicolas Sarkozy** : Y a-t-il un pays au monde...

François Hollande : Quelle remarque désagréable venant de votre part.

Nicolas Sarkozy : Il n'y a pas de remarque désagréable. Y a-t-il un pays au monde qui a fait mieux ? Y a-t-il un pays d'Europe et de l'OCDE qui a fait mieux en termes de croissance que la France depuis 2009? Il n'y en a pas.

20 **François Hollande** : Si, les États-Unis ont fait mieux que la France en termes de croissance.

Nicolas Sarkozy : Non, nous n'avons pas connu un trimestre par...

François Hollande : Les États-Unis... Les États-Unis ont fait mieux que nous en termes de croissance. L'Allemagne a fait mieux que nous en termes de croissance.

25

Nicolas Sarkozy : Non, l'Allemagne a connu une récession.

François Hollande : L'Allemagne a fait 3% de croissance sur l'ensemble de la période. L'Allemagne a fait mieux, les États-Unis ont fait mieux. Et, donc, vous ne pouvez pas dire que la France s'en soit tirée mieux que les autres. Ce n'est pas vrai.

30 **Nicolas Sarkozy** : Sur l'ensemble de la période...

François Hollande : Les États-Unis et l'Allemagne ont fait mieux que nous.

Nicolas Sarkozy : Sur l'ensemble de la période, c'est certain. Mais, depuis 2009, la France est le seul pays qui n'a pas connu un trimestre de récession.

5 **François Hollande** : Mais avec une croissance tellement faible que nous sommes aujourd'hui à 0,7 quand les Allemands sont à un peu plus de 1, et quand les Américains sont à 2.

Nicolas Sarkozy : Juste un mot, combien avons-nous fait l'année dernière ?

François Hollande : Nous avons fait 1,7.

Nicolas Sarkozy : J'avais annoncé qu'on ferait 1,7. Vous aviez dit : " c'est un mensonge, il n'y arrivera pas ". Nous avons fait 1,75.

10 **François Hollande** : Mais vous avez toujours, c'est terrible, dans votre esprit le mot mensonge, comme si c'était quelque chose que vous ressentiez très particulièrement.

Nicolas Sarkozy : C'est vous.

François Hollande : Non, vous venez encore de le répéter.

15 **Nicolas Sarkozy** : Non, c'est vous qui l'avez dit monsieur Hollande. Au niveau du vote du budget en 2011...

François Hollande : Nicolas Sarkozy, si vous permettez qu'on ait cet échange sans qu'il ne tombe dans une forme d'invective, si vous me permettez de parler une seconde.

Nicolas Sarkozy : Mais, en 2011, est-ce qu'il était exact que vous ne croyiez pas à mes prévisions de croissance ?

20 **François Hollande** : Mais, est-ce que...

Nicolas Sarkozy : Est-ce que c'est exact ou pas ?

François Hollande : Mais vos prévisions de croissance en 2011 devaient être près de 2. Vous les avez ramenées à 1,7, c'était plus prudent. Elles étaient au départ de 2. Je n'y croyais pas. C'est tombé à 1,7.

25 **François Hollande** : Et cette fois-ci, ça devait être de 1, c'est tombé à 0,7. Donc mes prévisions étaient meilleures que les vôtres. Maintenant, j'y reviens, vous avez parlé des accords de compétitivité-emploi. Ce n'est pas la même chose ce qui se fait en Allemagne, ce que vous proposez.

30 En Allemagne, il y a des partenaires sociaux, ils sont respectés, parce que les organisations syndicales sont reconnues. Il y a une capacité à permettre l'assouplissement de la vie de l'entreprise, notamment grâce à un chômage partiel qui a empêché bien des licenciements, bien des licenciements. Quand l'Allemagne met plusieurs milliards pour l'aide au chômage partiel, nous, en France, on a attendu pour

mettre en place un mécanisme de chômage partiel. Donc, vous avez été en retard. D'où l'ampleur du chômage. Je vais venir maintenant sur la question de la TVA, parce que nous y sommes. La question de la TVA qui va peser, dès le mois d'octobre, sur le pouvoir d'achat des Français. Je considère que 300 euros, sur un couple de smicards, c'est inacceptable. Mes propositions en termes de pouvoir
5 d'achat ? C'est d'abord de faire en sorte que les salaires puissent être liés à la croissance. Et, donc, le SMIC sera indexé non seulement sur les prix, mais sur une part de la croissance. Chaque fois que la croissance s'élèvera, le SMIC sera réajusté. Le coup de pouce sur le SMIC sera donc fonction de la croissance. Deuxièmement, je considère qu'aujourd'hui il y a une part de dépenses contraintes très élevée. Nos concitoyens vivent avec des prix de l'électricité, du gaz, de l'eau, qui ont considérablement
10 augmenté. Donc, j'instaurerai un forfait de base qui fera que les consommateurs, jusqu'à un certain niveau, un volume de leurs consommations, paieront le même tarif. Et c'est ensuite, en fonction de leurs propres consommations, qu'ils paieront un tarif supérieur. Donc une progressivité.

David Pujadas : Y compris sur l'essence ? Sur les carburants ?

François Hollande : Sur l'essence, j'ai dit qu'il y aurait un blocage pendant trois mois du prix de l'essence, et l'instauration de la TIPP flottante, c'est-à-dire que l'État ne pourra pas gagner un seul centime d'euro sur le prix des carburants. Aujourd'hui, il y a une TVA qui s'applique au prix de l'essence, ce qui fait que chaque fois que le prix de l'essence augmente, l'État gagne par la TVA des recettes supplémentaires. Ça ne sera plus le cas.

David Pujadas : Nicolas Sarkozy, vos solutions ?

François Hollande : Enfin, j'augmenterai de 25% l'allocation de rentrée scolaire, dès cet été, parce que je considère que les familles doivent être soutenues dans ces moments particulièrement difficiles.

Laurence Ferrari : Vos solutions pour le pouvoir d'achat ?

Nicolas Sarkozy : Un mot sur les syndicats en Allemagne. D'abord, il ne viendrait à l'idée de personne en Allemagne que les syndicats appellent à voter pour un parti. Personne. Il n'y a qu'en France, cette
25 année, où on voit ça. Quand les syndicats font de la politique, ils ne peuvent pas défendre les syndiqués.

François Hollande : Ce n'est pas vrai, parce qu'en Allemagne les syndicats sont très liés au Parti social-démocrate, vous devriez le savoir.

Nicolas Sarkozy : Oui, ce n'est pas vrai. Ce qui a permis d'ailleurs aux syndicats d'être favorables à la règle d'or que vous contestez. Deuxième élément sur le chômage partiel: savez-vous combien nous
30 avons financé de millions d'heures de chômage partiel en France ? 180 millions. Nous avons financé 180 millions d'heures de chômage partiel. Les Français doivent le savoir quand le carnet de commandes dans l'entreprise diminue. Au lieu de mettre la personne au chômage, l'État prend à sa charge, avec les syndicats d'ailleurs, le temps de formation quand la personne ne va pas à l'usine ou au
35 bureau parce qu'il n'y a pas de travail. Monsieur Hollande vient de dire qu'on a été en retard, qu'on n'a rien fait: 180 millions d'heures payées, c'est plus d'un milliard d'euros. Le pouvoir d'achat, la première chose que nous avons fait, c'est les heures supplémentaires: 9 millions de salariés, 9 million, ont touché des heures supplémentaires malgré la crise l'année dernière. C'est presque 500 euros en

moyenne de pouvoir d'achat en plus, puisqu'ils ne payent pas d'impôts dessus et les entreprises ne payent pas de charges dessus. 53 % des ouvriers ont touché ces heures supplémentaires. Pourquoi vouloir les supprimer ? Quand vous dites : " on va donner un coup de pouce au SMIC ", combien de personnes touchent le SMIC ? Moins de 15 %. Pourquoi oublier les 85 % qui ne touchent pas le SMIC ? Vous allez augmenter le SMIC, donc vous allez éloigner de l'emploi et de l'entreprise des gens qui ont déjà tant de mal à s'y intégrer. Les heures supplémentaires ont augmenté le pouvoir d'achat. L'une des mesures de Monsieur Hollande, c'est de supprimer cela. On se demande pourquoi. Enfin, les deux dernières mesures, tarif de gaz et d'électricité: alors voilà maintenant qu'on va payer son électricité et son gaz en fonction de son impôt sur le revenu ? Si j'ai bien compris.

10 **François Hollande** : Non, en fonction de sa consommation. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

Nicolas Sarkozy : Je n'ai pas compris.

François Hollande : En fonction de sa consommation.

Nicolas Sarkozy : C'est-à-dire, ça va fonctionner comment cette affaire ?

François Hollande : C'est-à-dire que, plus vous consommez, plus le tarif s'élève.

15 **Nicolas Sarkozy** : Ah bon ? Parce que dans votre projet, c'était sur les revenus.

François Hollande : Non, jamais, mais si vous voulez que je vous passe le projet je vous le donnerai.

Nicolas Sarkozy : Je serai très heureux parce qu'il y a plusieurs projets et puis vous changez plusieurs fois de position.

20 **François Hollande** : Non, il n'y en a qu'un et il est à votre disposition. Moi, je ne connais pas le vôtre, mais moi, le mien, il est à votre disposition.

Nicolas Sarkozy : Ça veut donc dire que cette mesure va s'appliquer aussi pour les entreprises et les industries ?

François Hollande : Non, il ne s'agit que des ménages.

25 **Nicolas Sarkozy** : Ah bon ? Ça ne s'appliquera pas pour les entreprises ? C'est-à-dire que plus une entreprise consommera parce qu'elle aura besoin d'industrie, elle, elle restera avec le même niveau ? Mais qu'une famille nombreuse qui a un appartement plus grand ou une maison, alors, elle, elle payera plus cher ? C'est-à-dire qu'on n'aura pas le même tarif pour les entreprises.

François Hollande : C'est par personne que ça se formulera et, quant aux entreprises, vous savez très bien qu'elles ont des tarifs particuliers.

30 **Nicolas Sarkozy** : Donc il y aura une règle pour les particuliers et une règle pour les entreprises ?

François Hollande : C'est ce qui se passe aujourd'hui.

Nicolas Sarkozy : Plus un particulier consommera, plus ce sera cher. Mais plus l'entreprise consommera, ça ne sera pas le même cas. Un mot sur l'essence, le blocage des prix. Alors, là, on est vraiment stupéfié. Le blocage des prix, mais vous allez bloquer quoi comme prix ? Vous n'allez pas bloquer le prix du baril de Brent que vous allez acheter ?

- 5 **François Hollande** : Non, personne ne l'imagine. Ne faites pas là-dessus de digression. Ce n'est pas sur le prix d'achat du pétrole que nous allons le bloquer, il est sur le marché. C'est sur le prix de la distribution du carburant raffiné.

Nicolas Sarkozy : Parfait. Je voulais en venir là, donc vous êtes bien d'accord que vous allez continuer, que l'État va continuer à acheter du baril de Brent.

- 10 **François Hollande** : Ce n'est pas l'État qui achète.

- Nicolas Sarkozy** : Que les entreprises vont toujours acheter du baril de Brent à des prix sans arrêt plus élevés, que vous allez décider administrativement de bloquer les prix, comme si la France était un îlot isolé du monde et qui va payer ? Qui va payer ? C'est le contribuable, parce qu'il y a deux poches, Monsieur Hollande, il n'y en a pas trois. Il y a la poche du contribuable ou il y a la poche du consommateur. Juste un mot pour terminer là-dessus. Deux centimes de moins sur le litre d'essence, c'est un milliard d'euros de déficit en plus. Est-ce que ça vaut la peine ? Est-ce qu'il ne vaut pas mieux mettre en œuvre la politique que le gouvernement a voulu mettre en œuvre pour aider les gens à acheter des voitures moins consommatrices d'essence, pour faire des économies d'énergie ? Enfin, je vais vous dire une chose, quand le prix de l'essence augmente, les gens essayent de consommer moins, donc ça ne ramène pas plus au Trésor public, donc j'aimerais savoir comment vous allez faire pour réduire les déficits d'un côté, augmenter l'allocation de rentrée scolaire, subventionner le prix de l'essence, augmenter toutes les prestations et vous faites comment ?
- 15
- 20

François Hollande : C'est la méthode que vous utilisez, augmenter toutes les prestations, vous ai-je parlé de ça ?

- 25 **Nicolas Sarkozy** : Oui.

- François Hollande** : Je vous ai parlé de l'allocation de rentrée scolaire, ce n'est pas toutes les prestations, vous en conviendrez ? Deuxièmement, sur les carburants, vous, vous dites : " je ne peux rien, je laisse les Français vivent avec ces prix des carburants " qui font que dans des départements ruraux, pour ceux qui vont à leur travail, c'est devenu un prélèvement insupportable, et après on s'étonne qu'il y ait des votes de colère, parce que c'est très difficile de se déplacer autrement que par son automobile pour aller à son travail. Vous, vous dites : " moi, de toute façon, je suis impuissant, je reste là, je constate et mettrai un peu plus de concurrence ". C'est un mot que vous avez utilisé.
- 30

Nicolas Sarkozy : Ce n'est pas blessant Monsieur Hollande ?

François Hollande : Deuxièmement, sur la TIPP, ne m'interrompez pas parce que je ne le fais pas.

- 35 **Nicolas Sarkozy** : Ce n'est pas blessant de dire ça ?

François Hollande : Sur la TIPP flottante, vous dites : " ça va coûter à l'État ", mais, non, ça ne coûtera pas à l'État, puisque l'État reçoit par la TVA une recette supplémentaire. Je veux redistribuer ce que l'État récupère sur ces taxes. Enfin, le blocage de trois mois, ce n'est pas une solution durable, mais il faut qu'on y voie clair, quand même, sur les mécanismes de distribution. Est-il normal qu'un distributeur stocke les carburants raffinés à un certain prix ? Celui qui l'a acheté au moment sur le marché puis le vend avec le prix qui est le prix effectivement trois mois après le plus élevé et qu'il prenne une rente ? Non, ce n'est pas normal et, donc, nous mettrons au clair les mécanismes de la distribution. Ce n'est pas le contribuable qui payera, c'est le distributeur qui aura à supporter finalement ce qui a été son opacité pendant trois mois.

10 **Nicolas Sarkozy** : Juste un mot pour terminer là-dessus. Je mets de côté la remarque sur les puissants. La meilleure économie d'énergie, Monsieur Hollande, c'est l'économie d'énergie. Laisser à penser aux Français que le prix du pétrole et le prix du gaz vont pouvoir diminuer et qu'on va pouvoir bloquer les prix, il n'y a pas un pays au monde qui réagit comme ça, pas un seul et, naturellement, c'est le contribuable qui payera, c'est le contribuable qui payera cette démagogie. Mais je répète une question.

15 Grâce au nucléaire, nous payons l'électricité et le chauffage 35 % moins cher. En conscience, est-ce que c'est vraiment le moment, alors que le prix du pétrole explose, que le prix du gaz explose, est-il vraiment le moment de vouloir démanteler l'industrie nucléaire, de vouloir fermer la moitié des réacteurs nucléaires?

François Hollande : Je ne le fais pas maintenant. Il n'y a qu'une seule centrale sur le prochain quinquennat.

20 S'il vous plaît, pour la clarté du débat, s'il vous plaît, on va s'arrêter là. On parle des comptes publics, on est dans l'économie.

David Pujadas: La dette et les déficits, ça aussi c'est un sujet très important. Vous êtes tous les deux d'accord, avec un calendrier un peu différent, pour arriver à l'équilibre des comptes publics. La question est de savoir comment on fait. On parlera des impôts dans un instant, parlons d'abord des dépenses de l'État. Vous vous engagez tous les deux à les réduire, comment fait-on concrètement ? Où l'État peut-il faire des économies ?

25

François Hollande: Parlons de la dette publique. Elle a augmenté de 600 milliards d'euros depuis le début du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Et si je fais le compte de la dette publique depuis 2002, 900 milliards d'euros. Elle était de 900 milliards d'euros en 2002, elle est donc passée à 1800 milliards d'euros, le double. Voilà la responsabilité d'une équipe sortante depuis 10 ans, la dette.

30

À part le budget de l'éducation que je mets de côté, le premier budget du pays c'est celui des intérêts de la dette. Nous avons donc presque autant d'intérêts à payer chaque année que nous recouvrons d'impôts sur le revenu. C'est considérable, bien sûr qu'il faut arrêter ce processus. Il ne tient d'ailleurs pas qu'à la crise.

35

Vous, Nicolas Sarkozy, dès que les Français vous ont choisi en 2007, vous avez été le premier à vous rendre au sommet de l'Euro groupe pour demander de ne pas respecter le pacte de stabilité parce que vous vouliez faire des avantages fiscaux pour des catégories auxquelles vous aviez beaucoup promis dans la campagne présidentielle de 2007. Ce que vous avez fait, le vote du paquet fiscal qui a dégradé

40

les comptes publics et puis après, la crise s'est rajoutée.

5 Mais en fait, cette dette, que nous avons et que nous allons honorer parce que nous allons prendre en charge effectivement ce qu'est votre héritage, elle née à la fois de vos largesses fiscales pour les plus favorisés et en même temps de cette incapacité qu'a été la votre de maîtriser la dépense publique.

Laurence Ferrari : Mais comment on la réduit cette dette ?

10 **François Hollande** : Comment on la réduit ? Nous avons une obligation qui est en 2017 et je l'ai souscrite cette obligation, de rétablir les comptes publics. C'est-à-dire d'avoir un équilibre. 5 ans. Ça représente 90 milliards d'euros d'effort. Nous ferons 40 milliards de prélèvements supplémentaires et 50 milliards d'économies sur la dépense.

15 Sur les recettes supplémentaires, sur les seuls ménages, ça sera uniquement les plus hauts revenus et les plus grandes fortunes. C'est-à-dire précisément les catégories qui ont été les grandes bénéficiaires de la politique du candidat sortant.

20 D'abord, les revenus du travail seront fiscalisés au même titre que les revenus du capital ou les revenus du capital au même titre que les revenus du travail, même barème, même progressivité. Ça en sera fini d'un certain nombre de prélèvements libérateurs. Les niches fiscales, qui ont été en définitive une façon pour beaucoup de contribuables aisés d'échapper à la progressivité de l'impôt, seront plafonnées à 10 000 euros. Et puis enfin, il y aura une tranche supérieure, 150 000 euros par part, qui sera à 45% au lieu de 41% aujourd'hui. Ces éléments seront aussi complétés par le rétablissement de l'impôt sur la fortune.

25 Parce que quand même, avoir été capable en fin de mandat d'infliger aux Français la TVA, dite anti-délocalisation mais qui ne dissuadera aucune délocalisation, d'avoir infligé 13 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires et d'avoir accordé un allègement fiscal sur l'impôt sur le revenu de près de 2 milliards d'euros, sans compter le bouclier fiscal qui s'y ajoute, c'est quand même tout sauf
30 l'équité et l'égalité.

Donc, l'équivalent de ce qui sera prélevé sur les ménages les plus aisés représente les 13 milliards de la TVA qui est prévue en augmentation au mois de septembre.

35 **David Pujadas** : Réponse de Nicolas Sarkozy sur l'impôt et la dette. On parlera peut-être des dépenses après.

40 **Nicolas Sarkozy** : C'est une affaire sérieuse et nous avons un juge de paix qui est la Cour des comptes. J'ai nommé à la tête de la Cour des comptes un de vos proches, un député socialiste, vous n'allez pas contester son rapport. Le déficit depuis 2007 a augmenté non pas de 600 milliards, mais de 500 milliards, première erreur.

François Hollande : La dette a augmenté de 600 milliards.

45 **Nicolas Sarkozy** : C'est une erreur monsieur Hollande et une erreur de 100 milliards, ça pose question.

Demain, tous les journalistes pourront confirmer.

François Hollande : Oui, on pourra confirmer, il n'y a aucun doute sur mon chiffre.

- 5 **Nicolas Sarkozy** : Que dit le rapport de la Cour des comptes ? Il n'y a aucun doute ? Si, c'est 500 milliards. Le rapport de la Cour des comptes précise que sur les 500 milliards, il y en a 250 qui sont de notre déficit structurel, c'est-à-dire le produit de 38 années de déficit budgétaire annuel puisque ça fait 38 ans que la France présente un budget en déficit, y compris à l'époque de monsieur Jospin.
- 10 Ce sont les chiffres de la Cour des comptes. 200 milliards viennent s'ajouter qui sont produit de la crise. Savez-vous monsieur Hollande, vous qui êtes depuis si longtemps éloigné des dossiers, qu'en 2009, les recettes de l'impôt sur les bénéfices de la France ont chuté du jour au lendemain de 25% et que nous avons garanti sur 100 milliards de transferts de l'État vers les collectivités territoriales la stricte égalité d'une année sur l'autre?
- 15 Donc, la Cour des comptes dit que sur les 500 milliards de dette, 450 milliards sont dus à ce qui c'était passé dans le déficit structurel avant et 200 sont le produit de la crise. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est la Cour des comptes.
- 20 Ensuite, venons-en aux faits. Vous dites que vous allez faire des économies. Ah bon ? Vous commencez par promettre aux syndicats de l'Éducation nationale avant la moindre discussion 61 000 postes de fonctionnaires en plus alors même qu'avec François Fillon nous avons supprimé 160 000 postes de fonctionnaires.
- 25 Vous qui êtes tellement attaché à la réduction de la dette et les dépenses, comment se fait-il que vous ne soyez pas d'accord avec la réduction du nombre de fonctionnaires qui pèse pour la moitié du budget de la nation et que seul en Europe, vous allez proposer, comme si on n'en avait pas assez, d'en créer 61 000 de plus?
- 30 Deuxième élément, la réforme des retraites que nous avons mis en œuvre et que vous avez contesté réduit de 20 milliards le déficit de l'assurance vieillesse. Vous comprenez que dans les déficits de la nation, il y a la Sécurité sociale, l'État et les collectivités territoriales. Vous ne l'avez pas voté, quel père la vertu vous faites!
- 35 Et vous considérez en plus qu'il faut revenir sur cette réforme car vous contestez l'allongement de la durée de la vie et vous allez augmenter de 0,5 point les cotisations payées par les salariés, ce qui va miner leur pouvoir d'achat, et de 0,5 point les cotisations payées par les entreprises, ce qui va renforcer la délocalisation.
- 40 Enfin, permettez-moi de vous dire que dans votre volonté de démontrer l'indémontrable, vous mentez.

François Hollande: Ça vous reprend. C'est décidément un leitmotiv qui devrait pour moi être insupportable, mais qui dans votre bouche finit par être une habitude.

- 45 **Nicolas Sarkozy**: Parfait. Vous me permettez de le démontrer.

François Hollande: Vous avez vraiment ce mot à la bouche et à force de l'exprimer, ça veut dire que vous avez une propension assez grande à commettre ce que vous reprochez à d'autres.

5 **Nicolas Sarkozy:** La France est le seul pays d'Europe qui a gardé l'impôt sur la fortune. Vous venez de dire que je l'ai supprimé. C'est le seul pays d'Europe qui a gardé l'impôt sur la fortune. Et la réforme de l'impôt sur la fortune que j'ai faite, je l'ai conduite intégralement financée par les plus fortunés puisque ça a été financé par une augmentation des droits de succession payés sur les plus hautes fortunes, de 40 à 45%.

10 Allez dire qu'il n'y a plus d'impôt sur la fortune, que nous avons fait des cadeaux aux riches, c'est une calomnie, c'est un mensonge! Ça vous fait rire ?

François Hollande: Oui, parce que maintenant vous ajoutez la calomnie au mensonge. Vous n'êtes pas capable de tenir un raisonnement sans être désagréable avec votre interlocuteur et après vous dites que vous êtes un président rassembleur et que vous n'acceptez pas la mise en cause.

Mais vous, vous pensez que vous pouvez tout me dire: "calomnie", "mensonge". Mais c'est sans doute, dans votre vocabulaire, des compliments que je prends comme tels d'ailleurs pour ne pas être désagréable avec vous.

20

Nicolas Sarkozy: Je n'irais pas à vous dire ce qu'a dit de vous monsieur Fabius.

François Hollande: Vous avez toujours un socialiste qui vous sert de référence, ça, c'est aussi votre méthode. Vous avez déjà cité Martine Aubry, Manuel Valls, Laurent Fabius. Est-ce que vous voulez que je vous serve aussi tous les responsables de droite qui ont dit du bien de vous ? Parce que je pourrais en avoir, pour votre service, un certain nombre.

25

Nicolas Sarkozy: Monsieur Hollande, ne fuyez pas une nouvelle fois. L'impôt sur la fortune, nous sommes le seul pays d'Europe qui l'avons gardé. Vos amis socialistes espagnols l'ont supprimé, vos amis socialistes allemands l'ont supprimé, je n'ai pas voulu le supprimer. Pourquoi ? Parce que j'ai estimé qu'en période de crise, il était normal que ceux qui gagnent davantage payent davantage.

30

Deuxièmement, la réforme que nous avons faite a été intégralement financée par l'augmentation des prélèvements sur les revenus. Vous proposez que les prélèvements de l'épargne et les prélèvements du travail soient les mêmes, nous l'avons déjà fait.

35

Et enfin, dernier point, sur le paquet fiscal, 93% du paquet fiscal, c'est pour les classes populaires et les classes moyennes. Je m'explique et j'en ai terminé. 4,5 milliards pour les heures supplémentaires, vous croyez que c'est les riches qui profitent des heures supplémentaires ? 3 milliards pour la suppression de l'impôt sur les successions pour les petites et moyennes successions. Parce que j'estime que quelqu'un qui a travaillé toute sa vie, il est parfaitement normal, quand il a un petit patrimoine ou un patrimoine moyen, qu'il le laisse à ses enfants en franchise d'impôts. Et enfin, je n'ai pas entendu une économie que vous proposez, une seule et notamment sur les créations de postes de fonctionnaires.

40

45

David Pujadas : Sur l'impôt et les économies.

François Hollande: Reprenons sur un certain nombre de points. D'abord, vous avez inventé le bouclier fiscal.

5

Nicolas Sarkozy: Non, c'est monsieur Rocard.

François Hollande: Non, qui était pour partie déjà introduit par monsieur Villepin.

10 **Nicolas Sarkozy**: Et avant lui monsieur Rocard, l'inventaire c'est monsieur Rocard.

François Hollande: Non, monsieur Rocard c'était sur le plafonnement. Vous avez été capable de faire ce paquet fiscal, le bouclier fiscal et donc de permettre que des plus fortunés contribuables reçoivent un chèque du Trésor public chaque année. Je ne veux pas citer les noms, vous les connaissez, ce sont vos proches. Donc, il y a eu des chèques du Trésor public qui ont été adressés aux plus grandes fortunes de notre pays.

15

Nicolas Sarkozy: Quels proches, monsieur Hollande ?

20 **François Hollande**: Vous savez que madame Bettencourt a été notamment une des bénéficiaires.

Nicolas Sarkozy: Monsieur Perdriel, Monsieur Lévy, Monsieur Pigasse qui sont vos proches.

François Hollande: Je n'en sais rien, si vous avez des informations sur ce qu'ils ont reçu, moi je n'en ai pas, mais sur madame Bettencourt, c'était démontré. Vous avez donc distribué des chèques du Trésor public pour les plus grandes fortunes à travers le bouclier fiscal.

25

Nicolas Sarkozy: Non.

30 **François Hollande**: C'est le mécanisme qui consiste à verser un chèque du Trésor public à des contribuables fortunés. Eh bien moi, la politique que je recommande c'est que les plus grandes fortunes fassent des chèques au Trésor public, ça s'appelle la justice fiscale.

Deuxièmement, sur ce que vous appelez les postes de fonctionnaires, j'ai effectivement considéré que dans l'état actuel de l'école publique que j'ai apprécié tout au long de cette campagne parce que c'est très dur pour les enseignants et les personnels de l'Éducation de vivre ce que vous leur avez fait supporter.

35

Très dur, 80 000 suppressions de postes. Des RASED, c'est-à-dire des réseaux qui servent aux enfants les plus en difficulté, rayés de la carte. Dans les écoles rurales, des suppressions de classes. Dans les écoles des quartiers, un certain nombre de soutiens qui sont maintenant ôtés. Voilà l'état de l'école publique, 80 000 suppression de postes et il y en a encore 14 000 à la rentrée qui arrive.

40

Et face à ce désespoir, à ce découragement, parce qu'en plus vous avez supprimé l'année de formation des enseignants considérant que quand on est enseignant, on n'a pas besoin d'être préparé à ce métier.

45

En plus, on envoie ces jeunes enseignants dans les établissements les plus en difficulté. Et bien oui, voilà l'état que vous laissez de l'Éducation nationale.

5 Et bien moi, devant cette situation, j'ai pris un engagement et je l'assume. C'est de créer 12000 postes par an, pour tous les métiers de l'enseignement, c'est-à-dire pour les professeurs, mais aussi pour les assistantes sociales, pour les infirmières scolaires, pour les surveillants, pour ceux qui vont encadrer les élèves les plus en difficulté, les plus violents, ceux qui pourront leur retrouver une nouvelle chance. Oui, il y aura 12000 créations de postes.

10 **Nicolas Sarkozy:** 60 000.

François Hollande: Ça représente 500 millions d'euros par an et à la fin, ça représentera un peu moins de 2 milliards d'euros, le chiffre n'est pas contesté.

15 **Nicolas Sarkozy:** Parce que vous les embauchez pour 5 ans ?

François Hollande: Deux milliards d'euros doivent être mis en comparaison avec l'allègement de l'impôt sur la fortune que vous, vous avez accordé. Allègement de l'impôt sur la fortune, 2 milliards et le bouclier fiscal en sus en 2012-2013. Et bien voilà une différence entre vous et moi. Moi, je protège
20 les enfants de la République, vous, vous protégez les plus privilégiés, c'est votre droit.

Enfin, sur la question des retraites, vous avez fait une réforme qui d'ailleurs, ne sera plus financée à partir de 2017-2018, mais, vous l'avez fait voter, elle a ses inconvénients et elle a ses lourdeurs et surtout ses injustices.

25 La première des injustices, c'est qu'un homme, une femme, qui a commencé à travailler à 18 ans, qui va avoir ses 40 années de cotisation, à qui l'on va dire: " Mais non, ce n'est plus 60 ans, c'est maintenant 62 ans. Et donc il faudra faire 42 ans, 43 ans de travail... " Souvent ceux qui ont commencé tôt, qui ont eu les métiers pénibles. Moi j'ai considéré que oui, pour cette catégorie-là, je rétablirai le
30 départ à 60 ans dès lors qu'il y a 41 années de cotisation et qu'on a commencé tôt à travailler.

Quant aux économies de dépenses, j'ai pris un certain nombre d'engagements, les effectifs de la fonction publique seront stabilisés globalement tout au long du prochain quinquennat et la dépense publique n'augmentera pas de plus de 1 % par an. Je rappelle que sous votre direction pendant 5 ans, la
35 dépense publique a augmenté de 2 %.

Nicolas Sarkozy: La France est le pays d'Europe qui, avec la Suède, a les impôts les plus lourds. Est-ce que vous avez conscience que nous sommes dans un monde ouvert ? Il y a une différence entre nous. Vous voulez moins de riches, moi je veux moins de pauvres.

40 **François Hollande:** Et à la fois plus de pauvres et des riches plus riches.

Nicolas Sarkozy: Ce n'est pas exact et ce n'est pas une plaisanterie. La France est en Europe et dans un espace ouvert. Qu'est-ce que vous voulez Monsieur Hollande ? Que tout le monde s'en aille ? Que
45 plus personne ne puisse payer des impôts ici ? La France est, avec la Suède, le pays où les impôts sont

les plus lourds. Vous voulez continuer à les augmenter ? Vous voulez faire croire quoi ? Vous avez défini une personne riche comme gagnant 4000 euros.

5 **François Hollande:** Non, vous savez très bien que ce n'était pas mon expression et que vous savez que j'ai fixé à un million d'euros le seuil d'imposition des 75 % que vous avez rejeté... A aucun moment le seuil des 4000 euros n'est utilisé...

10 **Nicolas Sarkozy:** Monsieur Hollande, vous qui aimez rassembler et qui avez dit que vous n'aimiez pas les riches alors que le journaliste vous interrogez en vous disant " mais qu'est-ce qu'un riche ? " vous avez répondu que c'était à partir de 4000 euros.

François Hollande: Non, si vous voulez, la coupure de presse, je l'ai là. Ce n'est pas ce que j'avais dit.

15 **Nicolas Sarkozy:** Vous êtes conscient qu'on est dans un monde ouvert, que les emplois peuvent se délocaliser, que le capital se délocalise, que nous avons les impôts les plus élevés d'Europe avec la Suède et que vous proposez pour financer votre folie dépensière, votre incapacité à dire non, dès qu'un syndicat ou un corps intermédiaire vous demande quelque chose, une augmentation continue des impôts. Je viens sur votre proposition. L'Éducation Nationale...

20 **François Hollande:** Au niveau des prélèvements obligatoires, vous aviez annoncé en 2007 que vous les baisseriez de 4 points, vous savez de combien ils ont augmenté sous votre quinquennat ?

Nicolas Sarkozy: Donc je n'ai pas fait de cadeaux aux riches ! Quelle belle démonstration !

25 **François Hollande:** Hélas, ce sont les plus modestes qui ont payé vos largesses. Je voudrais savoir quel est le niveau des prélèvements obligatoires puisque vous... ? Répondez à ma question ?

30 **Nicolas Sarkozy:** Je n'ai pas à répondre à votre question. Contestez-vous que nous avons les impôts les plus élevés d'Europe ? Le contestez-vous ?

35 **François Hollande:** Vous avez augmenté les prélèvements obligatoires sous votre quinquennat de près d'1,5 point. Nous sommes maintenant à plus de 44% de prélèvements obligatoires. C'est vous qui êtes au pouvoir. Ce n'est pas moi. Et vous l'êtes depuis 10 ans. Donc quand vous dites: " C'est terrible, nous avons le niveau de prélèvement obligatoire, l'un des plus élevés du monde "... Mais ce n'est pas à moi qu'il faut en faire la remarque, c'est à vous. C'est vous qui avez augmenté les prélèvements obligatoires.

40 Et quand vous avez transmis vos perspectives de redressement des finances publiques aux autorités européennes, vous avez encore ajouté 2 points de prélèvements obligatoires, si bien que si on vous suivait, le niveau des prélèvements obligatoires à la fin de ce que pourrait être votre prochain quinquennat, si vous étiez réélu, serait supérieur à 46,7 % du PIB, le plus élevé du monde.

45 **Nicolas Sarkozy:** Monsieur Hollande, face à la crise, pour réduire notre déficit, pour réduire notre endettement, j'ai dû prendre des décisions qui ont conduit à renforcer l'imposition des plus riches. Vous avez passé la première partie de ce débat à démontrer que nous avons fait des cadeaux aux plus

riches et vous venez de conclure en disant que j'ai augmenté les impôts.

François Hollande: Oui, des plus modestes. C'est ça votre politique. C'est que vous avez augmenté les impôts de tous les Français et baissez les impôts des plus privilégiés.

5

Nicolas Sarkozy: Monsieur Hollande, supportez que je vous réponde ! Votre raisonnement est parfaitement incohérent. Si j'ai augmenté les impôts, je n'ai pas fait de cadeaux aux plus riches. Et notamment parce que j'ai aligné la fiscalité des revenus financiers sur les revenus du travail. Et à force de vouloir trop démontrer, vous avez démontré exactement le contraire.

10

Mais revenons sur l'Éducation nationale. 1990-2011, 540000 enfants en moins dans l'Éducation nationale. Le nombre de professeurs a augmenté de 34000. 12 millions d'enfants scolarisés dans nos écoles, 1 million d'adultes.

15 Nous avons le taux d'encadrement le plus élevé de l'OCDE. Vous trouvez qu'on a les résultats qu'on mérite ? Vous trouvez que tout va bien ? Vous trouvez que les professeurs sont heureux et que les enfants sont épanouis dans l'école de la République ? Vous trouvez qu'on ne peut pas faire mieux ? Que le seul problème est un problème de quantité ?

20 Le problème est un problème de qualité. Il faut augmenter la rémunération des enseignants. Et si on veut augmenter la rémunération des enseignants, on doit diminuer leur nombre. Moins d'enseignants, mieux payés, mieux formés, ayant 26 heures d'obligation de service au lieu de 18 heures.

25 Votre proposition de 61000 créations de postes ne réglera rien, au contraire, paupérisera la fonction enseignante. Vous dites que j'ai supprimé les RASED, un certain nombre de spécialistes qui vont s'occuper des enfants qui ont les difficultés les plus grandes.

30 Mais je considère qu'il faut maintenant donner du temps aux adultes, aux professeurs dans les classes pour pouvoir s'occuper des enfants qui ont des difficultés, 18 heures d'obligation de service au collège et au lycée, je propose d'augmenter de 25 % la rémunération de ces professeurs, sur la base du volontariat, pour qu'ils puissent recevoir les familles, s'occuper de l'enfant qui se noie, qui n'arrive pas à s'en sortir. Tout n'est pas une question de postes.

35 Vous me dites : " Mais les 60 000 que je crée, je vais les retrouver par économie par ailleurs ". Mais savez-vous que l'Éducation nationale c'est la moitié des effectifs de la fonction publique ? Donc, il va falloir que vous supprimiez 61 000 postes dans les autres administrations. Je serais intéressé de savoir lesquelles. Les infirmières ?

François Hollande: Les infirmières ne sont pas dans la fonction publique d'État.

40 **Nicolas Sarkozy:** C'est la fonction publique hospitalière.

François Hollande: C'est la fonction publique hospitalière, ça n'a rien à voir avec l'État.

Nicolas Sarkozy: Les policiers, les gendarmes ?

45

François Hollande: Les policiers, je veux augmenter leur nombre, puisque vous avez supprimé 12 000 postes de policiers et de gendarmes. 12 000 durant votre quinquennat, et vous vous étonnez après qu'il y ait de la colère.

5 **Nicolas Sarkozy:** Donc vous serez incapable de trouver les économies. Incapable. Et c'est encore une fois le laxisme et la folie dépensière. Vous avez ça pourquoi ? Parce que quelques syndicats vous l'ont demandé. Il n'y a absolument pas besoin de 61 000 postes de plus. Enfin...

10 Juste un mot sur les retraites. C'est la réforme que nous avons conduite qui met en cause la pénibilité. La pénibilité n'existait pas. D'abord vous dites 18 ans. Aujourd'hui une personne qui a commencé à travailler avant 18 ans, part à la retraite à 60 ans, monsieur Hollande. Part à la retraite à 60 ans. Sur les 750 000 personnes qui partent à la retraite chaque année, il y en a 150 000 qui partent à 60 ans. Et j'ai introduit pour la première fois en France le critère de la pénibilité.

15 **François Hollande:** Non.

Nicolas Sarkozy: Si, monsieur.

20 **François Hollande:** Non.

Nicolas Sarkozy: Lorsqu'on a une incapacité.

François Hollande: Une invalidité, ce n'est pas la même chose.

25 **Nicolas Sarkozy:** Une invalidité...

François Hollande: Ne confondez pas invalidité et pénibilité.

30 **Nicolas Sarkozy:** Si on a une invalidité, c'est parce que le travail est pénible. Quand cette invalidité est de 20%, le départ à la retraite à 60 ans est de droit. Quand elle est de 10%, si elle est liée à une activité professionnelle, elle est possible. Mais vous vous rendez compte qu'en revenant sur cette réforme, vous allez faire payer les salariés? Ceux qui nous écoutent doivent savoir que les milliards, 5 milliards de plus, vous l'avez reconnu, vous allez leur faire payer en augmentant leurs cotisations. C'est comme ça que vous aidez le pouvoir d'achat monsieur Hollande ? Et enfin, les cotisations des
35 entreprises aussi...

François Hollande: Je vais revenir sur les différents points de Nicolas Sarkozy. On ne peut pas laisser Nicolas Sarkozy continuer à développer des arguments qui ne peuvent pas recevoir ma
40 compréhension.

Nicolas Sarkozy: Pour aider le pouvoir d'achat, il vaut mieux ne pas...

45 **François Hollande:** Je vais vous répondre. Un, première idée fausse : le taux d'encadrement dans le primaire est le plus bas de l'OCDE. C'est-à-dire que nous avons le moins de professeurs dans le primaire par rapport aux élèves que dans tous les pays comparables. Le moins. Nous avons perdu, ce

qui était pourtant une de nos forces, l'attractivité de l'école maternelle parce que seulement 10% des moins de 3 ans sont scolarisés en maternelle. C'était 36% il y a 10 ans.

Nicolas Sarkozy: C'est un autre sujet.

5

François Hollande: Et dans le primaire, nous avons le taux d'encadrement le plus faible. Ensuite, sur la formation, vous dites : "On veut des enseignants mieux formés". Vous avez vous-même, votre gouvernement, supprimé purement et simplement la formation des enseignants. Il n'y en a plus.

10 Ensuite, sur ce que vous proposez aux enseignants, vous leur dites : "Je vais vous demander de travailler 50% de plus, non plus 18 heures, mais 26 heures, et je vais vous payer 25% de plus, et ce sera sur le volontariat". Est-ce que vous connaissez beaucoup de personnel qui accepterait de travailler 50% de plus en étant payé 25% de plus ? Si vous en trouvez, vous me le signalerez.

15 Sur les retraites, et je veux revenir à votre exemple, ceux qui ont commencé à 18 ans, et qui ont fait des métiers pénibles, eux seront obligés d'attendre 62 ans, je ne le veux pas.

Nicolas Sarkozy: Non.

20 **François Hollande:** Je vous parle de ceux qui ont travaillé à partir de 18 ans et plus.

Nicolas Sarkozy: Vous vous arrêtez à quand ?

25 **François Hollande:** Ceux qui ont 18 ans, 41 années, ça fait 59 ans, ils sont obligés déjà d'attendre 60 ans. Donc ils vont être obligés d'attendre 3 ans de plus ? Je le refuse.

30 Sur les économies, parce que je ne veux pas laisser penser que j'augmenterai la dépense publique. Vous avez pris la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Je ne la retiens pas. Donc il y aura la stabilité des effectifs de la fonction publique, ce qui veut dire que, plutôt que de ne pas remplacer des fonctionnaires partant à la retraite, moi je ne les remplacerai pas partout, mais je créerai les postes et dans l'Éducation nationale et dans la police. Parce que comment admettre que dans la police et dans la gendarmerie il y ait pu avoir 12 000 suppressions de postes?

35 **Nicolas Sarkozy:** J'ai juste 3 petites remarques, mais elles sont importantes. Monsieur Hollande me reproche de proposer une augmentation de 25% pour 50% d'augmentation des heures. Je voudrais lui dire que, dans mon esprit, on ne paie pas de la même façon une heure devant la classe avec 25 ou 30 élèves, et une heure de dialogue avec un élève.

40 Sur les 26 heures d'obligation de service, par rapport aux 18 heures par semaine, 8 mois de l'année, je monterai les heures de cours de 18 à 21 heures, et de 21 heures à 26 c'est pour les entretiens individuels, il est normal que ça ne soit pas payé de la même façon. Deuxième point, sur la formation des maîtres. J'ai supprimé les IUFM, c'était une catastrophe.

45 **François Hollande:** Non, vous avez supprimé l'année de formation des enseignants. L'année.

Nicolas Sarkozy: J'ai supprimé les IUFM qui était une catastrophe parce que j'ai voulu que nos enseignants soient formés dans les universités. Enfin, une information pour vous. Il y a 375 000 professeurs au primaire pour 282 000 classes. Nous avons un taux d'encadrement dans le primaire de 23 par classe. Il est faux de dire que c'est le taux le plus bas.

5

François Hollande: Si, mais vous l'avez vous-même reconnu, à tel point que vous avez été obligé de concéder que vous remplacerez désormais dans le primaire les fonctionnaires partant à la retraite. Vous-même vous l'avez concédé dès lors que vous avez vu les dégâts que ça avait pu provoquer dans l'école publique.

10

Nicolas Sarkozy: Ce n'est pas un problème de quantité dans le public, c'est un problème de qualité de formation et de qualité de la rémunération.

15 Vous êtes d'accord tous les deux pour soutenir l'euro. En revanche, vous vous affrontez sur le pacte budgétaire européen qui a été signé l'an dernier et qui nous liera pour de nombreuses années s'il est ratifié. François Hollande, vous voulez le renégocier. Nicolas Sarkozy, vous ne le voulez pas. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ? Et aussi préciser quel rôle vous voulez voir jouer à la Banque centrale européenne?

20 **François Hollande:** D'abord, la crise de la zone euro, ça fait maintenant près de 3 ans qu'elle est ouverte, et il y a eu beaucoup de retard qui a été pris. Et on l'a payé très cher. Au départ, c'était la Grèce, et ça s'est diffusé à l'ensemble de la zone euro par effet de ricochet, et nous en payons la conséquence.

25 La France elle-même a été dégradée, une agence sur les trois a dégradé la signature de la France. C'est forcément regrettable. Il a été signé un pacte budgétaire, c'était à la fin de l'année, il a été confirmé au mois de mars qui instaure des disciplines, des sanctions pour les pays qui ne respecteraient pas les disciplines.

30 Je comprends qu'il convienne d'instaurer des règles pour que les pays se mettent en non-ordre, et notamment le nôtre puisqu'il a été mis en désordre depuis 5 ans et depuis 10 ans. Donc il y a nécessité de nous remettre dans les clous, pour réduire nos déficits. Mais là où je conteste, c'est qu'il n'y a eu aucune dimension de croissance. Ce qui fait qu'on impose à des pays l'austérité généralisée : l'Espagne, le Portugal, la Grèce, faut-il en parler, l'Italie, le nôtre qui subit aussi une austérité.

35

Et donc nous serions condamnés pour toujours à l'austérité sans d'ailleurs que le niveau de déficits recule, parce que s'il n'y a pas de croissance, il n'y a pas de recettes supplémentaires, et s'il n'y a pas de recettes supplémentaires, les déficits ne peuvent pas être réduits. Donc j'ai proposé un programme en quatre points pour la relance de la croissance.

40

Premier point, que nous puissions créer enfin ces Euro-bonds, cette capacité d'emprunt qui serait donnée à l'Union européenne pour qu'elle finance des projets d'infrastructures, des projets d'économie d'énergie, des projets industriels.

45 Deuxième point, mobiliser la Banque européenne d'investissements, augmenter son capital, et faire en

sorte que nous puissions financer l'innovation, la recherche et un certain nombre de projets que poursuivent nos collectivités locales.

5 Troisième point, mobiliser les fonds structurels qui sont aujourd'hui inutilisés. Et quatrième point, créer une taxe sur les transactions financières d'un certain niveau, qui puisse permettre d'avoir une ressource supplémentaire.

10 Enfin, la Banque centrale européenne. On est dans une situation invraisemblable aujourd'hui. On a une Banque centrale européenne qui prête sans limites aux banques, à un taux d'intérêt de 1%, et en définitive, ces banques sont laissées, seules, disposer de cet argent pour venir ou ne pas venir en soutien aux États.

15 Et quand elles y viennent, auprès des États, notamment auprès de l'Espagne, c'est un taux d'intérêt de 6% qui est demandé. La banque obtient un crédit de la Banque centrale de 1 % et elle prête à 6 %. Je refuse et donc ce que j'ai demandé, c'est qu'il y ait une renégociation du traité pour que nous puissions intégrer la dimension de croissance.

20 Je constate d'ailleurs que depuis j'ai fait cette proposition, sans doute le premier tour de l'élection présidentielle a été utile à un certain nombre de chefs d'État et de gouvernement, qui regardent du côté de la France, le président de la Banque centrale européenne dit : "Il faut revenir en arrière, ajouter un pacte de croissance". Le chef du gouvernement espagnol qui est de droite se dit : "Mais, je ne peux pas tenir s'il n'y a pas de croissance ". Le chef du gouvernement néerlandais a la même attitude. Mario Monti [aussi] qui n'est pas de ma sensibilité non plus, mais qui est bien conscient que l'Italie ne peut pas vivre en récession.

25 Bref, je sens les lignes bouger et même du côté allemand. Sur la Banque centrale européenne ou sur les euro-bonds il y a un nouvel état d'esprit. Donc, je prends l'engagement de venir au lendemain de l'élection présidentielle porter ce plan de renégociation et obtenir ce soutien à la croissance indispensable et pour nos économies, pour réduire le chômage et pour la maîtrise de la dette.

30 **Nicolas Sarkozy:** Monsieur Hollande parle d'une France qui a été dégradée. La France n'a jamais emprunté aussi peu cher qu'elle emprunte aujourd'hui. Nous empruntons à moins de 3 %. Ma gestion ne doit pas être si désastreuse que ça parce que le même jour, dans les mêmes conditions, l'Espagne emprunte au double: sept ans de gouvernement socialiste, pas de réforme des retraites, embauche de fonctionnaires, dépenses.

35 **François Hollande:** Vous aviez dit tellement bien de Monsieur Zapatero. Je suis surpris que vous fassiez cette comparaison. Quand je vous faisais parfois opposition, vous me disiez : " Regardez du côté de l'Espagne, au moins Monsieur Zapatero est un bon socialiste". Maintenant, vous lui faites le procès. Ce n'est pas juste vis-à-vis de lui.

Nicolas Sarkozy: Monsieur Zapatero, c'est le seul chef de gouvernement qui vous a reçu, vous vouliez vous inspirer de son exemple!

45 **François Hollande:** A aucun moment.

5 **Nicolas Sarkozy:** A aucun moment ? Vous avez été reçu à la Moncloa [la résidence officielle du chef de gouvernement à Madrid]. Madame Aubry avait déclaré en 2009 : "Si Monsieur Sarkozy faisait la politique de Monsieur Zapatero ça irait mieux en France ". Merci. Elle s'intitulait à l'époque la Zapatera.

François Hollande: Non, vous faites là aussi un raccourci qui n'est pas juste, corrigeons.

10 **Nicolas Sarkozy:** Vous, votre premier déplacement fut pour l'Espagne, pour aller en Espagne, recueillir le soutien de Monsieur Zapatero dont vous lui expliquez tout le bien que vous pensiez de sa politique. Franchement, les Français qui nous regardent aujourd'hui, y en a-t-il un seul qui veut se retrouver dans la situation de l'Espagne ?

15 **François Hollande:** Personne ne propose ce modèle-là.

Nicolas Sarkozy: C'est quand même curieux qu'à chaque fois vous allez chercher ailleurs. Parlez de vous, parlez de votre politique.

20 **François Hollande:** Non, mais allez-y, ne parlez pas d'autre chose.

Nicolas Sarkozy: Merci de me donner votre autorisation. Deuxième point, la croissance, bien sûr, mais la croissance ne peut pas être échangé contre la réduction de nos déficits, de nos dépenses et de notre endettement et personne en Europe ne le conteste. Si on veut, Monsieur Hollande, être indépendant des marchés financiers et des banques, mieux vaut ne pas avoir des sommes colossales à rembourser.

30 Quel est le problème de l'Espagne et quel est l'atout de la France ? La France avait dit en 2011, nous serons à 5,7 de déficit. Nous sommes à 5,2 grâce aux efforts des Français, on a fait mieux. L'Espagne avait dit en 2011 nous serons à 6 % de déficit. L'Espagne est à 8 %. La sanction fut immédiate. Les banques et les marchés financiers considèrent que c'est dangereux de prêter à l'Espagne et que c'est possible de prêter à la France. Si on veut retrouver la maîtrise de son destin, on rembourse ses dettes et on réduit ses dépenses, le contraire de la politique que vous proposez.

35 Est-ce qu'il faut renégocier le traité ?

Nicolas Sarkozy: Alors, sur le traité, mais Monsieur Hollande, pardon, invente le fil à couper le beurre. Il veut une taxe sur les transactions financières. Je l'ai fait voter.

40 **François Hollande:** Non, ce n'est pas vrai. Vous n'avez pas fait voter la taxe sur les transactions financières à l'échelle de l'Europe, ce n'était pas vrai.

Nicolas Sarkozy: Non, pardon, excusez-moi, elle a été votée en France, oui ou non ?

45 **François Hollande:** Non. Vous me permettez là-dessus ? Vous aviez supprimé ce qu'on appelait l'impôt de bourse au lendemain de votre élection et vous l'avez rétabli, c'est tout.

Nicolas Sarkozy: Non.

5 **François Hollande:** Vous aviez supprimé un impôt et vous avez rétabli cet impôt. Vous n'avez pas créé la taxe sur les transactions financières.

10 **Nicolas Sarkozy:** Monsieur Hollande, j'ai créé la taxe sur les transactions financières et c'est la France, pardon de vous le dire, j'ai participé à tous les sommets européens, vous en n'avez participé à aucun. Je peux vous dire quelque chose.

François Hollande: Je me doute, mais, pour vous, c'est normal puisque vous êtes le président.

15 **Nicolas Sarkozy:** Enfin, vous avez été le collaborateur de François Mitterrand, pendant deux septennats, il aurait pu vous confier une responsabilité aussi qui vous auriez familiarisé avec cela.

François Hollande: Pour être au Conseil européen, il faut être président de la République, point final.

20 **Nicolas Sarkozy:** Non, on peut être premier ministre en cas de cohabitation. Sur la taxe financière, nous l'avons créé en France, elle rapportera un milliard d'euros et j'ai dit à la minute où nous obtenons la majorité en Europe pour créer cette taxe financière, nous la ferons, donc c'est déjà fait.

L'augmentation du capital de la BEI, c'est prévu dans le traité. C'est déjà fait. La mobilisation des forces structurelles, mais vous inventez le fil à couper le beurre une nouvelle fois, c'est déjà fait.

25 Il n'y a qu'un seul point de désaccord entre nous, c'est les Euro-bond. Ça veut dire quoi ? Vous trouvez qu'on n'a pas assez de dettes en France ? Qu'il faut faire monter la dette en Europe ? Mais qui garantira la dette des autres si ce n'est la France et l'Allemagne ? L'Euro-bond, ça veut dire quoi ? Que nous financerons nous, les Allemands et les Français, la dette des autres ?

30 Je n'en veux pas parce que j'estime qu'on ne réduit pas nos dépenses, nos déficits et nos dettes en envoyant en Europe des dettes qui seront garanties par qui, si ce n'est par les deux pays les plus forts de l'Europe, l'Allemagne et la France ? C'est irresponsable.

35 Enfin, dernier point, vous me faites une critique en disant : "Oh la la, qu'est-ce que vous avez tardé à résoudre la crise de l'euro!". Vous croyez que ça a été facile, Monsieur Hollande ? Vous croyez qu'il suffit d'arriver avec son petit costume en disant : "Mettez-vous tous d'accord".

40 Vous savez que c'est 27 pays en Europe, que c'était une crise mondiale. Vous pensez que ça a été facile ? Nous avons évité la disparition de la Grèce. Ça n'a pas été si facile. Nous avons évité l'implosion de l'euro, ça a été un travail considérable qui a été fondé d'ailleurs sur le couple franco-allemand, dont il est irresponsable de vouloir le mettre en cause.

45 Quant à la BCE, je vais vous dire une chose, je trouve qu'ils ont plutôt bien travaillé avec les traités tels qu'ils sont, qui ont été négociés par qui ? Par ceux qui ont signé Maastricht. Je ne suis pas sûr, Monsieur Hollande, que vous auriez fait beaucoup mieux que nous devant une succession de crises

d'une violence absolument inouïe. L'Europe s'en est sortie et c'est très heureux pour nous et c'est très heureux pour les Européens.

5 **François Hollande:** L'Europe ne s'en est pas sortie. Elle est aujourd'hui confrontée à une possible résurgence de la crise avec une austérité généralisée et je ne la veux pas.

10 Et si aujourd'hui, notre élection présidentielle est à ce point regardée par l'ensemble des opinions publiques et au-delà des opinions publiques par les gouvernements, c'est parce qu'il y a un enjeu qui nous dépasse, qui n'est pas simplement de savoir ce que nous allons faire en France, c'est de savoir qui va être le prochain président de la République et s'il va avoir la volonté de changer l'orientation de l'Europe, s'il va avoir la capacité de faire bouger l'Allemagne, s'il va avoir l'ampleur nécessaire pour mettre en place un plan de relance à l'échelle de l'Europe.

15 Vous nous dites : "On ne peut pas emprunter à l'échelle de l'Europe", il ne s'agit pas de mutualiser la dette des autres, il s'agit de lever un emprunt qui serve à financer des grands travaux d'infrastructure.

Nicolas Sarkozy : Mais est garanti par qui ?

20 **François Hollande:** Garanti par l'Union européenne elle-même et là où vous êtes en contradiction, c'est même le président du Conseil européen, même le président de la Commission européenne sont sur cette ligne et si vous, vous n'aviez été libre à tout propos pour mener cette politique, vous l'auriez mené et c'est Madame Merkel qui vous en a empêché et vous avez pris une très grave responsabilité.

25 Messieurs, ça fait une heure et demie qu'on parle d'économie, il faut qu'on aborde les questions de société.

François Hollande : Et vous avez pris une très grave responsabilité.

Nicolas Sarkozy : Juste un mot. D'abord monsieur Hollande connaît mal l'Europe

François Hollande : Je l'a connais très bien.

30 **Nicolas Sarkozy :** Et il ne sait pas qu'en Europe on ne fait pas des oukazes, il ne suffit pas de dire en tapant avec son poing sur la table que je ne veux pas. Il y a des compromis à faire, parce que l'Europe c'est justement cela. L'Europe de Delors, l'Europe de Monnet, l'Europe de De Gaulle, c'est l'Europe où on sait s'entendre et se comprendre. Deuxièmement, l'austérité, je ne l'ai pas voulue en France. Les pensions de retraite ont été actualisées, les bourses des étudiants nous les avons passées à dix mois, les allocations chômage nous ne les avons pas baissées. Où l'austérité a frappé monsieur Hollande ?
35 Partout où vos amis étaient en pouvoir et n'ont pas pris les décisions. En Espagne, le salaire des fonctionnaires baisse de 5%, la retraite baisse de 4%. En Grèce, avec monsieur Papandréou, les salaires ont baissé de 21 %. Je n'ai jamais voulu de l'austérité, de la rigueur en France. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires en France a augmenté de 10%. Enfin, un dernier mot sur le volontarisme. Monsieur Hollande, ne me donnez aucune leçon.

François Hollande : Nicolas Sarkozy, vous dites que vous, vous savez faire des compromis ? Non. En l'occurrence par rapport à l'Allemagne, vous n'avez pas tenu bon. Vous n'avez rien obtenu et, par ailleurs, vous dites "moi je suis un héritier de Delors, de Jean Monnet" et c'est vous qui menacez de suspendre votre participation à certaines négociations si vous n'obtenez pas satisfaction ? Quelle est cette logique ? Vous seriez pour le compromis dans certaines circonstances et puis vous seriez pour la chaise vide dans d'autres. Ça ne tient pas. Deuxièmement, vous avez toujours la volonté de nous ramener à l'Espagne, à la Grèce. Je rappelle une chose pour la Grèce, quoi qu'on puisse penser de ce qu'a fait monsieur Papandréou lorsqu'il a été premier ministre grec, il a fait ce qu'il a pu. Il héritait d'un gouvernement conservateur. Le pays qui va aussi très mal, c'est l'Italie, qui a été gouvernée par l'un de vos amis, Silvio Berlusconi, pendant des années. Et donc, vous viendriez nous dire "ici, il y a des bons points, des mauvais points". Il y a eu des gestions qui ont été mauvaises, mais il y a eu aussi une Europe qui n'a pas été au rendez-vous. Donc, mon devoir, si je deviens le prochain président de la République, c'est de donner une autre orientation de l'Europe que celle que vous avez subie.

David Pujadas : Une minute de réponse s'il vous plaît et on passe vraiment à autre chose.

15 **Nicolas Sarkozy** : Je ne crois pas que monsieur Berlusconi soit mon ami puisqu'il a semblé souhaiter votre élection.

François Hollande : Il est en tout cas de votre parti au niveau européen.

Nicolas Sarkozy : Non, ça n'est pas exact.

François Hollande : Ne dites pas une contre-vérité. Il est du PPE ou pas ?

20 **Nicolas Sarkozy** : Monsieur Berlusconi est berlusconiesque.

François Hollande : Non. Est-ce qu'il est du PPE ou non ? Répondez à ma question.

Nicolas Sarkozy : Je ne suis pas votre élève. J'y répondrai après vous avoir dit ce que j'ai à vous dire.

François Hollande : Donc, monsieur Berlusconi est au PPE dans le même parti que le vôtre.

Nicolas Sarkozy : Monsieur Berlusconi n'est pas dans mon parti ni de près ni de loin.

25 **François Hollande** : Il l'est au niveau européen.

Nicolas Sarkozy : Vous osez dire que je n'ai rien obtenu de l'Allemagne ? Le gouvernement économique, la présidence stable du gouvernement économique, l'Allemagne le voulait ? C'était une demande de la France. Je ne peux mettre ça que sur une incompétence monsieur Hollande, pas sur la mauvaise foi. Deuxième élément, je n'ai rien obtenu de l'Allemagne ? Quand la BCE prête à 1%, vous en parliez tout à l'heure, en violation de la lettre des traités, je l'ai obtenu au sommet de Strasbourg, avec monsieur Monti, de l'Allemagne. Pourquoi rabaisser la France, monsieur Hollande ?

30 **François Hollande** : Je ne rabaisse pas la France, c'est vous qui êtes en cause, pas la France. Ne confondez pas votre personne avec la France.

Nicolas Sarkozy : Pourquoi ne pas suivre les dossiers ? Le président de la République représente la France.

François Hollande : Il représente la France mais il n'est pas la France. Quand je vous mets en cause, je ne mets pas en cause la France.

5 **Nicolas Sarkozy** : Dans la négociation internationale, dire que je n'ai rien obtenu de l'Allemagne, que la France n'a rien obtenu de l'Allemagne, c'est faux, c'est une contrevérité et une grande incompétence. Sur Schengen, un dernier mot. Schengen, c'est 1987. Lorsque Schengen ne fonctionne pas, et Schengen ne fonctionne pas, je l'ai dit, je persiste et je signe, si Schengen ne change pas et que la frontière entre la Grèce et la Turquie reste complètement ouverte, nous rétablirons des contrôles ciblés
10 unilatéralement à nos frontières. Quand le général de Gaulle a fait la politique de la chaise vide pour la politique agricole commune, il a obtenu satisfaction. Les frontières, ça n'est pas un gros mot. Et si nous avons fait Schengen, ce n'est pas pour supprimer les frontières, c'est pour que les frontières soient défendues au confins de l'Europe.

Laurence Ferrari : On va justement parler des questions de société.

15 **David Pujadas** : Vous êtes à égalité de temps de parole, donc on va fermer ce chapitre économique et passer à un certain nombre de sujets de société, moins qu'on l'avait prévu parce qu'il est déjà 22h30. Je vous propose de commencer avec un sujet dont on a pas mal débattu ces derniers temps, l'immigration. Nous n'avons pas beaucoup de temps, donc je vous propose de vous concentrer sur des points précis qui sont au cœur de vos désaccords. Le premier point concerne ce qu'on appelle les flux d'immigrés,
20 ceux que nous accueillons sur notre sol. Vous ne faites pas le même diagnostic ni n'avez les mêmes objectifs. Vous souhaitez, Nicolas Sarkozy, réduire ce nombre d'immigrés. Vous dites, François Hollande, que ce n'est pas la priorité, en tout cas pour la plupart d'entre eux, pas forcément les immigrés économiques. Que proposez-vous précisément ? Allez-y François Hollande.

François Hollande : Nicolas Sarkozy est donc en responsabilité de l'immigration depuis dix ans,
25 ministre de l'intérieur, puis président de la République. Le nombre de personnes entrant sur notre territoire en situation légale est de 200 000 par an; c'était 150 000 sous le gouvernement de Lionel Jospin. Donc, vous avez accepté pendant dix ans que rentrent sur notre territoire, pour des raisons légales, 200 000 immigrés supplémentaires. En 2007, quand vous vous êtes présenté au suffrage des Français, vous aviez dit " sur les 200 000, je voudrais que la moitié soit de l'immigration choisie, de
30 l'immigration économique ". En définitive, ce chiffre n'a pas pu être atteint et l'immigration économique est tombée à 30 000 au lieu des 100 000 attendus. Et puis, là, aujourd'hui, vous changez encore d'objectif et vous nous dites " maintenant, je veux réduire de 200 000 à 100 000, le nombre des immigrés rentrant légalement sur notre territoire ". Qu'est-ce que je dis moi ? L'immigration économique, je pense qu'aujourd'hui il faut la limiter. Nous sommes en situation de chômage,
35 croissance faible, il y a des métiers qui pouvaient être tendus, aujourd'hui, nous n'avons pas à avoir plus d'immigration économique. Et je fais même une proposition: que chaque année, au Parlement, il y ait une discussion pour savoir exactement le nombre que nous pouvons admettre pour l'immigration économique. Les étudiants étrangers, près de 60 000 sur les 180 à 200 000, je suis pour qu'il y ait des étudiants étrangers qui viennent apprendre sur notre territoire et j'ai trouvé regrettable que monsieur
40 Guéant fasse une circulaire pour rendre plus compliquée leur situation. Parce que nous avons besoin

de ces talents, parce qu'ils vont avec notre langue développer des savoirs qui nous seront très précieux. Ensuite, il y a les demandeurs d'asile, nous en recevons à peu près 50 à 60 000 qui mettent un an et demi avant d'obtenir une réponse: 1 an et demi. On ne peut pas laisser des familles attendre un an et demi pour avoir une réponse, quand elle est positive ils restent sur notre territoire et quand elle n'est pas positive, ils y restent quand même parce que c'est très difficile de repartir. Donc, j'ai dit que nous devrions donner une réponse en six mois pour les demandeurs d'asile. Restent l'immigration familiale et les conjoints de Français. Je considère que, pour l'immigration familiale, il faut poser des règles sur un niveau de revenu minimum, ce qui existe déjà, et aussi pour les conditions de logement et la maîtrise du français. Sur les conjoints de Français, c'est là-dessus que vous voulez intervenir, je considère que nous ne pouvons pas empêcher un Français ou une Française qui s'est marié, sauf si ce mariage est contestable et est contesté, de faire venir son conjoint ici. Donc, je considère que l'immigration légale peut être maîtrisée mais qu'on ne peut pas fixer des objectifs qui sont tout à fait hors d'atteinte. Et ce sera d'ailleurs la même chose qu'en 2007 quand il s'était agi de l'immigration économique qui n'a pas du tout été l'immigration choisie que monsieur Sarkozy avait imaginé.

15 **David Pujadas** : Votre réponse, Nicolas Sarkozy.

Nicolas Sarkozy : Nous ne sommes pas d'accord sur les chiffres et là encore les observateurs feront litigieux de tout ça. Le flux migratoire annuel a atteint son maximum historique la dernière année du gouvernement de Lionel Jospin avec 215 000 titres de séjour, qui faisaient suite à une régularisation générale de 80 000 personnes en situation illégale. Le flux migratoire annuel aujourd'hui est de 180 000. Je conteste donc formellement vos chiffres.

François Hollande : C'est 200 000 en moyenne sur les dix dernières années.

Nicolas Sarkozy : C'est 180 000. La France est un pays ouvert et je sais moi-même d'où je viens. Le problème est le suivant, vous avons accueilli trop de monde ce qui a paralysé notre système d'intégration. Nous n'avons pas assez d'emplois, pas assez d'écoles, pas assez de logements. Il faut donc réduire le nombre de ceux que nous accueillons. Pas parce que nous ne les aimons pas, pas parce que nous en avons peur, mais parce qu'on n'arrive plus à les intégrer. Deuxième élément, je ne peux pas dire aux Français, " il faut faire des économies, réduire nos dépenses " et accepter une immigration qui ne viendrait en France que parce qu'elle est tentée par des prestations sociales parmi les plus généreuses. J'ai donc proposé, sur les cinq années qui viennent, de faire en sorte que nous divisions par deux le flux migratoire entrant en France, de 180 000 à 90 000. Comment allons-nous y arriver ? Première proposition, un juge unique pour le droit des étrangers. Aujourd'hui, ce n'est pas le même juge qui maintient un étranger en France.

François Hollande : Mais ça n'a rien avoir avec l'immigration légale, ça, c'est pour l'expulsion. Vous me parlez d'autre chose. Pour l'immigration légale, ça n'a rien à voir, ça n'est pas le juge qui décide.

35 **Nicolas Sarkozy** : Aujourd'hui, quelqu'un qui arrive en France, on le met en rétention pour voir s'il correspond à un critère de régularisation, asile, rapprochement familial, il est en rétention. Le juge de la rétention, c'est le juge judiciaire et le juge de l'expulsion, c'est le juge administratif. Je souhaite que ce soit le même juge parce que, si on libère de la rétention quelqu'un avant de lui avoir donné une réponse, " vous avez le droit d'entrer ou pas le droit d'entrer ", s'il est rentré avant, naturellement on ne

pourra pas l'expulser après, ça sera beaucoup plus difficile. Deuxième élément, pour tout nouvel entrant, y compris sur le rapprochement familial comme sur le regroupement familial, parce que les deux c'est 65 000 personnes par an, je propose que, dans tous nos consulats, soit organisé un examen de français avant l'entrée sur le territoire pour toute personne ayant un âge qui dépasse 16 ans et de connaissance des valeurs de la République. Car je ne sais pas comment on peut intégrer en France des personnes qui ne parlent pas un mot de français. Et enfin, pour éviter qu'on ne vienne en France que pour l'attrait de certaines prestations sociales, je propose qu'on ne puisse toucher les prestations sociales comme le minimum vieillesse ou le RSA qu'après dix années de présence en France et cinq années de cotisation. Après tout, que les étrangers en France aient les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres.

David Pujadas : Il y a un autre sujet qui vous divise, c'est le droit de vote pour les immigrés non membre de la communauté européenne aux élections municipales. Vous y êtes favorable François Hollande.

François Hollande : D'abord un mot sur ce qui vient d'être dit, la question du juge n'a rien à voir avec l'immigration légale. La question du juge, c'est par rapport à l'immigration illégale pour favoriser ou faciliter l'expulsion. Donc, la proposition de monsieur Sarkozy n'est pas du tout appropriée à l'immigration légale, elle est appropriée à la lutte contre l'immigration illégale. Par ailleurs, ce que je peux comprendre mais qui doit d'abord toucher les filières clandestines, mais j'arrive à votre question sur le droit de vote.

Nicolas Sarkozy : Est-ce qu'on garde les centres de rétention.

François Hollande : Bien sûr qu'on les garde.

Nicolas Sarkozy : Alors pourquoi vous avez écrit dans cette lettre au directeur général de Terre d'asile, je cite : " je souhaite, moi François Hollande, que la rétention devienne l'exception ". S'il n'y a plus de rétention...

François Hollande : Il s'agit de l'immigration irrégulière. Irrégulière, pas légale. Irrégulière pour les centres de rétention. On ne met pas des personnes qui sont entrées légalement sur notre territoire.

Nicolas Sarkozy : Bien sûr. C'est là le problème. On a plus un problème d'immigration illégale que d'immigration légale.

François Hollande : Nous parlions d'immigration légale. Vous n'étiez pas dans l'ordre du jour, vous n'étiez pas dans le sujet.

Nicolas Sarkozy : Donc les centres de rétention, on les garde.

François Hollande : Vous changez de sujet. Sur les centres de rétention, je considère qu'un enfant ne peut pas être mis dans un centre de rétention parce qu'il est avec sa famille au milieu d'autres étrangers dans des conditions très difficiles.

Nicolas Sarkozy : Qui a créé les centres de rétention pour enfants ? Monsieur Jospin, c'est monsieur

Jospin qui les a créés.

François Hollande : Ce que nous devons faire maintenant, c'est avoir des centres de rétention permettant l'accueil des familles pour permettre ensuite leur reconduite...

5 **Nicolas Sarkozy** : Ça existe déjà.

François Hollande : Un seul.

Nicolas Sarkozy : Donc on garde les centres de rétention.

François Hollande : Les centres de rétention sont nécessaires, ils existent partout.

10 **Nicolas Sarkozy** : Donc pourquoi écrivez-vous le contraire à France Terre d'asile ? Toujours l'ambiguïté.

François Hollande : Non, il n'y a aucune ambiguïté, quand la personne est menacée...

Nicolas Sarkozy : " La rétention doit devenir l'exception ". Vous venez de dire aux Français que vous les garderez.

15 **François Hollande** : Mais non, j'ai dit que je garderai les centres de rétention et que la personne qui risque de s'enfuir doit être mise en centre de rétention. J'en arrive au droit de vote.

Nicolas Sarkozy : Cette lettre vous l'avez envoyée il y a dix jours.

François Hollande : Je l'ai envoyée, bien sûr.

Nicolas Sarkozy : Vous venez de vous contredire sur un sujet aussi important que l'existence d'un centre de rétention.

20 **François Hollande** : Mais pas du tout.

Nicolas Sarkozy : C'est-à-dire là où vont tous les étrangers qui n'ont pas encore de papiers. On examine leur situation, monsieur Hollande écrit à France Terre d'asile : " la rétention doit devenir l'exception ", et vous venez de dire qu'on le garde. Ce n'est pas sérieux sur un sujet de cette importance.

25 **François Hollande** : Vous savez que beaucoup d'étrangers qui sont reconduits ne passent pas en centre de rétention.

Nicolas Sarkozy : Comment on les retrouve s'ils ne sont pas en centre de rétention ?

François Hollande : Ils sont assignés à résidence, et ensuite ils sont...

Nicolas Sarkozy : Ah, assignés en résidence...

François Hollande : Absolument, et ensuite reconduits à la frontière.

Nicolas Sarkozy : Parce qu'un étranger qui arrive en situation illégale, il a une résidence. Et on va l'assigner dans sa résidence.

5 **François Hollande** : Il arrive souvent que ces étrangers soient en France depuis plusieurs mois ou plusieurs années.

Nicolas Sarkozy : Vous vous noyez monsieur Hollande.

François Hollande : Ne laissez pas penser que ce sont des étrangers qui sont arrivés depuis quelques mois.

Le droit de vote.

10 J'en arrive au droit de vote après cette digression. Sur le droit de vote, c'est une position que je défends depuis des années. Uniquement pour les élections municipales, et par rapport à des étrangers en situation régulière sur le territoire et installés depuis plus de cinq ans. Monsieur Sarkozy: vous étiez favorable à cette position, vous l'aviez écrite en 2001, rappelée en 2005, confirmée en 2008, vous disiez que vous étiez intellectuellement favorable à cette introduction du droit de vote des étrangers
15 pour les élections municipales, mais que vous n'aviez pas la majorité. Vous avez parfaitement le droit de changer, moi je ne change pas. Je considère que ces personnes qui sont sur notre territoire depuis longtemps, qui paient des impôts locaux doivent pouvoir participer au scrutin municipal. Ça existe d'ailleurs dans la plupart des pays européens, notamment en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni pour les membres du Commonwealth, et en Espagne sous réserve de réciprocité. Et je pourrais
20 continuer, il y a à peu près 50 pays dans le monde, beaucoup sont en Europe, qui appliquent le droit de vote des étrangers pour les élections municipales. Pour faire passer cette réforme, il nous faudra avoir une majorité des trois cinquièmes, c'est une révision de la Constitution. Je soumettrai donc cette proposition au Parlement. S'il y a une majorité des trois cinquièmes, ça voudra dire qu'une partie de la droite et du centre, et vous avez beaucoup de vos amis, un certain nombre, qui y sont favorables, et la
25 réforme passera. S'il n'y a pas de majorité, ça sera au peuple français, et seulement au peuple français, de pouvoir en décider.

Nicolas Sarkozy : J'ai beaucoup réfléchi sur cette question, qui est une question difficile et sur laquelle il faut prendre des engagements clairs. Qu'est-ce qu'il s'est passé depuis dix ans ? On a eu une montée des tensions communautaires extravagante, on a eu une radicalisation et une pression, disons
30 les choses comme elles sont, d'un islam de France alors que nous voulons un islam en France. Je considère comme irresponsable de proposer un vote communautariste et un vote communautaire alors que nous sommes face à des tensions communautaires et identitaires extraordinairement fortes. Monsieur Hollande dit : " ce n'est pas grave, ce sont les élections municipales ". Il a tort, parce que l'élection municipale et le maire, c'est la deuxième élection et le deuxième personnage après le
35 président de la République; les élections où il y a le plus de participation, c'est l'élection présidentielle et l'élection municipale. Il a une deuxième fois tort, parce que les élus locaux que vous élisez servent à élire les législateurs, parce qu'en France, quand on élit un conseil municipal, c'est le conseil municipal qui élit le sénat.

François Hollande : Je veux vous arrêter là-dessus. Cette règle existe déjà pour les résidents communautaires, pour les résidents européens. Et vous savez que les conseillers municipaux européens ne peuvent pas voter pour les élections sénatoriales. Donc, ce que vous avez dit est faux.

5 Nous n'aurons pas plus de conseillers municipaux étrangers que nous n'aurons de conseillers municipaux européens, et ils auront exactement le même droit, en l'occurrence, ils n'auront pas le droit de participer à l'élection du Sénat. Par ailleurs, permettez-moi de vous dire, si je peux faire cette interruption : pourquoi laissez-vous supposer que les étrangers non communautaires, non européens, sont des musulmans ? Pourquoi vous dites ça ? Qu'est-ce qui vous permet de dire que ceux qui ne sont pas européens sont musulmans ?

10

Nicolas Sarkozy : Si je peux terminer mon raisonnement...

François Hollande : Répondez à ma question.

Nicolas Sarkozy : Merci. Je vais terminer mon raisonnement.

François Hollande : Vous répondrez tout à l'heure à cette question j'imagine.

15 **Nicolas Sarkozy** : Bien sûr que je répondrai à cette question. D'abord parce qu'il y a une différence entre un étranger communautaire comme l'on dit.

François Hollande : Donc européen.

20 **Nicolas Sarkozy** : Parce qu'il y a une citoyenneté européenne, il y a un projet politique européen, et il y a la réciprocité. En Europe, les Français dans d'autres pays votent, et les Européens en France votent, pas de problème. Et vous savez très bien que le droit de vote pour les immigrés s'adresse à qui ? Il ne s'adresse pas aux Canadiens, il ne s'adresse pas aux Américains, il s'adresse pour l'essentiel à ce qui est la réalité de l'immigration française, qui est une immigration africaine, Afrique du Nord, Afrique subsaharienne. Si vous ne savez pas ça...

François Hollande : Si, vous en faites un lien avec une appartenance religieuse ?

25 **Nicolas Sarkozy** : Puis-je terminer ?

François Hollande : Vous en faites un lien avec une appartenance religieuse ?

Nicolas Sarkozy : Puis-je terminer ?

François Hollande : Allez-y.

30 **Nicolas Sarkozy** : Contester que le droit de vote aux immigrés, c'est un droit de vote qui ira d'abord à une communauté d'Afrique du Nord, ou à une communauté subsaharienne, c'est ne rien connaître aux flux migratoires.

François Hollande : Est-ce que vous en faites une conséquence avec une religion ?

Nicolas Sarkozy : J'y viens. Donc, on est bien d'accord que l'essentiel des personnes concernées ne seront pas les Norvégiens, ne seront pas les Canadiens, ou ne seront pas les Américains.

François Hollande : Il y aura ces étrangers.

Nicolas Sarkozy : Mais non, parce que la première communauté, les premières communautés...

5 **François Hollande** : Donc, quelles conséquences vous en tirez ?

Nicolas Sarkozy : Les premières communautés étrangères en France sont algériennes, sont tunisiennes, sont marocaines, sont maliennes, elles ne sont pas de l'autre côté de l'Atlantique. C'est une réalité de dire ça. Vous n'allez pas me faire un procès parce que je décris une réalité.

François Hollande : Continuez.

10 **Nicolas Sarkozy** : Deuxièmement, si vous prenez les pays d'Afrique du Nord. Ce sont des pays de confession musulmane, oui ou non ?

François Hollande : Vous pensez que...

Nicolas Sarkozy : Ce n'est pas quelque chose que je vous apprends.

François Hollande : Vous pensez donc...

15 **Nicolas Sarkozy** : Je peux terminer ?

François Hollande : Allez-y.

Nicolas Sarkozy : Je ne vous apprends pas quand même ça. Que c'est de l'autre côté de la Méditerranée, que l'Algérie c'est musulman, que le Maroc c'est pour l'essentiel de religion et de confession musulmanes. Le roi est quand même le commandeur des croyants! Et que la Tunisie, c'est
20 pareil. Les tensions communautaires dont je parle, elles viennent de qui, elles viennent d'où ? Le problème que nous avons à gérer, extrêmement difficile pour la République, sauf à ce que vous ayez un masque devant les yeux et que vous ignoriez totalement la réalité dans nos quartiers, ils viennent de quoi ? De l'absolue nécessité d'avoir un islam de France et non pas un islam en France. C'est bien là que se trouve le problème. Il ne se trouve pas ailleurs. Vous refusez de le considérer, c'est refuser de
25 voir la réalité. Si vous donnez le droit de vote aux immigrés, avec la tentation communautariste que nous connaissons aujourd'hui et que nous voyons chaque jour, que vous dénoncez comme moi d'ailleurs, à ce moment-là, pour les municipales il y aura des revendications identitaires et communautaires, des horaires différenciés pour les femmes et les hommes dans les piscines, des menus différenciés dans les cantines municipales, des médecins différenciés pour les hommes et les
30 femmes dans l'hôpital.

Est-ce que vous souhaitez répondre François Hollande ?

François Hollande : Oui, je vais répondre, parce qu'on ne peut pas laisser sans réponse ce type de déclaration. C'est...

Terminez Nicolas Sarkozy.

Nicolas Sarkozy : Permettez-moi de vous le dire, c'est moi qui ai créé le CFCM [Conseil français des cultes musulmans], et je n'accepterai aucune leçon en la matière. Mais dire que le problème
5 communautaire aujourd'hui, que le problème d'intégration aujourd'hui se pose d'abord pour
l'immigration venant d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, que c'est un problème pour nous,
que l'islam de France est devenu la deuxième religion de France, que nous avons fait un effort
considérable pour qu'il y ait des lieux de culte puisqu'il y a 2200 mosquées _ entre parenthèses, la
France traite mieux les musulmans en France que les chrétiens ne sont traités en Orient _, mais que
10 c'est un problème qui se pose à nous, et que nous devons imaginer pour qu'il n'y ait pas d'amalgame et
que chacun soit traité à égalité de droits et de devoirs, une intégration et un islam de France, c'est pour
ça que j'ai voulu la loi interdisant la burqa, parce que la burqa sur le territoire de la République, elle n'a
pas sa place. Vous ne l'avez pas votée, cette loi, on se demande bien pourquoi vous ne l'avez pas votée.
15 Vous étiez absent ce jour-là et le Parti socialiste, courageusement, a pris la poudre d'escampette quand
il a fallu voter. Monsieur Hollande, allez-y, répondez.

François Hollande : D'abord, sur le droit de vote, vous y étiez favorable en 2008, ce n'était pas il y a
très longtemps...

Nicolas Sarkozy : Sous condition de réciprocité.

François Hollande : Non, ce n'est pas vrai.

20 **Nicolas Sarkozy** : C'est faux.

François Hollande : Je rappelle qu'un pays comme le Maroc accorde la réciprocité pour le droit de
vote aux élections locales. Donc, même avec cette réserve, votre argument ne peut pas tenir. Vous
aviez pris cette position, vous étiez déjà président de la République, vous en changez, vous avez le
droit. Deuxièmement, vous dites que ça va introduire des revendications communautaires. Je mets en
25 cause ce principe parce qu'il y a des étrangers qui sont là depuis des années, qui viennent
effectivement d'Afrique ou du Maghreb, qui peuvent être musulmans ou pas, pratiquants ou pas, et qui
ne conçoivent pas forcément une participation à une élection locale comme un instrument de pression
religieuse. Je vous fais d'ailleurs observer qu'il y a des Français qui sont de culte musulman
aujourd'hui. Est-ce que ces Français là font des pressions communautaires ?

30 **Nicolas Sarkozy** : S'ils sont français, ils votent comme des citoyens français.

François Hollande : Est-ce qu'ils font des pressions communautaires pour que nous mangions une
certaine viande ou pour que nous ayons des horaires dans les piscines. Il y a des musulmans en France,
citoyens français, qui ne font pas de revendications communautaires à ce que je sache. Donc pourquoi
il y aurait à l'occasion des élections municipales, pour des étrangers qui sont là depuis des années...

35 **Nicolas Sarkozy** : Cinq ans, vous avez dit.

François Hollande : Ce sont les parents de citoyens français. Combien avons-nous de cas où des Français qui sont nés en France, qui sont devenus française, citoyens, ont leurs propres parents qui sont venus en France il y a 30 ans, 40 ans, 50 ans et qui sont restés...

5 **Nicolas Sarkozy** : Mais c'est leur droit, ils peuvent devenir français. Nous ne souhaitons pas que les immigrés en France puissent voter.

10 **François Hollande** : Nous pouvons ne pas être d'accord mais lier, comme vous l'avez fait, le vote à une aspiration communautaire... Et je le dis, que les Français n'aient aucune inquiétude: sous ma présidence, il n'y aura aucune dérogation à quelques règles que ce soit en matière de laïcité. Vous, par exemple, vous n'étiez pas favorable à la loi sur le voile à l'école. Vous n'y étiez pas favorable, nous
avons fait un débat là-dessus. C'était au théâtre du Rond-Point, en 2003, j'ai encore le texte. Vous n'étiez pas favorable à l'interdiction du voile à l'école. C'était votre droit à l'époque, vous avez sans doute encore changé d'avis. Moi, j'y étais favorable et j'ai voté cette loi de l'introduction... de l'interdiction du voile à l'école. C'était Jacques Chirac qui en avait décidé. Ensuite, sur la burqa, j'ai voté la résolution interdisant la burqa.

15 **Nicolas Sarkozy** : Vous l'avez votée ?

François Hollande : La résolution.

Nicolas Sarkozy : Ah, vous n'avez pas voté la loi. C'est toujours une petite ambiguïté.

20 **François Hollande** : Et sur la loi, j'avais, avec le groupe socialiste déposé des amendements qui n'ont pas été reçus. La meilleure façon était donc de laisser passer la loi mais, je vous l'affirme ici, la loi sur la burqa, si je deviens président de la République, sera strictement appliquée. Il n'y aura pas non plus, parce que vous faites souvent ce type de proclamation dans vos réunions publiques... les horaires de piscine. Il n'y a aucun horaire de piscine qui sera toléré s'il fait la distinction entre les hommes et les femmes. Plusieurs municipalités ont fait... vous avez souvent cité Martine Aubry, c'est terminé depuis 2009 et c'était pour des femmes qui étaient en surpoids, qui en avaient fait la demande.

25 **Nicolas Sarkozy** : Il n'y a pas d'hommes en surpoids non plus ?

François Hollande : Il y a d'autres... J'ai refusé qu'il y ait la moindre ouverture. Et si vous voulez constater qu'il n'y a plus d'ouvertures d'horaires spécifiques pour les femmes, je vous donnerai le site de la mairie de Lille pour que vous puissiez vous-même aller voir la piscine en question.
Deuxièmement, sur la viande halal, que les Français sachent bien que sous ma présidence, rien ne sera
30 toléré en termes de présence de viande halal dans les cantines de nos écoles. Qu'il n'y ait pas nécessité de faire peur ! Et sur la loi du droit de vote des étrangers, qui suppose une modification de la Constitution, soit il y a une majorité des trois cinquièmes, ce qui supposera qu'une partie de la droite et du centre vote cette loi, soit les Français seront consultés. Mais je vais terminer là-dessus. J'essaye d'avoir une cohérence dans les convictions. Je n'en change pas en fonction des circonstances ou des
35 votes qui peuvent intervenir au premier tour d'une élection présidentielle. Je préfère tenir bon sur une position que je défends depuis des années plutôt que d'en changer sous la pression des circonstances.

Nicolas Sarkozy : Monsieur Hollande, je sais que vous avez le sens de l'humour mais vous, tenir bon sur vos convictions, franchement, pas vous, et pas ça. Sur les centres de rétention, je note que vous allez les garder et vous avez promis à France Terre d'asile de les supprimer. Sur la régularisation, vous aviez promis de les faire, on n'a toujours pas compris quelle sera votre politique. Vous n'avez aucun objectif chiffré en termes d'immigration, sauf sur l'immigration économique qui représente 15000 cas sur 180 000.

François Hollande : J'ai dit que nous resterons sur 180000, sur le nombre de régularisations, ça restera autour de 30000, parce qu'actuellement vous régularisez 30000 personnes chaque année. Nicolas Sarkozy : Non, je dis qu'il faut diminuer... et enfin, sur la burqa, vous avez voté sur la résolution mais pas sur la loi mais vous ne changerez pas la loi. Si vous n'êtes pas quelqu'un qui varie comme la girouette au sommet du clocher, franchement...

François Hollande : Et vous, vous n'avez pas changé sur le droit de vote des étrangers ?

Nicolas Sarkozy : Oui, et je vais vous dire pourquoi. Je vais vous dire simplement que quand il a fallu avoir du courage pour interdire la burqa sur le territoire de la République Française, vous étiez aux abonnés absents.

François Hollande: Non, parce que nous avons voté la résolution.

Nicolas Sarkozy: Non, vous avez voté un principe virtuel et vous avez été incapable d'assumer une interdiction qui est aujourd'hui en cause, parce que chez nous, dans la République Française, une femme n'est pas enfermée derrière une prison.

François Hollande: Mais personne ne peut le tolérer.

Nicolas Sarkozy: Et vous Monsieur Hollande, ce jour-là, vous n'avez même pas eu le courage de voter non. Vous vous êtes abstenu de participer.

François Hollande: Je l'ai dit, parce qu'il y avait des amendements que vous n'avez pas accepté.

Nicolas Sarkozy: Non, dans ce cas-là, il fallait voter non. La vérité c'est que vous aviez peur.

François Hollande: De rien du tout.

Nicolas Sarkozy: Vous aviez peur de l'incapacité pour la République de faire respecter cette loi. Or, cette loi, elle a été appliquée, elle est respectée et il n'y a pas de burqa ou de voile intégral sur le sol de la République.

Est-ce qu'on peut aborder d'autres thèmes ? Notamment le thème du nucléaire.

François Hollande: Il n'y a eu que 300 cas concernés.

Nicolas Sarkozy: Non, 300 femmes qui ont retrouvé la liberté.

Quelle est votre philosophie en termes de nucléaire? Non, seulement, en termes d'exploitation de centrales, mais aussi en termes de solutions d'avenir pour les énergies.

5 **Nicolas Sarkozy:** Écoutez, le nucléaire depuis le général de Gaulle, François Mitterrand, Valéry Giscard D'Estaing, Jacques Chirac, ça fait l'objet d'un consensus. C'est un atout français. Il y a 58 réacteurs, nous avons une électricité moins chère de 35 % que nos partenaires allemands. 30 des 58 réacteurs ont été ouverts sous la présidence de François Mitterrand.

10 Personne, n'a jamais remis en cause cela. C'est 240000 emplois. C'est un avantage considérable pour notre industrie et pour nos compatriotes qui se chauffent à l'électricité ou qui ont besoin de l'électricité.

D'où vient le problème ? Le problème vient de la négociation entre les socialistes et les Verts qui voient rouge dès qu'on leur parle de nucléaire et il a fallu leur donner des gages.

15 Monsieur Hollande propose de revenir de 75 à 50 % de la production nucléaire, c'est-à-dire de fermer 24 réacteurs nucléaires. Par un tour de magie, ces 24 fermetures, c'est tombé sur les malheureux de Fessenheim. On se demande pourquoi. La centrale de Fessenheim a une trentaine d'années ou une quarantaine d'années. Elle vient d'être contrôlée par l'ASN, l'autorité de sécurité nucléaire, qui est totalement indépendante et qui fait référence dans le monde entier.

20 Pourquoi sacrifier le nucléaire pour un accord politique misérable ? Car il n'y a aucune raison de fermer le nucléaire en France. Depuis que le nucléaire existe, nous n'avons jamais connu un accident grave.

25 Quand il y a eu l'affaire de Fukushima, nous avons décidé d'auditer la totalité de nos centrales pour voir quelles conclusions nous devons tirer de cela.

Mettre à bas le nucléaire, parce que Madame Joly fait 2,30 % des voix, c'est un choix gravissime. Nous n'avons pas de pétrole, nous n'avons pas de gaz, nous avons le nucléaire.

30 Enfin, le nucléaire ne nous empêche pas de développer les énergies renouvelables. Depuis que je suis président de la République, nous sommes passés de 10,5 % d'énergies renouvelables dans notre pack énergétique à 13 %. Nous avons multiplié par quatre notre puissance éolienne et tenez-vous bien, nous avons multiplié par cent notre puissance voltaïque. Il nous faut le nucléaire et il nous faut le
35 renouvelable, les deux ensemble, parce que nous n'avons pas de pétrole, parce que nous n'avons pas gaz et parce que nous n'avons pas d'énergie phosphore.

François Hollande: Nous avons en France une double dépendance. Une dépendance à l'égard du pétrole, nous en avons parlé et une dépendance à l'égard du nucléaire qui se situe à un niveau très
40 élevé.

Cela nous a longtemps protégé, la part du nucléaire atteint 75 % pour la production d'électricité. Le deuxième pays derrière nous, c'est l'Ukraine et ensuite des pays comme le Japon qui était à 30 %.

45 La catastrophe de Fukushima a marqué un certain nombre d'esprit. Vous avez dit que vous y étiez allé,

vous n'y êtes jamais allé, enfin, qu'importe. Ça [la catastrophe] a quand même eu dans les esprits de nos concitoyens un certain nombre de conséquences. J'ai donc considéré que nous devions avoir un objectif de long terme, c'est-à-dire garder le nucléaire comme source principale de production de l'électricité, mais réduire sa part à mesure que les énergies renouvelables allaient être stimulées et relevées. Soit 50 % de production d'électricité de source nucléaire à l'horizon 2025.

Nous sommes à 75 % et donc je ferai l'effort pour que les énergies renouvelables soient considérablement développées. Vous dites que vous avez favorisé le solaire, c'est faux, puisqu'il y a eu l'arrêt de tout ce qui était incitation au photovoltaïque. Cela a déstructuré complètement cette industrie et nous avons perdu de nombreux emplois.

Il faut savoir que l'Allemagne a 230.000 emplois dans les énergies renouvelables, nous seulement 50.000, donc il y aura une réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité.

Quelle sera la conséquence sur le prochain quinquennat ? Moi, je suis candidat que pour les cinq prochaines années. Une seule centrale fermera, une, Fessenheim. On me dit, mais pourquoi Fessenheim ? Vous me le dites souvent, vous faites un certain nombre de plaisanteries là-dessus par rapport à Fukushima.

Une centrale, c'est la plus vieille de France. Elle se trouve, en plus, sur une zone sismique, à côté du canal d'Alsace. Tout autour, les mobilisations sont très fortes pour sa fermeture.

Je comprends parfaitement la position des travailleurs de Fessenheim qui veulent garder cette centrale. Tous les emplois seront préservés puisqu'il y aura une réutilisation de tous ces travailleurs par rapport à d'autres activités qui leurs seront proposées sur place et notamment le démantèlement des centrales nucléaires, parce qu'il y a 400 centrales qu'il va falloir fermer à l'échelle du monde et nous devons être les meilleurs dans cette activité.

Je lis une motion qui a été faite pour la fermeture de Fessenheim du groupe UMP-Nouveau Centre du conseil municipal de Strasbourg et il y en a plein comme ça, donc ce n'est pas un problème simplement gauche-droite.

Votre propre porte-parole de campagne, puisque vous avez cité le mien, Madame Nathalie Kosciusko-Morizet disait que c'était possible de fermer Fessenheim, que c'était d'ailleurs prévu, mais qu'elle n'avait pas pu en décider le gouvernement.

Une seule centrale fermera durant le prochain quinquennat, une. Par ailleurs, je ne suis pas lié sur cette question avec les Verts, puisque cette partie du nucléaire, dans l'accord qui avait été passé, je ne l'ai pas reconnu.

Nicolas Sarkozy: Ce n'est pas Michel Sapin qui l'a signé ?

François Hollande: Non, ce n'est pas Michel Sapin qui l'a signé, c'est Martine Aubry qui a signé ce point et j'ai dit que dans mon projet présidentiel, je ne retiendrais qu'une seule centrale [et non 24] pour le prochain quinquennat.

Nicolas Sarkozy: Alors, ce que je ne comprends pas. Soit le nucléaire c'est dangereux, soit ce n'est pas dangereux. Si le nucléaire est dangereux, il faut fermer, il ne faut pas simplement fermer Fessenheim.

5 Fessenheim avec 30 ans d'âge, figurez-vous, est plus sûr que quand Fessenheim a été inauguré. Pourquoi ? Parce que l'autorité indépendante, dès qu'il y a un accident partout dans le monde applique la règle de précaution, tire les conséquences de cet accident, où que ce soit dans le monde, pour augmenter la sécurité, donc je ne comprends pas.

10 Pour vous, il n'y a que Fessenheim qui est dangereux. Il se trouve que l'ASN vient de terminer l'examen décennal et post-Fukushima du réacteur numéro un de Fessenheim. Qu'est-ce que dit l'autorité, indépendante qui s'impose à nous ? Elle dit Fessenheim ne pose aucun problème, voilà les travaux qu'il faut faire, Fessenheim peut continuer. Pourquoi voulez-vous la fermer ? Pour faire plaisir à Madame Joly. Ce n'est pas la seule qui a 30 ans.

15 Ce sera peut-être le mot de la fin là-dessus.

François Hollande: Madame Joly ne m'a rien demandé là-dessus, particulièrement, je veux la mettre hors de cause. Je veux fermer Fessenheim pour deux raisons. La première, c'est que c'est la plus ancienne centrale, qu'une centrale était prévue normalement pour 30 ans et elle aura 40 ans d'âge en
20 2017.

Deuxièmement, elle est proche d'une zone sismique, ce qui est quand même un risque. Par ailleurs, je vais ajouter un autre argument. Nous sommes obligés de faire des travaux sur les vieilles centrales et à mesure qu'elles sont prolongées, il faut faire des investissements et donc le choix qui va se faire pour
25 les prochaines années et qui engagera toute la collectivité nationale, c'est est-ce que nous faisons des travaux sur les vieilles centrales pour les prolonger ou est-ce que nous investissons davantage pour les énergies renouvelables ? C'est le rôle d'Areva, c'est le rôle d'EDF.

Vous avez affaibli considérablement Areva et donc il nous faudra remettre un certain nombre de
30 moyens dans Areva pour que nous ayons à la fois du nucléaire plus sûr encore, parce que nous devons donner cette garantie et des énergies renouvelables.

Nicolas Sarkozy: Juste un mot, les centrales nucléaires en Suisse, où les gens ne sont pas connus comme des gens qui aiment le risque, ont 60 ans, donc le problème n'est pas l'âge. C'est l'autorité de
35 sécurité qui doit dire si on peut continuer ou si on ne peut pas continuer.

François Hollande: Elle dit uniquement qu'on peut continuer avec des investissements de plus en plus importants, c'est ça qu'elle dit.

40 **Nicolas Sarkozy:** Deuxièmement, fermer Fessenheim, c'est 8000 éoliennes en Alsace pour remplacer Fessenheim. Il ne nous faut pas le nucléaire ou le renouvelable, il nous faut le nucléaire et le renouvelable.

François Hollande: Nous aurons pendant mon quinquennat et le nucléaire et le renouvelable puisqu'il

y aura une centrale qui fermera. Par ailleurs, vous savez que j'ai accepté, et ce n'était pas facile, de prolonger le chantier de l'EPR, chantier qui est quand même extrêmement lourd, qui a connu un certain nombre de vicissitudes. Mais j'ai considéré, parce que je suis attaché au progrès technologique, que ce nouveau réacteur de 3e génération, devait être lancé.

5

Nicolas Sarkozy: Vous inventez la règle des 30 ans sur Feisseneim.

François Hollande: Des 40 ans, parce que c'est 40 ans.

10 **Nicolas Sarkozy:** Quelle est l'histoire que nous avons vue ? Il n'y avait aucun problème entre la gauche et la droite, ça faisait consensus sur le nucléaire. Tout d'un coup, il y a un problème, pourquoi ? Parce que vous imaginiez la nécessité d'un accord pour les législatives entre les Verts.

15 **François Hollande:** Non, parce qu'il s'est passé Fukushima d'une part et parce que les énergies renouvelables doivent être développées dans notre pays. Je n'ai rien vendu du tout et je n'accepte pas ce vocabulaire.

Nicolas Sarkozy: Vous avez vendu les ouvriers de Fesseineim et du nucléaire sur l'autel d'un accord méprisable politicien.

20

François Hollande: Non puisque cet accord n'est pas celui que j'ai moi-même intégré dans mon projet. Donc, ne laissez pas penser qu'il y ait là de ma part quelque concession que ce soit à une organisation politique.

25 **Nicolas Sarkozy:** Depuis que je suis président de la République, j'avais pris l'engagement 1 euro dans le nucléaire, 1 euro dans le renouvelable.

François Hollande: Ça n'a pas été fait.

30 **Nicolas Sarkozy:** C'est exactement ce qui a été fait, la puissance voltaïque multipliée par 100. Mais enfin, vous considérez quand même que la 5e puissance du monde ne va pas fonctionner uniquement avec le photovoltaïque et l'éolien.

35 **François Hollande:** Ai-je dit ça puisque je maintiens l'industrie nucléaire à 50% ? Donc, ne caricaturez pas les positions.

Nicolas Sarkozy: Monsieur Hollande, vous ramenez le nucléaire de 75 à 50%, vous le réduisez.

François Hollande: En 2025.

40

Nicolas Sarkozy: Oui, mais quand un président de la République prend une décision, ça s'impose aux autres qui le suivent. Il faut au contraire le développer.

François Hollande: C'est ce que je fais avec l'EPR.

45

Nicolas Sarkozy: Vous imaginez l'engagement que je prends au nom de la France d'avoir dans le paquet énergétique français 23% d'énergie renouvelable en 2020, c'est un engagement considérable. La vérité, elle est là, elle vous gêne. Le nucléaire ne pose aucun problème de sécurité en France.

5 **François Hollande:** Ça n'est pas vrai.

Nicolas Sarkozy: Le nucléaire français est le nucléaire le plus sûr du monde, reconnu comme tel. À Fukushima, ça n'a pas été un problème nucléaire, ça a été un problème de tsunami qui a cassé les pompes de refroidissement, la centrale qui est pourtant une vieille centrale à Fukushima, le moteur s'est parfaitement arrêté. C'est un problème de tsunami et je ne pense pas qu'aux frontières du Rhin, il y ait un problème de tsunami. En vérité, c'était un accord politicien.

10 **François Hollande:** Une zone sismique, pour vous, ça n'est pas un problème. Vous êtes pour le tout nucléaire, vous avez parfaitement le droit, certains sont pour la sortie du nucléaire, ils en ont le droit aussi. Moi, je suis pour une position équilibrée parce que je pense que c'est la plus intelligente.

Nicolas Sarkozy: Dans ce cas-là, il faut fermer toutes les centrales nucléaires qui se trouvent proches d'une zone sismique puisque toutes nos centrales nucléaires sont construites avec des normes de sécurité pour résister.

20

François Hollande: Pas toutes. Citez-moi une autre centrale qui est dans une zone sismique, je n'en connais pas d'autres.

Nicolas Sarkozy: Quant à l'EPR, c'est moi qui l'ai signé. Mais l'énergie nucléaire, plus nous travaillons et nous investissons, plus elle est solide, stable et sûre. Quel message envoyer à l'industrie nucléaire dans le monde ? Il y a 300 projets de construction de centrales en ce moment, monsieur Hollande dit " ma première décision, ce sera de fermer une centrale nucléaire ".

25

François Hollande: Ma décision c'est de fermer la plus vieille centrale et de continuer la plus moderne. C'est quand même la meilleure situation pour exporter des nouvelles centrales. Ne me laissez pas dans la situation où je serais en train de défendre une industrie nucléaire pour laquelle j'ai grande confiance, mais qui doit être portée sur les réacteurs de nouvelle génération et pas sur les vieilles centrales.

30

Nicolas Sarkozy: C'est extrêmement important d'en terminer par là. Il y a une autorité indépendante de sûreté nucléaire. Il me semble que le devoir de président de la République c'est d'écouter ce que cette autorité a à dire.

35

François Hollande: Je l'ai fait et elle dit qu'il va falloir faire des travaux très importants dans les vieilles centrales.

40

Nicolas Sarkozy: L'autorité s'est prononcée sur toutes les centrales à la demande du gouvernement. C'est une folie de fermer une centrale de 30 ans d'âge alors qu'elle peut continuer pour les 10 années qui viennent aux dires même de l'autorité de sûreté nucléaire. Je veux garder une centrale qui est sûre.

45

Quelle présidence pour le quinquennat qui s'annonce ? Comment comptez-vous présider l'un et l'autre ? Quel style de président comptez-vous être ? Mais aussi quelles marges de manœuvre aurez-vous, quels leviers pourrez-vous actionner ? Nicolas Sarkozy, vous prétendez à un second quinquennat, allez-vous présider différemment ?

5

Nicolas Sarkozy: Je crois que le président de la République c'est quelqu'un qui assume ses responsabilités, qui doit être profondément engagé, qui n'a pas le droit de dire qu'il ne peut pas, qu'il ne veut pas, qu'il aurait voulu, mais qu'il n'a pas pu. Qui doit être en première ligne, qui doit conduire à un certain nombre de changements extraordinairement difficiles dans un monde lui-même

10

extraordinairement complexe.

Dans les 5 années qui viennent, je veux proposer aux Français un nouveau modèle français de croissance, un nouveau modèle français basé sur l'économie du savoir, la formation professionnelle, des changements à l'école pour que notre école de la République soit une école de l'exigence.

15

Je pense qu'un président de la République ne peut pas dire, comme le disait, devant le désastre de Vilvoorde [la fermeture d'un site de Renault] Monsieur Jospin: "On n'y peut rien ". Je pense qu'un président de la République ne peut pas dire comme le disait François Mitterrand dans une émission restée célèbre, sur le chômage, "On a tout essayé, on n'y peut rien".

20

Je pense qu'un président de la République c'est quelqu'un, surtout avec le quinquennat, qui assume ses responsabilités, qui prend des décisions, qui est mûri par l'expérience des crises qu'il a eu à affronter. C'est sans doute la fonction la plus difficile qui soit, une fonction que j'ai appris pendant 5 ans, à laquelle j'ai tout donné de mon énergie, de mon expérience, où je n'ai pas tout réussi. Au moment

25

historique que vit la France, un moment où le monde bouge à une vitesse stupéfiante, il y a un monde nouveau qui est en train d'arriver, alors que le monde ancien n'a pas encore disparu, je pense qu'on ne peut pas s'en remettre aux vieilles lunes du passé.

30

Je pense qu'on ne peut pas être à contre courant du monde, qu'il faut s'inscrire dans le monde, peser sur le monde, essayer d'avoir les idées claires et porter un projet de très forte ambition.

François Hollande, quel président comptez-vous être ?

35

François Hollande: Un président qui, d'abord, respecte les Français, qui les considère. Un président qui ne veut pas être président de tout, chef de tout et en définitive responsable de rien.

Moi président de la République, je ne serais pas le chef de la majorité, je ne recevrais pas les parlementaires de la majorité à l'Élysée.

40

Moi, président de la République, je ne traiterais pas mon premier ministre de collaborateur. Moi, président de la République, je ne participerais pas à des collectes de fonds pour mon propre parti dans un hôtel parisien.

45

Moi, président de la République, je ferais fonctionner la justice de manière indépendante, je ne nommerais pas les membres du parquet alors que l'avis du conseil supérieur de la magistrature n'a pas

été dans ce sens.

Moi, président de la République, je n'aurais pas la prétention de nommer les directeurs des chaînes de télévision publique, je laisserais ça à des instances indépendantes.

5

Moi, président de la République, je ferais en sorte que mon comportement soit à chaque instant exemplaire. Moi président de la République, j'aurais aussi à cœur de ne pas avoir un statut pénal du chef de l'État, je le ferais réformer de façon à ce que si des actes antérieurs à ma prise de fonctions venaient à être contestés, je puisse dans certaines conditions me rendre à la convocation de tel ou tel magistrat ou m'expliquer devant un certain nombre d'instances.

10

Moi, président de la République, je constituerais un gouvernement qui sera paritaire, autant de femmes que d'hommes. Moi, président de la République, il y aura un code de déontologie pour les ministres qui ne pourraient pas rentrer dans un conflit d'intérêts.

15

Moi président de la République, les ministres ne pourront pas cumuler leurs fonctions avec un mandat local parce que je considère qu'ils devraient se consacrer pleinement à leurs tâches. Moi président de la République, je ferais un acte de décentralisation parce que je pense que les collectivités locales ont besoin d'un nouveau souffle, de nouvelles compétences, de nouvelles libertés.

20

Moi président de la République, je ferais en sorte que les partenaires sociaux puissent être considérés, aussi bien les organisations professionnelles que les syndicats et que nous puissions avoir régulièrement une discussion pour savoir ce qui relève de la loi, ce qui relève de la négociation.

25

Moi président de la République, j'engagerais de grands débats. On a évoqué celui de l'énergie et il est légitime qu'il puisse y avoir sur ces questions de grands débats citoyens.

Moi président de la République j'introduirai la représentation proportionnelle pour les élections législatives, pour les élections, non pas celles de 2012, mais celles de 2017, parce que je pense qu'il est bon que l'ensemble des sensibilités politiques soient représentées.

30

Moi président de la République, j'essaierai d'avoir de la hauteur de vue pour fixer les grandes orientations, les grandes impulsions, mais en même temps je ne m'occuperai pas de tout, et j'aurai toujours le souci de la proximité avec les Français.

35

J'avais évoqué une présidence normale. Rien n'est normal quand on est président de la République, puisque les conditions sont exceptionnelles, le monde traverse une crise majeure, en tout cas l'Europe, il y a des conflits dans le monde, sur la planète, il y a l'enjeu de l'environnement, du réchauffement climatique. Bien sûr que le président doit être à la hauteur de ces sujets. Mais il doit aussi être proche du peuple, être capable de le comprendre.

40

Nicolas Sarkozy: Monsieur Hollande, vous avez parlé, sans doute pour être désagréable à mon endroit, d'un président normal. Je vais vous dire, la fonction d'un président de la République ce n'est pas une fonction normale. Et la situation que nous connaissons, ce n'est pas une situation normale.

45

Votre normalité, elle n'est pas à la hauteur des enjeux. Pour postuler à cette fonction, je ne pense pas que le Général de Gaulle, François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, Georges Pompidou, c'était à proprement parler des hommes normaux.

- 5 Vous venez de nous faire un beau discours, on en avait la larme à l'œil, mais c'est le même François Hollande qui quand il s'enflamme en mimant François Mitterrand dans les meetings dit : "Je ne garderai aucun des magistrats, aucun des policiers, aucun des préfets..."

10 **François Hollande:** Vous avez fait une erreur d'interprétation, vous n'étiez pas dans les réunions apparemment.

Nicolas Sarkozy: ... aucun des préfets qui ont travaillé aux côtés de Nicolas Sarkozy.

15 **François Hollande:** Est-ce que vous avez une phrase là-dessus ?

Nicolas Sarkozy: Pas une, plusieurs.

François Hollande: Donnez-les-moi.

20 **Nicolas Sarkozy:** Je vous les enverrai demain par un courrier que je vous ferai porter.

François Hollande: Ceux qui me suivent savent que je n'ai jamais prononcé de telle phrase.

25 **Nicolas Sarkozy:** Vous avez dit que tous ceux qui avaient travaillé avec la majorité sortante, parce que pour vous c'est déjà fait, vous ne travaillerez pas avec eux.

François Hollande: Non.

30 **Nicolas Sarkozy:** Vous parlez de l'indépendance de la justice, c'est une plaisanterie Monsieur Hollande. Vous avez été aux côtés de François Mitterrand qui présidait le Conseil supérieur de la magistrature. Qui a supprimé la présidence du Conseil de la magistrature par le président de la République ? C'est moi. Qui préside aujourd'hui le Conseil supérieur de la magistrature ? C'est le procureur général près de la Cour de la cassation et le président de la Cour de cassation. Je ne vous ai pas attendu pour cela. Vous voulez que les membres du parquet soient nommés avec avis conforme du
35 CSM ? Je suis d'accord.

François Hollande: Ce qui n'a pas été fait pendant tout votre quinquennat.

40 **Nicolas Sarkozy:** Ce n'est pas exact.

François Hollande: Je peux vous donner les noms. J'ai 7 nominations du parquet sans avis du CSM.

Nicolas Sarkozy: Notamment Madame...

45 **François Hollande:** 7. Et vous avez fait nommer procureur de la République de Paris le directeur de

cabinet du garde des sceaux, ça ne s'était jamais fait.

Nicolas Sarkozy: Avec l'accord du CSM.

5 **François Hollande:** Ça ne s'était jamais fait.

Nicolas Sarkozy: Monsieur Hollande, avant d'insulter cet homme...

10 **François Hollande:** Je n'insulte personne. Ce n'est pas l'homme que je mets en cause, c'est celui qui l'a nommé. Ça ne s'était jamais fait.

Nicolas Sarkozy: Je pose une question : le CSM a-t-il donné son accord ?

15 **François Hollande:** Le CSM a pu donner son accord, mais c'est vous qui avez fait la proposition.

Nicolas Sarkozy: Évidemment, c'est le président de la République qui fait, et le gouvernement...

François Hollande: Et ça ne s'était jamais fait.

20 **Nicolas Sarkozy:** Monsieur Hollande, le CSM a donné son accord pour cet homme d'une intégrité absolument remarquable. Vous dites que vous serez un homme de rassemblement ? Vous ne cessez de parler au peuple de gauche, au Parti socialiste, vous ne cessez d'être entouré par le Parti socialiste, par Monsieur Mélenchon et par Madame Joly. Vous êtes un homme qui n'allait pas dans les réunions de parti, mais votre état-major de campagne n'est composé que de socialistes.

25 **François Hollande:** Pardon, mais je ne suis pas président de la République. Est-ce que vous avez reçu, comme président de la République, les parlementaires de la majorité à l'Élysée ?

Nicolas Sarkozy: Oui, bien sûr.

30 **François Hollande:** Donc vous vous êtes comporté comme un chef de parti.

Nicolas Sarkozy: Parce que Monsieur Mitterrand ne vous recevez pas... ?

35 **François Hollande:** Non, jamais. Jamais.

Nicolas Sarkozy: Il n'y avait pas le petit déjeuner des éléphants à l'Élysée.

40 **François Hollande:** Je ne parle pas des petits déjeuners, je parle des réunions de l'ensemble de la majorité à l'Élysée. Vous avez tenu des réunions pour la collecte de fonds à l'hôtel Bristol ou pas ?

Nicolas Sarkozy: Non.

45 **François Hollande:** Jamais avec Monsieur Woerth vous n'avez été à l'hôtel Bristol pour collecter des fonds ?

Nicolas Sarkozy: Non, non. Non, non.

François Hollande: Dites la vérité.

5

Nicolas Sarkozy: Je vais vous répondre.

François Hollande: Dites la vérité là-dessus.

10 **Nicolas Sarkozy:** Monsieur Hollande, vous n'étiez pas convoqué par Monsieur Mitterrand...

François Hollande: Je ne parle pas de Monsieur Mitterrand, je vous parle de vous.

15 **Nicolas Sarkozy:** Je vais y répondre. Vous n'étiez pas convoqué par monsieur Mitterrand toutes les semaines pour un petit déjeuner ?

François Hollande: Mais moi non.

20 **Nicolas Sarkozy:** Ils ne petit-déjeunaient pas toutes les semaines ?

François Hollande: C'est tout à fait différent d'inviter tous les parlementaires uniquement de droite. Uniquement de droite. Plusieurs fois. Vous voulez que je vous donne les dates ? Nous les avons.

25 **Nicolas Sarkozy:** Ce n'est pas exact, j'ai invité tous les parlementaires de la majorité et de l'opposition.

François Hollande: Non, vous avez invité à plusieurs reprises les parlementaires de votre parti, et...

Nicolas Sarkozy: Ce n'est pas exact, de mon parti. Il y avait les centristes.

30 **François Hollande:** De votre majorité. Vous vous êtes comporté comme un chef de majorité.

Nicolas Sarkozy: Jamais Monsieur Hollande.

35 **François Hollande:** Et vous avez également participé à des réunions de collectes de fonds à l'hôtel Bristol.

Nicolas Sarkozy: Jamais je ne me suis prêté à cela.

40 **François Hollande:** Je le regrette, mais c'est ainsi. Vous avez eu une présidence partisane, partielle, et vous en payez aujourd'hui les conséquences.

Nicolas Sarkozy: Monsieur Hollande, c'est un mensonge.

45 **François Hollande:** Encore une fois vous utilisez ce mot. Mais répondez très précisément aux questions que j'ai posées.

Nicolas Sarkozy: Je vais répondre précisément. Monsieur Mitterrand avait invité un de ses proches...

François Hollande: Vous me parlez de Mitterrand, je vous parle de vous.

5

Nicolas Sarkozy: Sur la Cour des comptes, j'ai nommé un député socialiste, vrai ou pas ? À la tête de la Cour des comptes. C'est une présidence partisane ? J'ai autorisé la Cour des comptes à contrôler tous les ans les comptes de l'Élysée. Mes prédécesseurs ne l'ont jamais fait. C'est une présidence partisane ? J'ai nommé au Conseil constitutionnel un ancien collaborateur de Monsieur Mitterrand, Monsieur Charasse, c'est une présidence partisane ? J'ai nommé à la présidence de la SNCF l'ancien directeur de cabinet de Madame Aubry, c'est une présidence partisane ? J'ai nommé dans les gouvernements aux côtés de monsieur Fillon des personnalités de gauche qui ne me l'ont pas toujours rendu, c'est une présidence partisane ?

10

François Hollande: Ils ont compris comment vous fonctionniez.

15

Nicolas Sarkozy: Merci de votre arrogance, mais ça ne me gêne pas.

François Hollande: Non, de la réalité.

20

Nicolas Sarkozy: C'est une présidence partisane ? J'ai donné la présidence de la commission des finances de l'Assemblée nationale...

François Hollande: Ce n'est pas vous qui l'avez donnée. Ce n'est pas vous qui nommez encore le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

25

Nicolas Sarkozy: Si, c'était dans mon projet de 2007.

François Hollande: Ce sont les parlementaires. Nous avons fait la même chose au Sénat.

30

Nicolas Sarkozy: Dans mon projet de 2007, j'avais dit: " Si je suis élu président de la République, le président de la commission des finances de l'Assemblée ne viendra pas de la majorité... "

François Hollande: Vous avez vos proches partout, partout, dans tous les ministères, dans toutes les préfectures, dans toutes les ambassades, vous avez nommé tous vos proches, y compris dans les établissements bancaires qui dépendent de vous, ou plus ou moins. Y compris à Dexia. Vous avez nommé partout vos proches.

35

Nicolas Sarkozy: Puis-je terminer ?

40

François Hollande: Et c'est ce que les Français savent parfaitement, y compris pour la magistrature.

Nicolas Sarkozy: C'est un mensonge et c'est une calomnie. Vous êtes un petit calomniateur en disant cela.

45

François Hollande: C'est exactement ce que vous avez fait. Et sur les membres de la magistrature, c'est incontestable.

5 **Nicolas Sarkozy:** Sur la présidence de la commission des finances, la majorité aurait pu la garder, c'est la présidence la plus prestigieuse, c'est elle qui certifie les comptes de l'État, c'est un député socialiste. Il est vrai que vous avez imité, à juste titre ce que nous avons fait, au Sénat. Mais comment osez-vous dire que j'ai eu une présidence partisane alors que dans la majorité on m'a reproché un nombre incalculable de fois de faire la part trop belle à ceux qui m'avaient combattu, à ceux qui n'avaient pas mes idées ?

10

Parce que je considère, je considère moi, que lorsqu'on est président de la République on est président aussi de ceux qui n'ont pas voté pour vous. J'ai fait un effort d'ouverture qu'aucun autre avant moi n'avait fait, aucun autre. Et que vous ne serez pas capable de faire, et que jamais un socialiste n'avait fait avant nous, jamais.

15

François Hollande: Si.

Nicolas Sarkozy: Si vous le faites, si un jour vous êtes élu, je m'en réjouirais parce que...

20

François Hollande: Ce sont les Français qui vont en décider.

Nicolas Sarkozy: J'ai vu que vous m'aviez dit au revoir hier, je trouvais que ce n'était pas très respectueux pour les Français.

25

François Hollande: Je vais prendre des engagements devant les Français, devant vous. Si je deviens le prochain président de la République, je ne nommerais personne sans que les commissions parlementaires en décident, non pas à la majorité de 2/3 contre, à la majorité 2/3 pour, ce qui veut dire que l'opposition sera directement impliquée, associée, pas comme c'est le cas aujourd'hui. Ce sera avec l'opposition que nous nommerons ces personnalités.

30

Deuxièmement, si je deviens le prochain président de la République, je renoncerais au statut pénal du chef de l'État en organisant différemment la protection. Pour les actes de la présidence, il est normal qu'il y ait l'immunité, pour tous les actes commis antérieurement, il n'y aura plus aucune protection. Rien.

35

Je fais un autre engagement. Sur la justice, ce sera le Conseil supérieur de la magistrature modifié d'ailleurs, pour que ce soit composé majoritairement de magistrats, qui puisse nommer les magistrats du siège et les magistrats du parquet, pour qu'il n'y ait aucune intervention sur les parquets par rapport à telle ou telle affaire. Sur l'audiovisuel public, ça ne sera plus le président de la République qui nommera, ce sera une commission parlementaire à la majorité.

40

Nicolas Sarkozy: Juste un mot là-dessus parce que c'est important. D'abord, les 60 premières nominations, j'ai voulu que les commissions compétentes du Parlement puissent donner leur avis et puissent bloquer les 60 premières nominations. Pas un président de la République avant moi n'avait fait ça. Vous voulez que je vous rappelle Mitterrand nommant son directeur de cabinet à la tête de

45

Canal + ? Et vous venez nous donner des leçons ? Qui était président de Canal+? Monsieur Rousselet, directeur de cabinet de Monsieur Mitterrand.

François Hollande: Il n'était plus directeur de cabinet de Mitterrand.

5

Nicolas Sarkozy: Qui a été nommé président d'Elf ? Monsieur Ménage... Je ne prendrai pas de leçon d'un parti politique qui a voulu avec enthousiasme se rassembler derrière DSK. Franchement... J'ai voulu que l'opposition ait des responsabilités. Mais que vous, vous osiez me dire que vous ne le connaissiez pas, c'est un peu curieux.

10

François Hollande: Vous pensez que je connaissais sa vie privée ? Comment voulez-vous que je la connaisse ?

Nicolas Sarkozy: Ponce Pilate... Ne vous défaussez pas... Sur le statut pénal du chef de l'État. J'en ai hérité.

15

François Hollande: L'avez-vous changé ?

Nicolas Sarkozy: Il a été changé en 2007, à la suite d'une commission.

20

François Hollande: Moi, je le changerai.

Nicolas Sarkozy: il n'y a pas un gouvernement où il n'y a pas un statut particulier pour le chef d'État, mais il y a quelque chose que les Français doivent savoir. C'est quand un président de la République est président de la République, toutes les procédures, le délai de prescription, est interrompu. Ce qui fait qu'une fois la présidence terminée, chacun rend des comptes. On l'a bien vu avec Jacques Chirac. Il est vrai qu'on ne l'a pas vu avec François Mitterrand. Mais on l'a bien vu avec Jacques Chirac. Alors s'il faut une évolution, pourquoi pas ? Mais vous n'allez pas me mettre un statut dont j'ai hérité.

25

30 Nous avons des troupes en Afghanistan, un retrait est programmé, mais vous n'êtes pas d'accord sur le calendrier. François Hollande, quelle est votre position sur ce retrait ?

François Hollande: La décision d'envoyer des troupes françaises en Afghanistan, ou plus exactement de décider d'une intervention militaire en Afghanistan, a été prise conjointement par Lionel Jospin et par Jacques Chirac en 2001 suite aux attentats de New York. Ensuite, la mission a progressivement évolué. Je rappelle qu'elle était destinée à capturer Ben Laden et à abattre le régime à l'époque des Talibans.

35

En 2007, quand Nicolas Sarkozy, vous vous êtes présenté au suffrage, vous avez dit que vous n'envisagiez pas de vous maintenir très longtemps en Afghanistan. En 2008, une nouvelle fois, vous avez changé d'avis et vous avez envoyé des troupes supplémentaires en Afghanistan et pour une autre mission d'intervention directe. C'est une responsabilité qui vous revient et je considère que maintenant, et ça aurait dû être fait beaucoup plus tôt, les troupes françaises n'ont pas à rester en Afghanistan.

40

45 Quand il s'est passé hélas une terrible tragédie au début de l'année, vous avez anticipé le retrait. Vous

l'aviez prévu fin 2014, vous l'avez décidé fin 2013. Moi, je considère, sans prendre le moindre risque pour nos troupes, car j'y serai très attentif, qu'il convient de retirer les troupes combattantes fin 2012. Et donc j'annoncerai cette décision, si les Français me font confiance dimanche, dès le sommet de Chicago, le sommet de l'OTAN, pour que nous engagions ce processus.

5

Je le ferai en bonne intelligence avec nos alliés. D'autres pays se sont déjà retirés. Et je le ferai aussi sans prendre le moindre risque par rapport à nos troupes. Il y a aussi le matériel qu'il conviendra d'évacuer. Et ça prendra sans doute pour le matériel plus de temps. Voilà ma position. Je ne prends personne avec effet de surprise. Je ne cesse de le dire depuis des mois, je le dis aujourd'hui en tant que candidat. Je souhaite le faire comme président.

10

Nicolas Sarkozy: En Afghanistan, nos soldats ont fait un travail absolument extraordinaire. J'aurais été à la place de Lionel Jospin et de Jacques Chirac à l'époque, j'aurais pris la même décision. Je vous rappelle que ces talibans coupaient les mains des petites filles qui mettaient du vernis à ongles. Je vous rappelle que ces talibans avaient décidé que les petites filles n'iraient plus à l'école. Et l'Afghanistan était en train de devenir le repère du terrorisme mondial.

15

Nous ne sommes pas seuls là-bas, il y a 56 pays, dont nos alliés américains, mais la plupart de nos partenaires européens. Et c'est ensemble que nous avons décidé d'une stratégie qui consiste à aider le peuple afghan à se libérer de cette gangrène terroriste, et à assumer seul, c'est ce qu'on appelle l'afghanisation, la gestion de la sécurité de leur pays.

20

La France, quand je suis arrivé, avait la responsabilité de Kaboul. Nous avons laissé la responsabilité de Kaboul aux forces afghanes. La France avait deux régions : la Surobi et la Kapisa, la France n'a plus qu'une région. Progressivement, nous nous désengageons, mais en bon ordre parce que j'ai la responsabilité de la parole de la France, donc de l'honneur de la France.

25

Le président Obama a décidé il y a 3 ans, ce qu'on a appelé le "surge", c'est-à-dire l'envoi de renforts pour éradiquer le terrorisme. Ils ont trouvé Ben Laden, pour stabiliser l'Afghanistan. Ensemble avec le président Obama, et nos alliés, nous avons décidé qu'à la fin de 2013, le président Obama vient de le dire, il n'y aurait plus d'actions combattantes des forces alliées.

30

Partir en 2012, c'est d'abord techniquement impossible, compte tenu du matériel que nous avons là-bas et des problèmes de sécurité que nous avons là-bas. Partir en 2012, ce serait une parjure par rapport à l'engagement avec nos partenaires, qui nous demandent que nous partions ensemble en 2013. La France n'est pas seule, la France a des alliés, la France a des amis, la France a un honneur. Partir comme cela, pourquoi ? Parce qu'on ne veut plus se battre ? C'est-à-dire laisser les talibans, ne pas finir le travail que nous avons engagé avec nos alliés ?

35

Donc si je suis président de la République pour les 5 années qui viennent, en bon accord avec nos alliés, nous laisserons la responsabilité de la sécurité de l'Afghanistan à la fin 2013 et notre forme de coopération deviendra plus économique, universitaire, sociale, éducative que militaire.

40

c: J'ajoute qu'en 2014 les Américains envisagent de se retirer, mais partiellement. Et la décision que vous avez prise est de vous retirer avant les Américains.

45

Nicolas Sarkozy: Non, c'est en accord avec eux, à la suite d'un entretien...

5 **François Hollande:** C'est en accord avec eux, mais la décision que vous avez prise, c'est de vous retirer avant eux. Et la décision que je prendrai, tout en rendant hommage à nos soldats, qui ont sacrifié leur vie, 83 d'entre eux, et qui pour des familles ont été durement éprouvées, c'est de considérer que la mission est terminée.

10 Parce que la prolonger aujourd'hui, alors même que vous avez évoqué notre retraite d'une région, et pour l'autre où nous ne sommes plus intervenants directs, où nous formons : je considère que la mission est achevée. Et qu'il ne sert donc à rien d'exposer davantage nos soldats qui ont fait un travail formidable et utile même si chacun le sait, les talibans continuent de frapper, y compris aujourd'hui même Kaboul. Donc il n'y a aucune raison de maintenir nos troupes au-delà de 2012.

15 S'il doit y avoir des difficultés matérielles, j'y répondrai. C'est effectivement un problème d'évacuation. Je ne prendrai aucun risque pour nos soldats. Mais je dirai très fermement à nos alliés qui le savent déjà, parce qu'ils regardent notre élection aussi, que cette décision sera conforme à nos principes, et elle sera cohérente par rapport à ma position.

20 **Nicolas Sarkozy:** Le travail n'est pas terminé parce qu'il nous reste une région à transmettre à nos amis afghans, et je n'ai pas l'intention d'accepter que l'armée française, après tous ces sacrifices, parte avant que le travail ne soit terminé. Nous l'avons fait à Kaboul, nous l'avons fait dans une première région, nous avons une dernière région. L'armée française tiendra ses engagements, et la France tiendra sa parole.

25 La menace terroriste plane également dans le Maghreb islamique avec la montée en puissance d'Al-Qaïda, dans les pays du Sahel comme le Mali, le Niger, la Mauritanie, ou encore au Yémen et en Somalie. 8 otages français sont détenus dans cette zone. Que proposez-vous pour leur libération, Monsieur Hollande ?

30 **François Hollande:** Nous avons 9 compatriotes qui sont retenus comme otages. 8, vous avez raison dans cette partie d'Afrique, la zone Sahel, qui a été considérablement déstabilisée, à la fois par rapport à ce qu'il se passe ou s'est passé en Lybie, ce qu'il se passe au Nigéria, ce qu'il se passe en Mauritanie. Il y a là effectivement des réseaux qui se sont constitués et AQMI qui s'est installé en alliance avec d'autres. Nous devons aider les pays.

35 Le Mali, aujourd'hui, qui est frappé par une déstabilisation, nous devons aider la Mauritanie, nous devons avoir aussi avec le Niger une politique qui soit très active.

40 Que faire par rapport aux otages ? Je n'ai pas les informations que peut-être monsieur Sarkozy peut nous livrer. Mais je ne crois pas que ce soit sa responsabilité ici, il faut être très prudent, et je ne lui demanderai rien là-dessus, parce que je considère que ça fait partie des prérogatives du chef de l'État et des autorités publiques de savoir ce qu'il est possible de faire pour la libération des otages.

J'ai été, à l'époque comme premier secrétaire du Parti socialiste, associé, c'était le gouvernement

Raffarin, par rapport à des otages qui étaient détenus en Irak. Et je le remerciais parce que je considérais que c'était bien que l'opposition puisse en savoir, pas tout, mais en savoir suffisamment pour comprendre ce qu'il se passait.

5 Là-dessus, je ne doute pas qu'au lendemain de l'élection présidentielle, toutes les informations nous seront données pour que nous puissions travailler à la libération de ces otages, et surtout aussi, au-delà de ce qu'il convient de faire, pour leur famille et pour eux-mêmes, pour permettre la stabilisation de cette partie du monde, cette partie de l'Afrique qui risque d'être un foyer de terrorisme de très grande ampleur.

10 **Nicolas Sarkozy:** Dans cette partie du monde, nous avons déjà une bonne nouvelle avec l'élection qui s'est très bien passée au Sénégal, avec l'élection du président Macky Sall. Nous avons une mauvaise nouvelle avec ce qu'il s'est passé avec le président "ATT" au Mali, où il n'y avait aucune raison qu'il y ait ce coup d'État.

15 La première priorité, c'est que nous amis maliens comprennent qu'ils doivent organiser une élection présidentielle démocratique. Rien ne pourra se faire dans cette partie du monde si nous n'avons pas l'élection d'un gouvernement démocratique. On a besoin du Mali qui est un pays considérable et qui est miné à la fois par la rébellion touareg et par le problème d'AQMI.

20 S'agissant de la Mauritanie et du Niger, les élections s'y sont déroulées de façon parfaitement transparente. Que faire ? Renforcer notre coopération militaire et économique avec le Niger, la Mauritanie, le Sénégal, et le Mali quand il aura un gouvernement démocratique, parce que ces pays n'ont pas la structure étatique pour faire face à une zone qui est considérable.

25 Il faut voir que la partie où se trouve AQMI, le désert, le Sahel, c'est trois fois la France. Ils n'ont pas les moyens aériens, ils n'ont pas les moyens en hélicoptères, ils n'ont pas les moyens de renseignements.

30 Pour nos compatriotes détenus en otage ?

Nicolas Sarkozy: Il y a un problème dans cette région. Le problème c'est la confiance que nous devons mettre dans le travail avec l'Algérie, qui est la puissance régionale, et qui a les clés de l'ensemble des données du problème. La France est l'ancien pays colonial, donc la France ne peut pas intervenir directement. La France ne peut intervenir qu'en soutien avec ces pays. Mais il faut pousser ces pays- Algérie, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal- à travailler ensemble, et que la France et d'autres pays les aident matériellement et techniquement.

35 S'agissant de nos otages, comme l'a dit Monsieur Hollande, on ne peut pas en parler dans une émission de cette nature, chaque cas est un cas particulier. Nous sommes face à une montée du terrorisme, et la seule chose qu'on puisse dire aujourd'hui, c'est de demander à nos compatriotes de ne pas aller dans cette partie du monde, y compris s'ils travaillent dans l'humanitaire, parce que les conditions de sécurité ne peuvent pas être assumées par l'État français.

45 Nous arrivons au terme de cette émission. Nous avons essayé d'aborder le plus de sujets possible, ça

n'a pas toujours été le cas, mais j'espère que ceux qui nous ont regardés auront été instruits de cette confrontation. Nous allons vous demander à chacun une conclusion.

François Hollande: Ce débat a été utile. Il a montré des différences sur les politiques économiques, sociales, fiscales. Nous n'avons pas le même projet. Le bilan de Nicolas Sarkozy a été décrit comme étant particulièrement lourd. Je me souviens de ce qu'il disait, en 2007, dans ce même débat face à Madame Royal, il disait : "Je voudrai être jugé sur mes résultats, je veux le plein emploi, je veux le progrès du pouvoir d'achat, je veux la maîtrise de l'immigration, je veux la sécurité encore améliorée, je veux la compétitivité ". Chacun jugera ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait.

Moi je veux changer, changer de politique, changer de méthode, changer de conception de la République, changer aussi de démarche par rapport à l'ensemble de la société française. Je veux aussi qu'il y ait sur le plan européen un changement d'orientation. Donc le choix est simple : est-ce que les Français veulent continuer une politique qui n'a pas marché et qui, en plus, ouvrirait d'autres risques sur le temps de travail, sur la protection sociale, sur la fiscalité ? Je ne veux pas que mes compatriotes prennent ce risque, mais c'est à eux de décider. Ou changer.

Changer, ça veut dire faire du redressement de notre pays la grande cause : redressement productif, redressement industriel, redressement économique, redressement moral.

Je veux que nous puissions nous retrouver sur la seule valeur qui vaille : la jeunesse. Je veux que l'éducation soit la grande priorité, parce que c'est pour la jeunesse que je veux m'engager pour le prochain quinquennat. La seconde exigence, c'est la justice. Elle a manqué tout au long de ces 5 dernières années. Je la rétablirai partout. Je veux être jugé sur les décisions que j'aurais prises en fonction de ce critère, juste ou pas.

Et enfin, je veux rassembler. Rassembler, non pas simplement les socialistes ou la gauche comme vous l'avez dit, rassembler tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la République, qui veulent que la France rayonne partout dans le monde, qui veulent que la France soit fière d'elle-même, qui veulent que les jeunes Français puissent porter un idéal. Je n'écarte personne, je ne repousse personne. Je ne stigmatise aucune force qui existe. Nous aurons besoin de toutes les forces de la France. Voilà le choix qui est posé pour dimanche. Continuer avec vous, Nicolas Sarkozy, ou changer.

Il n'y a pas de peur à installer. Que les Français n'aient pas peur ! Il n'y aura pas la spéculation que vous avez réclamé, il n'y aura pas la comparaison avec l'Espagne, l'invasion par des cohortes étrangères, non ! Les lois de la République seront appliquées. La gestion sera saine. Les finances publiques seront rétablies et l'économie sera activée. Voilà ce que je voulais vous dire. Moi, je ne veux pas porter une peur, même pas la peur de votre propre reconduction. Ce que je souhaite, c'est que les Français reprennent confiance et espoir.

Nicolas Sarkozy: Je veux m'adresser à tous les Français qui n'ont pas voté pour moi au premier tour, en remerciant les quelque dix millions qui ont voté pour moi.

Je veux parler à ceux qui ont voté pour Marine Le Pen. Je n'ai pas pris une pince à linge pour me boucher le nez Monsieur Hollande. Je n'ai pas fait de leçon de morale parce que je ne fais pas de

leçons de morale à des gens qui vivent dans des quartiers où je ne vis pas, ou qui mettent leurs enfants dans des écoles où je ne vis pas. Pour moi, il n'y a pas des sous-citoyens. Ils ont le droit d'exprimer le droit qu'ils voulaient... et je veux leur parler en leur disant : vous avez exprimé un choix, ce n'est pas le mien, je vous respecte, je vous considère. J'ai entendu votre demande de nation, de frontières,
5 d'authenticité, d'autorité, de fermeté.

Je veux parler aux électeurs de François Bayrou également, ils ont bien le droit. Le cœur de la campagne de François Bayrou, c'est la réduction des déficits. Son premier engagement, c'est la règle d'or. Monsieur Hollande la refuse parce qu'il ne veut s'enfermer dans aucune règle. Vous avez bien
10 compris, c'est des paroles qui volent. Les engagements, c'est pour plus tard. La règle d'or, je la ferai adopter, s'il le faut par le référendum, car je considère qu'un pays qui ne rembourse pas sa dette, qui ne réduit pas ses déficits, qui ne diminue pas ses dépenses, ce n'est pas un pays libre.

Je veux parler à tous ceux qui se sont abstenus en leur disant : ne laissez pas les autres voter à votre
15 place, quel que soit votre choix. Ça ne doit pas être un vote d'humeur, mais un vote pour 5 ans. La question n'est pas celle de Monsieur Hollande, "je, je, je" ou de monsieur Sarkozy, la question, c'est vous les Français, quelle direction doit prendre la France ? Quel avenir pour nos enfants ? Nous sommes dans un monde dangereux, difficile où il faut savoir prendre des décisions, tenir un cap, et assumer sa responsabilité. J'ai beaucoup réfléchi avant d'être candidat. Si je le suis, c'est parce que j'ai
20 la passion de la France et que je souhaite vous conduire dans ce monde difficile pour les 5 années qui viennent.

Annexe 3 : conventions de transcription

Conventions de transcription du débat de 2007

(.)	Pause brève (max. 0.3 secondes)
(..)	Pause moyenne (max. 0.6 secondes)
(...)	Pause longue (max. 1.0 seconde)
(1.2)	Pause de plus de 1 seconde (longueur de la pause)
euh: euh:: euh:::	Allongement de syllabe (1, 2 ou 3 : selon la durée de cet allongement)
[]	Début et fin d'un chevauchement de parole
(bonjour)	Transcription incertaine
(xxx)	Segment incompréhensible
((rit: 1.0))	Commentaires de toutes sortes
?	Intonation montante
.	Intonation descendante
-	Troncation/interruption (exemple : from- fromage)
=	Enchaînement rapide ; mots liés (exemple : j=sais pas)
&	Continuation d'un tour de parole
^	Liaison inhabituelle entre deux mots
>mot<	Débit rapide
<mot>	Débit lent
FORTement	Volume accentué
°doucement°	Volume faible
.h .hh .hhh	Aspiration, prise d'air
h. hh. hhh.	Expiration, soupir
+bla ((riant))+	Commentaire ; le segment concerné est entouré de +

Conventions de transcription des exemples du débat de 2012 (DELIC 2006)

- Transcription en orthographe (avec fidélité à l'orthographe du morphème, même s'il y a infraction à la norme. Ex. : *des chantiers navaux*).
- Aucun signe de ponctuation.
- Majuscules à l'initiale des noms propres et de chacun des mots composant un titre.
- Transcription des onomatopées selon l'orthographe des dictionnaires. Ex. : *euh, hum*.
- Les sigles sont ponctués quand on lit les lettres isolément (S.N.C.F.), non ponctués lorsqu'il s'agit d'un acronyme (CROUS). Le sens de chaque sigle est précisé entre accolades.
- Les adjectifs et les participes qui se rapportent au pronom *on* restent au singulier. Ex. : *on est parti en Afrique* (sauf si l'on entend autre chose).

- Les suites *on n'a pas, on n'avait pas, on n'aura pas* et *on n'aurait pas* sont toujours transcrites de la sorte.
- L'on ne tient jamais compte des variations possibles de la prononciation et l'on transcrit uniquement les formes longues ou complètes de *il y a, puis, peut-être, parce que, tu as*, etc.
- L'on ne marque pas l'élision (par une apostrophe) si elle n'est pas effectuée. Ex. : *je crois que il est parti*.

un mi-	Amorce d'un mot
/d'accord, d'abord/	Hésitation entre différentes séquences (multi-écoute)
/mais, 0/ (mais)	Hésitation quant à la présence ou non d'une séquence sonore
il(s) chante(nt) (ces, ses)	Hésitation sur la graphie (indécidable dans le contexte)
+	Pause
///	Interruption assez longue du discours (justifiée entre accolades).
X	Une syllabe incompréhensible
XXX	Suite de deux ou de plusieurs syllabes inaudibles ou impossibles à orthographier (dans ce dernier cas, la transcription phonétique est fournie entre crochets dans le corps du texte). Le nombre de X ne correspond pas au nombre de syllabes.
L1 je rêve < en permanence L2 c'est bien >	Les chevauchements de parole sont notés par des chevrons
tous {sic} les pochettes	Les accords non standard sont validés par {sic}